

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable ROSA GALVEZ

Thursday, April 25, 2019

Issue No. 66

Twenty-seventh and twenty-eighth meetings:

Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Présidente :
L'honorable ROSA GALVEZ

Le jeudi 25 avril 2019

Fascicule n° 66

Vingt-septième et vingt-huitième réunions :

Projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Carignan, P.C.	Neufeld
Cormier	Patterson
* Day	Richards
(or Mercer)	Seidman
* Harder, P.C.	Simons
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
Massicotte	* Woo
McCallum	(or Saint-Germain)
Mockler	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator McInnis (*April 24, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
NATURELLES

Présidente : L'honorable Rosa Galvez

Vice-président : L'honorable Michael L. MacDonald
et

Les honorables sénateurs :

Carignan, C.P.	Neufeld
Cormier	Patterson
* Day	Richards
(ou Mercer)	Seidman
* Harder, C.P.	Simons
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
Massicotte	* Woo
McCallum	(ou Saint-Germain)
Mockler	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit : L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur McInnis (*le 24 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

SAINT JOHN, Thursday, April 25, 2019
(131)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:03 a.m., in Ballroom C, Delta Saint John, the chair, the Honourable Senator Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, C.P., Cormier, Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards, Simons and Woo (13).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

WITNESSES:

Red Head Anthony's Cove Preservation Association:

Lynaya Astephen, Spokesperson.

Conservation Council of New Brunswick:

Scott Kidd, Member.

Atlantica Centre for Energy:

Colleen Mitchell, President.

Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.:

Marcy Cloud, Offshore and Mining Coordinator;

Roy T.J. Stewart, Legal Counsel.

Saint John Citizens' Coalition for Clean Air:

Gordon W. Dalzell, Chairperson.

Wolastoq Grand Council:

Alma Brooks, Elder.

The Council of Canadians:

Ann Pohl, Member, Kent County New Brunswick Chapter;

Denise Melanson, Secretary, Kent County New Brunswick Chapter.

Canada's Building Trades Unions:

PROCÈS-VERBAUX

SAINT JOHN, le jeudi 25 avril 2019
(131)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, dans la Salle de bal C du Delta Saint John, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cormier, Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards, Simons et Woo (13).

Également présents : Jesse Good et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Red Head Anthony's Cove Preservation Association :

Lynaya Astephen, porte-parole.

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick :

Scott Kidd, membre.

Atlantica Centre for Energy :

Colleen Mitchell, présidente.

Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc. :

Marcy Cloud, coordonnatrice des activités extracôticières et minières;

Roy T.J. Stewart, conseiller juridique.

Coalition des citoyens pour l'air pur à Saint-Jean :

Gordon W. Dalzell, président.

Grand conseil de Wolastoq :

Alma Brooks, aînée.

Le Conseil des Canadiens :

Ann Pohl, membre, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick;

Denise Melanson, secrétaire, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick.

Syndicats des métiers de la construction du Canada :

Arlene Dunn, Director.

New Brunswick Power:

Brett Plummer, Vice President Nuclear and Chief Nuclear Officer.

Irving:

Andy Carson, Director, Growth and Strategy;

Jeff Matthews, Chief Financial Officer.

Ms. Astephen, Ms. Mitchell, Mr. Kidd and Mr. Carson each made a statement and, together with Mr. Matthews, answered questions.

At 9:27 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 9:29 a.m., the committee resumed.

Mr. Dalzell and Ms. Cloud each made a statement and, together with Mr. Stewart, answered questions.

At 10:22 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 10:37 a.m., the committee resumed.

Ms. Brooks made a statement and answered questions.

At 11:21 a.m., it was agreed that the committee suspend.

At 11:24 a.m., the committee resumed.

Ms. Pohl, Ms. Melanson, Ms. Dunn and Mr. Plummer each made a statement and answered questions.

At 12:32 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

SAINT JOHN, Thursday, April 25, 2019
(132)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 1:06 p.m., in Ballroom C, Delta Saint John, the chair, the Honourable Senator Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carignan, C.P., Cormier, Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards and Simons (12).

In attendance: Jesse Good and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 12, 2018, the committee continued its consideration of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to

Arlene Dunn, directrice.

Énergie Nouveau-Brunswick :

Brett Plummer, vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire.

Irving :

Andy Carson, directeur, Croissance et stratégie;

Jeff Matthews, directeur financier.

Mmes Astephen et Mitchell et MM. Kidd et Carson font chacun une déclaration et, avec M. Matthews, répondent aux questions.

À 9 h 27, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 9 h 29, la séance reprend.

M. Dalzell et Mme Cloud font chacun une déclaration et, avec M. Stewart, répondent aux questions.

À 10 h 22, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 10 h 37, la séance reprend.

Mme Brooks fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 21, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 11 h 24, la séance reprend.

Mmes Pohl, Melanson et Dunn et M. Plummer font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 32, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

SAINT JOHN, le jeudi 25 avril 2019
(132)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 6, dans la Salle de bal C du Delta Saint John, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Carignan, C.P., Cormier, Galvez, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mercer, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards et Simons (12).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 12 décembre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la

amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No.54.*)

WITNESSES:

Atlantic Chamber of Commerce:

Sheri Somerville, Chief Executive Officer.

Saint John Region Chamber of Commerce:

David Duplisea, Chief Executive Officer.

Association of Consulting Engineering Companies:

John Gamble, President and Chief Executive Officer, Canada;

Christy Cunningham, Executive Director, New Brunswick.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.:

Thomas Raffy, Chief Executive Officer.

Ms. Somerville, Ms. Cunningham, Mr. Gamble and Mr. Raffy each made a statement and, together with Mr. Duplisea, answered questions.

At 2:16 p.m., it was agreed that the committee suspend.

At 2:19 p.m., the committee resumed.

The Honourable Senator MacDonald moved:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources report back to the Senate on its deliberations regarding C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, no later than May 16, 2019.

After debate, the Honourable Senator Simons moved:

That the motion be amended by replacing “report back to the Senate on its deliberations” by “write a letter to the Senate leadership requesting an extension of the date approved in the agreement that the three leaders signed.”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed to adopt the motion as amended.

At 2:37 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Chambre de commerce de l'Atlantique :

Sheri Somerville, chef de la direction.

Chambre de commerce de la région de Saint John :

David Duplisea, chef de la direction.

Association des firmes de génie-conseil :

John Gamble, président et chef de la direction, Canada;

Christy Cunningham, directrice générale, Nouveau-Brunswick.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. :

Thomas Raffy, président-directeur général.

Mmes Somerville et Cunningham et MM. Gamble et Raffy font chacun une déclaration et, avec M. Duplisea, répondent aux questions.

À 14 h 16, il est convenu que la séance soit suspendue.

À 14 h 19, la séance reprend.

L'honorable sénateur MacDonald propose :

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles fasse rapport au Sénat de ses délibérations concernant le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur les études d'impact et la Loi sur l'Office de réglementation du secteur énergétique, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence, au plus tard le 16 mai 2019.

Après débat, l'honorable sénatrice Simons propose :

Que la motion soit amendée par la substitution de « fasse rapport au Sénat de ses délibérations », par « envoie une lettre aux leaders du Sénat leur demandant de reporter la date prévue dans l'entente signée par tous les leaders, » ;

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter la motion amendée.

À 14 h 37, il est convenu que la séance soit levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

SAINT JOHN, Thursday, April 25, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 8:03 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez. I'm a senator from Quebec, and the chair of this committee.

I will ask my colleague senators around the table to introduce themselves, starting at my left, Senator McCallum.

Senator McCallum: Senator McCallum, Manitoba, Treaty 10.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Cormier: René Cormier, from the Acadian Peninsula here in New Brunswick.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Richards: David Richards, New Brunswick.

Senator Carignan: Claude Carignan, Quebec.

Senator Mockler: Percy Mockler, New Brunswick.

Senator Mercer: Terry Mercer, Nova Scotia.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

The Chair: I would like to introduce the two analysts of the Library of Parliament, Mr. Jesse Good and Ms. Sam Banks, as well as the clerk of the committee, Ms. Maxime Fortin. I want to

TÉMOIGNAGES

SAINT JOHN, le jeudi 25 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, se réunit aujourd'hui à 8 h 3 pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice du Québec et je suis présidente du comité.

Je vais demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche, avec la sénatrice McCallum.

La sénatrice McCallum : Sénatrice McCallum, du Manitoba, traité n° 10.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta, territoire visé par le traité n° 6.

Le sénateur Cormier : René Cormier, de la péninsule acadienne, ici, au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Richards : David Richards, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Carignan : Claude Carignan, du Québec.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Mercer : Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La présidente : J'aimerais présenter les deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, M. Jesse Good et Mme Sam Banks, de même que la greffière du comité, Mme Maxime Fortin.

thank also the stenographer and the translators, and all the staff who are travelling with us and making this possible.

Colleagues, today we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

Today, for this first panel, we welcome, from Red Head Anthony's Cove Preservation Association, Lynaya Astephen, Spokesperson; from the Conservation Council of New Brunswick, Scott Kidd, Member; and from the Atlantic Centre for Energy, Colleen Mitchell, President.

I will invite Ms. Astephen, then Mr. Kidd and Ms. Mitchell to make their opening statements.

Lynaya Astephen, Spokesperson, Red Head Anthony's Cove Preservation Association: We were a community group that formed due to the proposed Energy East pipeline that was supposed to end in our community. My job was to represent my neighbours and community when speaking in front of the National Energy Board, NEB panel, NEB modernization panel, the Standing Senate Committee on Transport and Communications, and to the New Brunswick climate change committee.

I want to thank the Senate committee for allowing me to speak with you today on a very important bill, Bill C-69. It would repeal the Canadian Environmental Assessment Act and replace it with the impact assessment act.

After being in this role for nearly five years, I have learned some information about our democratic system that has not sat well with me. One point I want to discuss, from a community representative standpoint, is fair and open participation. When my neighbours needed help navigate the application process to become intervenors, help locally was just not there.

If my neighbours, who would be classed as directly affected, wanted to simply write a letter of comment, they had to apply to even write a letter. Many were elderly people; some with no cellphones or the Internet. One neighbour I helped for four hours to fill out the lengthy, 11-page application process. After all that work, my neighbour was never granted permission to speak to the NEB.

Another neighbour applied and, when they weren't approved to speak, they were so frustrated they gave up. This is due to Bill C-38 and Bill C-45. These bills took the voice away from

J'aimerais également remercier le sténographe et les interprètes ainsi que tout le personnel qui travaille avec nous et qui rend tout cela possible.

Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Aujourd'hui, pour le premier groupe de témoins, nous accueillons Lynaya Astephen, porte-parole de la Red Head Anthony's Cove Preservation Association; Scott Kidd, membre du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick; et Colleen Mitchell, présidente de l'Atlantica Centre for Energy.

J'inviterai Mme Astephen, puis M. Kidd et Mme Mitchell à présenter leur déclaration liminaire.

Lynaya Astephen, porte-parole, Red Head Anthony's Cove Preservation Association : Notre groupe communautaire s'est formé en raison du projet proposé d'oléoduc Énergie Est, qui devait se terminer dans notre collectivité. Mon travail était de représenter les intérêts de mes voisins et de la collectivité en prenant la parole devant l'Office national de l'énergie, le comité d'audience de l'ONE, le comité d'experts sur la modernisation de l'ONE, le Comité sénatorial permanent des transports et des communications et le comité sur le changement climatique du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais remercier le comité sénatorial de me permettre de prendre la parole devant lui aujourd'hui au sujet d'un projet de loi très important, le projet de loi C-69. Il abrogerait la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et la remplacerait par la Loi sur l'évaluation d'impact.

Durant les près de cinq ans où j'ai occupé ce rôle, j'ai appris certaines choses au sujet de notre système démocratique que je n'ai guère appréciées. Un aspect que je veux aborder, de mon point de vue de représentante communautaire, est la participation juste et ouverte. Lorsque mes voisins ont eu besoin d'aide pour s'y retrouver dans le processus de demande afin de devenir intervenants, ils n'ont tout simplement pas eu d'aide à l'échelle locale.

Si mes voisins, qui étaient directement touchés, voulaient simplement rédiger une lettre d'opinion, ils devaient présenter une demande pour le faire. Nombre d'entre eux étaient des aînés; certains n'ont pas de téléphone cellulaire ni d'accès à Internet. J'ai passé quatre heures à aider un voisin à remplir le long formulaire de demande, qui fait 11 pages. Après tout ce travail, mon voisin n'a jamais eu la permission de s'adresser à l'ONE.

Un autre voisin a présenté une demande puis, quand on ne lui a pas donné le droit de parole, il était si frustré qu'il a tout laissé tomber. Cela est attribuable au projet de loi C-38 et au projet

ordinary citizens, and skewed it in favour of industry. It skewed it in favour of the industry that is here to present to you today.

I am not here with a team of lobbyists or gang of lawyers like I saw during the National Energy Board hearings. I feel the Senate committee must listen to ordinary Canadians like me. I have no other agenda. I'm not here to increase profits of a corporation. I have no shareholders that I answer to.

The oil and gas industry has deeper pockets than I will ever have. I have read, for instance, how CAPP lobbied to repeal and replace the Fisheries Act and to review the Species at Risk Act, and the environmental assessment process for oil and gas projects. Then, with the Harper government, Bill C-38, the oil and gas industry got what it wanted.

These changes woke up citizens like myself. This is what has broken the confidence of ordinary citizens in our government, and has us crying foul.

Here in New Brunswick, we know that corporate interest is king. The Irving family owns the refinery, and our premier also worked as an executive for Irving. My point is, New Brunswickers have the deck stacked against them, and the same thing happened at the NEB.

The system for environmental assessments must be changed if you want to regain the confidence of Canadians. If you want projects fraught with challenges, then water down or stall this bill. But I certainly hope this doesn't happen.

This bill passed Parliament twice by duly elected MPs. They voted for it. I hope this Senate committee is not going to hold up this bill from being passed. We are very worried that these hearings, at this late stage, will prevent this from passing before the next election.

I feel that you are interfering with the will of the people. Time is running out, and we don't want this legislation to die on the order paper.

Another point I want to stress is funds for participants. It was clear that funds that the oil and gas industry had compared to ordinary people were not fair. Citizens had a maximum of \$10,000, and groups had a maximum of \$40,000. When you're up against a proponent with unlimited funds, the system not set up to be fair. The environmental assessment must have more funds for participants for citizens without deep pockets.

de loi C-45. Ces projets de loi ont réduit au silence les citoyens ordinaires et donné le droit de parole à l'industrie. On a favorisé l'industrie, qui est ici pour témoigner devant vous aujourd'hui.

Je ne suis pas accompagnée d'une équipe de lobbyistes ni d'un groupe d'avocats comme ce que j'ai pu voir durant les audiences de l'Office national de l'énergie. Je crois que le comité sénatorial doit tendre l'oreille à des Canadiens ordinaires comme moi. Je n'ai pas d'autres intérêts. Je ne suis pas ici pour augmenter les recettes d'une société. Je ne rends de comptes à aucun actionnaire.

L'industrie pétrolière et gazière a plus d'argent que j'en aurai jamais. Par exemple, j'ai lu comment l'Association canadienne des producteurs pétroliers avait exercé des pressions pour faire abroger et remplacer la Loi sur les pêches et revoir la Loi sur les espèces en péril ainsi que le processus d'évaluation environnementale dans le cas des projets pétroliers et gaziers. Puis, sous le régime du gouvernement Harper, avec le projet de loi C-38, l'industrie pétrolière et gazière a obtenu ce qu'elle voulait.

Ces changements ont réveillé des citoyens comme moi. Voilà ce qui a brisé la confiance des citoyens ordinaires dans notre gouvernement et qui nous fait crier à l'injustice.

Ici, au Nouveau-Brunswick, nous savons que l'intérêt des entreprises prime. La famille Irving possède la raffinerie, et notre premier ministre a également travaillé en tant que cadre supérieur pour Irving. Ce que je veux dire, c'est que les Néo-Brunswickois sont défavorisés, et que la même chose s'est produite à l'ONE.

Le système d'évaluation environnementale doit être modifié si vous voulez regagner la confiance des Canadiens. Si vous voulez voir des projets qui posent un tas de défis, vous devez diluer le projet de loi ou retarder son adoption. J'espère certainement que cela ne se produise pas.

Le projet de loi a été adopté deux fois au Parlement par des députés dûment élus. Ils ont voté pour le projet de loi. J'espère que le comité sénatorial ne retardera pas l'adoption du projet de loi. Nous sommes très inquiets à l'idée que ces audiences, à ce stade avancé puissent empêcher l'adoption du projet de loi avant la prochaine élection.

J'ai l'impression que vous interférez avec la volonté des gens. Le temps file, et nous ne voulons pas que le projet de loi meure au Feuilleton.

J'aimerais aussi insister sur les fonds pour les participants. Si on compare les fonds accordés à l'industrie pétrolière et gazière à ceux accordés aux gens ordinaires, il est évident que ce n'est pas équitable. Les citoyens pouvaient recevoir tout au plus 10 000 \$ alors que les groupes pouvaient se voir accorder un maximum de 40 000 \$. Lorsque vous voulez empêcher un promoteur avec des fonds illimités, le système n'est pas conçu

My next point is that Bill C-69 must recognize Indigenous rights, which includes free, prior, and informed consent. Our government says it wants reconciliation with Indigenous people, but we're still arresting them while they protect their lands from oil and gas projects we keep approving.

It is my understanding that nuclear projects fall under this assessment, as well. We want to make sure that any new nuclear reactors, including smaller reactors, get the strongest level of environmental assessment. The same goes for the use of spent nuclear waste.

My final point is on the importance of a proper climate change test. The assessment of major projects must consider the extent to which the effects of the designated project hinder or contribute to the Government of Canada's ability to meet its environmental obligations and its commitments in respect of climate change. It must include the impacts of upstream and downstream emissions. We have less than 11 years to not exceed 1.5 degrees to meet our commitments in the Paris Agreement.

St John is experiencing the effects of climate change now. Just a short distance from here, people are trying to save their homes from record floods. For a second year in a row, Saint John will be affected by rising seas. This will even affect where Irving Oil has property. A proper climate test will protect their land from rising seas, as well.

Governments have failed for decades to take serious action on climate change due to strong influence by oil and gas interests. Now, it is a climate crisis. Failure is an intergenerational crime.

This week, researchers, mainly from Environment Canada, have reported that CO₂ emissions are 64 per cent higher from four major tar sands surface mining operations, which means that Canada's total greenhouse gas emissions would be 2.3 per cent higher than previously thought. With just a short time remaining to meet targets, without stringent regulations, I don't know if we can do it.

In closing, I hope this committee doesn't bow down to the oil and gas groups that have had the ear of government for far too long. I hope that you remember to honour UNDRIP; that citizens have access to fair and open participation that is broader; more

pour être équitable. En ce qui a trait aux évaluations environnementales, plus de fonds devraient être accordés aux participants, aux citoyens qui n'ont pas beaucoup d'argent.

En outre, le projet de loi C-69 doit reconnaître les droits des Autochtones, lesquels incluent le consentement libre, préalable et éclairé. Notre gouvernement dit vouloir se réconcilier avec les peuples autochtones, mais on continue de les arrêter lorsqu'ils protègent leurs terres contre les projets pétroliers et gaziers qui continuent d'être approuvés.

Je crois comprendre que les projets nucléaires sont également assujettis à ces évaluations environnementales. Nous voulons nous assurer que tout nouveau réacteur nucléaire, y compris les petits, est soumis à l'évaluation environnementale la plus rigoureuse qui soit. Il en va de même pour l'utilisation des déchets à haute radioactivité.

Mon dernier point porte sur l'importance d'un critère adéquat pour les changements climatiques. L'évaluation de projets majeurs doit tenir compte de la mesure dans laquelle les effets du projet désigné nuisent ou contribuent à la capacité du gouvernement du Canada à répondre à ses obligations environnementales et à ses engagements en ce qui a trait aux changements climatiques. L'évaluation doit inclure les répercussions des émissions en amont et en aval. Nous avons moins de 11 ans pour limiter la hausse de la température à 1,5 degré afin de respecter nos engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Saint John subit actuellement les effets des changements climatiques. Tout près d'ici, des gens essaient de sauver leur maison des inondations records. Pour une deuxième année de suite, Saint John sera touché par l'élévation du niveau des mers. Cela touchera même des endroits où Irving Oil possède des biens. Un critère adéquat sur les changements climatiques protégera ces terres de l'élévation du niveau des mers également.

Pendant des décennies, les gouvernements n'ont pas réussi à prendre de mesure sérieuse quant aux changements climatiques en raison de la forte influence exercée pour défendre les intérêts pétroliers et gaziers. À l'heure actuelle, nous vivons une crise climatique. L'échec est un crime intergénérationnel.

Cette semaine, des chercheurs, principalement d'Environnement Canada, ont déclaré que les émissions de CO₂ sont 64 p. 100 plus élevées pour quatre principaux sites d'extraction de sables bitumineux, ce qui veut dire que les émissions de gaz à effet de serre totales du Canada seraient 2,3 p. 100 plus élevées que ce que l'on pensait auparavant. Avec le peu de temps qu'il reste pour atteindre nos cibles, sans réglementation rigoureuse, je ne sais pas si nous allons y arriver.

Pour terminer, j'espère que le comité ne s'inclinera pas devant les groupes pétroliers et gaziers qui ont l'attention du gouvernement depuis beaucoup trop longtemps. J'espère que vous n'oublierez pas d'honorer la Déclaration des Nations Unies

participation, not just directly affected in a narrow zone; and finally, when our governments look at projects, it must fit within the Paris Agreement so we meet our targets. Thank you for your time this morning.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Kidd.

Scott Kidd, Member, Conservation Council of New Brunswick: Founded in 1969, the Conservation Council is the largest New Brunswick environmental organization, and one of the oldest such organizations in Canada. The conservation council has participated in a number of federal and provincial environmental assessments. Most recently, the conservation council, with my assistance, was an intervenor in the National Energy Board hearings for the Energy East project and a funded participant in the comprehensive federal environmental assessment of the proposed Sisson tungsten and molybdenum mine.

Before I begin my remarks, I and the Conservation Council of New Brunswick want to thank the Senate committee for inviting me to speak with you this morning about the important legislation that Bill C-69 represents.

This morning, I will briefly, one, discuss why the Conservation Council of New Brunswick supports Bill C-69; two, address several points made by those opposed to Bill C-69; and three, how weakening Bill C-69 may be detrimental to efforts of reconciliation with Canada's Indigenous peoples.

Regarding our support for Bill C-69, the conservation council believes there is great value in robust impact assessment processes. When done right, impact assessments promote more public participation and trust in government decision making; increased transparency and accountability; and sound environmental, social, health, and economic planning and decision making.

Strong impact assessment processes, among other things, further fairness in the sharing of the costs and benefits of projects.

sur les droits des peuples autochtones, la DNUDPA; les citoyens ont droit à une participation juste, ouverte et élargie; ils ont droit à une participation plus importante, qui ne concerne pas seulement les gens directement touchés selon une définition étroite. Enfin, lorsque nos gouvernements examinent des projets, ils doivent respecter l'Accord de Paris afin que nous puissions atteindre nos cibles. Merci du temps que vous m'avez accordé ce matin.

La présidente : Merci beaucoup.

Monsieur Kidd, c'est à vous.

Scott Kidd, membre, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick : Fondé en 1969, le conseil de conservation est la plus grande organisation environnementale au Nouveau-Brunswick et l'une des plus anciennes organisations du genre au Canada. Le conseil de conservation a pris part à un certain nombre d'évaluations environnementales fédérales et provinciales. Récemment, le conseil de conservation, avec mon aide, a agi à titre d'intervenant dans le cadre des audiences de l'Office national de l'énergie pour le projet Énergie Est et a pris part, à titre de participant financé, à l'évaluation environnementale exhaustive menée par le gouvernement fédéral à l'égard du projet proposé Sisson, une mine de tungstène et de molybdène.

Avant que je commence ma déclaration, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick et moi souhaitons remercier le comité sénatorial de m'inviter à prendre la parole devant lui ce matin pour parler des importantes dispositions législatives que contient le projet de loi C-69.

Ce matin, j'expliquerai brièvement pourquoi le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick appuie le projet de loi C-69; ensuite, j'aborderai plusieurs points soulevés par ceux qui contestent le projet de loi C-69; et enfin, j'expliquerai en quoi le fait d'affaiblir le projet de loi C-69 pourrait nuire aux efforts de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

En ce qui concerne notre appui au projet de loi C-69, le conseil de conservation croit qu'il est très important de mettre en place des processus rigoureux d'évaluation d'impact. Lorsqu'elles sont faites en bonne et due forme, les évaluations d'impact favorisent la participation des citoyens et augmentent la confiance du public à l'égard du processus décisionnel du gouvernement. Elles accroissent aussi la transparence et la responsabilisation, en plus de favoriser une planification et une prise de décisions éclairées en ce qui touche les aspects environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques.

Des processus d'évaluation d'impact rigoureux permettent, entre autres, d'améliorer l'équité du partage des coûts et des avantages des projets.

It is because the conservation council supports strong impact assessments that we also support Bill C-69. Bill C-69 represents an improvement over the current Canadian Environmental Assessment Act. Areas of Bill C-69 that we are in favour of include its recognition of the respect owed to the rights of Indigenous peoples; the inclusion of a planning phase into the assessment process; the list of factors set out in clause 22 that are required to be taken into account during an assessment; the removal of project assessment responsibilities from the Canadian Nuclear Safety Commission and the National Energy Board; and finally, that the minister or cabinet must provide written reasons why they consider a project to be or not be in the public interest.

Moving to the second part of my discussion, I will now address some of the general statements of opposition to Bill C-69.

There has been from some parties a misunderstanding or misportrayal of the purpose of impact assessment. They describe impact assessment as simply one in a line of regulatory approvals. At its core, this is not what impact assessment is about. As I discussed earlier, impact assessment is a participatory process aimed at improving planning and decision making. It is about understanding the present and future impacts of the positives and negatives of projects and other activities.

For example, it was estimated that, if built, Energy East would have contributed 121 direct jobs in New Brunswick during its 40 years of operation. In comparison, in 2008, the New Brunswick portion of the Bay of Fundy, through various sectors such as fishing and tourism, supported over 9,000 full-time equivalent direct jobs and contributed over \$475 million yearly in direct GDP to the New Brunswick economy.

Proper impact assessment allows us, among other things, to question and answer whether we are willing to put those certain jobs and economy at risk from a possible catastrophic oil spill in the Bay of Fundy.

One other issue of opposition that I would like to address is that Bill C-69 should be amended to provide for only limited rights of judicial review. This amendment is unnecessary. I know of no substantive decision to allow or not allow a project to proceed that has been overturned by a Canadian court. Canadian courts only quash impact assessment decisions when the process, i.e., the law, has not been followed correctly. Surely there should be no limits placed on ensuring that the rule of law has been complied with.

Comme le conseil de conservation est favorable à la réalisation de solides évaluations d'impact, il appuie également le projet de loi C-69, lequel représente une amélioration par rapport à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale actuellement en vigueur. Les aspects du projet de loi C-69 auxquels nous souscrivons englobent la reconnaissance du respect que l'on doit aux droits des peuples autochtones; l'inclusion d'une étape préparatoire dans le processus d'évaluation; la liste des facteurs énoncés à l'article 22 qui doivent être pris en compte durant une évaluation; le fait de retirer les responsabilités inhérentes à l'évaluation des projets à la Commission canadienne de sûreté nucléaire et l'Office national de l'énergie; et enfin, l'obligation pour le ministre ou le Cabinet d'expliquer par écrit pourquoi il considère que le projet est dans l'intérêt du public ou non.

Je vais maintenant passer à la prochaine partie de mon exposé et aborder certaines déclarations générales faites par des opposants au projet de loi C-69.

Certaines parties ont mal compris ou se sont mal représenté l'objectif de l'évaluation d'impact. Elles décrivent l'évaluation d'impact comme faisant simplement partie d'une série d'approbations réglementaires. À la base, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Comme je l'ai dit plus tôt, l'évaluation d'impact est un processus de participation visant à améliorer la planification et la prise de décisions. Il s'agit de comprendre les impacts actuels et futurs des aspects positifs et négatifs des projets et d'autres activités.

Par exemple, il a été estimé que, si l'oléoduc Énergie Est avait été construit, il aurait généré 121 emplois directs au Nouveau-Brunswick durant ses 40 années d'activité. En comparaison, en 2008, la portion de la baie de Fundy qui se trouve au Nouveau-Brunswick a soutenu plus de 9 000 emplois directs à temps plein et généré plus de 475 millions de dollars annuellement en PIB direct pour l'économie du Nouveau-Brunswick grâce aux activités qui y sont menées dans divers secteurs, notamment la pêche et le tourisme.

Une évaluation d'impact adéquate nous permet, entre autres, de nous demander si nous sommes prêts à compromettre certains emplois et avantages économiques en raison d'un possible déversement de pétrole catastrophique dans la baie de Fundy.

Un autre point soulevé par les opposants dont j'aimerais parler, c'est l'idée selon laquelle le projet de loi devrait être modifié de manière à limiter les droits liés à la révision judiciaire. Cet amendement n'est pas nécessaire. Je ne connais aucune décision de fond permettant ou non à un projet d'aller de l'avant qui a été infirmée par un tribunal canadien. Les tribunaux canadiens cassent les décisions relatives à l'évaluation d'impact uniquement lorsque le processus, par exemple la loi, n'a pas été suivi correctement. Il est certain qu'aucune limite ne devrait être imposée lorsque vient le temps de garantir le respect de la norme juridique.

Finally, for those who are opposed to stronger impact assessment, I have to say that that ship has sailed. Whether you want to call it social licence or something else, Canadians now expect to be able to participate in impact assessments and, the less robust assessments have become, the more discord that has arisen.

The last point I would like to make is regarding the issue of reconciliation with Canada's Indigenous peoples. In the 2004 *Taku River* case, the Supreme Court of Canada stated that consultations with Indigenous communities regarding the accommodation of their rights can take place during environmental assessments. It is clear such consultations cannot be done in haste; that there is no time limit on the length of these negotiations. Shortening the time for the assessment of large projects from what is proposed in Bill C-69 will likely result in situations where an impact assessment is completed well before consultations and negotiations with Indigenous communities are.

It is the conservation council's concern that, in these cases, it is these consultations that will become the target of blame for purported delays in the development of projects. Obviously, such a result would not advance reconciliation with Canada's Indigenous peoples.

That concludes my remarks, and thank you again for listening to me this morning. I look forward to answering any questions the committee may have for me and to discussing Bill C-69 further with you.

The Chair: Ms. Mitchell.

Colleen Mitchell, President, Atlantica Centre for Energy: Thank you for taking the time and your interest to hear the various perspectives from a cross-section of New Brunswickers here today. I appreciate the opportunity to assist you in your role by supplying information on the implications of Bill C-69, specifically as it applies to New Brunswick.

As Madam Chair mentioned, I am Colleen Mitchell from the Atlantica Centre for Energy. We are composed of education and research sectors, the community at large, government, producers of energy, as well as users of energy. We focus on the regional energy sector and provide information to help the public make informed decisions.

As evidence of our emphasis on energy education, our largest single source of revenue is from the University of

Enfin, pour ceux qui s'opposent à une évaluation d'impact plus rigoureuse, je dois dire qu'il est trop tard. Que vous parliez de permis social ou d'autre chose, les Canadiens s'attendent maintenant à pouvoir participer aux évaluations d'impact et, moins les évaluations sont rigoureuses, plus il y a de discordes.

Le dernier point que j'aimerais soulever concerne la question de la réconciliation avec les peuples autochtones canadiens. Dans l'arrêt *Taku River* de 2004, la Cour suprême du Canada a déclaré que les consultations avec les collectivités autochtones concernant le respect de leurs droits pouvaient se dérouler durant les évaluations environnementales. Il est évident que de telles consultations ne peuvent se faire avec précipitation; il n'y a aucune limite de temps quant à la durée de ces négociations. Le fait de raccourcir le temps pour l'évaluation de grands projets, comme le propose le projet de loi C-69, risque d'entraîner des situations où l'évaluation d'impact se termine bien avant l'achèvement des consultations et des négociations avec les collectivités autochtones.

Le conseil de conservation craint qu'on attribue les retards touchant l'élaboration des projets aux consultations. Manifestement, un tel résultat ne favoriserait pas la réconciliation avec les peuples autochtones canadiens.

Cela conclut ma déclaration, et je vous remercie encore une fois de m'avoir écouté ce matin. Je serais ravi de répondre à vos questions et de discuter du projet de loi C-69 avec vous.

La présidente : Madame Mitchell, la parole est à vous.

Colleen Mitchell, présidente, Atlantica Centre for Energy : Je vous remercie de votre temps et de votre désir d'entendre les différents points de vue d'un groupe de Néo-Brunswickois ici aujourd'hui. Je vous suis reconnaissante de me donner l'occasion de vous aider en vous fournissant des renseignements concernant les répercussions du projet de loi C-69, plus particulièrement en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick.

Comme l'a dit la présidente, je m'appelle Colleen Mitchell et je représente l'Atlantica Centre for Energy. Notre groupe est composé de travailleurs des secteurs de l'éducation et de la recherche, de membres de la collectivité en général, de représentants du gouvernement, de producteurs d'énergie, de même que d'utilisateurs d'énergie. Nos activités sont axées sur le secteur énergétique régional, et nous fournissons des renseignements pour aider le public à prendre des décisions éclairées.

Le fait que notre principale source de revenus vient de l'Université du Nouveau-Brunswick, où nous dirigeons

New Brunswick, where we lead a certificate program called energy fundamentals.

I'd like to start by placing our economy in context, for all of you in particular not from the Maritime Region. The Bank of Canada recently commented on the underperformance of Canadian exports. New Brunswick, here where we are today, is the most export-dependent province in the nation. The economic gap between New Brunswick and the rest of Canada remains significant. Although the energy sector has been one of the principal economic forces in Canada, it has not become a major economic driver in New Brunswick. In fact, New Brunswick's transfer payments from Ottawa, what some call provincial welfare, account for over 30 per cent of our provincial budget.

Going forward, there is certainly strong potential for the energy sector here in New Brunswick. There are proposed projects for oil and gas; for non-emitting energy sources, such as wind, solar, hydro, and small modular reactors; plus there are potential energy export projects.

If these projects do proceed to completion, they could have a profound impact on the New Brunswick economy, but these will be impacted by Bill C-69 if it is passed without the revisions that, in our opinion, are required.

Let's start with what is right about this process. You are here, you are listening, and our thanks to you for that. What we hope transpires after this is that you take what you have heard and you make the changes that are necessary, such as clarity. Please, provide clarity. What specifically are the rules? Provide certainty. If you do these specific things, your project will move forward. And provide consistency. This is the process for everybody, for all involved.

In its current state, there remain ambiguities, undefined benchmarks, lack of definitions, and unreasonable parameters versus other competing nations.

Our concern is that this bill will push investment to the United States, to Mexico, and beyond. The C.D. Howe Institute has calculated, and I believe that you have already received a copy of that report, \$100 billion of investment has been lost in Canada since this bill was introduced. So we don't think that Bill C-69 is going to address the very reasons it was drafted, to enhance Canada's competitiveness and provide predictable, timely decisions that will instill investor confidence.

un programme de certificat qui porte sur les principes fondamentaux de l'énergie, témoigne de nos efforts visant à éduquer les gens dans le domaine de l'énergie.

J'aimerais commencer par mettre notre économie en contexte, pour vous tous qui ne venez pas de la région des Maritimes. La Banque du Canada a récemment commenté le piètre rendement du Canada au chapitre des exportations. Le Nouveau-Brunswick est la province qui dépend le plus de l'exportation au pays. L'écart économique entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada demeure considérable. Même si le secteur de l'énergie constitue l'une des principales forces économiques au Canada, il n'a pas toujours été un important moteur économique au Nouveau-Brunswick. En fait, les paiements de transfert que verse Ottawa au Nouveau-Brunswick, ce que certains appellent l'aide sociale provinciale, comptent pour plus de 30 p. 100 de notre budget provincial.

À l'avenir, il y aura certainement un grand potentiel pour le secteur de l'énergie au Nouveau-Brunswick. Des projets ont été proposés pour le pétrole et le gaz, ainsi que pour des sources d'énergie non polluantes, comme le vent, le soleil, l'eau et de petits réacteurs modulaires, et d'éventuels projets d'exportation d'énergie sont proposés.

Si ces projets voient le jour, ils pourraient avoir de profondes répercussions sur l'économie du Nouveau-Brunswick, mais ces projets seront touchés par le projet de loi C-69 s'il est adopté sans les révisions qui sont nécessaires selon nous.

Commençons par les bons aspects du processus. Vous êtes ici, vous êtes attentifs, et nous vous en remercions. Nous espérons qu'après cela, vous vous servirez de ce que vous avez entendu pour apporter les changements qui sont nécessaires, notamment sur le plan de la clarté. Je vous en prie, apportez des précisions. Quelles sont précisément les règles? Offrez de la certitude. Si vous prenez ce genre de mesures, votre projet ira de l'avant. De plus, soyez cohérents. Il s'agit d'un processus pour tous, pour toutes les personnes touchées.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi comporte encore des ambiguïtés et des points de référence non définis. Il manque des définitions, et certains paramètres sont déraisonnables par rapport à ce qui est en place dans d'autres pays concurrents.

Nous craignons que le projet de loi ne détourne les investissements vers les États-Unis, le Mexique et ailleurs. L'Institut C.D. Howe a calculé — et je pense que vous avez déjà reçu une copie du rapport — que 100 milliards de dollars en investissement ont été perdus au Canada depuis que le projet de loi a été présenté. Nous ne pensons pas que le projet de loi C-69 permettra d'atteindre les objectifs à l'origine de sa rédaction, soit améliorer la compétitivité du Canada et prendre des décisions prévisibles en temps opportun qui inspireront confiance aux investisseurs.

With its increased scope of review and lengthened time frames it will, in fact, worsen Canada's ability to attract investment. Rather than increase pipeline capacity, petroleum is being forced onto railcars.

While this bill has been under review, oil by rail has doubled from 150,000 barrels a day to 250,000 in 2018. This year, it will increase even further, far exceeding historic highs across Canada. Doubling oil by rail in the last two years is not making petroleum transportation safer; nor is it slowing it down. It merely finds a different way to market.

The net result will be that no new investment is made in state-of-the-art pipelines, yet other transportation will continue to grow unabated. Bill C-69 does not increase the protection of health, safety, and the environment by moving oil to rail. Passing this bill without these substantive changes will not balance resource development and the environment. It will not be a win-win; it will end up being a lose-lose.

In summary, we don't think that the Canadian government has got it right yet with this bill. We think that, with your input here in the Senate, we can do better. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We're going to go to the question period.

Senator MacDonald has given you his spot, Senator Mockler, so you go first. You are in your province, in your city.

[*Translation*]

Senator Mockler: I would like to take this opportunity to thank you for agreeing to come here to Saint John, New Brunswick, as you went to St. John's, Newfoundland, and also to Halifax. Tomorrow, we will be in Quebec City.

I would be remiss if I did not take this opportunity to stress the importance of listening to people and also to remind the audience here in Saint John that this is precisely our main objective.

I would also like to congratulate the more than 15,000 francophones of the great city of Saint John, and thank them for their leadership in all economic and social activities.

Avec l'élargissement de la portée de l'examen et la prorogation des délais, le projet de loi minera la capacité du Canada à attirer des investissements. Au lieu d'améliorer la capacité des pipelines, le projet de loi forcera le transport du pétrole par wagons.

Depuis que le projet de loi est à l'étude, le transport du pétrole par voie ferroviaire est passé de 150 000 à 250 000 barils par jour en 2018. Cette année, l'augmentation sera encore plus importante et dépassera de loin les sommets historiques à l'échelle du Canada. Le fait que le transport du pétrole par voie ferroviaire a doublé au cours des deux dernières années n'a pas rendu le transport du pétrole plus sécuritaire; cela ne le ralentit pas non plus. Le pétrole est seulement acheminé autrement vers le marché.

Au bout du compte, il n'y aura pas de nouveaux investissements dans des pipelines à la fine pointe de la technologie, alors que d'autres modes de transport continueront de croître sans relâche. Le projet de loi n'améliore pas la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement en favorisant le transport du pétrole par voie ferroviaire. L'adoption du projet de loi sans ces changements considérables n'assurera pas l'équilibre entre le développement des ressources et l'environnement. Ce ne sera avantageux pour personne; tout le monde y perdra.

En résumé, nous ne pensons pas que le gouvernement du Canada a rédigé le projet de loi idéal à ce jour. Nous pensons pouvoir faire mieux grâce à la contribution du Sénat. Merci.

La présidente : Merci beaucoup. Nous allons passer à la période de questions.

Sénéateur Mockler, le sénateur MacDonald vous cède sa place, donc vous allez commencer. Vous êtes dans votre province, dans votre ville.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier d'avoir accepté de venir ici à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, comme vous l'avez fait à St. John's, Terre-Neuve, et aussi à Halifax. Demain, nous serons dans la ville de Québec.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour souligner l'importance d'écouter les gens et rappeler aussi à l'auditoire, ici à Saint-Jean, que c'est précisément l'objectif principal.

Je tiens également à féliciter les francophones de la grande ville de Saint-Jean, qui sont au-delà de 15 000, et les remercier pour le leadership qu'ils exercent dans toutes les activités économiques et sociales.

[English]

To the witnesses, thank you for being here. Yes, it's all about clarity; and yes, it's about listening; and yes, it's about making decisions.

I have not heard the definition of "social acceptance," but we hear across the country about how important it is. Would each and every one of you please help us understand your definition of social acceptance when we look at an important bill like C-69? Ms. Astephen, Ms. Mitchell and Mr. Kidd, could give us your thoughts and opinions on social acceptance? What is it?

Ms. Astephen: I agree with your comments on francophones. I've been lucky to go to French immersion, so thank you for that.

[Translation]

Senator Mockler: Do you speak French?

Ms. Astephen: Yes, I also speak French a little.

[English]

Social acceptance, social licence: That's a really great question. As an ordinary citizen, does a project have a social licence? Does the community say yes or no to it, I guess is the question. What are the arguments against the project? I think that's what we hear at places like the National Energy Board from people on the streets.

I have been to Quebec. I attended the "Act on Climate" march, I think it was in 2014. There were 25,000 people on the streets. I've heard lots of things in the media about people in Quebec. I know there is no social acceptance there.

Here in New Brunswick we had a march in Saint John of 700 people against Energy East. I would say, for us, the same goes. We're a much smaller location, but I think that people are generally upset. If they're upset, I would say that there is no acceptance. If people are taking part in democracy; unfortunately, most people don't take part in democracy. It's unusual to see someone my age even know anything about politics.

If we're seeing more of an uprise in engaging in the socio-democratic system that we have, I would say that people might not necessarily agree with a project.

[Traduction]

Je remercie les témoins d'être ici. Oui, tout est une question de clarté, d'écoute et de prise de décisions.

Je n'ai pas entendu la définition de « l'acceptation sociale », mais on parle de son importance d'un bout à l'autre du pays. Est-ce que chacun d'entre vous pourrait nous aider à comprendre sa définition de l'acceptation sociale, qui s'appliquerait à l'examen d'une mesure aussi importante que le projet de loi C-69? Madame Astephen, madame Mitchell et monsieur Kidd, pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de l'acceptation sociale? Qu'est-ce que c'est?

Mme Astephen : Je souscris à vos commentaires sur les francophones. J'ai eu la chance de suivre des cours d'immersion en français, donc je vous en remercie.

[Français]

Le sénateur Mockler : Vous parlez français?

Mme Astephen : Oui, je parle français aussi, un peu.

[Traduction]

L'acceptation sociale, le permis social... C'est une excellente question. Du point de vue du citoyen ordinaire, un projet profite-t-il d'un permis social? Je pense que la question est plutôt de savoir si la collectivité est pour ou contre. Quels sont les arguments contre le projet? Je pense que c'est ce que disent les gens dans la rue lors des réunions de l'Office national de l'énergie.

Je suis allée au Québec. J'ai participé à la marche pour la lutte contre les changements climatiques; je crois que c'était en 2014. Il y avait 25 000 personnes dans les rues. J'ai entendu beaucoup de choses dans les médias à propos des gens du Québec. Je sais qu'il n'y a pas d'acceptation sociale là-bas.

Ici au Nouveau-Brunswick, nous avons organisé une marche à Saint John, à laquelle ont pris part 700 personnes, contre le projet Énergie Est. Je dirais qu'il en va de même pour nous. Notre localité est beaucoup plus petite, mais je pense que, de manière générale, les gens sont fâchés. S'ils sont fâchés, je dirais que c'est parce qu'il n'y a pas d'acceptation. Si les gens prennent part à la démocratie... Malheureusement, la majorité ne le fait pas. C'est inhabituel de voir une personne de mon âge connaître quoi que ce soit à la politique.

S'il y a davantage de gens qui se mobilisent et prennent part au système sociodémocratique en place, je dirais que c'est parce que les gens n'appuient pas nécessairement un projet.

I would say that we have definitely seen that with all of these pipeline projects, and I think, unfortunately due to the previous government with Bill C-38 and Bill C-45, that's why we're seeing all of this public discord.

Ms. Mitchell: Acting in the public interest is certainly something that should be paramount to the Canadian government, and respecting the democratic process, giving individuals, as my co-panellists here have mentioned, the opportunity to participate. But then also following the rule of law and not supporting civil disobedience. The elected government, as well as the people running the actual government, the administration, have to lead change and they have to accept technological advances, as well, in order to protect the public.

But sometimes the public needs protecting from themselves, as well. They don't have all the information that the government can make available and that they have in making their own decisions.

With respect to social acceptance, it's also taking responsibility for leading and not following the public. It's not about pandering to voters; it's about doing what is right for the people and being true to our heritage and to our future, and keeping Canada strong.

The Chair: Last comment, Mr. Kidd.

Mr. Kidd: At its core, impact assessments or environmental assessments, whatever you want to call them, is a democratic process. When you're talking about social acceptance or social licence, I agree that there are always going to be some people who, no matter what, will always be happy with a project and, no matter what, will always be unhappy with a project.

What people want through their impact assessments is they want a chance to influence the decision, to know that they were listened to and heard, and that they were responded to. It's the same as any democratic vote. I had a chance to make my opinion heard, and I had a chance to influence the decision. I may not agree with the final decision, but I had a chance to influence it.

When you take that away through weakening impact assessments, now, all of a sudden my ability to influence the decision is not there, and that creates discord.

In particular, when you look at large-scale projects, they're going to be on the landscape for tens of years. These are long-lasting projects. If I don't like this current government and I don't like how they deal with health care, I can vote them out in four years. But once a forest is gone, once a stream is crossed, whatever happens, that's going to be there, as I said, for tens or hundreds of years.

Je dirais que c'est certainement ce que nous avons vu avec tous ces projets d'oléoducs, et je crois — et c'est malheureusement à cause du gouvernement précédent et de ses projets de loi C-38 et C-45 — que c'est pourquoi nous voyons toute cette discorde au sein de la population.

Mme Mitchell : Agir dans l'intérêt du public est certainement quelque chose qui devrait être essentiel pour le gouvernement du Canada, tout comme respecter le processus démocratique et donner aux gens la possibilité de participer, comme l'ont mentionné les autres témoins. Cependant, il faut également suivre le principe de primauté du droit et ne pas encourager la désobéissance civile. Le gouvernement élu de même que les gens qui gèrent le gouvernement actuel, l'administration, doivent susciter le changement et accepter les avancées technologiques également afin de protéger le public.

Parfois, le public doit aussi se protéger de lui-même. Les gens ne possèdent pas tous les renseignements que le gouvernement peut mettre à leur disposition et qui peuvent servir à la prise de décisions.

En ce qui concerne l'acceptation sociale, il est aussi question d'assumer la responsabilité de diriger le public et non de le suivre. Il ne s'agit pas de plier devant les électeurs; il faut faire ce qui est juste pour le peuple, être fidèle à notre patrimoine et à notre avenir et faire en sorte que le Canada demeure solide.

La présidente : Un dernier commentaire, monsieur Kidd.

M. Kidd : Essentiellement, les évaluations d'impact ou évaluations environnementales, peu importe comment vous les appelez, s'inscrivent dans le cadre d'un processus démocratique. Pour ce qui est de l'acceptation sociale ou du permis social, je reconnais que, quoi qu'il arrive, des gens vont toujours appuyer ou rejeter un projet.

Ce que les gens veulent tirer des évaluations d'impact, c'est la chance d'influencer la décision qui est prise; ils veulent savoir qu'on les a écoutés et qu'on leur a répondu. C'est la même chose que pour tout vote démocratique. J'ai eu la chance d'exprimer mon opinion, et j'ai eu la chance d'influer sur la décision qui a été prise. Je n'approuverai peut-être pas la décision finale, mais j'ai eu la chance d'exercer une influence sur elle.

Si vous m'enlevez cela en affaiblissant les évaluations d'impact, tout à coup, je n'ai plus la capacité d'influer sur la décision, et cela crée de la discorde.

Plus particulièrement, si on prend les projets d'envergure, ils seront dans le paysage pour des dizaines d'années. Ce sont des projets à long terme. Si je n'aime pas le gouvernement actuel et que je n'aime pas la façon dont il gère le système de soins de santé, je peux voter pour un autre gouvernement dans quatre ans. Toutefois, lorsqu'une forêt est rasée à blanc, lorsqu'un cours d'eau est traversé, peu importe ce qui se passe, les choses resteront les mêmes pour des dizaines ou des centaines d'années.

As a Canadian, I would like to have a chance to influence that long-term decision.

Senator Simons: I'm going to direct my question first to Ms. Astephen, and perhaps the other two witnesses would like to add their comments.

One of the issues that we're wrestling with on this committee is how to make sure that people's voices are heard in the process. The kind of standing test that you describe does seem ridiculously onerous. On the other hand, we've also heard people saying that, if you have no kind of test at all, local voices could get drowned out and swamped by outside lobby groups and people who are well funded. We've heard that from Indigenous communities; we've heard that also from people who have environmental groups.

How do you think we can best strike a balance between making sure that people who are most directly affected are heard, that the communities that will have to bear the burden of the project get their voices listened to, versus having too onerous a standing test that leaves people out?

Ms. Astephen: A few things. I gave you a couple of examples of a couple of neighbours. Those were just two people. It was such a narrow group of people who were even allowed to apply. Where I live, there are a couple of subdivisions, and then there is where the tanks were going to be built. Where those tanks were going to be built, those were the people who were allowed to apply.

Their subdivisions were just a minute down the road; they weren't allowed, basically.

I think that the National Energy Board, or whenever we have these projects going on, they need to have local offices. Because I took my own personal time to help my neighbours. I was the person who listened to their concerns, and it shouldn't be that way. It should be government officials who are non-biased. There should be local offices. Older people don't have cell phones, even, still. It's different ways of communicating with them.

It wasn't fair that my neighbour across the street from me, who was going to be even closer, was not ever allowed to speak at the National Energy Board, after doing plenty of work.

The funds that were available, it's just that there's such a huge amount of corporate capture in our government. I'm sure we hear it all the time. The example that's out there right now is SNC-Lavalin.

En tant que Canadien, j'aimerais avoir la possibilité d'influer sur les décisions à long terme.

La sénatrice Simons : Je vais adresser ma question d'abord à Mme Astephen, puis peut-être que les deux autres témoins voudront ajouter leurs commentaires.

L'un des problèmes avec lesquels nous sommes aux prises au sein du comité concerne la façon de nous assurer que les gens se font entendre dans le cadre du processus. Le genre de critères lié au droit de participation que vous décrivez semble ridiculement strict. Par contre, nous avons également entendu des gens affirmer que, si on n'établit absolument aucun critère, l'opinion des gens de la région sera étouffée par les revendications de groupes de pression et de personnes de l'extérieur qui sont bien financés. Nous avons entendu les représentants de collectivités autochtones l'affirmer; nous l'avons également entendu de la bouche de personnes qui appartiennent à des groupes environnementaux.

Comment pensez-vous que nous puissions mieux établir un équilibre entre le fait de nous assurer que les gens qui sont les plus directement touchés se font entendre, que les collectivités qui subiront les conséquences du projet se font écouter, et celui d'établir un critère permanent trop strict qui exclut des gens?

Mme Astephen : Il y a quelques éléments. Je vous ai donné deux ou trois exemples concernant deux de mes voisins. Ce n'était que deux personnes. Seul un groupe très restreint de personnes ont eu la permission de simplement présenter une demande. Là où je vis, il y a deux ou trois subdivisions, puis il y a l'endroit où les réservoirs devaient être construits. Ce sont les gens de cet endroit qui ont obtenu la permission de présenter une demande.

Leurs subdivisions ne se trouvaient qu'à une minute de distance; essentiellement, elles n'ont pas obtenu la permission.

Je pense que l'Office national de l'énergie, lorsque nous menons ces projets, doit disposer de bureaux locaux, parce que j'ai pris de mon propre temps personnel pour aider mes voisins. J'ai été la personne qui a écouté leurs préoccupations, mais ce ne devrait pas être ainsi. Ce devrait être des représentants du gouvernement qui sont impartiaux. Il devrait y avoir des bureaux locaux. Les personnes âgées n'ont pas même de téléphone cellulaire à ce jour. Les moyens de communiquer avec elles sont différents.

Il n'était pas juste que mes voisins d'en face, qui allaient être encore plus proches, n'aient jamais eu la permission de s'adresser à l'Office national de l'énergie, après avoir fait beaucoup de travail.

Les fonds qui étaient accessibles... C'est seulement que les entreprises ont énormément la mainmise sur notre gouvernement. Je suis certaine que nous en entendons tout le temps parler. L'exemple qui est maintenant d'actualité, c'est SNC-Lavalin.

There needs to be a more level playing field, so people like myself and my neighbours, who are older, can have a say. Why did they have to fill out an application just to write a letter? I mean, why was that necessary? It was so that they couldn't even have a say. It wasn't fair.

So there needs to be something that takes that sort of thing out of there. I know, if we take that out of there, that opens it up for perhaps thousands of people, but shouldn't Canadians have a voice? Isn't it fair that they should have to say something? Maybe a town hall-style kind of thing, where people can just go to a microphone and have their say. Just something. But why take their voice away?

It just broke my heart that these people wanted to say something and they couldn't. Like my neighbour across the street, she has breathing problems, her husband has cancer, and her voice was taken away. The other couple down the road, they lived at the very end of the road. There was no emergency plan for them. Their only voice was me. I was allowed to speak on behalf of the community, and they should have had the chance to say it in their own words, as well.

It was very heartfelt, all of these people who did have a chance to speak. It was from their heart, and they had a right to say it. Thank you.

The Chair: Do you want to add something?

Ms. Mitchell: Thank you for your question. It's very important for public participation in the process, for sure. But one thing, and it's a huge issue, and I'm glad it's not mine, is trying to look at quantity versus quality. People and organizations and groups that truly can add value to the process.

I'll give you a quick example, and then you can move on. I was talking to a chairperson of an energy and utility board, and about 15 years ago there was a pipeline that had been proposed through a residential area. There wasn't one group, person, or organization that wanted to participate or had any input, and it was approved, and off it went. Five years later, 1,500 applications came in to participate.

Yesterday I got a call from a group out in Alberta who have sent you 45,000 emails.

Senator Simons: Yes, they're in my inbox.

Il faut rendre les règles du jeu plus équitables, afin que des personnes comme moi et mes voisins, qui sont âgés, puissent avoir leur mot à dire. Pourquoi devaient-ils remplir un formulaire de demande simplement pour rédiger une lettre? Pourquoi était-ce nécessaire? C'était pour qu'ils ne puissent même pas avoir leur mot à dire. Ce n'était pas juste.

Ainsi, il doit y avoir des dispositions qui retirent ce genre de critères du projet de loi. Si nous retirons ces critères, je sais que nous donnons la possibilité à peut-être des milliers de personnes de faire valoir leur opinion, mais les Canadiens ne devraient-ils pas pouvoir se faire entendre? N'est-il pas juste qu'ils puissent avoir leur mot à dire? On pourrait peut-être tenir un genre d'événement de type assemblée publique, où les gens peuvent simplement se présenter à un micro et donner leur opinion. Il faut simplement organiser quelque chose. Toutefois, pourquoi les empêcher de se faire entendre?

Le fait que ces personnes voulaient dire quelque chose, mais ne le pouvaient pas, m'a tout simplement brisé le cœur. Ma voisine d'en face, par exemple, a des problèmes respiratoires; son époux a un cancer, et on leur a enlevé la possibilité de se faire entendre. L'autre couple vivait au bout de la rue. Aucun plan d'urgence n'avait été établi en ce qui les concerne. J'étais leur seule porte-parole. J'ai eu la permission de parler au nom de la collectivité, mais ces gens auraient dû avoir la possibilité de s'exprimer dans leurs propres mots, eux aussi.

Les interventions de toutes ces personnes qui ont eu la possibilité de prendre la parole étaient très sincères. Leur témoignage venait du cœur, et ils avaient le droit de le présenter. Merci.

La présidente : Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Mitchell : Je vous remercie de votre question. C'est très important pour la participation du public au processus, c'est certain. Une chose est sûre, et c'est un énorme problème, et je suis heureuse que ce ne soit pas le mien, c'est qu'il faut tenter de trouver un équilibre entre la quantité et la qualité. Nous devons cerner les gens, les organisations et les groupes qui peuvent véritablement ajouter de la valeur au processus.

Je vais vous donner un exemple rapide, puis vous pourrez passer à autre chose. Je discutais avec le président d'une commission de l'énergie et des services publics, et, il y a environ 15 ans, on avait proposé la construction d'un pipeline qui traverserait un quartier résidentiel. Aucun groupe, aucun résident ni aucune organisation n'ont voulu participer ou formulés des commentaires, et le projet a été approuvé et mis en œuvre. Cinq ans plus tard, on a reçu 1 500 demandes de participation.

Hier, j'ai reçu un appel d'un groupe de l'Alberta qui vous a envoyé 45 000 courriels.

La sénatrice Simons : Oui, ils sont dans ma boîte de réception.

Ms. Mitchell: I cannot possibly imagine how you are dealing with that. To think about, okay, is that really one email times 45,000?

The Chair: Exactly. Maybe not.

Ms. Mitchell: Exactly. Or is it 39,000 really good ones and 6,000 not so much? Certainly there is a huge issue, in particular with the adoption of technology that makes it so easy. It's a huge task for the government to try and determine the balance between people who truly have value to contribute and those who are basically spamming your inboxes.

The second is with respect to teleconferencing. I was able to present to a Senate committee from the Senate in the past. I didn't have to travel to Ottawa, and you didn't have to come here. There was teleconferencing that was made available.

Further use of that in the future so that people across the country, no matter where they are in their own communities, can sit in front of a microphone and communicate with you. That saves time, it saves money, and does not dilute the value of their participation.

Senator Woo: My question is for Ms. Mitchell. You juxtapose the slump in Canadian energy investment with impact assessment, and you seem to draw a line between the introduction of C-69 and the fall in investment. You specifically cite a study and, in your words, connect the fall in \$100 billion of investment with the introduction of Bill C-69.

You also made some statements about shipment by rail, and tried to make a connection between the increase in shipment by rail, again, with the introduction of the bill. Bill C-69 is not law, as you know.

I hope you can clarify if, in fact, you are trying to make this connection between some very unhappy developments in the oil and gas industry in Canada with something that is not even law. In fact, you run a research and education centre on energy information, and I'm wondering what you are teaching Atlantic Canadians about global energy markets and about how conditions in global markets are affecting investment in this country, and the challenges in the industry today, based on factors certainly well beyond Bill C-69 and certainly well beyond developments in this country alone.

Ms. Mitchell: Thank you very much for your question.

Mme Mitchell : Il m'est impossible d'imaginer comment vous gérez cette situation. À y penser... D'accord, est-ce vraiment un courriel envoyé 45 000 fois?

La présidente : Exactement. Peut-être pas.

Mme Mitchell : Exactement. Ou bien est-ce 39 000 messages très valables, et 6 000 messages peu pertinents? Certes, un énorme problème se pose, surtout en ce qui concerne l'adoption de la technologie qui rend cela très facile. C'est une énorme tâche pour le gouvernement que de tenter de trouver un équilibre entre les personnes dont la contribution a véritablement de la valeur et celles qui polluent essentiellement vos boîtes de réception.

L'autre enjeu concerne la téléconférence. J'ai pu présenter un exposé à un comité du Sénat par le passé. Je n'ai pas eu à me rendre à Ottawa, et il n'a pas fallu que vous veniez ici. Nous avions accès à la téléconférence.

Dans l'avenir, utilisez davantage cette technologie afin que des gens de partout au pays, où qu'ils soient dans leur propre collectivité, puissent s'asseoir devant un micro et communiquer avec vous. Cela permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent, sans diluer la valeur de leur participation.

Le sénateur Woo : Ma question s'adresse à Mme Mitchell. Vous juxtaposez le marasme touchant l'investissement dans le secteur de l'énergie canadien et l'évaluation d'impact, et vous semblez établir un lien entre la présentation du projet de loi C-69 et le déclin au chapitre de l'investissement. Vous citez précisément une étude et, dans vos termes, vous reliez la perte de 100 milliards de dollars d'investissement à la présentation du projet de loi C-69.

Vous avez également fait certaines déclarations au sujet de l'expédition par voie ferroviaire et tenté d'établir un lien entre le recours accru à ce mode de transport, encore une fois, et la présentation du projet de loi. Comme vous le savez, il n'a pas été promulgué.

J'espère que vous pourrez préciser si vous tentez vraiment d'établir ce lien entre certains faits nouveaux très malheureux dans l'industrie pétrolière et gazière du Canada et quelque chose qui n'est même pas une loi. En fait, vous dirigez un centre de recherche et d'éducation sur l'information relative à l'énergie, et je me demande ce que vous enseignez aux Canadiens de l'Atlantique au sujet des marchés mondiaux de l'énergie et de la façon dont les conditions sur ces marchés influencent l'investissement au pays, et au sujet des défis qui se posent dans l'industrie aujourd'hui, selon des facteurs qui dépassent certainement le projet de loi C-69 et qui vont certainement bien au-delà de ce qui se passe dans notre pays seulement.

Mme Mitchell : Je vous remercie infiniment de votre question.

With respect to specifically Bill C-69, I think that it was the point of what one of the objectives of Bill C-69 was to accomplish, which was to create clarity and to create certainty and to provide a process that would encourage economic stimulation in Canada. The introduction of the first draft of Bill C-69, did not appear to be providing that clarity to industry and to investment, that it has been put on pause.

I wouldn't necessarily say that it's directly and solely due to Bill C-69, but it did not correct the issues with the current administration of the National Energy Board, their time frames, their ability for participation, and to get some sort of degree that, if a project went through the process, it would have a reasonable chance of, A, getting approved, and B, then getting built.

I'm not sure if that —

Senator Woo: Sorry, no, that's not clear. Are you saying that under the current regime people will be more confident and investment would be successful?

Ms. Mitchell: No, I think that definitely there are changes that, if made, would be very helpful to the current process under the National Energy Board. The most current example that the three of us are familiar with and that we referred to was the Energy East application through the National Energy Board process. They did indeed come to Saint John, and we all participated as intervenors in that process.

That process then stopped. There were many, many challenges with it, not only from a participation standpoint, but also from the proponent standpoint. It was over 10 years, I think, from the concept of the project, and after spending literally \$1 billion on it, they still hadn't actually been accepted by the National Energy Board.

Senator Woo: That's the oil regime, of course. Are you connecting the increase in shipment of oil by rail with the introduction of Bill C-69?

Ms. Mitchell: I would say that the increase of oil by rail has been the lack of new pipeline capacity across the country and into the United States.

Senator Woo: And nothing to do with Bill C-69 as such?

Ms. Mitchell: During that same process, it doesn't give confidence that any new applications are being brought forward by proponents.

Senator Woo: Okay.

En ce qui concerne le projet de loi C-69 précisément, je pense que, là où je voulais en venir, c'était à l'un des objectifs du projet de loi, c'est-à-dire apporter de la clarté et de la certitude et fournir un processus qui encouragerait la stimulation économique au Canada. La première version du projet de loi C-69 n'a pas semblé offrir cette clarté à l'industrie et aux investisseurs, qui ont appuyé sur la pédale de frein.

Je n'affirmerai pas nécessairement que c'est directement et uniquement dû au projet de loi C-69, mais il n'a pas corrigé les problèmes liés à l'administration actuelle de l'Office national de l'énergie, aux échéanciers, à la capacité de participer au processus et à l'obtention d'un certain degré d'assurance quant au fait que, si le processus était mené à bien, le projet aurait une chance raisonnable, premièrement, d'être approuvé et, deuxièmement, d'être construit.

Je ne suis pas certaine de savoir si c'est...

Le sénateur Woo : Désolé, non, ce n'est pas clair. Affirmez-vous que, sous le régime actuel, les gens seront plus confiants et que les investissements connaîtront plus de succès?

Mme Mitchell : Non, je pense qu'il y a assurément des changements qui, s'ils sont apportés, seront très utiles au processus actuel, lequel est régi par l'Office national de l'énergie. L'exemple le plus actuel que nous connaissons bien tous les trois et auquel nous avons fait allusion était la demande d'Énergie Est présentée dans le cadre du processus de l'Office national de l'énergie. Les responsables sont venus à Saint John, et nous avons tous participé à ce processus à titre d'intervenants.

Ensuite, ce processus s'est arrêté. Il posait de très nombreux problèmes, non seulement du point de vue de la participation, mais aussi du point de vue du promoteur. Plus de 10 années s'étaient écoulées, je pense, depuis la conception du projet, et, après un investissement de littéralement 1 milliard de dollars, le projet n'avait pas encore été officiellement accepté par l'Office national de l'énergie.

Le sénateur Woo : Il s'agit du régime pétrolier, bien entendu. Établissez-vous un lien entre le recours accru au mode ferroviaire pour le transport du pétrole et la présentation du projet de loi C-69?

Mme Mitchell : J'affirmerais que l'augmentation du transport de pétrole par voie ferroviaire est attribuable à l'absence de nouveaux pipelines qui traversent le pays et qui vont aux États-Unis.

Le sénateur Woo : Et cela n'a rien à voir avec le projet de loi C-69 en tant que tel?

Mme Mitchell : Dans le cadre du même processus, le projet de loi ne nous porte aucunement à croire que de nouvelles demandes sont présentées par des promoteurs.

Le sénateur Woo : D'accord.

Ms. Astephen: I just want to add something about the oil-by-rail argument. This is a false argument. One of the reasons why I went to Quebec the second time was about an oil by rail project.

The oil and gas industry doesn't want just pipelines. They want both. There is a proposal to build oil by rail to Belledune, Bay of Chaleur terminal. I don't know if anybody here has heard of that. It's been awhile since it's been in the news. But at the same time they were proposing that, they were proposing other pipelines as well.

So the oil and gas industry certainly want both. They want to get it out of the ground as quickly as possible, and ship it off for export.

[*Translation*]

The Chair: I would like to ask a question along the same lines as Senator Woo, Ms. Mitchell.

You said two things that sort of shocked me. First, with respect to the energy east pipeline, the proponent withdrew his project, not the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, not the Government of Quebec. The project proponent withdrew his project.

Second, you said that Bill C-69, which we are currently studying, is the reason for the \$10 billion loss. Could you provide us with the reference on that?

Third, you said that the public must be protected from the public.

[*English*]

And Ms. Astephen, you said you were denied word to the public hearings, so what did you want to tell them?

But let's first listen to Madame Mitchell.

Ms. Mitchell: With respect to the report, I will have that sent electronically to Francine, and I do have that. I believe it has already been submitted, but I will do so again to satisfy the question.

With respect to the public, we put on a program that we run across New Brunswick, around all of the regions, to help give municipal councillors, as well as community leaders — really anyone interested; we don't draw a line as to who can participate — information that they can have to help them make better

Mme Astephen : Je veux seulement ajouter quelque chose au sujet de l'argument sur le transport du pétrole par voie ferroviaire. Il s'agit d'un argument fallacieux. Une des raisons pour lesquelles je suis allée au Québec la deuxième fois, c'était au sujet d'un projet de transport de pétrole par voie ferroviaire.

L'industrie pétrolière et gazière ne veut pas que des pipelines. Elle veut les deux. Une proposition a été présentée concernant la construction d'un terminal à Belledune, dans la baie des Chaleurs, aux fins du transport de pétrole par voie ferroviaire. Je ne sais pas si quiconque ici présent en a entendu parler. Cela fait un certain temps que le projet a fait les manchettes. Toutefois, en même temps, on proposait également la construction d'autres pipelines.

Alors, l'industrie pétrolière et gazière veut assurément les deux. Elle veut extraire les hydrocarbures du sol le plus rapidement possible, puis les expédier à des fins d'exportation.

[*Français*]

La présidente : J'aimerais poser une question dans la même veine que le sénateur Woo, madame Mitchell.

Vous avez dit deux choses qui m'ont un peu choquée. Premièrement, en ce qui concerne le pipeline Énergie Est, c'est le promoteur qui a retiré son projet. Ce n'est pas le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, ce n'est pas le gouvernement québécois. C'est le promoteur du projet qui a retiré son projet.

Deuxièmement, vous avez dit que le projet de loi C-69, qui est actuellement à l'étude, est la cause de la fuite de 10 milliards de dollars. Je souhaiterais que vous nous transmettiez la référence à ce sujet.

Troisièmement, vous avez dit qu'il faut protéger le public du public.

[*Traduction*]

De plus, madame Astephen, vous avez affirmé qu'on avait refusé que vous preniez la parole lors des audiences publiques, alors, que vouliez-vous dire?

Écoutons d'abord la réponse de Mme Mitchell.

Mme Mitchell : En ce qui concerne le rapport, je le ferai envoyer par voie électronique à Francine, et j'ai ce rapport en ma possession. Je crois qu'il a déjà été soumis, mais je le renverrai afin de répondre à la question.

Pour ce qui est du public, nous avons mis sur pied un programme que nous offrons dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick afin d'aider les conseillers municipaux ainsi que les dirigeants communautaires — en réalité, toute personne qui le souhaite; nous n'interdisons à personne de participer —

decisions for their particular community, or for the province, or for their particular neighbourhood, in some cases.

What we have found in the past is that many of these individuals who don't have access to information relevant to, in this case, relevant to New Brunswick, that talks about New Brunswick geology, that talks about New Brunswick's laws and Canadian laws versus, in particular, the laws in the United States.

They're trying to make decisions on very limited access to information. What we try and do is make information available to them that is relevant to their community. In the past, they haven't necessarily had that information, and so they're not making the best decisions that they can.

That's what I mean about protecting them from themselves, in that, if they don't have access to the information, the decisions that they're making that do have implications going forward are not necessarily the best ones that they could be making, if they had the information available.

In some cases, in particular at the municipal level, where they don't have a lot of funds available, they're making decisions based on the loudest voice, rather than on the best decisions for them going forward.

Ms. Astephen: I think you asked me about not being approved. Correct?

The Chair: You said you were not accepted to give your testimony.

Senator Patterson: No, she was accepted. She gave testimony.

The Chair: You gave testimony?

Ms. Astephen: Yes, sorry. Just to clarify, I was accepted as an intervenor personally for my home, and I was accepted as an intervenor for my community, but there were individual neighbours who were not accepted after filling out all the applications. Some didn't even get an answer. Even while the hearings were going on, they never received an answer.

The Chair: Was their message different from yours?

Ms. Astephen: Yes. Each neighbour had a different message. They had their own way of wording it. They had different research that they did on their own. They have different properties than I do. Some were closer to the tanks; the tanks literally would have been close to their back yards, and I was

à se procurer toute l'information qu'ils peuvent obtenir, de sorte qu'ils puissent prendre de meilleures décisions pour leur collectivité, pour la province, ou bien pour leur quartier, dans certains cas.

Par le passé, nous avons constaté qu'un grand nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'information pertinente, dans ce cas-ci, par rapport au Nouveau-Brunswick, laquelle peut concerner la géologie de la province, les lois du Nouveau-Brunswick et du Canada par rapport, en particulier, à celles des États-Unis...

Elles tentent de prendre des décisions en ayant un accès à l'information très limité. Ce que nous tentons de faire et ce que nous faisons, c'est leur procurer un accès à l'information qui est pertinente pour leur collectivité. Auparavant, elles ne disposaient pas nécessairement de cette information; par conséquent, elles ne prennent pas les meilleures décisions possible.

Voilà ce que je veux dire quand je parle du fait de les protéger d'elles-mêmes, c'est-à-dire que, si elles n'ont pas accès à l'information, les décisions qu'elles prennent auront dans l'avenir des conséquences et ne sont pas nécessairement les meilleures, comparativement à des décisions qu'elles pourraient prendre si elles avaient accès à l'information.

Dans certains cas, surtout à l'échelon municipal, où on n'a pas accès à beaucoup de fonds, on prend les décisions en se fondant sur l'opinion de celui qui crie le plus fort, au lieu de prendre les décisions qui sont le mieux pour l'avenir de la municipalité en question.

Mme Astephen : Je pense que vous m'avez posé une question au sujet du rejet des demandes, n'est-ce pas?

La présidente : Vous avez affirmé qu'on avait refusé que vous présentiez votre témoignage.

Le sénateur Patterson : Non, elle a été acceptée. Elle a présenté un témoignage.

La présidente : Vous avez présenté un témoignage?

Mme Astephen : Oui, désolée. Simplement pour préciser, j'ai été acceptée en tant qu'intervenante personnellement, pour ma demeure, et j'ai été acceptée en tant qu'intervenante pour ma collectivité, mais des personnes de mon voisinage ne l'ont pas été après avoir rempli tous les formulaires de demande. Certaines n'ont même pas obtenu de réponse. Même pendant que les audiences étaient en cours, elles n'ont jamais reçu de réponse.

La présidente : Leur message était-il différent du vôtre?

Mme Astephen : Oui. Chaque voisin avait un message différent et une façon distincte de le formuler. Tous avaient mené leurs propres recherches individuellement. Leurs biens sont différents des miens. Certaines propriétés étaient situées plus près des réservoirs; ils auraient été littéralement à proximité

across the street from where the field where the 22 tanks would have been.

The Chair: Thank you.

Senator Richards.

Senator Richards: I am concerned about clarity as well, and the will of the people and ordinary citizens. I'm going to ask the two ladies on the panel to just answer this, because we had ordinary citizens tell us out west that they're losing their homes because they don't have jobs in the oil market.

We had thousands of people demonstrating, and bringing their trucks across to Ottawa, because they were losing their employment, and they were dismissed, as well. I mean, they didn't really have a voice. They had their trucks to drive to Ottawa, but they didn't have a voice. I felt pretty bad for them.

So I'm going to ask, where does the social licence stop? Who has the final word on all of this? We have an oil industry that now lost billions of dollars, which could help the whole infrastructure of our country, and I'm just wondering if that's the way we want to go.

If it is the way we want to go, then it's useless to debate it. If it isn't, then we have to do something to balance these two sides of the equation. There are a lot of people out there who feel they need jobs in the oil industry, and their voices aren't being heard, either.

Ms. Astephen: I'm more than happy to answer this question. Some people aren't aware that my husband worked in Fort McMurray, while I was here being an intervenor.

I think the concerns that you're mentioning are real, about people being concerned about their homes and their jobs. People need to put food on their table. Here in St John, we have Canada's largest oil refinery.

I'll address a few of those things.

Regarding the jobs and the trucks that went to Ottawa, there weren't thousands of trucks. I saw the pictures. There were maybe a few dozen, and it was a very small crowd on Parliament. I know it was.

Senator Richards: Excuse me, ma'am. I didn't say there were thousands of trucks, and if I said that, I didn't mean it. I said thousands of people, from emails and messages, are worried about their jobs. When the trucks went to Ottawa, they were

de leur cour arrière, et j'étais de l'autre côté de la rue, en face du champ où se seraient trouvés les 22 réservoirs.

La présidente : Merci.

Sénateur Richards, c'est votre tour.

Le sénateur Richards : Je suis préoccupé au sujet de la clarté, moi aussi, et de la volonté des gens et des citoyens ordinaires. Je vais demander aux deux dames qui font partie du groupe de témoins de simplement répondre à la question que je vais poser, car, dans l'Ouest, des citoyens ordinaires nous ont dit qu'ils perdaient leur maison parce qu'ils n'ont pas d'emploi sur le marché du pétrole.

Des milliers de personnes ont manifesté et sont venues jusqu'à Ottawa avec leur camion, car elles perdaient leur emploi, et elles avaient été mises à pied. Je veux dire... ces personnes n'ont pas vraiment pu se faire entendre. Elles avaient leur camion pour se rendre à Ottawa, mais elles n'ont pas pu se faire entendre. J'ai eu beaucoup pitié pour ces gens.

Alors, où s'arrête le permis social? Qui a le dernier mot dans tout cela? Notre industrie pétrolière a maintenant perdu des milliards de dollars; cet argent pourrait aider toute l'infrastructure du pays, et je me demande seulement si c'est la voie que nous voulons suivre.

Si c'est le cas, il est inutile d'en débattre. Si ce n'est pas le cas, nous devons faire quelque chose pour établir un équilibre entre les deux côtés de l'équation. Beaucoup de gens estiment avoir besoin d'un emploi dans l'industrie pétrolière, et on n'entend pas ce qu'ils ont à dire non plus.

Mme Astephen : Je suis très heureuse de répondre à cette question. Certaines personnes ne savent pas que mon époux a travaillé à Fort McMurray, pendant que j'étais ici à titre d'intervenante.

Je pense que les préoccupations que vous mentionnez au sujet des personnes qui craignent de perdre leur maison et leur emploi sont réelles. Les gens ont besoin de nourrir leur famille. Ici, à Saint John, nous avons la plus grande raffinerie de pétrole du Canada.

J'aborderai quelques-uns de ces éléments.

Concernant les emplois et les camionneurs qui sont allés à Ottawa, il n'y avait pas des milliers de camions. J'ai vu les photographies. Ils étaient peut-être quelques dizaines, et la foule était très petite devant le Parlement. Je le sais.

Le sénateur Richards : Excusez-moi, madame, je n'ai pas dit qu'il y avait des milliers de camions, et, si je l'ai dit, ce n'était pas mon intention. J'ai dit que des milliers de personnes — lesquelles ont envoyé des courriels et des messages —

pretty well dismissed by our Liberal government. That's what I was trying to say.

Ms. Astephen: I think that what the workers are missing is a diversified economy, and I think that we should all agree on that. We need to move off fossil fuels if we're going to meet our climate change targets. My husband is an electrician. What we're missing is a planned transition for these workers. If we're going to put all of our eggs in one basket, and the world is moving off fossil fuels, then what are we going to do for these workers?

I don't know who the next federal government is going to be, and I don't think this current one is doing enough for these workers to have a just transition, to retrain these workers. This is the big piece that is missing in our government today. About these workers, I think that's what needs to happen. They certainly have concerns that are real, definitely.

There are various opinions, that climate change isn't real, for instance, but climate change is real, it is happening, it's happening to my neighbours' backyards that are disappearing. The floods that are happening here in New Brunswick are real. This is the second year that this is happening, and the waters are higher this year. We need to do something about that.

Senator Richards: Ma'am, I'm from Fredericton. I know about the floods. One particular flood that we had in Fredericton in 1972; I was there as a student.

Ms. Astephen: Can you tell me if you think that climate change is human-caused?

Senator Patterson: Point of order.

Senator Richards: Can you answer the question, ma'am?

The Chair: Senator Richards, do you have an answer, or you don't want to answer?

Senator Richards: I'm asking this person here to answer my question.

The Chair: What was the question, Senator Richards?

Senator Richards: She knows the question, ma'am.

Ms. Mitchell: One issues, and it may not be able to be dealt with in this particular bill, is that the ability to participate in consideration of various bills across the country is escalating. Whether it's a convoy of truckers or whether it's email spam, I can assure you that there are more emails coming. I'm not sure that it's contributing to the process, and I would encourage a way

s'inquiètent au sujet de leur emploi. Quand les camionneurs sont allés à Ottawa, notre gouvernement libéral les a pratiquement écartés du revers de la main. Voilà ce que je tentais de dire.

Mme Astephen : Je pense que ce qu'il manque aux travailleurs, c'est une économie diversifiée, et, selon moi, nous devrions tous en convenir. Nous devons abandonner les combustibles fossiles si nous voulons atteindre nos cibles en matière de changements climatiques. Mon époux est électricien. Ce qu'il nous manque, c'est une transition planifiée pour ces travailleurs. Si nous mettons tous nos œufs dans le même panier, puis que le monde abandonne les combustibles fossiles, qu'allons-nous faire pour ces travailleurs?

Je ne sais pas qui sera le prochain gouvernement fédéral, et je ne pense pas que le gouvernement actuel en fait suffisamment pour que ces travailleurs puissent vivre une transition équitable et se recycler. Voilà le gros morceau qui manque au sein de notre gouvernement, aujourd'hui. En ce qui concerne ces travailleurs, je pense que c'est ce qui doit arriver. Certes, leurs préoccupations sont réelles, assurément.

Il y a diverses opinions, selon lesquelles les changements climatiques ne sont pas réels, par exemple, mais ils le sont; ces changements ont lieu. On le constate à la disparition de la cour arrière de mes voisins. Les inondations qui sont en cours ici, au Nouveau-Brunswick, sont réelles. Il s'agit de la deuxième année d'affilée, et les eaux sont plus hautes cette année. Nous devons faire quelque chose à ce sujet.

Le sénateur Richards : Madame, je viens de Fredericton. Je suis au courant des inondations. Une en particulier s'est produite à Fredericton en 1972; j'étais là en tant qu'étudiant.

Mme Astephen : Pouvez-vous me dire si vous pensez que les changements climatiques sont d'origine anthropique?

Le sénateur Patterson : J'invoque le Règlement.

Le sénateur Richards : Pouvez-vous répondre à la question, madame?

La présidente : Sénateur Richards, avez-vous une réponse, ou bien ne voulez-vous pas en donner une?

Le sénateur Richards : Je demande à cette personne ici présente de répondre à ma question.

La présidente : Quelle était la question, sénateur Richards?

Le sénateur Richards : Elle connaît la question, madame.

Mme Mitchell : Un des problèmes — et il pourrait être impossible de le régler grâce à ce projet de loi en particulier — tient au fait que la capacité de participer prend de l'ampleur, à la lumière de divers projets de loi présentés partout au pays. Qu'il s'agisse d'un convoi de camionneurs ou de pourriels... Je peux vous assurer que davantage de courriels viendront. Je ne suis pas

to streamline participation. The quantity and volume of emails that proponents or opponents of a bill generate could stall a process rather than actually contributing to you looking at valuable information and assessing its worthiness.

I'm not certain that more is better. I think that the workers who are involved should have a way of participating and should be heard and should not be dismissed. I think that their voices are every bit as important as Lynaya's, as Scott's and as mine.

Certainly here in New Brunswick there is no question we have an out-migration problem; that New Brunswick has the most out-migration of any province in the country. It's certainly something that we deal with on a day-to-day basis, of not enough work here in New Brunswick, and we have what they call the out-migration of two weeks on and two weeks off, if indeed they actually do return to New Brunswick.

We're having great difficulty in trying to increase our population base in New Brunswick. With respect to those people participating in the process, yes, honestly, Senator Richards, my group and I do not have an answer for that, other than I think that it would be very valuable to come up with a way of participating.

That may indeed be part of this bill, on how we make sure that the voices that do want to be heard, can be heard, while respecting reasonable time frames from the standpoint that, if you wanted to hear from all 37 million Canadians, we wouldn't ever get anything done.

Senator Richards: Mr. Kidd, do you have anything to add?

Mr. Kidd: If I understand, there is concern about loss of jobs and loss of contributions to the Canadian economy from the oil and gas sector. Two comments I'd like to make. I'm not saying that their view is not real; I don't want to say that at all. I was reading in the *National Post* this weekend, comments about delays or purported delays in the Trans Mountain pipeline. One of the contractors was saying that they're thinking of leaving Trans Mountain or from working on Trans Mountain, not because it's been delayed, but because there is lots of other work to be done. Lots of other pipelines, natural gas pipeline, work to be done. There may not be oil pipelines, but there seems to be other pipeline work taking place.

The second part is, whether you agree with it or not, Canada has signed on to the Paris Agreement. We have a commitment to make. That is international law, and I don't think anybody is

certain que cela contribue au processus, et j'encouragerais un moyen de rationaliser la participation. La quantité et le volume de courriels que génèrent les promoteurs ou les personnes qui s'opposent à un projet de loi pourraient bloquer un processus au lieu de contribuer à vous permettre d'examiner des renseignements précieux et d'évaluer leur valeur.

Je ne suis pas certaine que plus soit mieux. Selon moi, les travailleurs qui sont concernés devraient disposer d'un moyen de participer et de se faire entendre, et il ne faudrait pas les écarter du revers de la main. Je pense que leur opinion est vraiment tout aussi importante que la nôtre, à Mme Astephen, à M. Kidd et à moi.

Certes, ici, au Nouveau-Brunswick, il ne fait aucun doute que nous avons un problème d'émigration; le taux d'émigration dans la province est le plus élevé au pays. C'est certainement quelque chose avec quoi nous composons au quotidien, le fait de ne pas avoir assez de travail ici, au Nouveau-Brunswick, et les travailleurs passent deux semaines à l'extérieur, puis deux semaines dans la province, s'ils reviennent effectivement au Nouveau-Brunswick.

Nous avons énormément de difficulté à tenter d'accroître notre population provinciale. En ce qui concerne les personnes qui participent au processus, oui, honnêtement, sénateur Richards, mon groupe et moi n'avons pas de réponse à cela, à part le fait que je pense qu'il serait très utile que l'on trouve un moyen de participation.

Ce moyen pourrait effectivement faire partie du projet de loi; il s'agirait de nous assurer que les personnes à qui nous voulons permettre de se faire entendre peuvent prendre la parole, le tout dans des délais raisonnables, puisque, si nous voulons connaître l'avis des 37 millions de Canadiens, nous n'accomplirions jamais rien.

Le sénateur Richards : Monsieur Kidd, avez-vous quoi que ce soit à ajouter?

M. Kidd : Si je comprends bien, le secteur pétrolier et gazier craint la perte d'emplois et la chute des contributions à l'économie canadienne. Je voudrais formuler deux commentaires. Je ne dis pas que le point de vue de cette industrie n'est pas réel; je ne veux pas du tout affirmer cela. En fin de semaine, je lisais dans le *National Post* des commentaires au sujet des retards ou présumés retards dans la construction du pipeline Trans Mountain. L'un des entrepreneurs affirmait qu'il songeait à quitter Trans Mountain ou à abandonner le travail sur le pipeline, non pas parce que sa construction est retardée, mais parce qu'il y a beaucoup d'autres ouvrages, pipelines et gazoducs à construire. Ce ne sont peut-être pas des oléoducs, mais il semble y avoir d'autres travaux de pipelines en cours.

L'autre chose — que vous l'approuviez ou pas —, c'est le fait que le Canada a signé l'Accord de Paris. Nous avons un engagement à respecter. Il s'agit d'un accord de droit

suggesting that we shouldn't follow international law. If you want oil and gas to proceed, and that's going to contribute to Canada's greenhouse gas emissions, what are we going to take away from Canada's greenhouse gas emissions? If you want those projects, what are we prepared to give up so that we can meet those targets? Not you personally, but, what as Canadians are we prepared to change to meet those targets?

When you make those kinds of international agreements, or other agreements, there is, unfortunately, going to be winners or losers. I think we've seen that in New Brunswick in the forestry industry, as well.

The Chair: Thank you very much.

We need to move on. Senator Patterson.

Senator Patterson: Thank you, Madam Chair. I'd like to direct my question to Mr. Kidd.

Mr. Kidd, you expressed concerns about efforts to shorten the time frame for reviews under Bill C-69. I think this is one of the first times we've had a submission like this. Even supporters of the bill say it improves on the time frames that are currently in place under CEEA 2012, although I think that's debatable.

In this visit to the Atlantic region, we received information about a study done by the international consulting firm Wood Mackenzie to compare the environmental approval process for exploration wells in the Atlantic with international jurisdictions such as Norway, the U.K. and Australia. And they showed that the average time frame for environmental approval from 2000 to 2017 in Newfoundland and Labrador was 905 days; in Nova Scotia, 698 days; the United Kingdom, 18 days; Norway, 79 days, a very highly regarded, rigorous regulatory system there; the U.S. after *Deepwater Horizon*, 96 days; and Australia, 144 days.

Are you at all concerned about what we've heard about investment capital fleeing Canada to meet growing demands for energy in the world? The International Energy Agency says, whether we like it or not, oil and gas demands are going to increase to 2040. So are you concerned about investment capital fleeing Canada to other jurisdictions that have more efficient regulatory processes, or are you just fine with reducing the development of our energy resources?

international, et je ne pense pas que quiconque propose que nous ne le respections pas. Si vous voulez que des projets pétroliers et gaziers soient mis en œuvre — et ils contribueront aux émissions de gaz à effet de serre du Canada —, qu'allons-nous faire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays? Si vous voulez ces projets, que sommes-nous prêts à abandonner afin que nous puissions atteindre ces cibles? Il s'agit non pas de ce que vous, personnellement, êtes prêts à abandonner, mais de ce que nous, en tant que Canadiens, sommes prêts à changer pour atteindre ces cibles.

Quand on ratifie ce genre d'accords internationaux ou d'autres accords, malheureusement, il y a des gagnants et des perdants. Je pense que nous l'avons constaté au Nouveau-Brunswick, dans l'industrie de la foresterie également.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous devons passer à autre chose. Sénateur Patterson, la parole est à vous.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie, madame la présidente. Je voudrais adresser ma question à M. Kidd.

Monsieur Kidd, vous vous êtes dit préoccupé au sujet des efforts visant à réduire le délai prévu pour les examens effectués sous le régime du projet de loi C-69. Je pense que c'est l'une des premières fois que nous entendons une observation comme celle-ci. Même les partisans du projet de loi affirment qu'il améliore les délais qui sont actuellement en place sous le régime de la LCEE de 2012, quoique je pense qu'on pourrait en débattre.

Dans le cadre de cette visite de la région de l'Atlantique, nous avons reçu des renseignements au sujet d'une étude menée par la société d'experts-conseils internationale Wood Mackenzie dans le but de comparer le processus d'approbation environnemental pour les puits d'exploration dans l'Atlantique à celui d'autres pays, comme la Norvège, le Royaume-Uni et l'Australie. L'étude a montré que, de 2000 à 2017, le délai moyen pour l'obtention d'une approbation environnementale était de 905 jours à Terre-Neuve-et-Labrador; de 698 jours en Nouvelle-Écosse; de 18 jours au Royaume-Uni; de 79 jours en Norvège — le système réglementaire de ce pays est considéré comme rigoureux et tenu en haute estime — de 96 jours aux États-Unis, après *Deepwater Horizon*; et de 144 jours en Australie.

Êtes-vous le moins préoccupé par ce que nous avons entendu au sujet des capitaux d'investissement qui fuient le Canada afin de répondre à la demande croissante en énergie dans le monde? Selon l'Agence internationale de l'énergie, que cela nous plaise ou non, la demande en pétrole et en gaz va augmenter d'ici 2040. Alors, êtes-vous préoccupé au sujet des capitaux d'investissement qui fuient le Canada vers d'autres pays dont le processus réglementaire est plus efficient, ou bien est-ce que la réduction de la mise en valeur de nos ressources énergétiques vous va?

The Chair: We need a short answer, because we have to move.

Senator Patterson: Was my question clear enough?

Mr. Kidd: No.

Senator Patterson: Let me put it this way. We seem to be objectively much slower in environmental reviews in Canada than other jurisdictions with which we compete as energy producers. Are you okay with that? Are you concerned about that? Or are you okay with having investment in Canada's energy industries diminish?

Mr. Kidd: Well, I'm not sure from your evidence that it's diminished. What you're presenting is that you're saying that the time is shorter, but does that mean that —

Senator Patterson: Well, we have other credible evidence that \$100 million worth of energy investments have been shelved in Canada in recent years.

Mr. Kidd: You're just leading me on, here.

The Chair: Yes, Senator Patterson. You always say we don't present evidence. Actually, you said that to me.

Senator Patterson: Well, there was evidence presented to our committee.

The Chair: But not to the witness.

Senator Patterson: Well, I can give him the chart. It's pretty clear. It's evidence that was before the committee, Madam Chair. That's why I referred to it.

The Chair: If you say you cannot answer, just say you cannot answer.

Senator Patterson: Well, let me ask Mr. Kidd another question, then.

Mr. Kidd: Thank you.

Senator Patterson: About this business of time frames, have you heard the expression "the work will expand to fit the time allotted?" I believe that — and, by the way, I'm speaking from the experience of having been in government in the north, and we had a wonderful proposal to export clean Alberta gas through the Mackenzie Valley gas pipeline. It was a great project because it had one third Aboriginal equity, and full buy-in, and a very rigorous review process, but it took 10 years. By the time the

La présidente : Nous avons besoin d'une courte réponse, car nous devons passer à un autre intervenant.

Le sénateur Patterson : Ma question était-elle assez claire?

M. Kidd : Non.

Le sénateur Patterson : Laissez-moi la formuler ainsi : au Canada, nous semblons être objectivement beaucoup plus lents en matière d'examen environnementaux que les autres pays avec lesquels nous sommes en concurrence en tant que producteurs d'énergie. Trouvez-vous cette situation acceptable? Vous préoccupe-t-elle? Ou bien le fait que l'investissement dans les industries énergétiques du Canada diminue ne vous pose-t-il pas de problème?

M. Kidd : Eh bien, je ne suis pas certain qu'il ait diminué, à la lumière des renseignements que vous avez fournis. Selon les données que vous présentez, vous affirmez que le délai est plus court, mais est-ce que cela signifie que...

Le sénateur Patterson : Eh bien, nous disposons d'autres données probantes crédibles selon lesquelles des investissements d'une valeur de 100 millions de dollars dans l'énergie ont été perdus au Canada au cours des dernières années.

M. Kidd : Vous ne faites que me mener en bateau.

La présidente : Oui, sénateur Patterson. Vous dites toujours que nous ne présentons pas de données probantes. En fait, vous me l'avez dit.

Le sénateur Patterson : Eh bien, des données probantes ont été présentées au comité.

La présidente : Mais pas au témoin.

Le sénateur Patterson : Eh bien, je peux lui remettre le diagramme. Il est très clair. Il s'agit de données probantes qui ont été présentées au comité, madame la présidente. Voilà pourquoi je les mentionne.

La présidente : Si vous ne pouvez pas répondre, dites-le simplement.

Le sénateur Patterson : Eh bien, dans ce cas, laissez-moi poser une autre question à M. Kidd.

M. Kidd : Merci.

Le sénateur Patterson : En ce qui concerne les délais, avez-vous déjà entendu l'expression selon laquelle les travaux s'allongent en fonction du temps alloué? J'y crois; et, en passant, je me fie à mon expérience de membre de gouvernement dans le Nord. Nous avons reçu une excellente proposition pour exporter du gaz propre de l'Alberta au moyen de l'oléoduc de la vallée du Mackenzie. Il s'agissait d'un excellent projet, parce qu'un tiers des capitaux provenait des Premières Nations, qu'il bénéficiait

review process was over, the price of gas had plummeted and the project became uneconomic.

So do you believe that the work will expand to fit the time allotted, generally? That's my question. The work could be done, whatever time frame is set, whatever reasonable time frame is set.

Mr. Kidd: Well, I believe that two years, or 600 days, to review a megaproject is a reasonable amount of time.

As for the Mackenzie Valley pipeline, it may have taken 10 years, but that project was approved. As you said, the reason it went away is because it wasn't economical. And why it was economical 10 years ago but now, it can't survive a low period of natural gas prices, would suggest that the project was never viable in the first place.

The Chair: Thank you very much.

We need to move on. Senator Cormier, Senator Neufeld, Senator McCallum, Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Cormier: Colleagues, it's my turn, as a New Brunswicker, to welcome you to New Brunswick.

Clearly, this bill is generating very polarized debates. There are those who are for the environment and those who are for the oil industry. There are those who say that environmentalists are blocking economic development and those who say that the oil industry does not want to take environmental issues into account in the development of their companies. So these debates are extremely polarized on both sides.

Ms. Mitchell, you talked about the need for "clarity, consistency." I wonder what role the oil industry plays or should play in the process of consultation, education and transition to renewable energy? In other words, in relation to Bill C-69, how can the oil industry at the moment — here we have Irving, of course, which is very, very, very present in our territory — contribute to education and consultation, and educate or reassure the public about a transition process towards renewable energy?

My question is for all three of you.

d'une entière acceptation et qu'il était visé par un processus d'examen très rigoureux; mais ce processus a duré 10 ans. Quand il a été achevé, le prix du gaz avait chuté, et le projet n'était plus rentable.

Donc, croyez-vous que les travaux s'allongeront jusqu'à prendre tout le délai permis, de façon générale? Voilà ma question. Les travaux pourraient être effectués, peu importe le délai prévu, c'est-à-dire peu importe le délai raisonnable prévu.

M. Kidd : Eh bien, nous sommes d'avis qu'une période de 2 ans, ou de 600 jours, pour examiner un mégaprojet constitue un délai raisonnable.

En ce qui concerne le pipeline de la vallée du Mackenzie, il a peut-être fallu 10 ans, mais le projet a été approuvé. Comme vous l'avez dit, la raison pour laquelle il a été abandonné tient au fait qu'il n'était pas rentable. De plus, le fait que le projet était jugé rentable il y a 10 ans et qu'il ne peut soutenir une période creuse pendant laquelle les prix du gaz naturel sont faibles donne à penser que le projet n'était pas économiquement viable dès le départ.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous devons poursuivre. La parole sera donnée dans l'ordre au sénateur Cormier, au sénateur Neufeld, à la sénatrice McCallum et au sénateur Carignan.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : C'est à mon tour, comme Néo-Brunswickois, de vous souhaiter la bienvenue, chers collègues, au Nouveau-Brunswick.

Alors manifestement ce projet de loi suscite des débats très polarisés. Il y a ceux qui sont pour l'environnement et ceux qui sont pour l'industrie du pétrole. Il y a ceux qui disent que les environmentalistes bloquent le développement économique et ceux qui disent que l'industrie du pétrole ne veut pas tenir compte des enjeux environnementaux dans le développement de leurs entreprises. Alors ces débats sont extrêmement polarisés de part et d'autre.

Vous avez parlé, madame Mitchell, de la nécessité de « clarity, de constancy ». Je me demande quel rôle joue ou devrait jouer l'industrie pétrolière dans le processus de consultation, d'éducation et de transition vers des énergies renouvelables? En d'autres mots, en lien avec le projet de loi C-69, comment l'industrie pétrolière actuellement — ici nous avons Irving évidemment qui est très, très, très présent dans notre territoire — peut contribuer à l'éducation et à la consultation, et sensibiliser la population ou la rassurer face à un processus de transition vers des énergies renouvelables?

Ma question s'adresse à tous les trois.

[English]

The Chair: Short answers, please.

Ms. Mitchell: Thank you very much for your comments. I think it is very timely that you ask this, because certainly you have this afternoon participation — and later this morning — with NB Power and with Irving Oil, and you can ask that question, as well.

I'll just preface this by saying we do not represent industry, we do not represent oil and gas, but nevertheless I have their perspective. One of the things that has not worked well in the past is that the oil and gas industry tends to be run by engineers and scientists and other people from the STEM program, so math, and they think very logically. They think very factually, and graphs and charts and statistics work for them, but it hasn't necessarily worked for the public.

I think their role in the future is on the communication side. It is making information available to the public that is in a language that they can understand, and that is through a medium that they can understand. It used to be that you would write a full-page ad in the newspaper, but people don't read that anymore. Now it's going through social media and electronic form.

I think that there is a big role to play in the future on the industry side in making information available in the process sooner, and making it available to people in formats they can understand and relate to.

Here in New Brunswick, our illiteracy rate is 50 per cent in the anglophone community and over 50 per cent in the francophone community. We know that white papers and briefing papers don't work. People won't comprehend enough of the information, so we're switching to infographics and other shorter pieces of information.

I think that industry could play a big role in helping to get information out sooner and faster. I hope that that answers part of your question.

The Chair: Anything to add from our other two witnesses?

Mr. Kidd: This idea that it's polarized, that's because, again, impact assessment has simply become this idea of checking a box. Once we are done, we are finished. That's not what impact assessment is about. It's about improving decision making. It should be about learning, group learning, shared learning.

[Traduction]

La présidente : Je vous prie de donner des réponses brèves.

Mme Mitchell : Je vous remercie beaucoup de vos commentaires. Je crois qu'il est très opportun que vous posiez cette question, parce que vous accueillerez cet après-midi — et plus tard ce matin — des représentants d'Énergie NB et d'Irving Oil, et que vous pourrez leur poser aussi cette question.

Je vais commencer par dire que nous ne représentons pas cette industrie, nous ne représentons pas des acteurs du secteur pétrolier et gazier, mais je connais quand même leur point de vue. Une des choses qui n'ont pas bien fonctionné par le passé, c'est que, dans l'industrie du gaz et du pétrole, on a tendance à avoir des dirigeants qui sont des ingénieurs et des chercheurs et d'autres personnes issues de programmes STIM, donc très axés sur les mathématiques, et ces personnes réfléchissent de façon très logique. Leur réflexion s'attache beaucoup aux faits, et les graphiques, les tableaux et les statistiques leur parlent, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour le grand public.

Je crois que leur rôle à l'avenir sera axé sur la communication. Il s'agira de rendre les informations accessibles au public de façon à ce qu'elles soient comprises, et cela devra se faire par des moyens que le public peut comprendre. Auparavant, on pouvait faire paraître une annonce qui occupait une page entière dans les journaux, mais, de nos jours, les gens ne lisent plus ce genre de publication. Maintenant, l'information est diffusée dans les médias sociaux et sous forme électronique.

Je crois que les responsables de l'industrie auront un rôle important à jouer à l'avenir pour rendre les renseignements accessibles plus tôt dans le processus, et que ces renseignements devront être fournis au public dans des formats qu'il peut comprendre.

Ici, au Nouveau-Brunswick, le taux d'analphabétisme est de 50 p. 100 dans la communauté anglophone et de plus de 50 p. 100 dans la communauté francophone. Nous savons que les livres blancs et les documents d'information ne sont pas utiles. Les gens ne comprendront pas suffisamment les informations, donc nous utilisons plutôt de l'infographie et présentons l'information de façon plus condensée.

Je crois que l'industrie pourrait jouer un rôle important pour aider à communiquer l'information plus tôt et plus rapidement. J'espère que cela répond en partie à votre question.

La présidente : Les deux autres témoins souhaitent-ils ajouter quelque chose?

M. Kidd : L'idée que la situation semble polarisée tient au fait que, encore une fois, l'évaluation d'impact est vue comme un processus où on coche simplement une case. Une fois que c'est terminé, c'est réglé. Ce n'est pas l'objectif d'une évaluation d'impact. Le but est d'améliorer la prise de décisions. On devrait

That's one of the benefits of this pre-planning phase. We have an opportunity to learn about the project together. Now, impact assessment has become winners and losers, right or wrong, and, again, that's not what its purpose is about. It's about improving decision making, and that's what we should be trying to return to.

Senator Neufeld: There was a question from Senator Woo earlier about the chill of investment and, Ms. Mitchell, you talked about the \$100 billion. I thought it would be worthwhile to get on the record that things long before C-69 started that chill in investment: being unable to get the product to market, to overseas; the tanker bill, when the government in 2015 said we're going to eliminate oil tankers off the northern coast of British Columbia; cancelling Northern Gateway; a whole host of things.

Would you agree with me that that would actually put a chill on investment? I believe it would, and I don't want it to be left that it seems as though it's just market price. Market price is part of it, and I totally agree, but the inability to get it to market.

Secondly, there was talk about Quebec. With Energy East, Quebec could have started in their refineries to use oil from Canada instead of importing it. Let's remember that Quebec is the third-largest emitter of GHGs in Canada, and nobody in Quebec is marching, as far as I know, to say, "I want to quit using oil and gas totally. I want to shut it down." They are actually quite willing to continue to bring it in by tanker from Saudi Arabia, from other places that may not have the same environmental standards that we have in Canada.

If others want to comment on that, I'm quite all right with that.

Senator Carignan: If I may, just a point of order, because Quebec doesn't import oil and gas from Saudi Arabia. But the big part of —

Senator Neufeld: You can have that argument with me later.

Senator Carignan: — it is coming from the west.

s'en servir pour tirer des enseignements, c'est-à-dire tirer des enseignements en groupe et les partager.

C'est là un des avantages que présente cette étape préalable à la planification. Nous avons l'occasion d'en apprendre ensemble à propos d'un projet. L'évaluation d'impact est devenue une joute qui fait des gagnants et des perdants, et qui oppose ceux qui ont raison et ceux qui ont tort, et, encore une fois, ce n'est pas l'objectif poursuivi. Il s'agit d'améliorer la prise de décisions, et c'est ce à quoi nous devrions tenter de revenir.

Le sénateur Neufeld : Le sénateur Woo a posé une question plus tôt concernant le ralentissement des investissements et, madame Mitchell, vous avez évoqué le chiffre de 100 milliards de dollars. Je crois qu'il serait utile de consigner au procès-verbal que, bien avant le dépôt du projet de loi C-69, des choses avaient entraîné ce déclin sur le plan des investissements : le fait de ne pas être en mesure d'acheminer le produit vers des marchés, c'est-à-dire outre-mer; le projet de loi sur les pétroliers, soit quand le gouvernement a déclaré en 2015 qu'il éliminerait la circulation de pétroliers le long de la côte nord de la Colombie-Britannique; l'annulation du projet Northern Gateway; et beaucoup d'autres choses.

Convenez-vous avec moi que ces éléments auraient entraîné dans les faits une diminution des investissements? Je crois que c'est le cas, et je ne veux pas que l'on retienne l'impression que cela tient uniquement au prix offert sur le marché. Le prix est un élément, j'en conviens sans réserve, mais l'incapacité d'acheminer le produit vers les marchés en est un aussi.

Ensuite, il y a eu des discussions à propos du Québec. Avec le projet Énergie Est, au Québec, on aurait pu commencer à raffiner du pétrole en provenance du Canada au lieu d'en importer. Je souligne que la province de Québec est la troisième émetteur de gaz à effet de serre en importance au Canada, et que personne au Québec ne manifeste, à ma connaissance, et affirme : « Je veux complètement cesser d'utiliser le pétrole et le gaz; je veux éliminer ces sources d'énergie. » Dans les faits, les résidents de cette province sont tout à fait disposés à faire venir du pétrole par navire de l'Arabie saoudite, et d'autres pays où l'on n'applique peut-être pas les mêmes normes environnementales que celles en vigueur au Canada.

Si d'autres personnes souhaitent faire des commentaires à ce sujet, je ne m'y oppose pas.

Le sénateur Carignan : Si vous le permettez, je veux simplement apporter une précision; le Québec n'importe pas de pétrole ni de gaz de l'Arabie saoudite. Toutefois, la majeure partie de...

Le sénateur Neufeld : Vous et moi pourrions en débattre plus tard.

Le sénateur Carignan : ... il vient de l'Ouest.

Senator Neufeld: And that's wrong. They import all their natural gas from the U.S., I'm sorry.

The Chair: I think that point has been clarified before, in other previous meetings, that Quebec doesn't import oil from Saudi Arabia anymore. Actually, it imports it from Alberta, at least one third.

Senator Patterson: Let's let Senator Neufeld ask his question.

The Chair: He asked his question; it was directed to Ms. Mitchell.

Senator Neufeld: I'm sorry I touched a nerve with my Quebec colleagues, but I'm from Western Canada.

Ms. Mitchell: With respect to your first question, the answer is yes.

With respect to your comments on tanker activity in the Saint Lawrence Seaway, again, I think that there should be comparable rules on the waterways in Canada, whether they be coastal on the West Coast or through waterways on the East Coast and the oceans on the East Coast.

Ms. Astephen: I just want to add that it was Line 9 that brought the Alberta gas to Quebec.

Quebecers are wanting to get off fossil fuels. They actually have a website called Le Pacte where they talk about that. That's why there are a lot of people in the streets. Anyway, that's all I wanted to say.

Senator McCallum: Thank you to all the presenters. I wanted to thank everyone who has come to present here, and I think it's very important for us to hear not only from a distance through videoconferencing, but to actually meet the people who have made the time to come and to present.

This is a critical discussion that we're having, on many issues that wrap around impact assessment. We are looking at climate change; we're looking at the contribution of boom and bust to this situation. We're looking at Indigenous issues, ecological damage, human rights, loss of jobs, pipelines, moratoriums, loss of investment. That tears people apart and yet, despite that, we need to have that conversation because we're all Canadians and we need to move ahead together.

Le sénateur Neufeld : C'est faux. Je suis désolé, mais tout le gaz naturel utilisé dans cette province est importé des États-Unis.

La présidente : Je crois que des précisions ont déjà été apportées sur ce point au cours de réunions précédentes, c'est-à-dire que le Québec n'importe plus de pétrole de l'Arabie saoudite. De fait, il provient de l'Alberta, du moins un tiers de la quantité.

Le sénateur Patterson : Laissons le sénateur Neufeld poser sa question.

La présidente : Il a déjà posé sa question; elle s'adressait à Mme Mitchell.

Le sénateur Neufeld : Je suis désolé d'avoir touché une corde sensible chez mes collègues du Québec, mais je suis de l'Ouest canadien.

Mme Mitchell : La réponse à votre première question est oui.

En ce qui concerne vos commentaires concernant la circulation de pétroliers sur la voie maritime du Saint-Laurent, encore une fois, je suis d'avis qu'il devrait y avoir des règles semblables qui s'appliquent aux voies maritimes au Canada, qu'elles soient situées sur la côte, dans le cas de la côte Ouest, ou sur d'autres cours d'eau de la côte Est et dans les océans qui la bordent.

Mme Astephen : Je voulais simplement ajouter que c'est la canalisation 9 qui a permis d'acheminer le gaz de l'Alberta vers le Québec.

Les Québécois souhaitent abandonner les énergies fossiles. Ils ont un site web appelé Le Pacte où il en est question. C'est pourquoi il y a beaucoup de gens qui descendent dans les rues. Peu importe, c'est tout ce que je souhaitais ajouter.

La sénatrice McCallum : Je remercie tous les témoins. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour être présentes aujourd'hui, et je crois qu'il est très important pour nous non seulement d'entendre des témoignages à distance, au moyen de la vidéoconférence, mais de rencontrer en personne les gens qui ont pris le temps de se déplacer et de présenter un exposé.

Nous tenons une discussion essentielle qui touche de nombreux enjeux liés aux évaluations d'impact. Nous examinons des enjeux liés aux changements climatiques; nous examinons les effets des fluctuations sur cette situation; nous examinons des questions autochtones et des questions touchant les dommages à l'environnement, les droits de la personne, la perte d'emplois, les pipelines, les moratoires et la perte d'investissements. Ces sujets déchirent les gens, mais nous devons malgré tout tenir cette discussion parce que nous sommes tous des Canadiens et que nous devons progresser ensemble.

All these are important points of view that need to be heard. As an Indigenous person, my voice was ignored for many years, so that's why it is very vital for me that we hear from everyone. It is also a participatory process.

How do you see reconciliation between all that I have mentioned and what you have presented, and how do we determine what is the most urgent way to move forward together?

Ms. Astephen: Reconciliation. If you had asked me this five years ago, I wouldn't have had a clue. But, being involved in this process, I met Wolastoqiyik and Mi'kmaq people here in New Brunswick, and I took part in the blanket exercise a few times, and I've learned about the real history of Canada and what it's done to Indigenous people, something I wasn't taught in school.

I think that ordinary Canadians need to take part in those exercises. I think that we need to recognize UNDRIP. From my understanding, nation-to-nation doesn't mean, like, a reserve. It means the actual nation, like the Wolastoqiyik Nation or the Mi'kmaq Nation. I think ordinary Canadians need to educate themselves; read the TRC, for instance. I hope that answers the question.

Senator McCallum: The reconciliation was between the oil and the groups. But that was a good answer, thank you.

Ms. Astephen: I have spoken to a doctor in Alberta who has lost his job and got into trouble because he spoke the truth, Dr. John O'Connor. I heard that people in Fort Chipewyan who lived downstream from the Alberta oil sands, tar sands, whatever you want to call them, have rare cancer. And here we are talking about approving more projects that will affect their health.

I have spoken to Chief Allan Adam, and I know he's been in the media — I speak to him through Facebook Messenger — and I know his community is in tatters, and I know that they want to survive, really. They can't fish, they can't hunt, they can't drink their water.

I don't know what the answer is, but I know that this is not the way that we should be treating our Indigenous people here in Canada.

The Chair: Thank you very much.

Tous les points de vue sont importants et doivent être entendus. Comme Autochtone, je n'ai pas été écoutée pendant de nombreuses années, et c'est pourquoi il est essentiel pour moi que tous puissent s'exprimer. Il s'agit aussi d'un processus participatif.

Comment percevez-vous la réconciliation entre tous les points que j'ai mentionnés et ceux que vous avez présentés, et de quelle façon devons-nous établir quelle est la voie la plus urgente à suivre afin d'avancer ensemble?

Mme Astephen : La réconciliation. Si vous m'aviez demandé cela il y a cinq ans, je n'aurais pas su de quoi il s'agissait. Le fait de participer à ce processus m'a permis de rencontrer des Wolastoqiyik et des Micmacs, ici, au Nouveau-Brunswick, et j'ai participé quelques fois à l'exercice des couvertures. J'ai appris des choses à propos de la véritable histoire du Canada et de ce qui est arrivé au peuple autochtone; et c'est quelque chose qui ne m'avait pas été enseigné à l'école.

Je crois que les Canadiens ordinaires doivent participer à ces exercices. Je crois que nous devons reconnaître la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. D'après ce que je comprends, l'expression de nation à nation ne renvoie pas à une entité, comme une réserve. Cela signifie la véritable nation, comme la nation Wolastoqiyik ou la nation micmaque. Je crois que les Canadiens ordinaires doivent se renseigner, comme, par exemple, en lisant des documents de la Commission de vérité et réconciliation. J'espère que cela répond à la question.

La sénatrice McCallum : Je parlais de la réconciliation entre l'industrie du pétrole et les différents groupes. C'était toutefois une bonne réponse, merci.

Mme Astephen : J'ai discuté avec un médecin de l'Alberta, le Dr John O'Connor, qui a perdu son emploi et s'est attiré des problèmes parce qu'il a dit la vérité. On m'a dit que des résidents de Fort Chipewyan qui vivent en aval des installations d'exploitation des sables bitumineux, ou des sables pétrolifères — peu importe comment vous voulez les appeler —, sont atteints de formes rares de cancer. Cependant, nous discutons de l'approbation de plus de projets qui auront une incidence sur leur santé.

J'ai parlé avec le chef Allan Adam; je sais qu'il s'est exprimé dans les médias — je discute avec lui par l'entremise de Facebook Messenger —, et je sais que sa collectivité est mal en point et que ses membres veulent simplement survivre. Ils ne peuvent ni pêcher ni chasser, et ils ne peuvent pas boire l'eau de l'endroit.

Je ne sais pas quelle est la solution, mais je sais que ce n'est pas la façon dont nous devrions traiter les Autochtones ici, au Canada.

La présidente : Merci beaucoup.

[Translation]

Senator Carignan: Thank you. I have a point to make and clarify. Right now, 44 per cent of the oil consumed in Quebec comes from the west, transported by pipeline, and another 40 per cent comes from North Dakota, shale oil transported by rail.

This brings me to my question about social licence. I come from Village Champlain in the suburbs of Montreal. We had a farm and a woodlot through which a pipeline ran. A waste site was set up on the woodlot, to the south of which was a railway. Of course, the waste site caused the most problems, as did the railway. As for the pipeline, I never gave it a thought.

I didn't realize that the first house I bought in Saint-Eustache was 20 feet from a pipeline. My second house was 150 feet from a pipeline and my third house was 500 feet from a pipeline.

A pipeline also runs right through the city of Saint-Eustache, and I taught my children to ride a bike on the bike path there.

Is the problem not with information when it comes to social licence? Is there not a social licence problem or a public misinformation campaign being conducted with respect to pipelines? In your opinion, does Bill C-69 allow or will it allow for a debate to make people understand that there are not necessarily risks or to enlighten the public on the various means of transportation?

The Chair: Is your question for Ms. Mitchell?

Senator Carignan: It's for all three witnesses.

The Chair: Please make your answers very brief.

[English]

Ms. Mitchell: It's great that you had that experience with respect to pipelines and your residences. Here in Saint John, where we are today, there's a pipeline, a gas pipeline actually, that goes right through the largest municipal park in the country. I was at a meeting there, and someone stood up and said, "Thank God that there's no pipeline anywhere near us." Well, except right underneath us.

I think that's one of the issues with respect to pipelines is that when they operate well, which 99.9 per cent of the time they do, it's not news, because it's business as usual. Nor should it be making headlines. Unfortunately we hear about the exceptions, and not the day-to-day rule of life.

[Français]

Le sénateur Carignan : Merci. J'ai un point à soulever et à clarifier. Actuellement, 44 p. 100 du pétrole consommé au Québec vient de l'Ouest, transporté par pipeline, et un autre 40 p. 100 vient du Dakota du Nord, pétrole de schiste transporté par chemin de fer.

Cela m'amène à ma question sur l'acceptabilité sociale. Je viens du Village Champlain en banlieue de Montréal. On avait une ferme et une terre à bois sur laquelle passe un pipeline. Un site de déchets était aménagé sur cette terre à bois et au sud de celle-ci se trouvait un chemin de fer. C'est le site de déchets, évidemment, qui causait le plus de problèmes, mais aussi le chemin de fer. Quant au pipeline, je ne m'en suis jamais rendu compte.

Je ne m'en suis tellement pas rendu compte que la première maison que j'ai achetée à Saint-Eustache était située à 20 pieds d'un pipeline. Ma deuxième maison était située à 150 pieds d'un pipeline et ma troisième maison était à 500 pieds d'un pipeline.

Un pipeline traverse aussi la ville de Saint-Eustache, en plein milieu, et j'ai appris à mes enfants à pédaler sur un vélo sur la piste cyclable qui se trouve à cet endroit.

N'y a-t-il pas un problème d'information quant à l'acceptabilité sociale? N'y a-t-il pas un problème d'acceptation sociale ou une campagne de désinformation publique qui est menée par rapport aux pipelines? Selon vous, le projet de loi C-69 permet-il ou permettra-t-il la tenue d'un débat pour faire comprendre aux gens qu'il n'y a pas nécessairement de risques ou pour éclairer le public sur les différents moyens de transport?

La présidente : Votre question s'adresse à Mme Mitchell?

Le sénateur Carignan : Elle s'adresse aux trois témoins.

La présidente : Veuillez donner des réponses très courtes.

[Traduction]

Mme Mitchell : C'est excellent que vous ayez vécu cette expérience en ce qui concerne les pipelines et vos maisons. Ici, à Saint John, où nous sommes aujourd'hui, il y a un pipeline, un gazoduc en fait, qui traverse le plus grand parc municipal du pays. J'ai assisté à une réunion là, et une personne s'est levée et a dit : « Dieu merci, il n'y a aucun pipeline près de nous. » Eh bien, c'était sans compter celui qui passe juste en dessous.

Je crois que c'est un des problèmes en ce qui concerne les oléoducs, c'est-à-dire que, quand ils fonctionnent bien, ce qui est le cas 99,9 p. 100 du temps, on n'en parle pas parce qu'il n'y a rien d'anormal. Par ailleurs, ils ne devraient pas faire les manchettes. Malheureusement, nous entendons parler des exceptions, et non des activités quotidiennes ordinaires.

I think that there is a huge opportunity to get information out to the public. The difficulty is that we all have our days where we're trying to get our kids to soccer, or trying to balance our books, or trying to work and juggling so much that we don't have that much time in our lives to read about pipelines. It's just not on our consciousness.

That is the challenge going forward. I don't think, quite frankly, that Bill C-69 in its current form is going to change, negatively or positively, people's approaches with respect to their thoughts on pipelines. But I think that it opens up an opportunity for industry, industry associations, as well as regulatory bodies to get information out to the public about, in particular, new pipelines and state-of-the-art pipelines and the new sensory equipment and technology that are available for their operation.

It's not that there isn't a risk, of course. There was a risk in me getting here today. It's that the risk is manageable, that the risk is mitigable, and that the risks are far, far less than most people are thinking.

With respect to getting information out, it's a challenge, but it's this communication level that is a new challenge for us. Hopefully we will be able to come up with ways to communicate with the people.

Ms. Astephen: It is great that you have the example. I know, with Energy East, for example, it's a diluted bitumen pipeline. It's a product that can't be cleaned up. I know there were scientific studies that say that; if anybody needs references, I can email that.

In Quebec, I know some of those people quite well myself, and I know it's not just environmentalist issue. They are ordinary Canadians like myself, and they have educated themselves. They're on social media, they share information together, whether it's articles or scientific reports. I do, actually, read scientific reports and charts. I've done my homework; I hope it comes across as that.

I don't think it's just those concerns. I don't think just putting a pipeline in the ground is the problem. I think that people are aware of the science around climate change. That is part of my concern, their safety. There was never an emergency plan for my community, ever. It didn't exist. When the neighbour who did not get approved who lived across the street from me wanted to go to a community liaison meeting that was put on by TransCanada, she was not allowed in the building. She was escorted off the property by security.

Je crois qu'il y a une énorme occasion d'informer le public. La difficulté, c'est que tout le monde a des journées bien remplies dans lesquelles on doit réussir à amener nos enfants au soccer, boucler notre budget ou essayer de concilier le travail et nombre d'autres activités; il ne reste donc pas beaucoup de temps pour lire sur le sujet des pipelines. Cela ne fait tout simplement pas partie de nos préoccupations.

Je crois que ce sera le défi à relever. Pour être franche, je ne crois pas que le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, changera, de façon négative ou positive, l'opinion des gens par rapport aux pipelines. Toutefois, je crois que cela offre une occasion aux acteurs de l'industrie, aux associations de l'industrie, de même qu'aux autorités réglementaires de communiquer des renseignements au public, en particulier, en ce qui a trait aux nouveaux pipelines et aux pipelines ultramodernes ainsi qu'aux nouveaux dispositifs de détection et à la technologie utilisée pour leur fonctionnement.

Bien entendu, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de risque. J'ai été exposée à des risques en me rendant ici aujourd'hui. Le fait est que l'on peut gérer les risques, qu'il est possible de les atténuer et que les risques sont de loin inférieurs à ce que la plupart des gens croient.

En ce qui concerne la communication de l'information, cela pose un défi, mais c'est le niveau de communication qui présente un défi pour nous. Espérons que nous serons en mesure de trouver des façons de communiquer avec le grand public.

Mme Astephen : C'est excellent que vous ayez un exemple. Je sais que dans le cas d'Énergie Est, notamment, il s'agit d'un oléoduc qui transporte du bitume dilué. C'est un produit qu'on ne peut nettoyer. Je sais que des résultats d'études scientifiques le montrent; si quelqu'un souhaite avoir des références, je peux les envoyer par courriel.

Je connais assez bien certaines de ces personnes au Québec, et je sais que ce n'est pas seulement une question portée par les environnementalistes. Il s'agit de Canadiens ordinaires, comme moi, qui se sont renseignés. Ils sont présents sur les médias sociaux et échangent des renseignements entre eux, des articles ou des rapports scientifiques. Je lis moi-même des rapports scientifiques et des tableaux. J'ai fait mes recherches; j'espère que c'est ce qui sera retenu.

Je crois que les préoccupations ne se limitent pas à cela. Je suis d'avis que le problème ne tient pas qu'à la construction d'un pipeline sous-terrain. Je crois que les gens sont au courant des connaissances scientifiques relatives aux changements climatiques. Leur sécurité fait partie de mes préoccupations. Aucun plan d'urgence n'avait jamais été établi pour ma collectivité. Cela n'existait pas. Quand ma voisine d'en face, qui n'avait pas obtenu l'autorisation demandée, a voulu se rendre à une réunion de liaison communautaire organisée par des responsables de TransCanada, elle s'est vu interdire l'accès à

So I think that the concerns that people have are real.

The Chair: Thank you very much. Our time is up. We are 15 minutes late. I'm really sorry, but we need to move.

Senator Mockler: Point of order. I think I have a reasonable point of order to inform the public and the witnesses.

The Chair: Okay, yes.

Senator Mockler: When we did the Western tour, TransCanada was present, Patrick Keys, Senior Vice-President, Legal, TransCanada. Senators did ask questions, and I was one of them, about why they had cancelled Energy East. It was said earlier, on that point of order —

The Chair: Is this a point of order or a point of information? What is the point of order?

Senator Mockler: It would be a point of clarification and —

The Chair: I'm sorry.

Senator Mockler: — of order also.

Senator Patterson: You didn't stop Senator Carignan.

The Chair: What is the point of order?

Senator Mockler: Madam Chair, it's a point of order. We have said that TransCanada cancelled Energy East, and it was said, I heard earlier, that it was for two reasons: The decline in the price of oil and other pipelines like Trans Mountain that were approved.

Mr. Keys said precisely, and I will quote him — and that's a point of order for clarification and consistency.

The Chair: Point of order for clarification, okay. So what did he say?

Senator Mockler: Our committee was told about the decline in the price of oil and in pipelines. I asked Mr. Keys, Senior Vice-President, Legal, TransCanada, "Is that accurate?" He said:

l'édifice. Des agents de sécurité l'ont escortée à l'extérieur de la propriété.

Donc, je crois que les préoccupations des gens sont fondées.

La présidente : Merci beaucoup. Le temps est écoulé. Nous avons 15 minutes de retard. Je suis vraiment désolée, mais nous devons poursuivre.

Le sénateur Mockler : J'invoque le Règlement. J'estime qu'il est raisonnable d'informer le public et les témoins d'un élément.

La présidente : D'accord.

Le sénateur Mockler : Pendant les audiences que notre comité a tenues dans l'Ouest, M. Patrick Keys, vice-président principal, Services juridiques, TransCanada, était présent. Des sénateurs lui ont demandé, et je fais partie de ceux qui l'ont fait, pourquoi TransCanada avait annulé le projet Énergie Est. Il a été dit plus tôt, concernant ce point...

La présidente : Invoquez-vous le Règlement ou s'agit-il d'un point d'information? De quoi s'agit-il?

Le sénateur Mockler : Il s'agit d'une précision et...

La présidente : Je suis désolée.

Le sénateur Mockler : ... et d'un recours au Règlement aussi.

Le sénateur Patterson : Vous n'avez pas interrompu le sénateur Carignan.

La présidente : Pour quelle raison invoquez-vous le Règlement?

Le sénateur Mockler : Madame la présidente, il s'agit bien d'un rappel au Règlement. On a affirmé que TransCanada avait annulé le projet Énergie Est, et il a été dit — je l'ai entendu plus tôt — qu'il y avait deux raisons : la baisse du prix du pétrole et le fait que d'autres pipelines, comme Trans Mountain, avaient été approuvés.

M. Keys a fait une déclaration précise, et je vais le citer. Il s'agit bien d'un rappel au Règlement aux fins de précision et de cohérence.

La présidente : Donc un rappel au Règlement aux fins de précision, très bien. Qu'a-t-il dit?

Le sénateur Mockler : On a mentionné à notre comité la diminution du prix du pétrole et des projets de pipeline. J'ai demandé à M. Keys, vice-président principal, Services juridiques, TransCanada, si c'était exact, et il a répondu ce qui suit :

Senator, I don't believe, with due respect to the minister, that explains the entire story. I think TransCanada, when it took that very difficult decision in late 2017 to cancel the project, was fairly explicit when it sent a letter to the National Energy Board. And I'll read perhaps a passage from that to assist . . .

After recognizing some of the changes to the assessment project assessment that occurred TransCanada stated, and I quote: "There remains substantial uncertainty around the scope, timing, and costs associated with the regulatory review of the projects. There's also a question of jurisdiction that arises from the NEB's decision. After completing its careful review of these factors, the existing and the likely future delays resulting from the regulatory process, the associated cost implications, and the increasingly challenging issues and obstacles facing the projects, the applicants will not be proceeding further."

Those were the reasons, Madam Chair, and thank you for accepting the clarification and the point of order.

The Chair: Thank you very much.

Do you want to raise a point of order or information?

Senator Mercer: What I want to do is to compliment Senator Mockler for giving the debate that he should be saving for the time when the committee is debating what the report will say. That's information that's before all members of the committee. All members of the senate have access to that. If he wants to educate the audience, that's fine, but there are other forms in which to do that.

The evidence is already there. We don't need him to re-read it to us. I don't think there is a point of order.

The Chair: Thank you very much.

We now welcome our second panel. We have with us, from Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc., Marcy Cloud, Offshore and Mining coordinator, together with Roy T.J. Stewart, Legal Counsel; and from the Saint John Citizen's Coalition for Clean Air, Gordon Dalzell, Chairperson.

Each of you has five minutes. Please go ahead, and then we will proceed with questions.

Marcy Cloud, Offshore and Mining Coordinator, Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc.: My name is Marcy Cloud. I am the Offshore and Mining Coordinator for Mi'gmawe'l

Sénateur, avec tout le respect que je dois au ministre, je ne crois pas que cela explique toute l'histoire. Je crois que les intervenants de TransCanada, lorsqu'ils ont pris la décision très difficile d'annuler le projet à la fin de 2017, ont expliqué clairement leurs raisons dans la lettre qu'ils ont envoyée à l'Office national de l'énergie. Et je lirai peut-être un extrait de cette lettre pour aider [...]

Après avoir pris connaissance de certains des changements apportés au processus d'évaluation des projets, les intervenants de TransCanada ont déclaré — et je cite — : « Une grande incertitude plane toujours sur la portée, l'échéancier et les coûts liés à l'examen réglementaire des projets. La décision de l'ONE soulève également une question de compétence. Après avoir examiné attentivement ces facteurs, les retards actuels et futurs qui pourraient être causés par le processus de réglementation, les répercussions sur les coûts connexes et les problèmes et les obstacles de plus en plus difficiles auxquels font face les projets, les demandeurs n'iront pas plus loin. »

Voilà les raisons, madame la présidente, et je vous remercie d'avoir accepté ma demande de rappel au Règlement et de m'avoir permis d'apporter une précision.

La présidente : Merci beaucoup.

Voulez-vous invoquer le Règlement ou apporter une précision?

Le sénateur Mercer : Je souhaite remercier le sénateur Mockler d'avoir inséré dans le débat ce qu'il aurait dû plutôt présenter au moment où le comité discutera du contenu du rapport. Il s'agit de renseignements dont disposent tous les membres du comité. Tous les membres du Sénat y ont accès. S'il veut renseigner l'auditoire, c'est très bien, mais il y a d'autres façons de le faire.

Les renseignements sont déjà accessibles. Nous n'avons pas besoin qu'ils nous les relisent. Je ne suis pas d'avis qu'il s'agit d'un rappel au Règlement.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous allons maintenant accueillir notre deuxième groupe de témoins. Nous recevons Mme Marcy Cloud, coordonnatrice des activités extracôticières et minières, et Roy T.J. Stewart, conseiller juridique, tous les deux de Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc., ainsi que Gordon Dalzell, président, Saint John Citizen's Coalition for Clean Air.

Chacun de vous dispose de cinq minutes. Allez-y, puis nous passerons aux questions.

Marcy Cloud, coordonnatrice des activités extracôticières et minières, Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc. : Je m'appelle Marcy Cloud. Je suis coordonnatrice des activités extracôticières

Tplu'taqnn Inc., which is representing eight of the nine Mi'kmaq communities in New Brunswick in this process.

The Mi'kmaq are Indigenous people whose territory includes large portions of the Atlantic provinces, Quebec, and northeastern United States, and have occupied our traditional lands since time immemorial. For thousands of years prior to European contact, the Mi'kmaq people recognized the significance of the environment to our very survival.

The Mi'kmaq have established and proven Aboriginal and treaty rights to hunt, fish, harvest, and gather in our territory for food, social, and ceremonial purposes, as well as for the purposes of trade and earning a livelihood. Through processes such as this, we seek to ensure a healthy environment for our future generations.

Environmental legislation and decision making can have huge impacts on our proven rights. MTI has been involved in numerous environmental assessments, regulatory and permitting processes.

We note that previous environmental legislation, such as CEAA 2012, was adopted with little to no input from the Mi'kmaq. While we still have concerns about Bill C-69, the engagement on this legislation has been far more extensive than was previously the case.

In April 2018, MTI made written submissions to the House of Commons Standing Committee on Environment and Sustainable Development. On page 1 of that document we outlined the principles our submissions have been based on.

In that submission we commended the government's intentions for Bill C-69, especially the bill's clearly stated intention of the government to pursue a renewed relationship with Indigenous peoples, on a nation-to-nation basis.

There are a number of other aspects of the bill we welcome. For example, the direct reference to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples; the mandatory consideration of Indigenous knowledge; the addition of Indigenous representation on advisory bodies; and the commitment to provide expanded and streamlined participant funding for the assessment process.

While MTI views Bill C-69 as a step in the right direction, there are continuing concerns that need to be addressed.

et minières de la société Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Inc., qui représente huit des neuf collectivités micmaques du Nouveau-Brunswick dans le cadre de ce processus.

Les Micmacs sont des Autochtones dont le territoire comprend de grandes parties des provinces de l'Atlantique, du Québec et du nord-est des États-Unis, et ils occupent leur territoire traditionnel depuis des temps immémoriaux. Des milliers d'années avant la rencontre avec les Européens, le peuple micmac reconnaissait l'importance de l'environnement pour sa propre survie.

Les Micmacs ont fait valoir et prouvé l'existence de droits autochtones et de droits reconnus par des traités visant la chasse, la pêche, la récolte et les rassemblements sur leur territoire à des fins alimentaires, sociales ou cérémonielles, de même qu'à des fins de commerce et de subsistance. Par l'entremise de processus comme celui-ci, nous cherchons à assurer la santé de l'environnement pour nos prochaines générations.

Les mesures législatives touchant l'environnement et les décisions prises à cet égard peuvent avoir d'énormes incidences sur nos droits reconnus. Notre société a participé à de nombreux processus d'évaluation environnementale et d'octroi de licences ainsi que de processus réglementaires.

Nous soulignons que les précédentes mesures législatives visant l'environnement, comme la LCEE de 2012, ont été adoptées sans la participation, ou presque, des Micmacs. Même si nous éprouvons toujours des préoccupations à l'égard du projet de loi C-69, la participation relative à cette mesure législative a été beaucoup plus importante qu'auparavant.

En avril 2018, notre société a transmis un mémoire au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes. Les principes servant de fondement à notre document figuraient sur la première page.

Dans notre mémoire, nous avons salué les intentions du gouvernement qui sous-tendent le projet de loi C-69, en particulier celles clairement énoncées de chercher à établir des relations renouvelées de nation à nation avec les peuples autochtones.

Nous nous réjouissons aussi d'un certain nombre d'autres aspects du projet de loi, par exemple la référence explicite à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; l'obligation de tenir compte des connaissances autochtones; l'ajout de représentants autochtones dans les organismes de consultation; et l'engagement à fournir davantage d'aide financière permettant la participation au processus d'évaluation et à en simplifier l'accès.

Même si notre société est d'avis que le projet de loi C-69 constitue un pas dans la bonne direction, il existe des préoccupations qui doivent être dissipées.

The proposed impact assessment act contains a number of improvements over the existing CEAA 2012. One concern raised by many Indigenous groups is that a project-by-project funding approach is inadequate for participation in the consultation processes. While the new act describes a participant funding program, unfortunately, it does not mandate adequate funding levels, nor does it address the need for ongoing funding for Indigenous groups.

We recommend this be addressed through a clear set of rules or regulations that identify appropriate funding levels, in order to permit ongoing Indigenous participation in assessment processes.

At a recent CEAA Capacity Program workshop, we were informed of a new Indigenous Capacity Support Program that was developed in response to these concerns raised by Indigenous groups. Under this program, Indigenous organizations will be applying for ongoing capacity support funding.

The program funding is not project-specific, which is a positive. However, the dollar amounts are very low. We have been advised that the total funding available over five years is \$15 million for all Indigenous groups across the country. That funding is spread out over a five-year period, with only small increments available each year.

This will be inadequate for Indigenous groups. We need long-term capacity funding to ensure that our staff and in-house technical employees can be adequately trained and retained in order to appropriately respond and participate in consultation processes. Otherwise, Indigenous groups are faced with having to contract with external parties to carry out consultation work.

Also, under the new act, Indigenous governing bodies will continue to be prohibited from making a decision as to whether an impact assessment is required.

Having a designated project schedule continues to remain a concern for Mi'gmawe'l Tplu'taqnn. Our experience has been that, where triggers are not set appropriately, proponents will structure projects to avoid triggering an environmental assessment, which undermines the integrity of the whole assessment regime. We recommend that, for certain types of projects, triggers should be automatic and not based on arbitrary determinations regarding project size.

La Loi sur l'évaluation d'impact proposée contient un certain nombre d'améliorations par rapport à la LCEE de 2012 actuellement en vigueur. Une préoccupation soulevée par de nombreux groupes autochtones porte sur le fait que l'approche de financement projet par projet est inadéquate en ce qui concerne la participation aux processus de consultation. Même si des dispositions de la nouvelle mesure législative visent des programmes d'aide financière aux participants, malheureusement, les montants de financement obligatoires ne sont pas adéquats, et le libellé ne permet pas de répondre au besoin de financement continu pour les groupes autochtones.

Nous recommandons de corriger ces éléments au moyen d'une réglementation ou d'un ensemble de règles claires qui précise des montants de financement appropriés, afin de permettre la participation continue des peuples autochtones aux processus d'évaluation.

Récemment, au cours d'un atelier portant sur le programme de renforcement des capacités relatif à la LCEE, nous avons été informés de l'existence d'un nouveau programme de soutien des capacités autochtones qui a été mis au point en réponse à ces préoccupations soulevées par des groupes autochtones. Dans le cadre de ce programme, les responsables d'organisations autochtones pourront présenter une demande de financement continu du soutien des capacités.

Le financement du programme n'est pas lié aux projets, ce qui est un élément positif. Toutefois, les montants sont très faibles. Nous avons été informés que le total du financement accessible sur une période de cinq ans s'établit à 15 millions de dollars pour tous les groupes autochtones partout au pays. Le financement est étalé sur une période de cinq ans, et il n'y a que de petites augmentations chaque année.

Cette situation sera inadéquate en ce qui concerne les groupes autochtones. Il nous faut du financement à long terme des capacités pour pouvoir former adéquatement et maintenir en poste notre personnel et nos employés techniques, afin qu'ils puissent répondre aux questions et participer de façon appropriée dans le cadre des processus de consultation. Sinon, les groupes autochtones devront retenir les services contractuels de tierces parties pour effectuer le travail de consultation.

Par ailleurs, sous le régime de la nouvelle loi, les corps dirigeants autochtones n'auront toujours pas le pouvoir de décider s'il est nécessaire de mener une évaluation d'impact.

L'établissement d'un échéancier relatif aux projets désignés demeure une préoccupation pour notre société. D'après notre expérience, quand les éléments déclencheurs ne sont pas prévus de façon appropriée, les promoteurs établiront la structure du projet de façon à éviter de déclencher une évaluation environnementale, ce qui mine l'intégrité de l'entièreté du régime d'évaluation. Nous recommandons que, pour certains types de projets, l'évaluation soit déclenchée de façon

Similar to the impact assessment act, the renamed Canadian navigable waters act contains a number of welcome changes, including the requirement for a decision maker to consider any adverse effects that a decision may have on the rights of the Indigenous peoples of Canada.

Also, the more expansive definition of “navigable water” found in section 2 of the Canadian navigable waters act is a step in the right direction. However, we are concerned with the portion of the definition that appears to limit navigable waters to those used by Indigenous peoples while “exercising rights recognized and affirmed by section 35 of the Constitution Act.”

In our view, this will simply put a burden on Indigenous peoples to prove that a waterway was used in the exercise of rights, as opposed to other valid uses. This may result in more contentious and expensive court processes, simply to establish whether the waterway is a navigable water.

The definition of “navigable water” should cover all waters used by Indigenous peoples for travel and transport, regardless of whether it is in the course of the exercise of section 35 rights.

We recommend the reference to “exercising rights” be deleted from the definition.

Lastly, along with many other Indigenous groups, we continue to disagree with the decision to maintain a schedule of navigable waters. No explanation has ever been provided for why those recommendations of Indigenous groups were ignored.

The process for adding a waterway to the schedule, while somewhat clearer under the CNWA, remains entirely discretionary and puts the onus on the organization seeking to protect the waterway to justify its inclusion, rather than requiring proponents, or the minister, to justify why a waterway should not be included in the schedule.

In our view, all navigable waters are deserving of protection. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Dalzell.

automatique plutôt qu'en fonction de conclusions arbitraires concernant la taille d'un projet.

De façon semblable à la Loi sur l'évaluation d'impact, la nouvelle Loi sur les eaux navigables canadiennes contient un certain nombre de modifications dont nous sommes heureux, y compris l'obligation pour le décideur de tenir compte des effets préjudiciables qu'une décision peut avoir sur les droits des peuples autochtones du Canada.

Aussi, la définition plus exhaustive du terme « eaux navigables » qui figure à l'article 2 de la Loi sur les eaux navigables canadiennes constitue un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous sommes préoccupés par le passage de la définition qui semble limiter les eaux navigables aux plans d'eau utilisés par les peuples autochtones « exerçant des droits reconnus et confirmés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 ».

Selon nous, cela aura tout simplement pour effet d'imposer aux peuples autochtones le fardeau de prouver qu'un plan d'eau a été utilisé dans le cadre de l'exercice de droits, et non pour d'autres utilisations valides. Cela pourrait entraîner davantage de contestations et de processus judiciaires coûteux seulement pour établir si un plan d'eau a qualité d'eau navigable.

La définition du terme « eaux navigables » devrait comprendre toutes les eaux utilisées par les peuples autochtones comme moyen de déplacement ou de transport, peu importe si l'utilisation s'effectue dans le cadre de l'exercice de droits reconnus dans l'article 35.

Nous recommandons de supprimer de cette définition le passage portant sur l'exercice de droits.

Pour terminer, tout comme de nombreux autres groupes autochtones, nous désapprouvons toujours la décision de conserver une annexe dans laquelle figure une liste des eaux navigables. Aucune explication n'a jamais été fournie quant à savoir la raison pour laquelle on n'a pas tenu compte des recommandations soumises par des groupes autochtones.

Le processus pour ajouter un plan d'eau à l'annexe, même s'il est plus clair dans la Loi sur les eaux navigables canadiennes, demeure entièrement fondé sur des pouvoirs discrétionnaires et impose à l'organisation cherchant à protéger le plan d'eau en question le fardeau de justifier son ajout, au lieu d'exiger des promoteurs ou du ministre qu'ils justifient l'exécution d'un plan d'eau de l'annexe.

À nos yeux, toutes les eaux navigables méritent d'être protégées. Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Monsieur Dalzell, c'est à vous.

Gordon W. Dalzell, Chairperson, Saint John Citizens' Coalition: Honourable senators, thank you very much for this opportunity to provide comments on Bill C-69 during your public hearing session here in Saint John today.

My name is Gordon Dalzell. I am the chairperson of the Saint John Citizens' Coalition for Clean Air, an environmental public interest group concerned about air pollution, including the climate change impacts from the increase in CO₂ emissions that we believe threaten our planet. Our group is registered with the New Brunswick Environmental Network.

First of all, I'd like to say that I am concerned that organized campaigns from the oil and gas industry will be effective in misleading you as our senators by spreading inaccurate claims of the effects of Bill C-69. It is my view that the oil and gas industry want to kill the fixes to these environmental laws and continue to avoid federal oversight on climate action.

In my view, this goes against the public expectations for strong environmental actions that deal with environmental impacts and climate change impacts.

Now, why do I support Bill C-69 and why is this bill urgently needed? Many projects that should be subject to federal assessment are currently not being assessed. Bill C-69 may, with the development of robust regulations, facilitate assessments of major projects.

Canadians expect project reviews to be independent, transparent, science-based, and give people meaningful opportunities to have their say. Canadians like me should feel confident that governments have taken important environmental and health considerations into account in making decisions about major projects and proposals. This bill, I believe, provides that confidence.

Rather than facilitating informed decisions on energy and other types of projects, the existing laws and processes have led to deeper political, social, and legal conflicts.

The current laws do not require authorities to consider the broader implications of industrial projects, such as how they might impact on health and safety of local communities and vulnerable populations.

Gordon W. Dalzell, président, Coalition des citoyens pour l'air pur à Saint-Jean : Mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup de cette occasion de présenter des commentaires relatifs au projet de loi C-69 dans le cadre des audiences publiques tenues ici, aujourd'hui, à Saint John.

Je m'appelle Gordon Dalzell. Je suis le président de la Coalition des citoyens pour l'air pur à Saint-Jean, un groupe d'intérêt public dont les membres sont préoccupés par la pollution de l'air, ainsi que les incidences des changements climatiques causés par l'augmentation des émissions de CO₂ qui, à notre avis, menacent notre planète. Notre groupe est affilié au Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick.

Tout d'abord, j'aimerais dire que je suis préoccupé par le fait que les campagnes mises sur pied par l'industrie pétrolière et gazière puissent réussir à vous induire en erreur, comme sénateurs, car elles véhiculent des faits inexacts concernant les incidences du projet de loi C-69. À mon avis, les acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz veulent empêcher que des modifications soient apportées à ces lois touchant l'environnement et continuer d'éviter la surveillance du gouvernement fédéral des mesures relatives au climat.

À mon sens, cela s'oppose aux attentes du public, qui souhaite voir l'adoption de mesures environnementales fortes à l'égard des impacts sur l'environnement et des effets des changements climatiques.

Quelles sont les raisons pour lesquelles je soutiens le projet de loi C-69 et pourquoi est-il urgent d'adopter ce projet de loi? De nombreux projets qui devraient faire l'objet d'une évaluation du gouvernement fédéral ne sont pas évalués actuellement. Le projet de loi C-69 permettra, s'il est accompagné d'une réglementation robuste, de faciliter l'évaluation de projets importants.

Les Canadiens s'attendent à ce que les examens des projets soient indépendants, transparents et fondés sur des données scientifiques, et qu'ils donnent aux gens de réelles possibilités de s'exprimer. Les Canadiens comme moi devraient avoir la certitude que les gouvernements tiennent compte des considérations importantes relatives à l'environnement et à la santé dans leurs décisions touchant les grands projets et les propositions. Je crois que ce projet de loi leur offre cette certitude.

Au lieu de faciliter la prise de décisions éclairées sur l'énergie et sur d'autres types de projets, les lois en vigueur et les processus existants ont exacerbé les conflits profonds sur les plans politique, social et juridique.

Les lois en vigueur n'obligent pas les autorités à examiner les répercussions plus larges des projets industriels, notamment sur la santé et la sécurité des collectivités locales et des populations vulnérables.

As a Canadian, I want to know that government authorities are looking out for our health and well-being when making important decisions about developments.

There are many reasons why I support this bill and why strong environmental laws matter. This bill makes specific improvements over the current laws and processes for reviewing energy and industrial projects, and they have reviewed the three areas. In addition, this bill will help ensure robust and fair project reviews; give Canadians a more transparent view of how project decisions are made; increase accountability for delays; ensure that Canadian voices will be heard on major projects; expands the scope of project reviews to include sustainability, the project's impact on social and health outcomes, its impact on Indigenous rights; and expands the extent to which it helps Canada achieve environmental obligations and also considers lower-impact alternatives to projects.

So it does restore my trust in the energy regulation, enhancing the independence of Canada's energy regulators and assessment processes.

It removes barriers to public participation in project hearings; that is, the idea of being "directly affected" that was brought up earlier by others.

It ensure climate change is considered in every project review and, of course, even today the mayor of Saint John declared a climate emergency in the morning paper, as well as other Canadian communities.

We know that this whole question of climate change is front and centre to the Canadian attention, and it's only going to become even more significant and have more of an impact. We believe this legislation will address that part of the Canadian concern, and we hope that it will pass.

There are some areas for improvement in this bill. Under the bill, a single agency, the impact assessment agency, will be responsible for industrial assessment.

I have the following concern. Will the role of the Canadian Nuclear Safety Commission, an independent federal regulator, be weakened? We're going to have one big assessment agency, the expertise and the skill set, which I have a lot of confidence in, having looked at their programs over the years. I am just a little worried that this could somehow impact the Canadian Nuclear Safety Commission's expertise and strength. I hope it doesn't, and I'd be very concerned if it did.

En tant que Canadien, je veux être certain que les autorités gouvernementales veillent à notre santé et à notre bien-être quand elles prennent des décisions importantes concernant les nouveaux projets.

J'ai de nombreuses raisons de soutenir ce projet de loi et de vouloir des lois solides en matière d'environnement. Ce projet de loi améliore des aspects précis des lois en vigueur et des processus concernant l'examen des projets énergétiques et industriels; les trois secteurs ont fait l'objet d'un examen. De plus, ce projet de loi nous permettra d'avoir des examens de projet rigoureux et justes; il donnera aux Canadiens un aperçu plus transparent du processus décisionnel relatif aux projets, il renforcera l'obligation de rendre des comptes concernant les retards; il permettra aux Canadiens de se faire entendre pour ce qui est des grands projets; il élargira la portée des examens de projet pour y inclure la durabilité, les répercussions sur les résultats sociaux et en matière de santé et sur les droits des Autochtones; et il aidera dans la mesure qu'il aide le Canada à se conformer à ses obligations environnementales et également à envisager des solutions de moindre impact.

Ce projet de loi me redonne confiance dans la réglementation du secteur de l'énergie, puisqu'il renforce l'indépendance des organismes de réglementation et des processus d'évaluation du secteur de l'énergie du Canada.

Il supprime les obstacles à la participation du public aux audiences sur les projets en supprimant l'exigence d'être « directement touché » qui a été évoquée tout à l'heure par d'autres personnes.

Il oblige la prise en compte des changements climatiques dans chaque examen de projet, bien sûr; encore aujourd'hui, le maire de Saint John, dans le journal du matin, a déclaré qu'il y a une urgence climatique, comme l'ont affirmé d'autres collectivités canadiennes.

Nous savons que cette question des changements climatiques occupe toute l'attention des Canadiens; ces changements ne peuvent que prendre davantage d'importance et avoir plus de répercussions. Nous pensons que le projet de loi à l'étude répondra à cette partie des préoccupations des Canadiens, et nous espérons qu'il sera adopté.

Certains points du projet de loi doivent être améliorés. Il prévoit entre autres qu'un seul organisme, l'agence d'évaluation environnementale, sera responsable des évaluations industrielles.

Voici ce qui me préoccupe : la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui est un organisme de réglementation fédéral, aura-t-elle un rôle moins important? Nous n'aurons qu'un seul grand organisme possédant l'expertise et l'ensemble des compétences voulues, j'ai une grande confiance dans cet organisme, car j'ai examiné ses programmes au fil des années. Je crains un peu que cela puisse en quelque sorte affecter l'expertise et la solidité de la Commission canadienne de sûreté

The bill adds climate change to the regulator's mandate to ensure climate considerations are integrated through all these activities, ensure there are meaningful opportunities for public and Indigenous engagement, et cetera.

Our environmental public interest group supports transparency, accountability, meaningful public participation, and climate action in environmental decision making.

Respectfully, I am requesting that you add a mandatory bottom line against approving unsustainable and climate impact-intensive projects. Don't give the pipelines an easier ride; give them the same timelines and the same process as other projects and processes.

Keep the industry short-term environmental interests from trumping environmental and community needs. This is what we believe this bill is trying to do. Let the energy regulator actually say no to a project if that is the case, based on the evidence and based on the public participation. If they say no, fine.

The public, whenever there's a decision made and they have ample opportunity to participate, and they have the means to do so, let's say through participant funding, for example, and bringing in their own experts, if they have a good open process, they're more likely to accept it. They may not like it, but they probably will feel more comfortable that they had their due process.

Even though this may be perceived as cumbersome and long and complicated, it's going to pay off at the end in terms of the way it is outlined here and the way that the bill is actually designed. Yes, it may be a little cumbersome and the process may be challenging for some, but at the end of the day governments will make decisions, or federal regulators will make decisions. We have to, and the public accepts decisions will be made. That's why they elected a government to make those decisions.

So we know that this bill reflected the public will at the time. Who knows what it will be in October? But we do know, at the time, the people of Canada elected this government that, in its wisdom, designed this bill, brought it forward, and now it is the spoken will of the people, with the first two readings, reading one and two.

nucléaire. J'espère que ce ne sera pas le cas, je serais très inquiet dans le cas contraire.

Le projet de loi ajoute les changements climatiques au mandat de l'organisme de réglementation pour s'assurer que les considérations climatiques sont intégrées à toutes les activités, s'assurer de donner au public et aux Autochtones de réelles possibilités de participation, et cetera.

Notre groupe d'intérêt public en matière d'environnement appuie la transparence, la reddition de comptes, la participation significative du public et les mesures de lutte contre les changements climatiques dans la prise de décisions en matière d'environnement.

Je vous demande respectueusement d'associer des critères de base à l'approbation des projets non durables qui ont des répercussions importantes sur le climat. Ne facilitez pas les choses pour les promoteurs des projets de pipelines; imposez-leur les mêmes calendriers et les mêmes processus qu'aux autres projets et aux autres processus.

Il ne faut pas que les intérêts environnementaux à court terme de l'industrie aient préséance sur les besoins environnementaux et les besoins des collectivités. Nous croyons que ce projet de loi va dans le même sens. L'organisme de réglementation de l'énergie doit pouvoir dire non à un projet, dans de tels cas, en se fondant sur des données probantes et sur la participation du public. S'il dit non, c'est non.

Quand une décision est prise et que le public a eu amplement la possibilité d'intervenir, qu'il a eu les moyens de le faire, disons grâce à un fonds de participation, par exemple, qu'il a pu faire comparaître ses propres experts, et qu'il juge que le processus a été transparent, le public est plus susceptible d'accepter la décision. Il peut ne pas sauter de joie, mais il se sentira probablement satisfait, car il y aura un processus équitable.

Même si cela paraît fastidieux, long et compliqué, ce sera rentable à la fin, étant donné la façon dont c'est énoncé ici et dont le projet de loi est en fait conçu. Oui, cela pourrait être un peu fastidieux, et le processus pourrait être difficile pour certains, mais au bout du compte, ce sont les gouvernements ou les organismes de réglementation fédérale qui prendront les décisions. Nous devons le faire, et le public acceptera les décisions prises. C'est pourquoi il a élu un gouvernement, pour prendre ces décisions.

Nous savons donc que ce projet de loi reflétait la volonté du public à l'époque. Qui sait ce qu'il en sera en octobre? Nous savons que, à l'époque, les Canadiens ont élu ce gouvernement qui, dans sa sagesse, a conçu ce projet de loi et l'a présenté, et maintenant, c'est la volonté du public, la volonté qu'il a exprimée, pour les deux premières lectures, la première lecture et la deuxième.

We have to accept that has happened, and it does reflect, in my view, the will of the Canadian population at that time. I think we have to respect that, and we hope that the Senate, through your deliberations, after you complete your review, will bring it back to the House of Commons in a timely fashion, and allow the rest of the Canadian system to make a final decision on the bill.

We just hope that it won't be delayed and that the whole thing dies off before October 17. That is a big concern, because then we're going to go right back to square one and we're all going to have more problems.

I'll conclude my comments. I had a few more to make, but we have five minutes, and I want to respect that. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Senators, please keep your preambles short. We are going to start with Senator Mockler.

Senator Mockler: Thank you.

The Council of Atlantic Premiers, the four premiers, wrote a letter to the Prime Minister of Canada on February 14, wherein they highlighted some of their concerns. I would like to know your comments on it. That will help us draft amendments to the bill before we send it back to the House of Commons. The letter states:

Our assessment of Bill C-69 as it is currently drafted is that the significant changes being proposed to the scope and scale of federal environmental assessments in Canada will not meet the dual objectives of environmental protection and economic growth.

And the letter goes on with many other concerns that they have.

To the witnesses, what are your comments on that, that environmental assessment in Canada will not meet the dual objectives of environmental protection and economic growth?

Mr. Dalzell: Respectfully, the premiers put together their understanding and conclusion in the letter. But when you look and drill down into this legislation — I have read all of the bill's 350 pages, and it has multiple sections in it — there are provisions where the health of the public and environmental protection are very strongly entrenched.

Nous devons accepter ce qui a eu lieu, et selon moi, cela reflète la volonté des Canadiens à l'époque. Je pense que nous devons respecter cela. Nous espérons que le Sénat, à l'issue de ses délibérations, après avoir terminé son examen, le présentera de nouveau à la Chambre des communes dans un délai raisonnable, et permettra au reste du système canadien de prendre la décision finale concernant le projet de loi.

Nous espérons simplement qu'il n'y aura pas de retard et que tout cela ne tombe pas à l'eau avant le 17 octobre. C'est une grande préoccupation, car nous retournerons alors à la case de départ et nous aurons tous davantage de problèmes.

Je vais m'arrêter ici. J'avais encore quelques commentaires à faire, mais nous avons cinq minutes, et je veux respecter le temps qui m'est imparti. Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs les sénateurs, veuillez abréger vos préambules. Nous allons commencer par le sénateur Mockler.

Le sénateur Mockler : Merci.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, les quatre premiers ministres provinciaux, ont écrit une lettre au premier ministre du Canada, le 14 février, où ils ont mentionné certaines de leurs préoccupations. J'aimerais avoir votre avis à ce sujet. Cela nous aidera à rédiger des modifications au projet de loi avant de le renvoyer à la Chambre des communes. La lettre dit :

Selon notre examen du projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, les modifications importantes proposées à la portée et à l'échelle des évaluations environnementales fédérales au Canada ne permettent pas d'atteindre le double objectif de la protection de l'environnement et de la croissance économique.

La lettre précise ensuite leurs nombreuses autres préoccupations.

J'aimerais demander aux témoins quels sont leurs commentaires à ce sujet, à savoir que l'évaluation environnementale au Canada ne permettra pas d'atteindre le double objectif de la protection de l'environnement et de la croissance économique?

M. Dalzell : J'aimerais, en tout respect, dire que les premiers ministres ont collectivement fait part de leur compréhension des choses et de leur conclusion dans la lettre. Si vous examinez en détail ce projet de loi — j'ai lu les 350 pages du projet de loi, et il comporte de très nombreux articles —, vous y verrez des dispositions en matière de santé du public et de protection de l'environnement, qui sont bien ancrées.

When you review this bill, those elements, particularly the environmental protection element and the public's need for safety and protection, are certainly there. They are actually more enhanced than what we had before.

Now, from the economic, even the bill talks about a balance or an economic consideration. Remember, I talked about social, economic, and environmental. It doesn't just say all environmental. In fact, when you look at the environment in terms of its definition in the Canadian Environmental Protection Act, CEPA, it includes the socioeconomic as one of the considerations.

So this bill does take into consideration those elements. In fact, we saw this during the presentations to the National Energy Board, where the proponent and others who supported the Energy East pipeline had very elaborate and very comprehensive documentation evidence to support the economics of the project.

It's not as if this is all just for the environmentalists, and all the greens in the world. This does respect that there are many elements of our society, including the economic, the social, and the environmental, and it does attempt, I believe, to put those into perspective and to respect those.

It doesn't disrespect what the premiers are saying. All it does is recognize that, if you want to get projects approved, you have to present the type of evidence, allow the public and others — not just the public living down the street, but all elements of society — to participate and to present to the regulatory and government authorities that these are the pros and cons of the project.

At the end of the day we all have to accept the final decision making of those who are duly elected or duly appointed to make proper decisions, whether it's the Canadian Nuclear Safety Commission, the National Energy Board, or the new impact assessment agency. They will be appointed, so they will have to weigh that in.

The premiers, respectfully, have their view, but I believe, at the end of the day, their concerns will be taken into consideration, along with the environmental and social concerns.

The Chair: Do you have something to add, Ms. Cloud?

Ms. Cloud: No.

The Chair: Senator McCallum.

Lisez bien le projet de loi, ces éléments, en particulier la protection de l'environnement et le besoin de sécurité et de protection du public, y figurent certainement. Ils sont en fait davantage mis en relief qu'auparavant.

Pour ce qui est de l'économie, le projet de loi lui-même parle d'équilibre ou de considération économique. Rappelez-vous, j'ai parlé des considérations sociales, économiques et environnementales. Le projet de loi ne parle pas seulement de considérations environnementales. En fait, la définition de l'environnement, dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, comprend entre autres des considérations socioéconomiques.

Le projet de loi tient donc compte de ces éléments. En fait, nous l'avons constaté durant les exposés devant l'Office national de l'énergie, où le promoteur et les autres intervenants en faveur du projet de pipelines d'Énergie Est ont soumis des documents probants très détaillés pour appuyer les aspects économiques du projet.

Tout cela n'est pas fait uniquement pour les environnementalistes et les écologistes du monde. Cela respecte le fait qu'il y a beaucoup d'éléments dans notre société, y compris les éléments économiques, sociaux, et environnementaux, et il cherche, je crois, à mettre tous ces éléments en perspective et à les respecter.

Ce n'est pas un manque de respect envers ce que les premiers ministres ont dit. Tout ce que ce projet de loi fait, c'est reconnaître que, pour qu'un projet soit approuvé, il faut présenter ce genre de données probantes, permettre au public et aux autres — pas seulement les gens qui vivent dans la région touchée, mais tous les membres de la société — de participer au processus et d'expliquer les avantages et les inconvénients du projet aux organismes de réglementation et aux autorités gouvernementales.

Au bout du compte, nous devons tous accepter la décision finale de ceux qui sont dûment élus et dûment nommés pour prendre les bonnes décisions, que ce soit la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'Office national de l'énergie ou la nouvelle Agence d'évaluation environnementale. Ils seront nommés, ils devront donc prendre cela en considération.

En tout respect, les premiers ministres ont leur point de vue, mais je crois que, au bout du compte, leurs préoccupations seront prises en compte, ainsi que les préoccupations environnementales et sociales.

La présidente : Avez-vous quelque chose à ajouter, madame Cloud?

Mme Cloud : Non.

La présidente : Sénatrice McCallum, allez-y.

Senator McCallum: My first question is to Ms. Cloud. There was some concern about Indigenous representation on the board, and I wondered if you could comment on that, why you feel it's important and who you think will be on the board.

Ms. Cloud: I would have Roy respond to that.

Roy T.J. Stewart, Legal Counsel, Mi'gmawé'l Tplu'taqnn Inc.: I think, in the Mi'kmaq's view, it's definitely important to have an Indigenous person on these committees, whether it's — I believe there are two, at least, referenced in the bill, one for the minister and then another advisory committee — simply because we don't want the Indigenous voice left out.

That's definitely a step in the right direction, having Indigenous representation on the board. But it needs to be taken a step further, because the mandate and the roles around that Indigenous representation are still unclear. That was the case up until a few weeks ago, when at a CEEA consultation workshop in Quebec, I heard that, the parameters and the details of who is going to be on the committee were still being fleshed out.

We don't know with certainty what the role of the Indigenous is going to be. In summing up, I would say, yes, it's important to have that representation, but it can't be meaningless. That advisory committee, the advice they give must be fully and meaningfully considered.

Senator McCallum: The other question I had was for Mr. Dalzell, and you can comment, too. Can the negative impacts of industry make resource extraction unsustainable for a time?

Mr. Dalzell: I'm sorry, could you just reframe that again, so I can process that question? Thank you.

Senator McCallum: Can the negative impacts of industry, the adverse effects, can those adverse effects make resource extraction unsustainable for a time?

Mr. Dalzell: Well, it's possible. Normally you don't get the negative impact from industry in terms of their projects. We get the negative aspects from other elements of society.

My experience has been that industries always present their projects in ways that they perceive to be responsible, appropriate and safe. The question is, are they? And to what degree are their assumptions correct and their sustainability approaches correct?

La sénatrice McCallum : Ma première question s'adresse à Mme Cloud. Il y a eu quelques préoccupations au sujet de la représentation des Autochtones au conseil, et je me demandais si vous pouviez faire un commentaire à ce sujet. Pourquoi pensez-vous que c'est important et, selon vous, qui siègera au conseil?

Mme Cloud : J'aimerais que M. Stewart réponde à cette question.

Roy T.J. Stewart, conseiller juridique, Mi'gmawé'l Tplu'taqnn Inc. : Je crois que, selon les Mîcmacs, il est primordial qu'un Autochtone siège à ces comités, que ce soit — je crois qu'il y en a deux, au moins, dans le projet de loi, un pour le ministre et l'autre est un comité consultatif —, simplement parce que nous voulons que la voix des Autochtones soit entendue.

La représentation des Autochtones dans les conseils est certainement un pas dans la bonne direction, mais il faut aller plus loin, car le mandat et les rôles relatifs à la représentation des Autochtones demeurent mal définis. C'est ce que j'ai constaté il y a quelques semaines, dans le cadre d'un atelier de consultation sur la LCEE au Québec, où j'ai entendu que les paramètres et les détails de la composition du comité étaient encore à définir.

Nous ne savons pas avec certitude quel sera le rôle des Autochtones. Pour résumer, j'aimerais dire oui, c'est important qu'ils soient représentés, mais il faut que ce soit utile. Les conseils que donnera le comité consultatif doivent être véritablement pris en compte.

La sénatrice McCallum : J'avais une autre question pour M. Dalzell, et vous pouvez également faire un commentaire sur la question. Les répercussions négatives de l'industrie peuvent-elles rendre l'extraction des ressources non durable pendant un certain temps?

M. Dalzell : Je m'excuse, pourriez-vous reformuler votre question pour que je puisse la comprendre? Merci.

La sénatrice McCallum : Les effets négatifs de l'industrie, c'est-à-dire les effets néfastes, peuvent-ils rendre l'extraction des ressources non durable pour un certain temps?

M. Dalzell : Eh bien, c'est possible. Normalement, une industrie ne parle pas d'effets négatifs, dans le cadre de ses projets. Ce sont les autres éléments de la société qui signalent les aspects négatifs.

D'après mon expérience, les industries ont toujours présenté leurs projets comme étant responsables, appropriés et sûrs. La question qui se pose est la suivante : est-ce le cas? À quel point leurs hypothèses et leurs approches en matière de durabilité sont-elles correctes?

Intervenors, for example, often present very compelling evidence that makes it apparent that some of the assumptions, facts and conclusions presented by industry are not based in reality, and therefore are not sustainable.

In this bill there is a section for participant funding, where ordinary citizens, environmental groups or other intervenors, can apply for funding to bring forward their experts. We did this, for example, with Energy East hearings. We applied for participant funding and received \$38,000 to present a range of experts to counter or question many of the assumptions and facts presented.

The question that you raised is extremely important. Who is right? Well, who is wrong, or who is accurate and who isn't? The regulators, upon listening to all of the evidence, will assess it and then make the decision based on the principles of the act and the intentions.

I remember as a social worker going to court, with different situations. Once a judge told me, "We're going to make this decision not on a little section down the road. We're going to make it on what the intention of the act is." It was the Family Services Act of New Brunswick; Senator Mockler probably remembers that act. The judge told me it's the intention. Four lines; that's going to make the decision, not all the other evidence.

The principles and intentions of this act are key; the driving force behind it. We know those principles and intentions reflect the will of the people who elected the government who then prepared the act and passed it through its first and second readings.

So that's what I would say on that question.

Senator Patterson: Madam Chair, may I have a supplementary to Senator McCallum's question?

The Chair: Yes.

Senator Patterson: Senator McCallum asked about Indigenous representation. Ms. Cloud or Mr. Stewart, as I understand it, there are three different advisory panels to be set up under Bill C-69. There is the impact assessment act ministerial advisory council. There is the Canadian energy regulator act, which establishes another advisory committee for the purpose of enhancing involvement of Indigenous peoples in respect of pipelines, power lines, and offshore renewable energy projects, as well as abandoned pipelines; that's subclause 57(1).

Les intervenants, par exemple, présentent souvent des données probantes très convaincantes qui montrent clairement que les hypothèses, faits et conclusions que les industries présentent ne se fondent pas tous sur la réalité, et que les projets ne sont, par conséquent, pas durables.

Ce projet de loi comporte un article sur le fonds de participation, au titre duquel des citoyens ordinaires, des groupes environnementalistes et d'autres intervenants peuvent présenter une demande de financement pour faire venir leurs experts. Nous l'avons fait dans le cadre des audiences sur Énergie Est, par exemple. Nous avons présenté une demande de financement de la participation et nous avons reçu 38 000 \$ pour présenter divers experts pour contester ou remettre en question plusieurs des hypothèses et des faits qui avaient été présentés.

La question que vous avez soulevée est extrêmement importante. Qui a raison? Eh bien, qui a tort, qui possède les vraies données? Les organismes de réglementation, après avoir pris connaissance de toutes les données probantes, les évalueront et ensuite prendront leur décision en se fondant sur les principes et les intentions de la loi.

Je me souviens d'avoir eu à me présenter, en tant que travailleur social, devant le tribunal dans différentes situations. Une fois, un juge m'a dit : « Nous n'allons pas prendre cette décision en nous fondant sur un petit article. Nous allons la rendre en nous fondant sur l'intention de la loi. » Il était question de la Loi sur les services à la famille du Nouveau-Brunswick; le sénateur Mockler se souvient probablement de cette loi. Le juge m'a dit que c'est l'intention qui compte. Quatre lignes; c'est ce qui permettait de rendre la décision, et non pas les autres données probantes.

Les principes et l'intention de cette loi sont essentiels; ce sont les éléments moteurs de la loi. Nous savons que ces principes et ces intentions reflètent la volonté des citoyens qui ont élu le gouvernement qui, ensuite, a élaboré la loi et l'a fait passer en première et en deuxième lecture.

Voilà ce que j'avais à dire sur cette question.

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, puis-je poser une question complémentaire au sujet de la question de la sénatrice McCallum?

La présidente : Oui.

Le sénateur Patterson : La sénatrice McCallum a posé une question sur la représentation des Autochtones. Madame Cloud ou monsieur Stewart, d'après ce que je comprends, trois comités consultatifs doivent être mis sur pied aux termes du projet de loi C-69. Il y a le conseil consultatif ministériel sur la loi sur l'évaluation d'impact. La Loi sur la Régie canadienne de l'énergie prévoit la mise sur pied d'un autre comité consultatif dans le but de favoriser la participation des peuples autochtones relativement aux pipelines, aux lignes de transport d'électricité,

Then there is a further advisory committee under subclause 158(1) of the impact assessment act that will be established to advise the agency with respect to Indigenous peoples.

My question is this. Each one of these three advisory committees, each of the provisions of these three advisory committees in the act, says the membership must include at least one person recommended by an Indigenous governing body or other entity that represents the interests of First Nations, one; Inuit, two; and Metis, three.

What you think about this? First of all, these are advisory committees. They have no power, other than to advise.

Secondly, they represent people who may not have knowledge of the environment in a particular region. I'm thinking of the Inuit. I represent Nunavut in the Senate. There are no trees there at all. It's quite a unique environment, a different environment, and yet Inuit will presumably be required to sit on panels, or these advisory committees, respecting projects say on the Prairies or in other areas.

I'll be candid with you. I think it's tokenism. Being on an advisory committee doesn't mean much. Where I live, in Nunavut, Inuit are the majority and chair all of the regulatory bodies in Nunavut. Fortunately, we don't have to worry about Bill C-69 in Nunavut; we have a way better representation of Indigenous people in our regulatory system than this tokenism.

The Chair: What is —

Senator Patterson: I'm asking you, is it not tokenism to have an advisory role and, as I say, people who may not know the region?

Mr. Stewart: Yes, I agree with you, especially if those boards are simply going to be advisory, and that advice, that Indigenous knowledge and advice, not really have any weight or actual consideration. I do agree with you.

On your point of having the three different heads of representation, I do think that's a step in the right direction. As you rightly pointed out, there are different needs or different histories among the Inuit, Metis, and First Nations. Going a step further, like you also said, there are differences among the Inuit population.

aux projets d'énergies renouvelables extracôtières ainsi qu'aux pipelines abandonnés; c'est mentionné au paragraphe 57(1). Ensuite, un autre comité consultatif sera mis sur pied sous le régime du paragraphe 158(1) de la Loi sur l'évaluation d'impact pour conseiller l'agence pour ce qui concerne les Autochtones.

Ma question est la suivante. Chacun de ces trois comités consultatifs, chacune des dispositions de la loi sur ces trois comités consultatifs, affirme que le comité doit comprendre au moins une personne recommandée par un organe directeur autochtone ou toute autre entité représentant les intérêts premièrement, des Premières Nations, deuxièmement, des Inuits, et troisièmement, des Métis.

Que pensez-vous de cela? Tout d'abord, ce sont trois comités consultatifs. Ils n'ont pas de pouvoir autre que de conseiller.

Ensuite, ils représentent des gens qui n'ont peut-être pas de connaissance sur l'environnement d'une région en particulier. Je pense aux Inuits. Je représente le Nunavut, au Sénat. Il n'y a pas d'arbres là-bas. C'est un environnement assez unique, un environnement différent, et pourtant, les Inuits seront vraisemblablement tenus de siéger à ces comités lorsqu'il sera question de projets, disons, devant être menés dans les Prairies ou dans d'autres régions.

Je vais être franc avec vous. Je pense que c'est purement symbolique. Siéger à un comité consultatif ne signifie pas grand-chose. Là où je vis, au Nunavut, les Inuits représentent la majorité et président tous les organismes de réglementation du Nunavut. Heureusement, nous n'avons pas à nous inquiéter du projet de loi C-69 au Nunavut; nous avons, de loin, une meilleure représentation des Autochtones dans notre système de réglementation que dans ces comités purement symboliques.

La présidente : Quel est...

Le sénateur Patterson : Je vous le demande : n'est-il pas symbolique d'avoir un rôle consultatif et, comme je l'ai dit, des personnes qui ne connaissent peut-être pas la région?

M. Stewart : Oui, je suis d'accord avec vous, surtout si ces comités seront purement consultatifs, et que les conseils, le savoir des Autochtones et leurs conseils, n'auront pas réellement de poids et ne seront pas réellement pris en compte. Je suis d'accord avec vous.

En ce qui concerne votre commentaire sur le fait d'avoir trois groupes de représentation différents, je pense que c'est un pas dans la bonne direction. Comme vous l'avez souligné à juste titre, les Inuits, les Métis et les Premières Nations ont des besoins différents et des histoires différentes. On peut aller encore plus loin, comme vous l'avez dit également, il y a des différences au sein de la population inuite.

Another concern of the Mi'kmaq is that whomever the Indigenous representation is on the First Nations side is, will that person have knowledge of or understanding of the Mi'kmaq values, and our Peace and Friendship Treaties?

Again, I think it does circle back to your main point in making sure that there is a mandate, or rules, or process in place to ensure that it's not a tokenism form of board.

The Chair: Senator Simons.

Senator Simons: I want to address my questions to Marcy Cloud and the TMI delegation. I took an opportunity to Google your group, and I read your job descriptions, which are posted on Facebook.

I wanted to know more about how you and your organization have been liaising with the mining and the oil industries. Are there examples that you've had of times when consultation has actually worked out? It appears that your group is interested in responsible development that has community input, so I'm just wondering if you can tell us what that looks like for your organization.

Ms. Cloud: I'm just coming into mining now. I haven't been dealing with mining, but I've been working on the offshore oil and gas files for the past year and a half for MTI. Most of the oil and gas companies have an Indigenous advisor, whom I work closely with. Their Indigenous advisors have helped us through the environmental assessment process. From there, I go back to the communities, get the information that we are requesting, and bring it back to the proponents.

For the most part, being able to consult with them has benefited us quite a bit. A lot of the proponents are quite receptive but some, not so much.

One of the things that is important to us is that CEAA doesn't require any of the proponents to consult with the First Nations communities. So they can recommend it, but it's not a necessity. Some of the proponents, we have a decent working relationship with, but some, we have no communication at all with; it's cut off completely. It would make a difference, I think, if CEAA required the proponents to consult with Indigenous communities.

Senator Simons: In the end, could we get to project approval faster if Indigenous communities felt that they had been consulted upfront and that they had been partners in the process?

Ms. Cloud: Absolutely, yes. Also, what would help get the approval faster, is adequate funding to participate. There is no continuous funding for us to build in-house capacity, so that

L'autre préoccupation des Micmacs, c'est que la personne qui représentera les Autochtones, pour les Premières Nations, connaîtra-t-elle les connaissances et comprendra-t-elle les valeurs des Micmacs et ses traités de paix et d'amitié?

Encore une fois, je pense que cela revient à votre argument principal; il faut s'assurer qu'il y ait un mandat, ou des règles, ou un processus qui fasse en sorte qu'il ne s'agira pas d'un conseil purement symbolique.

La présidente : Sénatrice Simons, allez-y.

La sénatrice Simons : J'aimerais poser mes questions à Mme Marcy Cloud et à la délégation de MTI. J'ai pris le temps de chercher votre groupe sur Google, et j'ai lu vos descriptions de travail, publiées sur Facebook.

J'aimerais en savoir davantage. Comment vous et votre organisme avez-vous communiqué avec les industries minière et pétrolière? Avez-vous des exemples de consultations qui ont réellement bien fonctionné? Il semble que votre groupe s'intéresse au développement responsable, qui inclut la participation de la collectivité, et je me demandais si vous pouviez nous dire comment cela fonctionne pour votre organisme.

Mme Cloud : Je commence tout juste à travailler sur le dossier minier. Je ne m'occupais pas des mines avant, mais je travaille sur les dossiers du pétrole et du gaz extracôtiers depuis 18 mois pour MTI. La plupart des sociétés pétrolières et gazières ont des conseillers autochtones avec qui je travaille en étroite collaboration. Leurs conseillers autochtones nous ont aidés dans le processus d'évaluation environnementale. Ensuite, je retourne dans les collectivités pour recueillir l'information dont nous avons besoin, et je la transmets aux promoteurs.

Pour l'essentiel, nous avons tiré profit des consultations que nous avons eues avec eux. Bon nombre de promoteurs sont assez réceptifs; d'autres ne le sont pas tellement.

Une des choses qui sont importantes pour nous, c'est que la LCEE n'exige pas que les promoteurs consultent les collectivités des Premières Nations. Ils peuvent le recommander, mais ce n'est pas nécessaire. Nous avons des relations de travail correctes avec certains promoteurs, mais avec d'autres, nous n'avons aucune communication; elle est complètement coupée. Je pense que ce serait différent si la LCEE exigeait que les promoteurs consultent les collectivités autochtones.

La sénatrice Simons : En fin de compte, pourrions-nous faire approuver un projet plus rapidement si les collectivités autochtones estimaient avoir été consultées dès le départ et être partenaires dans le processus?

Mme Cloud : Oui, absolument. Ce qui en plus aiderait à obtenir l'approbation plus rapidement, c'est d'avoir un fonds de participation adéquat. Nous n'avons aucun financement

really is a discord. We have to outsource everything. We go back and forth with consulting firms, and it just takes so much time for us to go through that. It would take a lot less time if we had the capacity to do it in-house.

Senator Simons: I think that's the first time we've heard that recommendation. It's a thoughtful one, so thank you very much.

[Translation]

Senator Carignan: My question is mainly for Mr. Dalzell. Of course, other witnesses may add comments.

In the impact assessment criteria provided for in subclause 22(1), a series of criteria must be considered, specifically in paragraph (i), which states:

(i) the extent to which the effects of the designated project hinder or contribute to the Government of Canada's ability to meet its environmental obligations and its commitments in respect of climate change;

So this is about achieving Canada's objectives and targets to reduce greenhouse gases, in particular.

Do you think we should look at achieving our greenhouse gas reduction targets from a global perspective? Let me share an idea with you: A project launched here in Canada that would increase our greenhouse gases and undermine our local targets might have an extremely positive impact on reducing greenhouse gases globally. A project like that would therefore have net positive benefits in terms of greenhouse gas reduction.

Do you think it should be reflected in the criteria of the legislation for achieving our global targets?

[English]

Mr. Dalzell: Yes, I do. I think it will be important, considering that Canada is a signatory to the Paris Agreement with many countries, that we look at the issue of climate change in terms of the international contribution.

Consistent with Canada's legal obligations under the Paris Agreement, it is important that Canada apply the goals and objectives of that agreement to major projects. Canada is not, obviously, the biggest contributor, for sure, of greenhouse gases in the world. However, it is part of a global network, a global community, where Canada has signed on to the international agreement, and therefore its policies, processes and legislative

permanent pour renforcer notre capacité interne; c'est réellement une contrariété. Nous devons tout confier à l'externe. Nous discutons sans fin avec des sociétés d'experts-conseils, et cela nous prend beaucoup de temps. Cela nous prendrait beaucoup moins de temps si nous le faisons nous-mêmes.

La sénatrice Simons : Je crois que c'est la première fois que nous entendons cette recommandation. C'est une recommandation très réfléchie, je vous en remercie beaucoup.

[Français]

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse surtout à M. Dalzell. Évidemment, les autres témoins pourront ajouter des commentaires.

Dans les critères de l'évaluation d'impact qui sont prévus au paragraphe 22(1), une série de critères doivent être pris en compte, notamment à l'alinéa i), où on dit :

i) la mesure dans laquelle les effets du projet portent atteinte ou contribuent à la capacité du gouvernement du Canada de respecter ses obligations en matière environnementale et ses engagements à l'égard des changements climatiques.

Donc, on parle de tenir compte de l'atteinte des objectifs, des cibles du Canada, pour réduire les gaz à effet de serre, notamment.

Croyez-vous qu'on devrait examiner l'atteinte de nos objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre d'un point de vue mondial? J'aimerais vous faire part d'une idée : un projet lancé ici au Canada, qui ferait augmenter nos gaz à effet de serre et qui nuirait à nos objectifs à l'échelle locale, pourrait avoir une incidence extrêmement positive sur la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Donc, un tel projet comporterait des avantages positifs nets en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Croyez-vous qu'on devrait en tenir compte dans les critères de la loi pour ce qui est de l'atteinte de nos objectifs à l'échelle mondiale?

[Traduction]

M. Dalzell : Oui. Je pense qu'il sera important, étant donné que le Canada est un des nombreux pays signataires de l'Accord de Paris, réfléchir à la question des changements climatiques sous l'angle de la contribution internationale.

Conformément aux obligations juridiques du Canada en vertu de l'Accord de Paris, il est important que le Canada applique les buts et objectifs de cet accord aux grands projets. Le Canada n'est visiblement pas le pays qui émet le plus de gaz à effet de serre dans le monde. Toutefois, il fait partie d'un réseau mondial, d'une communauté mondiale, avec laquelle le Canada a signé un accord international, et par conséquent, ses politiques,

projects have to factor that in. You can't just look at it from the narrow, local perspective.

Locally, for example, out of the ten biggest emitters of greenhouse gases in New Brunswick, three are right in Saint John. The list of the top 20 came out last week.

Let's say, for example, there is an application for the Energy East or the Eider Rock refinery. Remember, refinery was proposed back in 2010 or 2011, and was withdrawn for economic reasons. But let's say it did come forward, and an application was made under this legislation. Considering the impact such a facility could have on greenhouse gas emissions — about 3 million tonnes a year using Environment Canada statistics — that would have to be factored in, and this legislation would have to take that into consideration in terms of its climate change contribution and impact.

The question is, would it pass, based on that kind of criteria? Even though it may not be the only; there are 300 petroleum refineries in the world. This would be a second one if it ever happened; it will never happen, as far as my assessment is, but it was proposed.

Therefore this legislation would have to weigh that in, and rightly so, because it's not just a local impact. It would also have an impact on the global community.

[*Translation*]

Senator Carignan: Let me clarify something. You understand my question. It's not a trick question. For example, a liquefied gas pipeline project developed here in Canada would increase greenhouse gases in Canada, but would replace coal-fired power plants in China. From a global perspective, it would help reduce greenhouse gases globally even if there is a local increase here in Canada.

[*English*]

Mr. Dalzell: When you look at the infrastructure that you've mentioned, pipelines, as Mr. Scott Kidd mentioned, you have to look them in the longer term. These are infrastructure that goes for several generations. We're looking at a transition away from the fossil fuel industries, and building pipelines and big infrastructure would perpetuate continuing CO₂ emissions from burning fossil fuels. It raises the question as to whether or not this will have a really detrimental effect, in the long term, for Canada's commitment and for the world itself.

ses processus et ses projets législatifs doivent en tenir pris en compte. Vous ne pouvez pas examiner la situation d'un point de vue étroit et local.

À l'échelle locale, par exemple, sur les dix plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du Nouveau-Brunswick, trois se situent à Saint John. La liste des 20 plus grands émetteurs a paru la semaine dernière.

Disons, par exemple, que l'on reçoit une demande visant les projets de raffinerie d'Énergie Est ou d'Eider Rock. N'oublions pas que l'on a proposé d'installer une raffinerie en 2010 ou en 2011, et que le projet a été abandonné pour des raisons économiques. Disons que le projet était allé de l'avant, et qu'une demande est présentée en vertu de ce projet de loi. Compte tenu des répercussions qu'une telle installation pourrait avoir sur les émissions de gaz à effet de serre — environ trois millions de tonnes par an, selon les statistiques d'Environnement Canada — cela devrait être pris en compte, pour ce qui est de sa contribution aux changements climatiques et ses répercussions.

La question est la suivante : la demande serait-elle adoptée selon ce genre de critères? Ce n'est peut-être pas de la seule; il y a 300 raffineries de pétrole dans le monde. Si cela arrivait, ce serait la seconde; mais cela n'arrivera jamais, selon mon évaluation, mais cela a été proposé.

Par conséquent, ce projet de loi doit en tenir compte, et à juste titre, car il ne s'agit pas seulement d'une répercussion locale. Cela aurait également une répercussion sur la communauté mondiale.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : J'aimerais apporter une précision. Vous comprenez le sens de ma question. Ce n'est pas une question piège. Par exemple, on pourrait mettre en place un projet de pipeline de gaz liquéfié, ici au Canada, qui augmenterait les gaz à effet de serre au Canada, mais qui permettrait de remplacer des centrales au charbon en Chine. D'un point de vue mondial, cela entraînerait une réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale même s'il y a une augmentation à l'échelon local, ici au Canada.

[*Traduction*]

M. Dalzell : Quand il s'agit des infrastructures que vous avez mentionnées, les pipelines, que M. Scott Kidd a mentionnés, il faut les examiner à plus long terme. Ce sont des infrastructures qui serviront pendant plusieurs générations. Nous envisageons une transition qui nous éloignerait de l'industrie des combustibles fossiles, et la construction de pipelines et de grandes infrastructures perpétuerait les émissions continues de CO₂ provenant de la combustion des combustibles fossiles. Cela soulève la question de savoir s'il y aura ou non de réels effets néfastes, à long terme, relativement à l'engagement du Canada, mais aussi pour le monde entier.

As painful as it is — and it is extremely painful in Canada right now — I believe we are going through this transition. It's regretful that we didn't get a start on it 15 years ago. Making the transition to the new economy, the low-carbon economy, is going to be very painful, as we have seen.

My daughter used to live in Drumheller, Alberta. I went out to Alberta for 10 years and saw the developments out there.

The Chair: Thank you very much.

We have time for two final questions. Senator Cormier and Senator Massicotte.

[*Translation*]

Senator Cormier: My question is for you both, Ms. Cloud and Mr. Dalzell, and it's about the entire consultation process for impact assessment.

An extensive consultation process seems to be put in place as part of the bill. The industry seems very concerned that it might slow down projects, since there would be a long consultation process. Clearly, we must ensure that the information gathered in this consultation process is taken into account in decisions.

So my question has two different angles. In First Nations communities, there is a balance between scientific information and what we call "Indigenous" knowledge. As part of this consultation process, how do we ensure that those two aspects are factored in?

Mr. Dalzell, an amendment was added concerning the use of the term "meaningful" to say that consultations must be meaningful. Since you are familiar with the bill, do you think it strives for balance in the consultation to ensure that scientific information and indigenous knowledge are taken into account in a balanced way in the bill to protect the industry?

[*English*]

Ms. Cloud: There is a two-eyed seeing approach that puts together western science and Indigenous knowledge. We use that in our organization a fair amount. For all of our projects when we're consulted, we take that approach, the two-eyed seeing approach.

A quick example is, in the Northumberland Strait a few years ago, the power expansion to P.E.I. As they were doing their consultation they hired a company to see what the geography through the Northumberland Strait was. They told us, "Oh, we discovered that there was a river that passed through here." Like, an ancient river.

Aussi pénible que ce soit — et c'est extrêmement pénible au Canada en ce moment —, je crois que nous allons vers cette transition. Il est regrettable que nous n'ayons pas commencé cette transition il y a 15 ans. La transition vers la nouvelle économie, une économie à faibles émissions de carbone, sera très pénible, comme nous l'avons observé.

Ma fille vivait à Drumheller, en Alberta. Je suis allé en Alberta, j'y suis resté 10 ans, et j'ai vu les changements.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous avons le temps de poser deux dernières questions. Sénateur Cormier et sénateur Massicotte.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Ma question s'adresse à vous deux, madame Cloud et monsieur Dalzell, et elle concerne tout le processus de consultation dans le contexte du processus d'évaluation des impacts.

Un vaste processus de consultation semble vouloir être mis en place dans le cadre du projet de loi. L'industrie semble très préoccupée par le fait que cela pourrait ralentir des projets, puisqu'il y aurait une longue consultation. Évidemment, il faut s'assurer que l'information recueillie dans ce processus de consultation soit prise en compte dans les décisions.

Alors je pose ma question sous deux angles différents. Du côté des communautés des Premières Nations, il y a l'équilibre entre les connaissances scientifiques et les connaissances dites « autochtones ». Dans le cadre de ce processus de consultation, comment s'assure-t-on que ces deux aspects sont pris en compte?

Monsieur Dalzell, un amendement a été rajouté concernant l'utilisation du terme « significatives » pour dire que les consultations doivent être significatives. Puisque vous avez une bonne connaissance du projet de loi, croyez-vous qu'il tient compte d'un équilibre dans la consultation pour s'assurer que les connaissances scientifiques, que les connaissances des Autochtones soient prises en compte de façon équilibrée dans le projet de loi pour préserver l'industrie?

[*Traduction*]

Mme Cloud : Il y a une approche de double perspective qui réunit la science occidentale et le savoir autochtone. Nous utilisons beaucoup cette approche, dans notre organisme. Pour tous les projets, quand nous sommes consultés, nous utilisons cette approche, l'approche de la double perspective.

Je vais vous donner un petit exemple. Dans le détroit de Northumberland il y a quelques années, il y avait un projet d'expansion du réseau électrique vers l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant les consultations, les responsables ont engagé une entreprise pour connaître les caractéristiques géographiques du détroit de Northumberland. Ils nous ont dit : « Oh, nous avons

Our organization said, “No, you didn’t discover that; we have always known that through our oral history.”

So if they had come to the Indigenous people first, they would have realized that. They spent tens of thousands of dollars to get information that we already knew.

Mr. Dalzell: Yes, you’re right: Significant consultation will probably mean some delay. What industries want to know — having observed them for years — is what the rules are. They want the certainty, and they will go through the process, just like they always do in following regulations. They follow them because they’re legally binding.

At the end of the day, yes, there would be some delays. The knowledge base that this act includes gives perfect respect for both scientific knowledge and, of course, the Indigenous knowledge that is so powerful.

In that sense, it does respect both levels of knowledge. There will be delays and this will be cumbersome for some of these applications. But at the end of the day, after people have their say and the process is completed, I believe there will be better social acceptance, and greater trust in the process. It’s more likely that people will accept the decision made, even though they may not agree with it.

Remember, this act is really important in terms of the monitoring. It’s not as if this thing is approved tomorrow and we all go away. The element of monitoring the process is a very important part of it, as well.

So I think it’s a trade-off, but at the end of the day, it’s the best we can do.

Senator Massicotte: My question is for Mr. Dalzell. Further to Senator Carignan’s question, would you agree that, whether or not we build the Trans Mountain pipeline, that the amount of oil and gas or the amount of CO₂ we will produce in Canada, will not change by one teaspoon? Would you agree with that?

Mr. Dalzell: No, I wouldn’t agree with that.

Senator Massicotte: Could you explain why not?

Mr. Dalzell: With a pipeline, you’re looking at infrastructure that is designed for the long term; 20, 30, 40 years. Whenever you have that type of product going out —

découvert qu’un cours d’eau passait par là. » C’était un ancien lit de rivière.

Notre organisme a dit : « Non, vous ne l’avez pas découvert; nous avons toujours su qu’il était là, grâce à notre histoire orale. »

Donc, s’ils avaient consulté les Autochtones en premier, ils l’auraient su. Ils ont dépensé des dizaines de milliers de dollars pour obtenir une information que nous avons déjà.

M. Dalzell : Oui, vous avez raison, des consultations significatives entraîneraient probablement quelques retards. Ce que les industries veulent connaître — je les ai observées pendant des années —, ce sont les règles. Elles veulent avoir des certitudes, et elles suivront le processus, comme elles l’ont toujours fait pour ce qui est de suivre le règlement. Elles suivent le règlement, car elles sont tenues légalement de le faire.

Au bout du compte, oui, il y aurait quelques retards. La base de connaissances est que cette loi inclut et respecte autant les connaissances scientifiques que le savoir autochtone, bien sûr, qui est très puissant.

En ce sens, elle respecte les deux niveaux de connaissance. Il y aura des retards et ce sera fastidieux, pour certaines de ces demandes. Au bout du compte, une fois que les gens auront pu s’exprimer et que le processus sera terminé, je crois qu’il y aura une meilleure acceptation sociale et une plus grande confiance à l’égard du processus. Les gens seront plus susceptibles d’accepter les décisions qui seront prises, même s’ils ne sont pas nécessairement d’accord.

N’oublions pas que cette loi est réellement importante en ce qui concerne la surveillance. Ce n’est pas comme si, dès qu’un projet est approuvé, tout le monde s’en va. L’élément de la surveillance du processus en est une partie très importante également.

Je pense donc qu’il s’agit d’un compromis, mais, au bout du compte, c’est le mieux que nous puissions faire.

Le sénateur Massicotte : Ma question s’adresse à M. Dalzell. Pour donner suite à la question du sénateur Carignan, seriez-vous d’accord pour dire que peu importe si nous construisons ou non le pipeline Trans Mountain, la quantité de pétrole et de gaz ou la quantité de gaz carbonique que nous produisons au Canada ne changera pas du tout? Êtes-vous d’accord avec cette affirmation?

M. Dalzell : Non, pas du tout.

Le sénateur Massicotte : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

M. Dalzell : Les infrastructures pipelinières sont conçues pour durer longtemps, soit 20, 30 ou 40 ans. En transportant ce genre de produit — en l’occurrence, le Canada va l’exporter —,

in this case, it would be exported outside of Canada — you're going to be encouraging, promoting, and facilitating industry users who will use the product.

It's a fossil fuel product and, globally and internationally, it will make a contribution to CO₂ emissions.

Senator Massicotte: Are you presuming that there is going to be a lack of oil and gas in the world, on the supply side? Because you say we will increase consumption. Why?

Mr. Dalzell: I think what we're going to see is a decrease in the market need and usage of oil and gas. Already, in the oil sands we are starting to see a decline in demand. Production in the oil sands is not what it was, I believe, because society is moving away from fossil fuels. This is going to accelerate. The impact that Canadians are feeling right now will feel even worse in the next 10, 15 years. It's going to drive the agenda towards renewables, alternatives, and a low-carbon economy.

As painful as it is, it is coming. People might ask, how is this act going to facilitate that, or how is it going to add to that? It is a good question, but I do believe we are making that transition. It's very painful and very difficult for millions of people, but the impact of climate change is going to be even more challenging, more difficult for them, as we're seeing in parts of Canada right now.

Senator Massicotte: Just for the debate, I have, I think, a pretty complete understanding of climate change, and it is very significant. It is very, very serious, and it's the most serious challenge of our generation. I still don't see how building a pipeline will increase our consumption. It's the world supply, so we may see more Canadian consumption of oil and gas, and obviously in Quebec or Ontario we're not going to reduce consumption, we'll just simply import less.

I think it's a false debate to talk about pipelines and saying they're going to increase the amount we consume. It's not the case. What we should work on is finding incentives to get people off oil and gas, or CO₂, but you'll get there not by influencing supply, but influencing demand.

Mr. Dalzell: I suppose you could always argue that, when you put your infrastructure into these types of systems, it will take resources away from getting Canadians off fossil fuels, or not

les pipelines vont encourager, promouvoir et faciliter l'utilisation de ce produit par les utilisateurs de l'industrie.

C'est un combustible fossile, et cela ne peut faire autrement que d'augmenter les émissions de gaz carbonique dans le monde.

Le sénateur Massicotte : Croyez-vous donc qu'il va y avoir une pénurie de pétrole et de gaz à l'échelle mondiale? Vous dites que nous allons causer une augmentation de la consommation. Pourquoi?

M. Dalzell : Selon moi, dans l'avenir, les besoins du marché en pétrole et en gaz vont diminuer, tout comme l'utilisation de ces produits. Nous commençons déjà à voir une diminution de la demande dans le secteur des sables bitumineux. La production dans le secteur des sables bitumineux n'est plus ce qu'elle était, parce que la société veut réduire sa consommation de combustibles fossiles et que cette tendance va s'accélérer. Les répercussions actuelles qu'observent les Canadiens ne feront qu'empirer au cours des 10 ou 15 prochaines années. En conséquence, la priorité ira aux énergies renouvelables, aux énergies de substitution et à une économie à faibles émissions de carbone.

Ce sera pénible, mais c'est inévitable. Certains vont peut-être vouloir savoir comment ce projet de loi va faciliter la transition ou ce qu'il a d'avantageux dans ce contexte. C'est une bonne question. Néanmoins, je suis convaincu que nous avons amorcé cette transition. Ce sera très éprouvant et très difficile pour des millions de personnes, mais les conséquences des changements climatiques vont être encore plus éprouvantes et encore plus difficiles pour eux, comme nous pouvons le constater présentement dans certaines régions du Canada.

Le sénateur Massicotte : Aux fins du débat, j'estime avoir une très bonne compréhension des changements climatiques, ils sont très importants. C'est un problème absolument énorme, et c'est probablement le plus important défi de notre génération. Pourtant, je ne vois pas comment le fait de construire un pipeline va augmenter notre consommation. Il y a un approvisionnement mondial. Peut-être que la consommation de pétrole et de gaz en sol canadien va augmenter — manifestement, nous n'allons pas réduire notre consommation au Québec ni en Ontario —, mais nous allons simplement réduire nos importations.

Je crois que c'est un faux débat que de prétendre que les pipelines entraînent une augmentation de la consommation. Ce n'est pas le cas. Ce que nous devrions chercher à faire, c'est élaborer des mesures incitatives pour encourager les gens à réduire leur consommation de pétrole et de gaz et leur production de gaz carbonique, mais pour cela, il faut influencer la demande, non pas l'approvisionnement.

M. Dalzell : J'imagine que l'on pourrait également avancer qu'en construisant des infrastructures dans ce genre de système, on enlève des ressources qui pourraient être utilisées afin de

seeing renewable projects take hold like they could be, because they're going to have that easy way out. They're still going to have the use of fossil fuels through cars, although that's probably going to end in about six years from now, when the combustion engine will be banned. Probably about 2030.

We're starting to see this. I think a pipeline will make it so tempting and so easy for people to keep the status quo and to continue; and actually perhaps some might even increase. I don't see people trading in their F100 trucks. In some countries in Europe, they're not allowed. You can have them, but you pay an immense tax for them.

So I think you're right. We need to get people away. We need to have a shift of the individual person and the consumer. Building a pipeline is probably not the signal, the sign, that we are in a new age and have to get away, over time, from fossil fuels.

Senator Massicotte: I hope you're right, but I don't think so.

Mr. Dalzell: I think that climate change impact is becoming so great. There was an scientist from Environment Canada, who spoke about 12 years ago in one of these rooms. He predicted that, by the year 2050 or 2060, if things stayed the way they were, the waterline will be halfway up the counter at the Tim Hortons coffee shop in Market Square, because of the sea-level rise, the melting, et cetera.

He really did throw quite a scare into us. That was 15 years ago, and I think we've been weak in some of our efforts to address some of the issues that we're tackling now, and that you are trying to tackle with this bill, and the other work you do in the Energy Committee.

Senator Massicotte: Thank you.

The Chair: Thank you very much.

For our third panel, we welcome, from the Wolastoq Grand Council, Alma Brooks, Elder. She will start with her opening remarks, and then we will have a period of questions and answers. Ms. Brooks.

Alma Brooks, Elder, Wolastoq Grand Council: Thank you very much for inviting the Wolastoq Grand Council.

réduire la dépendance des Canadiens envers les combustibles fossiles. Peut-être que cela nuira aussi à l'adoption de projets d'énergie renouvelable, parce qu'il y a une solution plus facile à portée de main. Les gens vont continuer à utiliser les combustibles fossiles pour faire rouler leur voiture, du moins pour les six prochaines années environ, jusqu'à ce que les moteurs à combustion soient interdits. Ce sera probablement en 2030.

Cela se profile déjà à l'horizon. Je crois que la construction d'un pipeline encouragera les gens à maintenir le statu quo et à continuer comme ils font, parce que c'est facile; peut-être même qu'il y aurait une augmentation de la consommation. Je doute que les gens renoncent volontiers à leur camion F100. Dans certains pays d'Europe, ce genre de véhicule est interdit. Vous pouvez en posséder un, mais vous devez payer une taxe monstrueuse.

Je suis donc d'accord avec vous pour dire que nous devons prendre des mesures pour que les gens réduisent leur dépendance. Il faut que les particuliers et les consommateurs changent leurs habitudes. La construction d'un pipeline n'envoie probablement pas le message que nous sommes dans une nouvelle ère et que nous devons, progressivement, abandonner les combustibles fossiles.

Le sénateur Massicotte : J'espère que vous avez raison, mais j'en doute.

M. Dalzell : Les conséquences des changements climatiques sont en train de devenir, selon moi, effarantes. Il y a une douzaine d'années, un scientifique d'Environnement Canada a témoigné dans une salle comme celle-ci. Il a prédit que, d'ici l'année 2050 ou 2060, si rien ne change, il y aura de l'eau jusqu'à la moitié de la hauteur du comptoir du Tim Hortons de Market Square, à cause de la hausse du niveau de la mer, de la fonte des glaces, et cetera.

Il nous a vraiment fait peur. C'était il y a 15 ans maintenant, et je crois que nous n'avons pas déployé suffisamment d'efforts pour nous attaquer aux problèmes que nous essayons de régler maintenant, que vous essayez de régler avec ce projet de loi et avec les autres études de votre comité.

Le sénateur Massicotte : Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Accueillons notre prochain témoin : il s'agit de Mme Alma Brooks, aînée du Grand conseil de Wolastoq. Mme Brooks a une déclaration préliminaire à faire. Ensuite, nous pourrons lui poser des questions. Allez-y, madame Brooks.

Alma Brooks, aînée, Grand conseil de Wolastoq : Je vous remercie chaleureusement d'avoir invité le Grand conseil

Grand Chief Ron Tremblay is currently at the United Nations Permanent Forum with a group of our youth, so he sent me to appear.

The impact assessment act and the Canadian energy regulator act and to amend the Navigation Protection Act and consequently amend other acts; it sounds like Canada is going to change some of its laws.

[*Indigenous language spoken*]. My name is Alma Brooks. I have come from the Wolastoq. I am a grandmother, and I am a citizen of the Wolastoq Grand Council. I can trace every generation of my lineage back to 1700, before the signing of the Peace and Friendship Treaties.

My people hold a special relationship with the land and water, in our unceded and unsundered territory. Our relationship is physical, geographical, biological, spiritual, cultural, and linguistic.

We do not look at the environment comparable to your understanding, such as the price of a piece of fee simple land. Our lands are central to defining and maintaining our Indigenous identity. Wolastoq, the Beautiful and Bountiful River. Wolastoqiyik, the People of the Beautiful and Bountiful River. That's who we are.

You want to change the acts that regulate and protect, as well as other acts. I remind you that the intent of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples that Canada has signed, along with other countries in the world, and promised to implement without qualifications, is to change Canada's laws to accommodate the rights of the Indigenous peoples in this country. Any changes made to Canadian laws should be negotiated with Indigenous people, and not arbitrarily changed without our full participation.

Do people understand what it means when they make statements of acknowledgement? We are on Wolastoqiyik, unceded, unsundered territory.

The requirement for a gross violation of international human rights is the violation of a very important right. Given the special connection and importance of Wolastoq lands and waters, Aboriginal Title is one of the most important rights of our people. Any interference is significant enough that it would qualify to satisfaction and reparation, both of which are promises in our 1725-26 Treaty of Peace and Friendship.

de Wolastoq. J'ai été déléguée par le grand chef Ron Tremblay, qui participe présentement à l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies avec un groupe de nos jeunes.

La Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois... J'ai l'impression que le Canada va changer certaines lois.

[*Le témoin s'exprime dans une langue autochtone.*] Je m'appelle Alma Brooks. Je viens de la Wolastoq. Je suis grand-mère, et je fais partie du Grand conseil de Wolastoq. Mon arbre généalogique remonte aux années 1700, soit avant la signature des traités de paix et d'amitié.

Mon peuple a une relation spéciale avec la terre et l'eau de son territoire non cédé et non abandonné. C'est une relation physique, géographique, biologique, spirituelle, culturelle et linguistique.

Nous ne portons pas le même regard que vous sur l'environnement. Pour nous, la terre n'est pas par exemple une propriété foncière en fief simple à laquelle on peut attacher un prix. Nos terres sont le pilier qui définit et protège notre identité autochtone. Wolastoq, une rivière belle et abondante. Wolastoqiyik, le peuple de la rivière belle et abondante. Voilà qui nous sommes.

Vous voulez modifier des lois qui encadrent et protègent, ainsi que d'autres lois. Je tiens à vous rappeler que le Canada, à l'instar d'autres pays du monde, a signé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le Canada s'est engagé à mettre en œuvre sans réserve cette déclaration dont le but est que les lois canadiennes soient modifiées afin de respecter les lois des peuples autochtones du pays. Toute modification apportée aux lois canadiennes devrait faire l'objet de négociations avec les peuples autochtones; elle ne peut pas être apportée de façon arbitraire sans notre participation intégrale.

Les gens comprennent-ils ce à quoi ils s'engagent quand ils font une déclaration de reconnaissance? Nous nous trouvons sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple Wolastoqiyik.

Il y a un critère relatif à la violation flagrante des droits internationaux de la personne, c'est une violation d'un droit très important. Compte tenu de notre relation spéciale et importante avec les terres et l'eau de la Wolastoq, notre titre ancestral est l'un de nos droits les plus importants. Toute perturbation serait jugée suffisamment importante pour qu'une réparation soit exigée, comme cela nous a été promis dans le traité de paix et d'amitié de 1725-1726.

The United Nations expert on Indigenous people concluded that: “Indigenous people’s land rights encompass cultural, spiritual, political, economic, environmental, and social elements, which are essential to the existence and survival of the people.”

I am here to tell you that the Wolastoq Grand Council does not agree with pipelines, dams, fracking, open pit mines, or dumping salt brine into the Shubenacadie River, where fish have to live. We are adamantly opposed to the further damaging of the two brooks at Sisson by making a tailings pond right on top of them, unscrupulously left out of the environmental impact assessment in the beginning. Only after they got the green light from the provincial and federal governments did they consider these two brooks, the only place left in New Brunswick for the Atlantic salmon to spawn, because of pollution. The survival of the Atlantic salmon depends on a healthy habitat, just the same as we do.

If you are about to amend environmental acts, you need to make sure that they are not in violation of the hunting, fishing, and gathering rights of my people, the Wolastoqiyik. Canada’s laws must be amended to accommodate these rights. These rights are outlined in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous people and Bill C-262, which appears to be held up for some reason in the Senate.

These rights are inherent and collective rights. They are attached to international human rights laws, and they are inalienable. These rights cannot be terminated without the prior, free, and informed consent of our people.

When you damage and/or destroy any part of the environment, or if you bring harm to any of our relatives who live in the natural world, you are in gross violation of the Wolastoqiyik Indigenous rights.

The Grand Council does not support this behaviour. We see this as delinquent behaviour. This is the message I bring from the Grand Council today.

The Chair: Senator Mockler.

Senator Mockler: Thank you very much for bringing your comments to us. We are on record as saying that what we want to do is to improve it, and you must be at the table so that you can be consulted. Too many of our First Nations have not been consulted. So Bill C-69 is certainly a vehicle, but in order to have clarification, in order to have exactly the concerns of our people, it’s certain that we want your comments.

L’expert des Nations Unies sur les peuples autochtones a conclu que les droits fonciers des peuples autochtones englobent des aspects culturels, spirituels, politiques, économiques, environnementaux et sociaux qui sont essentiels à l’existence et à la survie de ces peuples.

Je suis ici pour vous dire que le Grand conseil de Wolastoq s’oppose aux pipelines, aux barrages, à la fracturation hydraulique, aux mines à ciel ouvert, au déversement de saumure salée dans la rivière Shubéanacadie, où vivent des poissons. Nous nous opposons fermement à la création d’un bassin au-dessus des deux ruisseaux près de la mine Sisson. Ce projet a été omis sans aucun scrupule de l’évaluation d’impact initiale, et il entraînerait des dommages supplémentaires aux cours d’eau. On a attendu que les gouvernements provinciaux et fédéral donnent le feu vert pour examiner ces deux ruisseaux. À cause de la pollution, c’est maintenant le seul endroit au Nouveau-Brunswick où le saumon de l’Atlantique peut frayer. Pour survivre, le saumon de l’Atlantique a besoin d’un habitat sain, tout comme nous.

Avant de modifier les lois sur l’environnement, vous devez vous assurer que ces modifications ne vont pas violer les droits de chasse, de pêche et de cueillette de mon peuple, les Wolastoqiyik. Les lois canadiennes doivent être modifiées dans le respect de ces droits qui sont énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et dans le projet de loi C-262. Pour une raison ou pour une autre, ce dernier projet de loi semble bloqué au Sénat.

Ces droits sont des droits inhérents et collectifs. Ils découlent du droit international en matière de droits de la personne et sont inaliénables. Ces droits ne peuvent pas être abrogés sans le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause de notre peuple.

Chaque fois que vous endommagez ou que vous détruisez une partie de l’environnement ou que vous faites du tort à notre famille qui vit dans la nature, vous commettez une flagrante violation des droits autochtones du peuple Wolastoqiyik.

Le Grand conseil de Wolastoq ne tolère pas cette conduite. À nos yeux, il s’agit d’actes illégaux. Voilà le message que je suis venue vous transmettre aujourd’hui au nom du Grand conseil de Wolastoq.

La présidente : Sénateur Mockler, vous avez la parole.

Le sénateur Mockler : Je vous remercie de tout cœur de vos commentaires. Nous avons annoncé officiellement que notre volonté est d’apporter des améliorations. À cette fin, vous devez aussi participer aux discussions et être consultés. Un trop grand nombre de Premières Nations n’ont pas été consultées. Bien sûr, le projet de loi C-69 est un mécanisme, mais, si nous voulons comprendre clairement les préoccupations de votre peuple, il est manifeste que nous avons besoin de vos commentaires.

One question that I've asked to communities like yours, Ms. Brooks, First Nations, is: Can you define for us, with your experience — and the government likes to talk about social acceptance — the definition of supervised access for you regarding projects such as those that Bill C-69 will be looking at?

Ms. Brooks: Social acceptance, from what I understand, is that it would be accepted by people. If you want acceptance, you have to talk to the people. The people have to participate in some way. Too many of my people are being left out of the decision-making process at the federal level; well, at all levels, really.

The Native Women's Association of Canada, for example, is not at the table, and they should be. They're an organization that have elected members in every province and territory; they were organized and up and running since the early 1970s. They have a history. They have done a lot of work. That organization is being left out of all the decision making.

The off-reserve population is left out. The traditional people, they have a certain perspective that is not being included in any of the forums that they have that are making decisions that are going to impact on their lives and the lives of our children for generations to come.

That's really unacceptable. That's a large population that is being left out. I can tell you, because we come from our communities, and the people at the community level are in the dark about a lot of these things that are going on.

Senator Mockler: The Council of Atlantic Premiers, in a letter sent to the Prime Minister of Canada on February 14, 2019, identify many of their concerns. The letter is on their website. They say that Bill C-69, as drafted,

... places final decision-making power in the hands of the minister or Governor-in-Council, and provides the opportunity for the Minister to veto the results of thorough scientific assessment and review of evidence.

What are your opinions on the concerns that they rose with the Government of Canada?

Ms. Brooks: I'm not absolutely clear what you're talking about, but if it means what I think it means, there has to be participation from our people. There has to be full participation. If any kind of laws are being changed, they must make sure that those laws are not in violation of the rights of the Indigenous people.

Madame Brooks, je vais vous poser une question que je pose aux collectivités des Premières Nations, comme la vôtre. Pouvez-vous nous expliquer, compte tenu de votre expérience — et je sais que le gouvernement aime parler d'acceptabilité sociale — en quoi consiste l'accès surveillé qui vous est accordé pour les projets visés par le projet de loi C-69?

Mme Brooks : D'après ce que je comprends, l'acceptabilité sociale veut dire que quelque chose est accepté par les gens. Si vous voulez que quelque chose soit accepté, vous devez parler aux gens. Les gens doivent participer d'une façon ou d'une autre. Trop souvent, les gens de mon peuple sont écartés du processus décisionnel à l'échelon fédéral, ou devrais-je dire à tous les échelons, honnêtement.

Par exemple, l'Association des femmes autochtones du Canada ne participe pas à la discussion, même si elle le devrait. Cet organisme compte des élues dans toutes les provinces et tous les territoires. Il a été mis sur pied au début des années 1970 et existe toujours. Cette association a une histoire. Elle a accompli beaucoup de choses, et pourtant, elle est toujours écartée du processus décisionnel.

La population hors réserve est elle aussi écartée. Les peuples traditionnels ont un point de vue particulier, mais on ne les invite pas à participer aux discussions où se prennent les décisions qui auront des répercussions sur leur vie et la vie de leurs enfants pendant des générations.

Il est tout à fait inacceptable de laisser pour compte un pan énorme de la population. Je peux vous dire — parce que je l'ai vu dans nos collectivités — que les gens de la collectivité n'ont aucune idée de ce qui se passe, dans bon nombre de cas.

Le sénateur Mockler : Le 14 février 2019, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a envoyé au premier ministre du Canada une lettre exposant un grand nombre de leurs préoccupations. La lettre a été publiée sur leur site web. Voici ce qu'ils avaient à dire à propos du libellé actuel du projet de loi C-69. Je cite :

Selon le libellé actuel du projet de loi C-69, le pouvoir décisionnel final revient au ministre ou au gouverneur en conseil et accorde au ministre un droit de veto sur les résultats des évaluations scientifiques rigoureuses et de l'examen des données.

Que pensez-vous des préoccupations qu'ils ont présentées au gouvernement du Canada?

Mme Brooks : Je ne suis pas sûre de bien savoir de quoi vous parlez, mais, si j'interprète bien ce que vous dites, il faut effectivement que notre peuple puisse participer aux discussions. Il faut qu'il y participe intégralement. Si une loi est modifiée, il faut s'assurer que la loi ne viole pas les droits des peuples autochtones.

When you get up and say and you acknowledge that we are on unceded and unsundered territory, that means something. It seems to me that means something.

Whether we're all on the same page about what that actually means, I'm not sure. I don't think so, because sometimes I hear people saying things that are contradictory.

Senator Simons: Thank you very much, Elder Brooks. I come from Treaty 6 territory in Alberta, and I think it's true that the treaties do give First Nations there a bit more leverage sometimes.

I want to thank you also for pointing out that so many Indigenous people live off reserve, and there really isn't a mechanism to hear their voices in Canada.

I wanted to ask you, though, about the environmental assessment process that you described. You said two waterways in your traditional territories, spawning grounds, were not taken into consideration.

Ms. Brooks: That's right. Two brooks. This was at the Sisson open pit mine that they're proposing to have at Sisson Brook. That's at the heart of Wolastoqiyik territory, and right where they want to put the tailings pond, there are two brooks. And these brooks, at the headwaters of the Nashwaak, one of the tributaries of the Wolastoq, that's where the Atlantic salmon go up into those little brooks and spawn. Because of such pollution and dams, and all of that, there are very few places where the Atlantic salmon can actually go and spawn, because of so much pollution everywhere. They can't go up the river anymore. There's the Mactaquac dam, there are three or four dams on the river.

So there are these areas where, up at the headwaters of the Nashwaak, a place where the salmon would go. And now, when they did the environmental assessment, at the beginning, they didn't mention these two brooks in the impact assessment. But after the federal and provincial governments gave them the green light, they're now trying to get acceptance that the brooks don't matter, that they're in the way. They want people to agree to that. We'll never agree to that.

We have to think about our relatives that live in the natural world. In our culture, our family, our extended family is not just the human family. We have totems. We have relatives in the natural world. We have a responsibility as Indigenous people to speak for them. They don't have a voice. They have a right to exist. All things have a right to exist, that were put here by the Creator. There's a purpose for everything.

Quand vous vous levez et que vous reconnaissez que vous vous trouvez sur un territoire non cédé et non abandonné, cela veut dire quelque chose. Pour moi, cela a une signification.

Cependant, je ne suis pas certaine que cela veuille dire la même chose pour nous tous; si je n'en suis pas convaincue, c'est parce qu'il arrive que j'entende des gens dire des choses contradictoires.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, madame Brooks. Je viens du territoire visé par le traité n° 6, en Alberta, et je crois que les traités donnent effectivement aux Premières Nations un peu plus de poids, parfois.

Je tiens à vous remercier d'avoir souligné que bon nombre d'Autochtones ne vivent pas dans les réserves et qu'il n'y a pas vraiment aucun mécanisme au Canada pour leur donner une voix.

Je voulais aussi vous poser une question à propos du processus d'évaluation environnementale que vous avez décrit. Vous avez dit que deux cours d'eau qui se trouvent sur vos territoires ancestraux — des zones de frai — n'avaient pas été pris en considération.

Mme Brooks : C'est exact. Il y a deux ruisseaux à l'endroit où on projette d'ouvrir la mine à ciel ouvert de Sisson Brook. C'est en plein cœur du territoire des Wolastoqiyik. Le bassin à résidus va se trouver exactement où se trouvent les deux ruisseaux, en amont de la rivière Nashwaak, laquelle est un affluent de la Wolastoq. Le saumon de l'Atlantique remonte ces petits ruisseaux pour frayer. À cause de la pollution, des barrages et de tout le reste, il reste très peu d'endroits où le saumon de l'Atlantique peut aller frayer. Il y a tellement de pollution partout. Ils ne peuvent plus remonter le fleuve, parce qu'il y a le barrage de Mactaquac. Il y a trois ou quatre barrages sur le fleuve.

Donc, il y a des zones, en amont de la rivière Nashwaak, où le saumon peut aller. Initialement, quand l'évaluation environnementale a été faite, les deux ruisseaux n'ont pas été mentionnés dans l'évaluation d'impact. Maintenant que les gouvernements provincial et fédéral ont donné le feu vert, on essaie de nous faire admettre que ces ruisseaux n'ont pas d'importance et qu'ils sont un obstacle. On essaie de faire croire cela aux gens, mais nous, nous ne l'accepterons jamais.

Nous devons prendre soin de notre famille qui vit dans la nature. Dans notre culture, notre famille — notre famille élargie — ne comprend pas seulement notre famille humaine. Nous avons des totems. Nous avons de la parenté dans la nature. Les peuples autochtones ont la responsabilité de parler en leur nom, puisqu'ils n'ont pas de voix. Pourtant, ils ont le droit d'exister. Tout ce qui a été mis sur terre par le Créateur a le droit d'exister. Tout ce qui existe a une raison d'être.

We're taking our responsibility very seriously, that salmon are an endangered species now. No human being is going to use DNA manipulation to help these relatives survive, because that will only change who they are.

Senator Richards: Senator Simons asked part of my question. I was wondering about the salmon spawning, because I started an inquiry along with Senator Mockler about salmon stocks being depleted on the Miramichi and the Restigouche rivers. A lot of it comes from, well, there is a variety of factors. One is an increase of the striped bass population, and the seals out in the gulf, out in the Northumberland Strait.

I'm wondering if you could send a letter to me about the spawning grounds you're talking about, so I can introduce it into the inquiry that I have in the Senate.

Ms. Brooks: Okay. I would like to have your contact information.

Senator Richards: Yes, I will give it to you.

Ms. Brooks: Thank you very much. I will definitely do that.

Senator Richards: Thank you very much.

The Chair: That's very good.

Senator Patterson: Elder Brooks, I want to thank you for making a strong case for respect for inalienable rights of Indigenous peoples as set out in our constitution and in the UN Declaration on the Rights of Indigenous people, which unfortunately is only mentioned in the preamble of Bill C-69, and your reference to free, prior, and informed consent.

I'm going to put this to you. Here's what Bill C-69 says about your concern that there has to be full participation of your people in the regulatory process. Here's what Bill C-69 gives you. There are three councils; they're called advisory councils, or committees. There are three of them set up in this act. The impact assessment agency, the minister under that, the Minister of Environment and Climate Change Canada has to establish an advisory council to assist on issues relating to the implementation of the act and the regional and strategic assessment regime. That's the first advisory council, and that was subclause 117(1).

The second advisory committee is set up under subclause 158(1). This one is to advise the impact assessment agency in relation to assessments.

Nous prenons cette responsabilité très au sérieux, puisque le saumon est maintenant une espèce en voie de disparition. Les humains ne peuvent pas recourir à la manipulation génétique pour aider cette espèce à survivre, parce que cela va simplement changer ce qu'elle est.

Le sénateur Richards : La sénatrice Simons a déjà posé une partie de ma question. Je m'intéresse au frai du saumon; avec le sénateur Mockler, j'avais lancé une interpellation sur l'épuisement des stocks de saumon de la rivière Miramichi et de la rivière Restigouche. C'est surtout à cause de... Eh bien, il y a toute une série de facteurs. Entre autres, il y a l'augmentation de la population de bars rayés et la présence de phoques dans le golfe et dans le détroit de Northumberland.

Pourriez-vous m'envoyer une lettre à propos des zones de frai dont vous parlez? J'aimerais la présenter dans le cadre de l'interpellation devant le Sénat.

Mme Brooks : D'accord. Pourrais-je avoir vos coordonnées?

Le sénateur Richards : Oui, je vais vous les donner.

Mme Brooks : Merci beaucoup. Je vais m'assurer d'envoyer l'information.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup.

La présidente : Très bien.

Le sénateur Patterson : Madame Brooks, merci de défendre avec vigueur les droits inaliénables des peuples autochtones, tels qu'établis dans notre Constitution et dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Je trouve malheureux qu'on mentionne la déclaration seulement dans le préambule du projet de loi C-69. Merci aussi d'avoir mentionné le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Voici ce dont j'aimerais discuter avec vous. Vous vous préoccupez de l'étendue de la participation qui est prévue dans le processus réglementaire pour votre peuple. Voici ce qui est écrit dans le projet de loi C-69 à propos de cela, voici ce qui est prévu pour vous dans le projet de loi C-69. Il y aura trois conseils ou comités consultatifs. Les trois seront mis sur pied aux termes de ce projet de loi. Le ministre responsable de l'Agence canadienne d'évaluation d'impact, c'est-à-dire la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, devra établir un comité consultatif chargé de la conseiller sur les questions relatives à la mise en œuvre de la loi et des régimes d'évaluation régionale et stratégique. Voilà pour le premier conseil consultatif, décrit au paragraphe 117(1).

Le deuxième comité consultatif est décrit au paragraphe 158(1). Son rôle sera de fournir des conseils à l'Agence canadienne d'évaluation d'impact à propos des évaluations.

And the third advisory committee is set up under subclause 57(1), and it's to advise the Canadian Energy Regulator on its work, including pipelines, power projects, and offshore renewable energy projects.

Elder Brooks, this isn't full participation.

Ms. Brooks: No.

Senator Patterson: These advisory committees or councils, they're being appointed by the minister or by the regulators, and they have no authority to do anything other than give advice.

By the way, there has to be an Inuit person, a Metis person, and a First Nations person chosen by organizations that represent the interests of those First Nations. A whole other story is how those people will get picked and how representative they will be.

I say to you this is not the full participation you've called for. This is paternalistic colonial tokenism. Would you agree with me?

Ms. Brooks: Absolutely. I agree with you absolutely.

Senator Patterson: That was a leading question, I admit.

Ms. Brooks: Yes. I'd like to have your card with your name on it and your contact information.

Senator Patterson: I represent a region where the Inuit actually are controlling; they have a very strong voice. I would say they have what you call for, the full participation in the regulatory process. We don't have to worry about Bill C-69 in Nunavut, and I'm happy, because Bill C-69 gives nothing but an advisory, a token advisory role for Indigenous people.

Ms. Brooks: Nunavut has just formed a PTMA that joined the National Native Women's Association of Canada, recently.

Senator Patterson: Yes, I'm aware of that.

Senator Massicotte: Thanks for being with us. I have a question about social acceptability. That's a term that's been used and defined, social acceptability. You talked about it earlier, being acceptable to the broader population.

Le troisième comité consultatif est décrit au paragraphe 57(1), et son rôle est de fournir des conseils à la Régie canadienne de l'énergie relativement à son travail, y compris à propos des pipelines, des projets énergétiques et des projets extracôtiers d'énergie renouvelable.

Ce n'est pas ce que j'appellerais une pleine participation, n'est-ce pas, madame Brooks.

Mme Brooks : Non.

Le sénateur Patterson : Les membres de ces conseils ou comités consultatifs seront nommés par la ministre ou par la Régie, et ils n'ont aucun pouvoir. Leur seul rôle est de fournir des conseils.

À titre indicatif, il faut qu'une personne inuite, une personne métisse et une personne des Premières Nations soient nommées par des organismes qui défendent les intérêts des Premières Nations. Pour ce qui est de la façon dont ces personnes seront sélectionnées et de la mesure dans laquelle elles représenteront les Premières Nations, c'est une toute autre histoire.

Je dois dire que nous sommes loin de la pleine participation que vous demandez. Ce n'est qu'un geste symbolique et condescendant d'un gouvernement colonialiste. Êtes-vous d'accord avec moi?

Mme Brooks : Absolument. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Le sénateur Patterson : Je dois admettre que c'était une question tendancieuse.

Mme Brooks : Oui. Pouvez-vous me donner votre carte avec votre nom et vos coordonnées?

Le sénateur Patterson : Dans la région que je représente, les Inuits se font très bien entendre; ils ont énormément de poids. Je dirais qu'ils ont obtenu ce que vous demandez, c'est-à-dire une pleine participation au processus réglementaire. Je suis heureux que le projet de loi C-69 ne vise pas le Nunavut, parce que ce projet de loi ne donne rien aux peuples autochtones, mis à part un rôle consultatif symbolique.

Mme Brooks : Le Nunavut a récemment mis sur pied une association provinciale et territoriale membre qui s'est jointe à l'Association des femmes autochtones du Canada.

Le sénateur Patterson : Oui, je suis au courant.

Le sénateur Massicotte : Merci d'être ici. J'ai une question à propos de l'acceptabilité sociale. Cette expression a un sens défini, et nous l'appliquons. Vous en avez parlé, plus tôt. Il s'agit du fait qu'un projet soit acceptable pour la population en général.

Everybody supports that. We all think it's important. The act does not use those words. The act puts more emphasis on scientific evidence, Indigenous knowledge, and therefore it avoids those words.

I agree with avoiding those words, because those words tell me, the way most people define it, that it's about acceptance by the population or the people affected by a certain project. It's popular opinion, in other words.

What bothers me a little bit about those words, they mean to suggest that, if people agree that they want to stampede or make use of your rights, territorial rights or whatever, that, if the population deems to do so, they should do so.

I would say no, there are laws, there's respect, there are customs, there are rules. We should avoid using those words, because they are so vague, and this could stampede other rights. We're based upon a system of laws and procedures that basically put us in place.

Do you agree with that? I know you used the words earlier, but I would say I caution you, those words are vague and those words could easily be used to counter some of your own rights.

Ms. Brooks: That's right. What was that again?

Senator Massicotte: In other words, the use of "social acceptability." I would stay away from those words, because it means public acceptance, but public acceptance should be subject to laws and customs and obligations of society.

If I own a home and social acceptability says people think that home should become a tourist attraction, no, it's my home. Social acceptability, you can't just use that thing to get anything done. It should be within a context.

I presume you agree with that?

Ms. Brooks: So what is your question?

Senator Massicotte: Well, my question was rather if you support it. You supported those words strongly to say it's very important, but I caution you that it should be subject to the rules and laws of our society. That's my point.

Let me jump to the other issue, re the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. As you know, Canada has a law, and it's referred to in this bill as saying the government commits that they're in support of that declaration, and there is a certain legislation that is being considered to allow that.

Tout le monde est d'accord. Nous pensons tous que c'est important. Ce n'est pas ce qui est écrit dans le projet de loi. Le projet de loi met l'accent sur les données scientifiques et sur les connaissances autochtones, sans utiliser cette expression.

J'approuve qu'on évite d'utiliser cette expression, parce que la plupart des gens, moi y compris, interprètent cela comme voulant dire que la population ou la population touchée par un projet donné doit donner son approbation. En d'autres mots, c'est l'opinion populaire.

Ce qui me dérange un peu, dans cette expression, c'est qu'elle laisse croire que, si les gens veulent bafouer ou détourner vos droits — territoriaux et autres —, ils peuvent le faire si la population l'accepte.

Je m'opposerais à cela, parce qu'il y a des lois, des traditions et des règles à respecter. Nous devrions éviter cette expression, parce qu'elle est trop vague et pourrait bafouer d'autres droits. Nous avons un système de lois et de procédures. C'est essentiellement grâce à cela que nous sommes ici.

Êtes-vous d'accord? Je sais que vous avez utilisé cette expression plus tôt, et je vous recommande la prudence, parce qu'il s'agit d'une expression vague qui pourrait facilement être utilisée pour vous enlever certains de vos droits.

Mme Brooks : Vous avez raison. Pouvez-vous répéter l'expression?

Le sénateur Massicotte : Je veux parler de l'expression « acceptabilité sociale ». J'évitais d'employer cette expression, parce que cela revient à parler de l'acceptation par le public et que cela devrait être encadré par les lois, les traditions et les obligations de la société.

Par exemple, si les gens estiment, relativement à l'acceptabilité sociale, que ma maison devrait devenir une attraction touristique, je m'y opposerais, parce que c'est ma maison. L'acceptabilité sociale ne devrait jamais justifier que quelque chose soit fait. Il faut la situer en contexte.

Je suppose que vous êtes d'accord?

Mme Brooks : Excusez-moi, quelle est votre question?

Le sénateur Massicotte : Eh bien, je voulais savoir si vous étiez d'accord. Vous semblez soutenir vivement cette expression, parce que vous dites que c'est très important, alors je voulais vous dire que l'acceptabilité sociale devrait être encadrée par les règles et les lois de notre société. Voilà ce que je voulais dire.

Passons à l'autre sujet. Revenons à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Comme vous le savez, le Canada s'est doté d'une loi, et cette déclaration est aussi mentionnée dans le projet de loi. Il est écrit que le gouvernement s'engage à soutenir cette déclaration et qu'un projet de loi est à l'étude à cette fin.

But that declaration refers basically to prior and informed consent.

Ms. Brooks: Yes.

Senator Massicotte: In effect, any of your rights and properties, and so on.

But having said that, how do you interpret that? Let's say there's a major project going on in Canada, and it may affect your rights. If you use those words, it would seem to suggest that, unless you agree with that, the project cannot proceed.

Is that how you interpret the —

Ms. Brooks: Well, that's a possibility. It all depends on what the project is. The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples is international law. It's attached to international human rights articles.

The intent of it was to be a framework that would be brought here, and that the state would sit down with each of the nations, the Indigenous Nations. And I'm not talking about bands. When I say a nation, I'm talking about the Mi'kmaq Nation, Wolastoqiyik, Passamaquoddy. Here in this territory, you have three, not 18 or 20.

So to sit down and negotiate, what that means in that particular territory. We still have knowledge of what our traditional territories are. I don't speak for the Mi'kmaq; they can speak for themselves, in accordance to their own territory.

That's the way with us. We're different. You're not going to get the same interpretation right across the country, like a blanket, and force it down everybody's throat. That's not the way to go with this declaration. It has to be nation-to-nation, which Canada said they would do, that they wanted a nation-to-nation relationship. Well, they haven't done it yet. They seem to be hesitant to move in that direction, or they misinterpret what a nation is. They are treating the Indian Act bands as nations right now, and they're not.

Senator Massicotte: Yet the Supreme Court has been very clear in defending your rights, historical rights, and has made it very clear —

Ms. Brooks: That's right, it has.

Senator Massicotte: And punished, if you wish, the White population strongly for being disrespectful of your historical rights.

Ms. Brooks: The intent of the declaration was to use it as a framework to negotiate those rights with each of the nations. Instead of that, they've got it stuck in the Senate right now. They

L'essentiel de la déclaration est le consentement préalable donné en conséquence de cause.

Mme Brooks : Oui.

Le sénateur Massicotte : Concrètement, il est question de l'ensemble de vos droits et de vos propriétés et de tout le reste.

Cela dit, comment l'interprétez-vous? Disons qu'il y a un projet majeur au Canada qui risque d'avoir des conséquences sur vos droits. Si vous utilisez cette expression, cela laisserait croire que le projet ne pourra pas aller de l'avant si vous ne l'acceptez pas.

Est-ce que c'est ainsi que vous interprétez...

Mme Brooks : C'est une possibilité. Tout dépend du projet. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones s'inscrit dans le droit international. Elle est liée aux dispositions internationales relatives aux droits de la personne.

Cette déclaration devrait être un cadre dans lequel l'État allait discuter avec chacune des nations autochtones. Je ne parle pas des bandes. Quand je parle des nations, je parle des nations micmaques, Wolastoqiyik ou Passamaquoddy. Sur ce territoire, il y en a 3, pas 18 ou 20.

Donc, qu'est-ce que cela veut dire, s'asseoir pour discuter, sur un territoire en particulier? Nous savons toujours où se trouvent nos territoires autochtones. Je ne parle pas au nom des Micmacs; ils peuvent parler pour eux-mêmes, de leur propre territoire.

Voilà comment les choses se font chez nous. Nous sommes différents. Vous ne pouvez pas imposer à tout le monde, d'un bout à l'autre du pays, la même interprétation. Ce n'est pas ce que prévoit la déclaration. Il faut qu'il y ait une discussion de nation à nation, comme le Canada s'est engagé à le faire. Le Canada a dit qu'il voulait une relation de nation à nation. Cela ne s'est toujours pas concrétisé. Le Canada semble réticent à s'avancer dans cette voie, ou peut-être qu'il interprète mal le sens du mot « nation ». Présentement, il traite les bandes visées par la Loi sur les Indiens comme s'il s'agissait de nations, alors qu'elles n'en sont pas.

Le sénateur Massicotte : Pourtant, la Cour suprême a été très explicite en ce qui concerne la défense de vos droits — vos droits ancestraux — et a été très directe...

Mme Brooks : Vous avez raison, c'est ce qu'elle a fait.

Le sénateur Massicotte : Elle a puni sévèrement, pour dire les choses ainsi, les Blancs qui n'ont pas respecté vos droits ancestraux.

Mme Brooks : Le but de la déclaration est d'encadrer la négociation des droits avec chacune des nations. Le problème, c'est que c'est resté coincé au Sénat. Il y a un projet de loi, mais

got it into a bill, but it's stuck in the Senate. I'm hearing that there are certain people who are deliberately making sure it doesn't go through, but I don't know if that's true or not. Instead of that, they create this framework. I don't know who they were negotiating with when we created a different framework. They left out two very fundamental rights.

First of all, the right to free, prior, and informed consent. I don't know what they're scared of, but that's one of our rights. The convoluted process they have for consultation now is a violation of that right, because they're doing this big study on what traditional knowledge around this particular area is, and how much do we owe you so you can sign and agree with us. They are only talking to the Indian Act chiefs, nobody else.

That's not what this was intended for. The intention was to use that as the framework.

The other fundamental right that was left out of this so-called convoluted framework that somebody created, behind our backs, is the right to self-determination. That's a fundamental right. That means that you have to involve the people, not just the Indian Act chiefs.

Actually, the Indian Act chiefs don't even have the authority to make a decision in their own respective reserves, because it's the majority of the council, of their council, that make the decisions. What are they doing going to Ottawa and making decisions that are going to impact our lives and the lives of our children and our grandchildren, without our consent or without our knowledge, in some cases?

The Chair: Thank you very much. We're going to move on.

Senator McCallum.

Senator McCallum: Thank you, Madam Chair.

[*Indigenous language spoken*]. Thank you for coming here to sit with us and to guide us in our thinking.

My question was concerning the tailings pond. With all the rights that you have, how have your lands and environment come to be violated without your consent and that others have given themselves unrestrained title to your own land and lives?

You know, we know we have the right to our lands, and yet people still walk in and do whatever they want. I don't know why it happens and how it can be stopped.

Ms. Brooks: Our treaties here are pre-Confederation treaties. Our treaties were signed before Canada and New Brunswick even existed, and we have very strong — they're still valid.

il est bloqué au Sénat. J'ai entendu dire qu'il y a certaines personnes qui tentent délibérément de faire en sorte que le projet de loi ne soit pas adopté, mais je ne sais pas si c'est vrai. Au lieu d'une loi, nous avons un cadre. Je ne sais pas avec qui ce cadre a été négocié, mais notre cadre est très différent. Deux droits absolument fondamentaux en sont absents.

Premièrement, il manque le droit relatif au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Je ne sais pas de quoi on a peur, mais c'est l'un de nos droits. Présentement, il y a un processus alambiqué de consultation qui viole ce droit. On mène de grandes études sur le savoir autochtone concernant un domaine particulier, on nous demande à quel prix nous serions prêts à signer et à accepter. Il y a seulement les chefs reconnus par la Loi sur les Indiens qui sont consultés et personne d'autre.

Ce n'est pas ce qui était prévu. L'objectif était que cela serve de cadre.

L'autre droit fondamental qui a été oublié dans ce cadre alambiqué que quelqu'un a mis au point derrière notre dos, c'est le droit à l'autodétermination. C'est un droit fondamental. Cela veut dire qu'il est nécessaire de faire participer les gens et pas seulement les chefs reconnus par la Loi sur les Indiens.

À dire vrai, les chefs reconnus par la Loi sur les Indiens n'ont même pas le pouvoir de prendre des décisions dans leurs propres réserves, parce que les décisions sont prises par la majorité au sein de leur conseil. Pourquoi alors se rendent-ils à Ottawa et prennent-ils des décisions qui vont avoir des répercussions sur nos vies et sur la vie de nos enfants et de nos petits-enfants sans notre consentement ou, dans certains cas, sans nous en informer?

La présidente : Merci beaucoup. Nous devons poursuivre.

Madame McCallum, vous avez la parole.

La sénatrice McCallum : Merci beaucoup, madame la présidente.

[*La sénatrice s'exprime en langue autochtone.*] Merci d'être ici avec nous pour nous aider dans nos réflexions.

J'ai une question à propos du bassin à résidus. Avec tous les droits que vous avez, comment se fait-il que vos terres et votre environnement sont ainsi violés sans votre consentement? Comment ces gens ont-ils pu se donner sans restrictions des droits sur vos propres terres et vos vies?

Vous savez, nous savons que nous avons des droits fonciers, et pourtant, les gens continuent d'aller où ils veulent et de faire ce qu'ils veulent. Je ne sais pas pourquoi cela arrive ni comment nous pouvons remédier à ce problème.

Mme Brooks : Nos traités datent d'avant la Confédération. Ce sont ces traités qui ont été signés avant même que le Canada ou le Nouveau-Brunswick n'existent. Ce sont des traités très

They're very strong treaties. Not anywhere did we ever sign away or surrender any inch of our land or waters, our title. Never.

I believe that the governments understand what our rights are, but they're afraid to sit down with us; they're afraid, or they just don't give a damn about reconciliation. They just ignore it. They think it's going to go away. They think our people are going to forget. There are a whole lot of reasons. I think fear is a big one.

I have to say, though, we have a lot of allies in this province. The grandmothers who went up and spent an entire year at Sisson Brook to protect the land and water against that open-pit mine, they would not have survived if it wasn't for the allies who went there to bring them food and bring them fuel for warmth, and to help them to get through a very severe winter. But they stayed; they stayed the entire year, and saw few signs of life in the woods.

We could not go into our lands now and survive, because that's how much damage has been done. The deermoose and the salmon, they cannot live in their homes anymore because of the clear-cutting, because of the total spraying. New Brunswick is saturated with glyphosate and chemicals, cancer-causing chemicals, and they know it, but it still goes on.

Why do people do something like that? We know, too, that the rate of cancer in the communities is really on the rise. It's visible. I mean, I am 75 years old, and I have seen it. That's not normal. It wasn't like that when I was a young person. I believe that it's not just my people who are suffering. Why is it they don't listen to their own people? The allies have been speaking loud and clear. The Council of Canadians and some of the environmental groups have been speaking very loud and clear, but they're not being heard, either.

I think it's really time that we sit down and actually have some respect for the law. Somebody mentioned scientific, it's going to be based on science; well, I've seen it, that science can be bought.

The process of consultation is just not what the intent of our rights are, this consultation process. Just shut-up money, that's what it is. Shut-up money. You agree with us, we'll give you money. That's not what we're about, and that's not going to help the future generations.

Climate change, somebody mentioned it earlier, climate change is here. And climate change is not going to go away; it's going to get worse. I've talked to a lot of people. They said, you look under the forests and you'll see the next generation of forest is not going to be the same. Everything is moving north because

robustes, et ils sont encore valides. Ils sont très robustes. Nous n'avons jamais signé quoi que ce soit qui signifierait que nous abandonnions ne serait-ce qu'un centimètre de nos terres, de notre eau ou de nos titres. Jamais.

Je crois que les gouvernements savent quels sont nos droits, mais ils sont réticents à en discuter avec nous. Ils ont peur ou alors ils se fichent complètement de la réconciliation. Ils ferment les yeux. Ils croient que cela va simplement disparaître. Ils pensent que nous allons simplement oublier. Il y a une foule de raisons. Je crois que la peur est une raison profonde.

Je dois dire, malgré tout, que nous avons beaucoup d'alliés dans notre province. Les grands-mères qui ont passé une année entière à Sisson Brook pour protéger la terre et l'eau contre le projet de mine à ciel ouvert n'auraient pas survécu si ce n'était des alliés qui leur ont apporté de la nourriture et du combustible pour se chauffer afin qu'elles puissent passer l'hiver, qui a été très rude. Elles y sont restées toute l'année; elles n'ont vu que très peu de vie dans les bois.

Aujourd'hui, il nous serait impossible de survivre grâce à nos terres, étant donné tous les dommages qu'elles ont subis. Les chevreuils, les orignaux et les saumons ont perdu leur habitat à cause de la coupe à blanc et de la pulvérisation généralisée. Le Nouveau-Brunswick est saturé de glyphosate et de produits chimiques qui causent le cancer. C'est un fait connu, et pourtant, ça continue.

Pourquoi les gens font-ils de telles choses? Nous savons également que le taux de cancer dans les collectivités augmente vertigineusement. Cela crève les yeux. J'ai 75 ans, et je l'ai constaté. Ce n'est pas normal. Ce n'était pas comme cela quand j'étais jeune. Je ne crois pas qu'il y a seulement mon peuple qui souffre. Pourquoi ces gens n'écoutent-ils pas leur propre peuple? Nos alliés ont dénoncé cela haut et fort. Le Conseil des Canadiens et certains autres groupes environnementalistes ont dénoncé cela haut et fort, mais on ne les écoute pas eux non plus.

Je crois qu'il est grand temps de prendre un temps d'arrêt et de respecter la loi comme il se doit. Quelqu'un a dit quelque chose à propos de la science, qu'on allait utiliser des données scientifiques. Eh bien, d'après ce que j'ai vu, la science n'est pas incorruptible.

Le processus de consultation ne respecte tout simplement pas l'esprit de nos droits. C'est de l'argent pour nous faire taire, voilà ce que c'est. De l'argent pour nous réduire au silence. Nous disons « oui », et nous recevons de l'argent. Ce n'est pas ce que nous voulons, et ce n'est pas comme cela que nous allons aider les générations futures.

Quelqu'un a aussi parlé des changements climatiques, plus tôt. Le climat a déjà changé. Les problèmes de climat ne vont pas se régler tout seuls; il vont seulement empirer. J'ai parlé à beaucoup de gens. Ils disent que, si vous regardez sous les forêts, vous pourrez voir que la prochaine génération d'arbres sera différente.

of the heat. We already have things here, like ticks, that we never had here before. Things are moving north. They're going to move to Nunavut.

I don't know if it's reversible anymore. I'm almost to the point where I'm thinking irreversible damage has already been done. I hope not, for the sake of our future generations. I hope not, but it's becoming very late. We need to do things now.

I'm encouraged to see people sitting, like this man and this man here, who listen to the things that people are saying.

They have wonderful technology right now to generate electricity. It's innovative. It was established in Germany, but they have a company in Ontario right now. Wonderful technology. So they could move in that direction now, but they're still digging up oil and gas.

Senator Cormier: Elder Brooks, I'm going to ask my question in French.

[*Translation*]

Unfortunately, I cannot greet you in your language, and that makes me sad, because I wish I could have greeted you in your language. I really like that you used your mother tongue to talk to us. So I will ask you my question in my language.

My colleague Senator Patterson referred to advisory committees, which you may have actually found inadequate as a process. Could you comment on that issue?

Section 27 of the existing act authorizes the Minister of Transport to enter into agreements and arrangements with persons or organizations to exercise certain powers or perform certain duties under the proposed act.

The bill states that the Government of Canada, through Transport Canada, may enter into partnership agreements with indigenous groups to monitor navigable waters, enforce rules and make decisions. Clearly, the Government of Canada can enter into agreements with First Nations to ensure that they are involved throughout the navigable water monitoring process. You mentioned your nation's concerns about navigable waters. Ms. Brooks, do you think including this in the bill will address your concerns? Would this initiative help to improve the nation-to-nation relationship?

Il y a une migration globale vers le nord à cause de la chaleur. Par exemple, nous avons maintenant des tiques, alors que nous n'en avons jamais auparavant. Il y a une migration vers le nord, et elle atteindra le Nunavut.

Je ne sais pas si nous pouvons encore renverser la vapeur. J'en suis presque au point de croire que les dommages sont maintenant irréversibles. J'espère me tromper, pour le bien des prochaines générations. J'espère que j'ai tort, mais il ne nous reste plus beaucoup de temps. Nous devons agir dès maintenant.

Cela m'encourage de voir que des gens, comme vous, monsieur, et vous, monsieur, qui écoutent ce que les gens ont à dire.

Il existe une technologie incroyable de nos jours pour produire de l'électricité. C'est une technologie novatrice qui vient d'Allemagne, mais il y a une entreprise en Ontario qui s'en sert présentement. C'est une technologie merveilleuse. C'est dans cette direction qu'on devrait se diriger, au lieu de continuer à creuser le sol pour en extraire du pétrole et du gaz.

Le sénateur Cormier : Madame Brooks, je vais poser ma question en français.

[*Français*]

Malheureusement, je ne peux pas vous saluer dans votre langue, et ça me désole, parce que j'aurais aimé pouvoir vous saluer dans votre langue. J'aime beaucoup que vous ayez utilisé votre langue maternelle pour nous parler. Donc, je vous poserai ma question dans ma langue.

Mon collègue, le sénateur Patterson, a fait référence à des comités consultatifs qui étaient en fait des processus qui vous semblaient peut-être inadéquats. J'aimerais entendre vos commentaires à propos de cette question.

L'article 27 de la loi existante autorise le ministre des Transports de conclure des accords et des arrangements avec des personnes ou des organisations pour qu'elles existent certaines attributions prévues dans la loi proposée.

Dans le projet de loi, on dit que le gouvernement du Canada, par l'entremise de Transports Canada, peut conclure des ententes de partenariats avec des groupes autochtones pour assurer la surveillance des eaux navigables, l'application des règles et la prise des décisions. On dit bien que le gouvernement du Canada peut conclure des ententes avec les Premières Nations pour qu'elles soient impliquées dans tout le processus de surveillance des eaux navigables. Vous avez parlé des préoccupations de votre nation par rapport aux eaux navigables. Croyez-vous, madame Brooks, que l'inclusion de ceci dans le projet de loi permettra de prendre en compte vos préoccupations? Cette initiative aiderait-elle à l'amélioration de cette relation nation à nation?

[English]

Ms. Brooks: No, I don't think so. I think there's a lot that needs to be done before they start taking about partnerships. There's a lot of groundwork that needs to be done first.

Senator Cormier: What is it?

Ms. Brooks: Well, we have to establish a nation-to-nation relationship first, and we have to talk about what all of that means. We have to look at the rights within the United Nations declaration, and those negotiations need to take place. Then we can talk about partnerships, but right now I don't think it would work.

It would be just similar to the child welfare situation. I mean, 59 per cent of all the children in foster care right now are Indigenous children, in Canada; 59 per cent. And that was done through a partnership between bands and the provinces, and our kids became fodder. It didn't work.

We need to put some structures in place. We need to have a nation-to-nation relationship, and we need to understand.

The Chair: Can I ask you a last question? I understand that you are frustrated that when Canada talks to the First Nations, it talks exclusively or mainly to the chiefs of bands, which you think is a very narrow way of establishing a conversation, a dialogue.

Ms. Brooks: Oh, absolutely, yes, it is.

The Chair: So in your opinion, who should be the people sitting at the table in order to have a meaningful discussion on a nation-to-nation framework, where we can really progress in this reconciliation?

Ms. Brooks: The only people I can speak for are the people on the river. We are the River People, Wolastoqiyik, and for us, we need to re-establish our traditional decision-making structures and put them in place, so that we can put the decision makers in place, and then the people will decide who will speak for them, and there will be spokespersons.

As it exists right now, I get to vote for one chief in this entire country. I make one X every two years, and that is the total extent of my participation in the current structure, with all the decisions that are being made. I make one X every two years, that's it.

But my band is not a nation. It's an Indian Act, it's a federal institution where I happen to live, and we are governed by a federal legislation that we had nothing to say when they

[Traduction]

Mme Brooks : Non, je ne crois pas. Je crois qu'il y a encore énormément de chemin à faire avant de pouvoir commencer à parler de partenariat. Il faut d'abord jeter les bases avant de se mettre au travail.

Le sénateur Cormier : Quelles seraient ces bases?

Mme Brooks : Eh bien, nous devons établir en premier lieu une relation de nation à nation, et nous devons nous entendre à propos de tout ce que cela suppose. Nous devons examiner les droits prévus dans la déclaration des Nations Unies; il va falloir négocier. Nous pourrions ensuite parler de partenariat. Pour l'instant, je ne crois pas que cela pourra fonctionner.

Je crois qu'il se passerait la même chose qu'avec les services de protection de l'enfance. Je veux dire, 59 p. 100 des enfants placés en famille d'accueil au Canada présentement sont des enfants autochtones; 59 p. 100. Il y avait pourtant, à cet égard, un partenariat entre les bandes et les provinces. Nos enfants en ont subi les conséquences. Cela n'a pas fonctionné.

Nous avons besoin d'établir des structures. Nous avons besoin d'une relation de nation à nation, et nous avons besoin de comprendre.

La présidente : Puis-je vous poser une dernière question? Si je vous ai bien comprise, vous êtes frustrée que le Canada, quand il s'adresse aux Premières Nations, discute exclusivement ou principalement avec les chefs des bandes; à vos yeux; c'est une façon très restrictive d'entamer une conversation ou un dialogue.

Mme Brooks : Oh, absolument. C'est le cas.

La présidente : Donc, à votre avis, avec qui le Canada devrait-il discuter, rigoureusement, de la structure qui encadrerait la relation de nation à nation, afin que nous puissions vraiment progresser sur la voie de la réconciliation?

Mme Brooks : Je ne peux parler qu'au nom du peuple de la rivière. Nous sommes le peuple de la rivière, les Wolastoqiyik, et nous croyons que nous devons réinstaurer et remettre en œuvre nos structures traditionnelles de prise de décisions. Une fois que nous aurons nos décideurs, les gens pourront choisir leurs représentants, ceux qui pourront parler en leur nom.

Dans le régime actuel, je peux seulement voter pour un chef dans tout le pays. Tous les deux ans, j'inscris un X dans une case. Voilà l'étendue de ma participation, dans le régime actuel. Il y a tant de décisions qui sont prises, mais la mienne se résume à faire un X tous les deux ans.

Ma bande n'est pas une nation. C'est une institution fédérale reconnue par la Loi sur les Indiens. C'est là que je vis, et nous sommes régis par une loi fédérale qui a été élaborée,

created it. If you look at the Penitentiary Act and the Indian Act, they're very parallel. It seems like it, if you check it out.

We need to establish that nation-to-nation relationship, and then we'll know who the best people are to represent us at these different levels, and they will be speaking from the voice. Because, you know, they didn't bring democracy across the water when they came. They found it over here. Our structures were very democratic. The people were involved. The grandmothers and the mothers were the heart, because we are the heart of the community. We are the community, and we're the only doorway into this world for the human family.

That's why women are so important, because we have that different perspective, and it should be recognized. If we had our traditional structures in place, then we would have that. To me, that's what is necessary for all people, I think.

We would never exclude our allies, ever.

Senator Massicotte: I have a supplementary question, if I could; very short. You often refer to the framework in place. What is that? What are you referring to? Other than the original one.

Ms. Brooks: There is a framework. Well, I don't know what you mean, but the framework that's in place that they created in Ottawa. I think they probably only talked to the three male-dominated organizations, AFN, MNC, and the Inuit.

Senator Massicotte: So it's not a written agreement. Is there something in writing?

Ms. Brooks: It is a written framework.

Senator Massicotte: Could we get a copy of that?

Ms. Brooks: Ask Minister Bennett. She's got a copy.

Senator Massicotte: I'm not aware of it.

Ms. Brooks: You're not aware of it?

Senator Massicotte: No.

The Chair: I think that it is a very good idea that we acknowledge and we know what is the content of that framework. Thank you very much.

With that, I thank our witness very much.

For panel number four, we now welcome, from the Council of Canadians, Ann Pohl, Member, Kent County New Brunswick Chapter, and Denise Melanson, Secretary, Kent County New

en notre absence, sans que nous soyons consultés. Lisez la Loi sur les pénitenciers et la Loi sur les Indiens; vous verrez qu'elles sont très similaires. C'est l'impression que l'on a, quand on les lit.

Nous devons fonder une relation de nation à nation, et ensuite, nous saurons qui sont les gens les plus aptes à nous représenter aux différents échelons. Ils seront notre voix. Vous savez, les Européens qui ont franchi l'océan pour venir ici n'ont pas apporté la démocratie avec eux. Ils l'ont trouvée ici. Nos structures étaient très démocratiques. Les gens participaient. Les grands-mères et les mères étaient le cœur de la collectivité; nous sommes le cœur de la collectivité. Ce n'est que grâce à nous que la famille humaine peut grandir.

Voilà pourquoi les femmes sont si importantes. Nous avons un point de vue différent qui doit être reconnu; ce serait le cas, si nos structures traditionnelles étaient en place. Je crois que c'est ce dont tout le monde a besoin.

Jamais nous n'excluons nos alliés.

Le sénateur Massicotte : J'ai une question complémentaire, si vous me le permettez. Je serai très bref. Vous avez souvent mentionné un cadre qui est en place. Que voulez-vous dire? De quel cadre parlez-vous? Je veux dire, mis à part le cadre initial.

Mme Brooks : Il y a un cadre de travail qui existe. Je ne suis pas sûr de vous comprendre, mais je parle du cadre qui est en place et qui a été créé à Ottawa. Je crois qu'on a seulement consulté l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et les Inuits, trois organisations dirigées par des hommes.

Le sénateur Massicotte : Donc, il n'y a pas d'entente écrite. Est-ce qu'il y a quelque chose d'écrit?

Mme Brooks : C'est bien un cadre écrit.

Le sénateur Massicotte : Pourrions-nous en avoir une copie?

Mme Brooks : Demandez à la ministre Bennett. Elle en a une copie.

Le sénateur Massicotte : Je n'étais pas au courant.

Mme Brooks : Vous n'étiez pas au courant?

Le sénateur Massicotte : Non.

La présidente : Je crois que ce serait une très bonne idée de prendre connaissance du contenu de ce cadre et de reconnaître son existence. Merci beaucoup.

Sur ce, je tiens à remercier chaleureusement nos témoins.

Je vous présente notre quatrième groupe de témoins. Accueillons Mme Ann Pohl et Mme Denise Melanson, respectivement membre et secrétaire, Chapitre du comté de Kent,

Brunswick Chapter; from Canada's Building Trades Union, Arlene Dunn, Director; from New Brunswick Power, Brett Plummer, Vice President Nuclear and Chief Nuclear Officer; and from Irving, Andy Carson, Director, Growth and Strategy, together with Jeff Mathews, Chief Financial Officer.

You can start with your opening statements in the order you were introduced, so Ms. Pohl or Ms. Melanson.

Ann Pohl, Member, Kent County New Brunswick Chapter, The Council of Canadians: Good day, honourable members of the Senate committee and honourable members of the public. Denise and I appreciate this opportunity to address you in person.

I'm sure you have all heard of Greta Thunberg, the inspiring Swedish student who demands the world's corporations and governments wake up and do climate action. Nine months ago she started with a School Strike for Climate, saying what good would a diploma do her, because she wouldn't have a future anyway. Now Greta has spoken to public leaders, major governmental bodies, countless hundreds of rallies. She dominates social media and is nominated for the Nobel Peace Prize.

At the 2019 Economic Forum in Davos, Greta told the world's wealthiest people, "Our house is on fire, and I want you to panic." And that's my message here today. Even as she rebukes adults for avoiding our responsibility to deal with the climate catastrophe, her energy is infectious. She helps us get past eco-despair and rise above cynicism.

We are in a catastrophe. Human society has disastrously altered this planet, especially in the last hundred years. Extreme industrial resource extraction; global reliance on fossil fuels; clear-cutting of forests; dumping wastes into streams, rivers, lakes and oceans; all of this was possible through the huge rise of corporate power, and the damage continues to escalate as we meet right now. We can see the flooding.

Canada's proposed impact assessment act — et al, the whole name — can be part of the solution. Some of our detailed concerns are in this brief from our national organization, which is being submitted; I brought you one copy. Denise and I are here to bring your attention to two huge issues.

au Nouveau-Brunswick, du Conseil des Canadiens; Mme Arlene Dunn, directrice du Syndicat des métiers de la construction du Canada; M. Brett Plummer, vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire d'Énergie Nouveau-Brunswick; et, enfin, M. Andy Carson, directeur, Croissance et Stratégie et M. Jeff Mathews, directeur financier, de la société Irving.

Pour les exposés, nous allons suivre l'ordre des présentations. Madame Pohl ou madame Melanson, vous pouvez commencer.

Ann Pohl, membre, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick, Le Conseil des Canadiens : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs et membres du public. Mme Melanson et moi vous sommes très reconnaissants de pouvoir vous parler en personne.

Je suis sûre que vous avez tous entendu parler de Greta Thunberg, une étudiante suisse inspirante qui réclame que les entreprises et les gouvernements du monde reconnaissent l'existence des changements climatiques et prennent des mesures en conséquence. Il y a neuf mois, elle a lancé la grève des écoles pour le climat. Son raisonnement est qu'un diplôme lui est inutile si elle n'a aucun avenir. Greta a parlé à de hauts fonctionnaires, à d'importants organismes gouvernementaux et a aussi pris la parole dans d'innombrables — des centaines — de manifestations. Elle a une forte présence dans les médias sociaux et sa candidature a même été proposée pour le prix Nobel de la paix.

Au Forum économique de Davos en 2019, Greta a dit aux gens les plus fortunés du monde : « Notre maison brûle, et je veux que vous paniquiez. » C'est mon message ici aujourd'hui. Même lorsqu'elle réprimande les adultes parce qu'ils fuient leur responsabilité de s'occuper des changements climatiques, son énergie est contagieuse. Elle nous rappelle que tout n'est pas perdu sur le plan écologique et nous aide à nous élever au-dessus du cynisme.

Nous sommes face à une catastrophe. La société humaine a modifié la planète de manière désastreuse, particulièrement au cours du dernier siècle. L'exploitation industrielle extrême des ressources, la dépendance mondiale aux combustibles fossiles, les coupes à blanc dans les forêts et le déversement de déchets dans les ruisseaux, les rivières, les lacs et les océans, tout cela découle de la montée en puissance du pouvoir des sociétés, et les dommages continuent de s'aggraver en ce moment même. Nous pouvons le voir avec l'inondation.

La Loi sur l'évaluation d'impact proposée — et tout le reste, le nom complet — peut faire partie de la solution. Certaines de nos préoccupations sont décrites en détail dans le mémoire de notre organisation nationale, que nous vous avons remis; je vous en ai donné un exemplaire. Denise et moi sommes ici pour attirer votre attention sur deux grands enjeux.

At the end of this document — you’ve all been given copies, I gather — you will find a list of the only six places in Bill C-69 where climate change is mentioned. And “climate change” is a deceptively mild term for what is coming at us.

It ranks in the act, or in the bill, at or near the bottom of the preamble, and also in the major factors to be considered. At the end of the brief you have, you can see where it ranks.

The climate crisis must be at the top of the preamble’s “whereas” statements and at the top of each of the “factors to consider” lists in the bill. All proposals considered under these new laws must be guided by an immediate comprehensive guiding strategic assessment on the climate crisis. The world’s top scientists have given us until 2030 to change things around completely, and that means putting climate crisis at the top.

There will be no industrial development or jobs, of the sort we now know, on a dead planet. We must massively change our energy creation and industrial practices. Environmental collapse is evident everywhere; our oceans, homeless polar bears, crop failures, wildfires, the new normal of floods, hurricanes, winds, ice storms. Dozens of species are going extinct every day right now, at thousands of times the “normal” rate.

Worst of all, global climate scientists agree Canada is one of the top five nations pushing our whole global planet over the edge.

If our society finds its backbone and acts on behalf of future generations, we can save some life on our planet. Our efforts can start with passing this bill. It is much better than what we have right now. Please improve it as much as you can, but make sure it gets through this government, while this government is still in power during this session.

Humans are perpetrators of the ongoing crime of killing life on Earth. Our governments must take responsibility for cleaning up this mess. And not only are we the perpetrators, but we are also the victims. Denise is going to speak to that.

Denise Melanson, Secretary, Kent County New Brunswick Chapter, The Council of Canadians: Thank you very much for letting me come and talk to you today.

À la fin du document — vous avez tous reçu des copies, j’imagine —, vous trouverez une liste des six endroits seulement où les changements climatiques sont mentionnés dans le projet de loi C-69. De plus, « changements climatiques » est une expression trompeusement légère pour décrire ce qui nous attend.

L’expression se retrouve dans la loi, ou dans le projet de loi, presque à la fin du préambule, et également dans les éléments à examiner. À la fin de notre mémoire, vous pouvez voir où elle se trouve.

Il doit être fait mention de la crise climatique dans les premiers « attendu que » du préambule et en haut de chacune des listes d’éléments à prendre en considération du projet de loi. Toutes les propositions examinées sous le régime de ces nouvelles dispositions législatives doivent être éclairées par une évaluation stratégique globale et immédiate de la crise climatique. Les plus éminents scientifiques du monde nous ont donné jusqu’en 2030 pour changer les choses complètement, et cela signifie qu’il faut accorder la priorité à la crise climatique.

Il n’y aura aucun développement industriel ni aucun emploi, du genre que nous connaissons, sur une planète morte. Nous devons modifier massivement notre création d’énergie et nos pratiques industrielles. L’effondrement de l’environnement est évident partout : les océans, les ours polaires errants, les mauvaises récoltes, les feux de forêt, la nouvelle normalité des inondations, les ouragans, les vents, les tempêtes de verglas, et cetera. Des dizaines d’espèces disparaissent tous les jours à l’heure actuelle, et c’est mille fois plus rapide que la vitesse « normale ».

Le pire dans tout ça, c’est que les climatologues de partout dans le monde conviennent que le Canada est un des cinq pays qui fera basculer le destin de la planète.

Si notre société fait preuve de courage et agit au nom de futures générations, nous pourrions sauver la vie sur notre planète. Nos efforts peuvent commencer par l’adoption du projet de loi. Il est beaucoup mieux que ce que nous avons à l’heure actuelle. Je vous prie de l’améliorer autant que vous le pourrez, mais assurez-vous de l’adopter pendant la présente session, alors que le présent gouvernement est encore au pouvoir.

Les êtres humains commettent actuellement un crime en tuant la vie sur la Terre. Nos gouvernements doivent assumer la responsabilité de nettoyer les dégâts. Non seulement nous sommes les auteurs de ce crime, mais nous en sommes également les victimes. Denise va vous présenter ses observations à cet égard.

Denise Melanson, secrétaire, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick, Le Conseil des Canadiens : Merci beaucoup de m’avoir invitée à témoigner devant vous aujourd’hui.

[Translation]

My question is: “Where is the human dimension in all this?”

[English]

Where are the people in the proposed environmental impact assessment regime? They’re not there. You think they’re there, but they actually are not there.

What is never done, and at any level, federally, provincially, in any way are baseline health surveys, evaluations and understanding of the social, psychological, and economic context. These are essential things if you want to understand the kinds of impact something is going to have. You need to look at these things before you go ahead and do it, because otherwise it’s going to be too late.

Without those types of research practises, the industrial activities’ ill effects are invisible. You don’t see them.

I’m skipping over a lot, because we don’t have a lot of time.

When people complain or express concern about industrial odours, physical discomfort, and so on, the usual response is to quote air quality numbers, or water testing results. Once the standards for human exposure to various activities and toxins are enshrined in a regulation, there appears to be little room to question whether those standards are in fact protective of human health.

So there is absolutely nothing, really, that looks directly at what’s going on in a community from the point of view of the people living there.

One of the things that I brought today, and which I really think you need to look at, is this report published in 2012 by the Chief Medical Officer of Health for New Brunswick. This document puts people back in the environment, because we are absent from the environment in the way that they’re set up. I really urge you to look at this in a very serious way. I’ve got the reference for this in the document that we are presenting today.

There’s another document like that, similar to that, by the American Public Health Association, who also published in 2012 the *Environmental and Occupational Health Impacts of High-Volume Hydraulic Fracturing of Unconventional Gas Reserves*.

Why am I talking about this? That’s a provincial mandate, isn’t it? Only, if you build a pipeline that transports more and more and more fracked oil and gas all over the place, and you don’t look at what the human impacts of that transportation are,

[Français]

Ma question est la suivante : « Où est l’être humain dans tout cela? »

[Traduction]

Où sont les gens dans le régime d’évaluation d’impact environnemental proposé? Ils sont absents. Vous pensez qu’ils sont là, mais ce n’est pas le cas en réalité.

On ne réalise jamais, ni au fédéral ni au provincial, des enquêtes et des évaluations sur l’état de santé de référence du contexte social, psychologique et économique et on n’essaie pas de comprendre les résultats. Ce sont des aspects essentiels à examiner si on veut saisir les types de répercussions qu’aura quelque chose. On doit étudier ces aspects avant d’aller de l’avant parce que, autrement, il sera trop tard.

Sans ces types de pratiques de recherche, les conséquences désastreuses des activités industrielles sont invisibles. On ne les voit pas.

Je saute quelques paragraphes parce que nous ne disposons pas de beaucoup de temps.

Lorsque les gens se plaignent ou manifestent de l’inquiétude concernant les odeurs industrielles, l’inconfort physique, et cetera, la réponse habituelle, c’est de citer les indices de la qualité de l’air ou les résultats d’analyse de l’eau. Une fois que les normes sur l’exposition humaine à diverses activités et toxines sont intégrées à une réglementation, il semble difficile de remettre en question l’efficacité de ces normes en matière de protection de la santé humaine.

Il n’y a donc absolument rien qui examine directement ce qui se passe dans une collectivité du point de vue des gens qui y vivent.

Un des documents que j’ai avec moi aujourd’hui, que vous devez vraiment examiner, selon moi, c’est un rapport publié en 2012 par le Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick. Ce document replace les gens dans l’environnement parce qu’ils y sont absents en raison de la façon dont on analyse l’environnement. Je vous prie d’examiner sérieusement ce rapport. Il est inscrit en référence dans notre mémoire aujourd’hui.

Un autre document, similaire à ce rapport, a également été publié en 2012 par l’American Public Health Association, qui s’intitule *Environmental and Occupational Health Impacts of High-Volume Hydraulic Fracturing of Unconventional Gas Reserves*.

Pourquoi est-ce que j’en parle? Il s’agit d’un champ de compétence provinciale, n’est-ce pas? Cependant, si on construit un pipeline qui transporte partout encore plus de pétrole et de gaz extraits par fracturation et qu’on n’examine pas les

you're going to go on harming people in ways that you don't understand.

Clearly at this point we know that people are being harmed, because it's been 10, 15 years since they started using this technology and the science coming out of the U.S. is identifying significant health problems.

For example, particularly in newborns. I mean, Alma was talking about our children and our children's children. Well, we're not paying attention to our children's children, obviously.

Other health issues include levels of hospitalization for urinary or cardiac events, neurological, oncology, leukemia in young children, increasing asthma exacerbations, migraines, sinus issues, fatigue, dramatically increased emergency room use, traffic accidents, violent crimes, drug and alcohol abuse, sexually transmitted diseases, and workplace accidents. All of these things are happening because we just allowed these industries, industries like oil and gas or any kind of industry, to invade human spaces with no consideration whatever of what those impacts would be.

As my colleague has mentioned, in this era of environmental collapse due to anthropogenic climate changes, humans are deeply at risk, like all life forms on this planet. We have already entered into a future of great uncertainty, when none of the usual norms and expectations apply regarding the science of maintaining the health of living beings on our planet.

At the same time, in a democracy, all levels of government are duty-bound to maintain practices that ensure human health protection based on legitimate, valid science data.

Our Council of Canadians organization is calling for your committee's action to ensure that this bill becomes law under the current government, because that will be much better than what we have that's already there.

Personally, I ask that this legislation be strengthened, either prior to the passage or in subsequent amendments, to mandate the protection of human health as a very relevant factor to be considered at all stages of impact assessment.

I thank you very much for listening to my talk.

The Chair: Thank you.

Ms. Dunn.

répercussions de ce transport sur les gens, on va leur causer des préjudices de manière qu'on ne comprend pas.

Nous savons clairement à l'heure actuelle que du tort est causé aux gens parce que cela fait maintenant 10 ou 15 ans qu'on a commencé à utiliser cette technologie et que des études américaines indiquent des problèmes de santé importants.

Par exemple, on le constate particulièrement chez les nouveau-nés. Alma parlait de nos enfants et des enfants de nos enfants. Eh bien, il est évident que nous ne nous préoccupons pas des enfants de nos enfants.

D'autres problèmes de santé incluent des taux d'hospitalisation pour des incidents urinaires ou cardiaques, des troubles neurologiques, des cancers, des leucémies chez les jeunes enfants, une augmentation des exacerbations de l'asthme, des migraines, des problèmes de sinus, de la fatigue, une utilisation considérablement accrue de la salle d'urgence, des accidents de circulation, des crimes violents, des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme, des maladies transmissibles sexuellement et des accidents de travail. Toutes ces choses se produisent parce que nous avons permis à des industries, comme l'industrie pétrolière et gazière, d'envahir les endroits habités sans aucune prise en compte des répercussions potentielles.

Comme ma collègue l'a mentionné, dans cette ère d'effondrement environnemental causé par les changements climatiques d'origine humaine, les êtres humains courent un risque énorme, comme toutes les formes de vie de la planète. Notre avenir fait déjà face à une grande incertitude, si bien qu'aucune des normes et des attentes habituelles ne s'appliquent en ce qui concerne le maintien de la santé des êtres vivants sur notre planète, du point de vue scientifique.

En même temps, dans une démocratie, tous les ordres de gouvernement ont l'obligation de maintenir les pratiques qui assurent la protection de la santé humaine en se fondant sur des données scientifiques légitimes et valables.

Le Conseil des Canadiens demande que votre comité prenne des mesures pour s'assurer que ce projet de loi soit adopté sous le gouvernement actuel parce qu'il est beaucoup mieux que ce que nous avons à l'heure actuelle.

Personnellement, je réclame le renforcement du projet de loi, soit avant son adoption ou par l'intermédiaire de modifications ultérieures, afin que la protection de la santé humaine constitue un facteur très pertinent à prendre en considération à toutes les étapes de l'évaluation d'impact.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir écoutée.

La présidente : Merci.

Madame Dunn, vous avez la parole.

Arlene Dunn, Director, Canada's Building Trades Unions: Thank you for taking the time today. I also appreciate the fact that you are making the time and effort to come across Canada and speak to our citizens and those folks who have a distinct interest in this bill.

I am the Director of Canada's Building Trades Unions. I'm from New Brunswick, from Carleton County. I spent 25 years of my career working here in this province, and also about four years in the province of Newfoundland working with the building trades there, as well as the Innu in Labrador. So this bill means a lot to me.

I have with me today one of my colleagues. He's actually retired. His name is Patrick Darrah. He is the former executive director of the Saint John Construction Association.

I'm making this presentation on behalf of Canada's Building Trades Unions; we are otherwise known as the CBTU. We are the 14 international unions that have jurisdiction in the construction, maintenance, and fabrication portions of Canada's construction industry. I represent more than 500,000 men and women who are employed at virtually every refinery, pulp and paper mill, potash facility, generating station, nuclear plant, and in commercial and institutional construction. That includes roads, schools, bridges, overpasses, hospitals, and all forms of civic infrastructure in every single province in Canada.

Our work is done on job sites and in a number of facilities and fabrication shops that are incorporated into the structures that we work on. Once the structures are built, we are employed in their operation, their renovation, their maintenance, and their repurposing. Each year, we invest over \$300 million across our 175 training centres to ensure our members are the safest, most skilled, and most highly qualified in the industry.

Bill C-69 is an important piece of federal legislation for us; probably more so than any other piece of federal legislation. On any given day, easily 40 per cent of our members are employed in some sort of energy production project, maintenance on those projects, or fabricating components for those projects.

A project just doesn't get built without skilled labour. The voice of labour is imperative to a project's success. The inclusion of labour also helps mitigate potential protests and gains buy-in from the local communities, who are considered, consulted, and trained for employment opportunities as the labour force is developed for the project.

Arlene Dunn, directrice, Syndicats des métiers de la construction du Canada : Je vous remercie de m'offrir l'occasion de comparaître ici aujourd'hui. Je suis également reconnaissante du fait que vous avez consacré du temps et des efforts pour traverser le pays et parler à nos citoyens et aux gens qui s'intéressent particulièrement au projet de loi.

Je suis directrice des Syndicats des métiers de la construction du Canada. Je viens du comté de Carleton, au Nouveau-Brunswick. J'ai passé 25 ans de ma carrière à travailler ici dans la province et également environ 4 ans dans la province de Terre-Neuve à m'occuper des métiers de la construction et à collaborer avec les Innus du Labrador. Ce projet de loi est donc important pour moi.

Je suis accompagnée par un de mes collègues. Il est à la retraite, en réalité. Il s'appelle Patrick Darrah. Il est l'ancien directeur général de la Saint John Construction Association.

Je présente mon exposé au nom des Syndicats des métiers de la construction du Canada; on nous appelle aussi le SMCC. Nous sommes 14 syndicats internationaux dans les secteurs de la construction, de l'entretien et de la fabrication de l'industrie canadienne de la construction. Je représente plus de 500 000 femmes et hommes qui occupent des emplois dans pratiquement toutes les raffineries, les usines de pâtes et papiers, les installations de production de potasse, les centrales électriques et les centrales nucléaires ainsi que dans la construction commerciale et institutionnelle. Cela comprend les routes, les écoles, les ponts, les viaducs, les hôpitaux et toute forme d'infrastructure municipale dans chaque province du Canada.

Nous nous rendons sur les lieux de travail et dans un certain nombre d'installations et d'ateliers de fabrication qui font partie des structures sur lesquelles nous travaillons. Une fois la structure construite, nous occupons des emplois dans leur exploitation, leur rénovation, leur entretien et leur changement de vocation. Chaque année, nous investissons plus de 300 millions de dollars dans nos 175 centres de formation afin de nous assurer que nos membres sont les travailleurs les plus sécuritaires, les plus compétents et les plus qualifiés de l'industrie.

Le projet de loi C-69 est une loi fédérale très importante pour nous, probablement davantage que toute autre loi fédérale. Tous les jours, 40 p. 100 de nos membres participent à des projets de production d'énergie et s'occupent de l'entretien et de la fabrication de composantes de ces mêmes projets.

On ne réalise tout simplement pas un projet sans une main-d'œuvre qualifiée. La participation de la main-d'œuvre est impérative au succès d'un projet. Le fait d'inclure la main-d'œuvre aide également à atténuer les manifestations potentielles et favorise l'adhésion des collectivités locales, qui sont prises en considération, consultées et formées pour des possibilités d'emploi à mesure qu'on mobilise la main-d'œuvre pour le projet.

In my experience, this has been best achieved through community benefits agreements, otherwise known as CBAs, which serve to ensure that underrepresented groups are afforded equal opportunity through guaranteed and priority access to training, apprenticeships, and good jobs; opportunities most likely not afforded to them otherwise. And that's very unfortunate.

CBAs deliver long-term value for local communities and elevates our national reputation because they build up our supply, our service, our labour, our education, our training, and our expertise. They make us globally competitive in terms of safety performance, price, quality, and delivery.

We often participate in project reviews that determine the viability of a proposed project. Having seen the process take nearly two decades, in the case of the Mackenzie Valley pipeline, the disruption on projects like Keystone XL, and the cancellation of Energy East, we are, at least, disheartened by what has happened to date.

When the various LNG projects were being pushed in British Columbia, similar projects were already proceeding through the environmental and feasibility approval processes in the United States. Projects in Louisiana, Oregon, and Mississippi, proposed roughly at the same time as those in B.C., have been shipping products for the last several years.

Proponents of the LNG projects have pointed out the difficulty in project approvals, from the time that it takes, to the complexity of the review, the court intervention and overall costs of the process, all of which hinder investment in Canada.

In a general way, we support the concepts and the ideas that Bill C-69 sets out to put in play. However, Bill C-69, in its current form, leaves much of the substance of the bill up to a regulatory framework that currently does not exist. Where you cannot see the regulatory framework that is supposed to make the system work, you are essentially asking Canadians to buy something sight unseen. It is imperative to provide proponents with the certainty necessary to invest, and Canadians with the confidence to know that the most appropriate scientific and regulatory standards are being applied in what is their backyard.

We put great stock in what the Atlantic Council of Premiers and the Government of Alberta, through its former and new premier, have to say about Bill C-69; these provincial leaders are concerned about economic growth, and they have made a strategic commitment to environmental safeguards. That is important.

D'après mon expérience, la meilleure façon de procéder est de conclure des ententes sur les retombées locales, également appelées ERL, qui visent à s'assurer que les groupes sous-représentés se voient offrir des possibilités égales grâce à un accès garanti et prioritaire à la formation, à l'apprentissage et à de bons emplois; ce sont des possibilités qu'on ne leur offre pas autrement, et c'est très malheureux.

Les ERL apportent une valeur à long terme aux collectivités locales et rehaussent notre réputation nationale parce qu'elles promeuvent notre offre, notre service, notre main-d'œuvre, notre éducation, notre formation et notre expertise. Elles nous rendent concurrentielles à l'échelle mondiale en ce qui concerne le rendement en matière de sécurité, les prix, la qualité et le rendement.

Nous participons souvent à des examens de projets qui déterminent la viabilité d'un projet proposé. Nous sommes découragés que le processus a pris près de 20 ans dans le cas du pipeline de la vallée du Mackenzie, que des projets comme Keystone XL ont été perturbés et que le projet Énergie Est a été annulé.

Lorsqu'on faisait la promotion de divers projets de GNL en Colombie-Britannique, des projets similaires faisaient déjà l'objet de processus d'approbation sur les plans de l'environnement, et de la faisabilité aux États-Unis. Des projets en Louisiane, en Oregon et au Mississippi, proposés à peu près en même temps que ceux en Colombie-Britannique, transportent des produits depuis quelques années.

Les promoteurs de projets de GNL ont souligné les difficultés liées aux approbations de projet; du temps nécessaire jusqu'à la complexité de l'examen, en passant par l'intervention des tribunaux et les coûts généraux du processus, tous ces éléments nuisent aux investissements au Canada.

De façon générale, nous appuyons les concepts et les idées du projet de loi C-69. Toutefois, le fonds du projet de loi, dans sa forme actuelle, dépend en grande partie d'un cadre réglementaire qui n'existe pas à l'heure actuelle. Le fait qu'on ne puisse pas voir le cadre réglementaire qui est censé veiller à ce que le système fonctionne revient essentiellement à demander aux Canadiens d'acheter quelque chose à l'aveuglette. Il est impératif que les promoteurs aient la certitude dont ils ont besoin pour investir et que les Canadiens sachent que les normes scientifiques et réglementaires appropriées sont appliquées chez eux.

Nous accordons beaucoup de poids à ce qu'ont à dire le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et le gouvernement de l'Alberta, avec son ancienne première ministre et son premier ministre actuel, sur le projet de loi C-69; ces premiers ministres provinciaux sont préoccupés par la croissance économique et ils ont pris un engagement stratégique pour protéger l'environnement. C'est important.

Bill C-69 would benefit by giving economic growth equal status in the preamble. Economic growth should be a priority within the assessment of any project. It is, after all, the government's job to create sustainable growth through balancing economic growth with environmental stewardship.

Growth requires predictable outcomes. Bill C-69 needs to create certainty in terms of process and timelines. The timelines need to be reasonable and predictable, with deadlines in place to ensure no opportunities for filibusters to unreasonably stall a project are available.

The participation of the public is important to success, as well, but the nature and scope of public participation needs to be established early and clearly to ensure further challenges or delays are not created through lack of clarity or ambiguity in the legislation.

Removing the number and extent of legal challenges ought to be a goal of any such legislation. There needs to be a final and binding process that is tightly written and the areas in which the court may intervene need to be clearly defined, to avoid any sort of litigation trap.

Bill C-69, in its current form, seems to have a built-in prohibition that stops a proponent from doing anything in support of the designated project until it's actually approved. This seems very non-productive. We should allow for routine planning and preparation because this is work that could generate positive opportunities for local and Indigenous communities.

In closing, and with the greatest respect, we ask that you give due consideration to our submission. This piece of legislation has an enormous impact on our 500,000 members, as well as an enormous spectrum of Canadians who are engaged in natural resource extraction, processing, distribution, and consumptive industries. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Mr. Carson.

Andy Carson, Director, Growth and Strategy, Irving: Thank you, senators, for taking the time to visit us here in New Brunswick. We appreciate the opportunity to meet with you today to talk our company and our company's views on Bill C-69.

We would like to begin by acknowledging that the land on which we are gathered is the traditional unceded territory of the Wolastoqiyik and Mi'kmaq peoples. And we would also like to acknowledge and thank our co-presenters who are here now and

Il serait bénéfique pour le projet de loi C-69 que la croissance économique ait un statut égal dans le préambule. La croissance économique devrait être une priorité au sein de l'évaluation de tout projet. Après tout, il appartient au gouvernement de créer une croissance durable tout en trouvant un équilibre entre la croissance économique et la gérance de l'environnement.

La croissance exige des résultats prévisibles. Le projet de loi C-69 doit créer un climat de certitude en ce qui concerne le processus et les échéanciers. Les échéanciers doivent être raisonnables et prévisibles et assortis de dates limites afin que l'on puisse s'assurer que les opposants au projet n'aient pas la possibilité de le paralyser de manière déraisonnable.

La participation du public est également importante à la réussite d'un projet, mais sa nature et sa portée doivent être établies rapidement et clairement afin que l'on évite des problèmes ou des retards supplémentaires en raison d'ambiguïté ou d'un manque de clarté dans le projet de loi.

L'objectif d'un tel projet de loi devrait être d'esquiver les contestations judiciaires. Il faut un processus final et contraignant qui est rédigé de manière très précise, et les secteurs dans lesquels les tribunaux peuvent intervenir doivent être clairement définis afin de prévenir tout litige.

Le projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, semble contenir une interdiction qui empêche un promoteur d'appuyer, de quelque façon que ce soit, un projet désigné avant qu'il soit approuvé. Cela semble très peu productif. Nous devrions permettre la planification et la préparation de routine parce qu'il s'agit d'un travail qui pourrait créer des possibilités positives pour les collectivités locales et les communautés autochtones.

Pour terminer, avec tout le respect que nous vous devons, nous vous demandons de prendre dûment en compte notre mémoire. Cette mesure législative a d'énormes répercussions sur nos 500 000 membres, ainsi que sur un large éventail de Canadiens qui travaillent dans les industries de l'extraction, de la transformation, de la distribution et de la consommation des ressources naturelles. Merci.

La présidente : Merci beaucoup.

Monsieur Carson, allez-y.

Andy Carson, directeur, Croissance et stratégie, Irving : Merci, mesdames et messieurs, de prendre le temps de nous rendre visite ici au Nouveau-Brunswick. Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de vous rencontrer aujourd'hui pour parler de notre société et de ses points de vue sur le projet de loi C-69.

Nous aimerions commencer par reconnaître que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés sont le territoire traditionnel non cédé des peuples Wolastoqiyik et Micmac. Nous souhaiterions également reconnaître et remercier les autres

through the rest of the day. We think we've met almost everyone here today through different projects that we've worked on.

Finally, we would like to commend and offer our best wishes to all those who are responding to or who are impacted by the flooding taking place in our region.

My name is Andy Carson, and I work for Irving Oil, based here at our home office in Saint John, New Brunswick. I've worked for the company for over 11 years, and over my career with the company I've been involved in business development and external relations. It's an honour to be co-representing the company my colleague Jeff Matthews, our company's chief financial officer.

We welcome you here to Saint John, and sincerely invite you to follow up with us if you have any questions about our business or our company. I've provided a copy of my business card with the printed remarks that I'm going through right now.

Irving Oil is a unique company in the Canadian energy industry. We are a family-owned company that started out in 1924 as a single service station in the small community of Bouctouche, New Brunswick, and we've grown a lot since then. We now own and operate Canada's largest oil refinery, which is located just a few kilometres from where we're meeting right now, and you will find over 800 Irving-branded retail sites throughout eastern Canada, Quebec, and Atlantic Canada, and the U.S. northeast.

Importantly, we also now own and operate Ireland's only oil refinery, located near Cork in the southern part of Ireland, and have recently completed the acquisition of a company called TOP Oil, an Irish energy company with 200 retail sites located throughout the republic. Growth into new and different markets has been an important priority for our company, and Ireland has been an incredibly welcoming home away from home for all of us.

As a company, we believe it is vitally important that regulatory review processes provide clarity and certainty to project proponents and partners. Large economic development and growth opportunities only make sense for so long; doors open for companies to develop, permit, and build new projects that create value for all stakeholders, but these same doors also close. In the highly competitive international energy space that we participate in every day, these doors can close quickly, as other companies in other regions of the world move very quickly to satisfy the demand that Canadian firms had hoped to meet.

intervenants du présent groupe et ceux qui témoigneront tout au long de la journée aujourd'hui. Nous pensons avoir rencontré presque tout le monde aujourd'hui dans le cadre de divers projets sur lesquels nous avons déjà travaillé.

Enfin, nous voudrions féliciter les premiers répondants et souhaiter bonne chance aux gens qui sont touchés par les inondations qui ont frappé notre région.

Je m'appelle Andy Carson et je travaille pour Irving Oil à notre établissement principal situé ici à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Je travaille pour la société depuis plus de 11 ans et, dans le cadre de ma carrière au sein de l'entreprise, je m'occupe du développement commercial et des relations externes. C'est un honneur pour moi de coreprésenter la société avec mon collègue, Jeff Matthews, directeur financier.

Nous vous souhaitons la bienvenue à Saint John et nous vous invitons sincèrement à réaliser un suivi auprès de nous si vous avez des questions concernant nos activités ou notre société. J'ai fourni ma carte professionnelle avec mon exposé écrit que je suis en train de présenter.

Irving Oil est une société unique dans le secteur énergétique canadien. Nous sommes une entreprise familiale qui a commencé en 1924 par une seule station-service dans la petite collectivité de Bouctouche, au Nouveau-Brunswick et nous avons connu un grand essor depuis. Nous possédons et exploitons maintenant la plus grande raffinerie de pétrole au Canada, qui est située à seulement quelques kilomètres d'ici, et vous trouverez plus de 800 détaillants d'Irving dans l'Est du Canada, au Québec, dans le Canada atlantique et dans le nord-ouest des États-Unis.

Il importe de souligner que nous détenons et exploitons maintenant la seule raffinerie de pétrole de l'Irlande, située près de Cork dans le Sud de l'Irlande, et que nous venons d'acquérir une société appelée TOP Oil, une entreprise énergétique irlandaise qui compte 200 détaillants situés un peu partout en Irlande. La croissance dans divers nouveaux marchés est une priorité importante pour notre société, et nous nous sentons chez nous en Irlande parce qu'elle nous a tous accueillis chaleureusement.

À titre d'entreprise, nous croyons qu'il est essentiel que les processus d'examen réglementaire apportent clarté et certitude aux promoteurs et aux partenaires des projets. Les possibilités importantes de développement économique et de croissance sont simplement logiques depuis très longtemps; les entreprises ont des occasions de concevoir, de permettre et de bâtir de nouveaux projets qui créent une valeur pour tous les intervenants, mais ces mêmes occasions se perdent également. Dans le secteur énergétique international très compétitif dans lequel nous évoluons tous les jours, ces ouvertures se ratent rapidement, car d'autres entreprises dans d'autres régions du monde agissent très rapidement afin de répondre à la demande que des sociétés canadiennes espéraient satisfaire.

We have experience with projects that have gone through regulatory review processes that have been thorough and rigorous, yet have yielded outcomes that have allowed us to make investments. Also, we have experience with projects that have gone through processes that have been rigorous but also very open-ended and unpredictable, and which has only resulted in investments not taking place in Canada.

For example, in the early 2000s, we identified that some markets in North America were likely to experience natural gas supply challenges, and we started a process of developing a liquefied natural gas import project that would bring new sources of gas into our regional market. In 2004, we filed the environmental impact statement for what would later become Canaport LNG, a joint venture partnership between Irving Oil and Repsol, of Spain, and constructed the first LNG facility to be built and operated anywhere in Canada, located again just a few kilometres from where we're meeting right now.

Canaport LNG went through a comprehensive regulatory process both provincially and federally that took less than two years, but which required significant public and stakeholder consultation, which, rightfully so, put our project team through its paces. But at the end of the day, we had confidence that the process would conclude and result in a clear decision, and as a result our region has benefited from the significant direct and indirect investments that have resulted, job creation, and community involvement all flowing from that important project.

Senators, we know that you will have heard a lot about the Energy East project during your cross-country hearings. This was an important project to us, so much so that we were not only planning to be long-term, committed customers, buying Canadian crude oil off that proposed pipeline every day for 20 years, we were also a committed partner with TransCanada, having come to an agreement to jointly develop the marine terminal that would have been located close to our facilities here in Saint John, and which would have enabled Canadian oil to reach into the broader, global energy marketplace that we participate in each day.

As you know, the Energy East project description was filed in October 2014. Yet fully three years later the project can be said to have barely started the regulatory process. Throughout this period, the review process changed; new requirements were imposed, which added risk and uncertainty and contributed to the cancellation of the project. That was a tough call by our friends at TransCanada, and it was a sad day for the project team and the many stakeholders who had hoped this project would have created new value, economically and socially and otherwise, across our entire country.

Nous avons eu des projets qui ont fait l'objet de processus d'examen réglementaire complets et rigoureux, et qui ont donné des résultats qui nous ont permis de réaliser des investissements. Également, certains de nos projets ont été soumis à un processus rigoureux, mais également très ouverts et imprévisibles, et ils ne nous ont pas permis d'investir au Canada.

Par exemple, au début des années 2000, nous avons constaté que certains marchés en Amérique du Nord allaient probablement éprouver des problèmes d'approvisionnement en gaz naturel et nous avons commencé à élaborer un projet d'importation de gaz naturel liquéfié qui apporterait de nouvelles sources de gaz dans notre marché régional. En 2004, nous avons présenté notre énoncé des incidences environnementales pour ce qui allait devenir plus tard le terminal méthanier Canaport, un partenariat de coentreprise entre Irving Oil et Repsol, de l'Espagne, et construit la première installation de GNL à être aménagée et exploitée au Canada; elle est également située à quelques kilomètres d'ici.

Le terminal méthanier Canaport a fait l'objet d'un processus réglementaire exhaustif aux échelons provincial et fédéral qui a duré moins de deux ans, mais, qui a exigé d'importantes consultations du public et des intervenants, ce qui à juste titre, a mis à l'épreuve notre équipe de projet. Toutefois, au bout du compte, nous étions convaincus que le processus mènerait à une décision claire, et, par conséquent, notre région a bénéficié des importants investissements directs et indirects, des emplois et de la participation communautaire qu'a occasionné cet important projet.

Mesdames et messieurs, nous savons que vous avez beaucoup entendu parler du projet Énergie Est au cours de votre tournée pancanadienne. C'était un projet important pour nous, tant et si bien que non seulement nous planifions être des clients dévoués à long terme qui achètent tous les jours pendant 20 ans du pétrole brut canadien provenant de ce pipeline proposé, mais nous étions également un partenaire engagé de TransCanada à la suite d'un accord pour exploiter conjointement le terminal maritime qui aurait été situé près de nos installations ici à Saint John et qui aurait permis au pétrole canadien d'accéder au grand marché mondial de l'énergie auquel nous participons tous les jours.

Comme vous le savez, la description du projet Énergie Est a été présentée en octobre 2014. Pourtant, trois ans plus tard, on peut dire qu'on a à peine entamé le processus réglementaire du projet. Pendant cette période, le processus d'examen a changé; on a imposé de nouvelles exigences, ce qui a accentué les risques et l'incertitude et contribué à l'annulation du projet. Ce fut une décision difficile à prendre pour nos amis de TransCanada et un jour triste pour l'équipe de projet et les nombreux intervenants qui avaient espéré que le projet crée une nouvelle valeur sur les plans économique, social et autre, dans l'ensemble du pays.

As a final comment before wrapping up, we would like to be clear that, like many other organizations that I'm sure you have met with during the course of your journeys, we favour predictable and defined review processes, and we also favour deep and meaningful stakeholder consultations. As we work on new developments and even go about just our day-to-day business, we believe in the long-term value that is created by building relationships with our neighbours and communities. We always try to go above and beyond in our consultation efforts, and we believe that a strong commitment to consultation and defined, predictable review processes do not have to be mutually exclusive.

Senators, we believe in the energy of Canadians, and we hope that, as you continue to consider this bill, you will strive to find a balance that, yes, ensures appropriate and meaningful consultation takes place during the review of projects, but that also ensures that Canadians can work together to grow the economy and create the kinds of new value that strengthen our entire country. Thank you.

The Chair: Mr. Plummer.

Brett Plummer, Vice President Nuclear and Chief Nuclear Officer, New Brunswick Power: Good morning, members of the committee and members of the public. It's an honour to appear before you today.

My name is Brett Plummer. I'm the Vice President Nuclear and the Chief Nuclear Officer for New Brunswick Power. Presently my office is at the Point Lepreau nuclear generation station.

I want to take this opportunity to thank this committee for engaging us in this process. I'll start by providing an overview and sharing some information with this committee.

New Brunswick Power is a Crown corporation. It's been given a mandate from the Province of New Brunswick to operate as a commercial enterprise to provide safe, reliable energy services at a competitive rate for its customers. Our strategic plan is the foundation of our business plans, investment decisions, and economic initiatives.

NB Power has developed one of the most diverse generation fleets in North America. Currently, New Brunswick customers are supplied by 75 per cent — that's 75 per cent — renewable, non-emitting generation today. We are committed to finding new projects to provide energy sources to further decarbonize our generation supply.

En guise de conclusion, nous tenons à préciser que, comme de nombreuses autres organisations que vous avez certainement rencontrées pendant vos voyages, nous favorisons des processus d'examen prévisibles et définis des consultations approfondies et concrètes des intervenants. Nous travaillons actuellement sur de nouveaux projets et poursuivons nos activités quotidiennes, et nous croyons dans la valeur à long terme qui est créée par l'établissement de relations avec nos voisins et les collectivités. Nous essayons toujours d'aller au-delà de nos efforts de consultation, et nous pensons qu'un engagement fort à cet égard et des processus d'examen prévisibles et définis ne sont pas incompatibles.

Mesdames et messieurs, nous croyons à l'énergie des Canadiens et nous espérons que, au fil de votre étude du projet de loi, vous tenterez de trouver l'équilibre qui fera en sorte non seulement qu'une consultation appropriée et concrète a lieu au cours de l'examen de projets, mais également que les Canadiens peuvent travailler ensemble pour faire croître l'économie et créer les types de nouvelles valeurs qui renforcent l'ensemble du pays. Merci.

La présidente : Monsieur Plummer, vous avez la parole.

Brett Plummer, vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire, Énergie Nouveau-Brunswick : Bonjour, membres du comité et du public. C'est un honneur pour moi de témoigner devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Brett Plummer. Je suis vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire pour Énergie Nouveau-Brunswick. Mon bureau se trouve actuellement à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le comité de nous faire participer à ce processus. Je vais commencer par donner un aperçu général et fournir quelques renseignements au comité.

Énergie Nouveau-Brunswick est une société d'État. Elle a reçu de la province du Nouveau-Brunswick le mandat de mener ses activités comme une entreprise commerciale afin d'offrir à ses clients des services énergétiques sécuritaires et fiables à un prix concurrentiel. Notre plan stratégique est le fondement de nos plans d'activités, de nos décisions d'investissements et de nos initiatives économiques.

Énergie Nouveau-Brunswick a mis en place un des réseaux de production d'électricité les plus diversifiés en Amérique du Nord. À l'heure actuelle, 75 p. 100 — j'ai bien dit 75 p. 100 — de l'électricité que reçoivent les clients du Nouveau-Brunswick proviennent d'une production non polluante. Nous sommes déterminés à trouver de nouveaux projets en vue d'offrir des sources d'énergie qui continueront de décarboniser notre approvisionnement en électricité.

With global leaders recognizing the need for action on climate change, and limiting the generation of greenhouse gases in particular, nuclear, renewables, smart grid, and possible hydrogen generation will continue to play an essential role in meeting New Brunswick's commitment and future energy needs.

We have a mandate from our stakeholders to foster economic development while protecting the environment.

We support the intent of Bill C-69 to eliminate regulatory uncertainty; provide clarity; and strengthen the positive engagement of Indigenous communities, other public entities, and stakeholders. These are NB Power's goals, as well.

However, in the current form, the bill lacks clarity regarding regulatory timeliness, and enhances the ministerial powers which could potentially result in uncertainty and duplication of regulatory oversight at the provincial and federal levels.

If there is an imbalance between the environmental protection and economic development, this bill could compromise New Brunswick's ability to meet climate change and clean energy goals, specifically decarbonization through electrification.

The transfer responsibilities for the assessment of nuclear projects and international power line projects from the expertise of the Canadian Nuclear Safety Commission and the National Energy Board, the CNSC and the NEB respectfully, to the impact assessment agency is a challenge. We have concerns associated with this because the CNSC and the NEB are experts in their field.

For example, a nuclear project requires expertise in nuclear fuel safeguard standards, radiation protection of the public, and significant scientific expertise.

The CNSC, the Canadian Nuclear Safety Commission, is a full-cycle regulator that incorporates monitoring into the licensing process. We have a world-class regulator. They have a great reputation. We believe they must be involved in maintaining the integrity of the nuclear program in Canada.

Ministerial powers are not objective and clearly defined for the project scoping, with multiple opportunities for resulting delays, uncertainty, additional costs, and as a result a lack of investment.

Les dirigeants à l'échelle mondiale reconnaissent qu'il est nécessaire d'agir en ce qui concerne les changements climatiques, particulièrement en limitant les émissions de gaz à effet de serre; l'énergie nucléaire, les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et possiblement la génération d'hydrogène continueront à jouer un rôle essentiel pour aider le Nouveau-Brunswick à honorer son engagement et à répondre aux besoins énergétiques futurs.

Nous avons un mandat de nos intervenants visant à favoriser le développement économique tout en protégeant l'environnement.

Nous appuyons l'intention du projet de loi C-69, qui vise à éliminer l'incertitude réglementaire, à apporter des précisions et à renforcer l'engagement positif des communautés autochtones, d'autres entités publiques et des intervenants. Ce sont également les objectifs d'Énergie Nouveau-Brunswick.

Toutefois, dans sa forme actuelle, le projet de loi manque de clarté en ce qui concerne les délais réglementaires et renforce les pouvoirs ministériels qui pourraient créer de l'incertitude et un chevauchement de la surveillance réglementaire aux échelons provincial et fédéral.

S'il y a un déséquilibre entre la protection environnementale et le développement économique, ce projet de loi pourrait compromettre la capacité du Nouveau-Brunswick de réaliser ses objectifs en matière de changements climatiques et d'énergie propre, particulièrement la décarbonisation par l'électrification.

Il est difficile de transférer les responsabilités relatives à l'évaluation de projets nucléaires et de projets de lignes internationales de transport d'énergie de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et de l'Office national de l'énergie, la CCSN et l'ONE, respectivement, à l'Agence canadienne d'évaluation d'impact. Cela nous inquiète parce que la CCSN et l'ONE sont des experts dans leur domaine.

Par exemple, un projet nucléaire nécessite une expertise en matière de normes de protection relatives au combustible nucléaire et de radioprotection du public ainsi qu'une expertise scientifique importante.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire est un organisme de réglementation qui s'occupe d'un projet du début à la fin et qui surveille le processus d'octroi de permis. Il est de calibre mondial et jouit d'une excellente réputation. Nous croyons qu'il doit participer au maintien de l'intégrité du programme nucléaire au Canada.

Les pouvoirs ministériels ne sont pas objectifs et clairement définis en ce qui concerne la portée du projet en raison de multiples possibilités de retards, d'incertitudes et de coûts supplémentaires entraînant un manque d'investissement.

The challenges of getting investors for infrastructure projects, such as small modular reactors, and based on the uncertainty of regulatory timeliness in inter-jurisdictional collaboration, this uncertainty could lead to investors going elsewhere to build their projects.

Thank you for this opportunity to appear before the committee as part of the study on the future of Canada's oil and gas, mining, and nuclear sectors.

The Chair: Thank you very much.

We will start with the question period. Please, no preambles, if possible; direct questions. We will start with Senator Mockler.

Senator Mockler: To the witnesses, well done. You are certainly giving us food for thought. My question could be answered by all of you, and I will start with NB Power.

Madam Chair, this is not a preamble; it's just factual. NB Power is renowned for being a leader in smart grids. They are renowned also nationally and worldwide with small modular reactors. You are also a leader in clean energy and in reduction of greenhouse gas.

My question to you all is: How will C-69 impact your own initiatives going forward?

Mr. Plummer: These initiatives are very important to NB Power. They're very important to the Government of New Brunswick, and also the public of New Brunswick. We truly are trying to decarbonize, which helps all of us, the public.

So there are several initiatives that NB Power is working on. There are initiatives associated with small modular reactors. We have initiatives around potential hydrogen generation. There are smart grids, smart energy, which really is a more efficient use of our electric generation, which allows us to integrate with renewables and also to distribute generation, localized generation, more efficiently.

All these initiatives require investors, and they require certainty around them. As we mentioned, the concern is that we support this bill, with certain modifications, to address some of the issues around the ministerial powers and the potential delays that a minister can impose on a project. It's a concern with investors. You can say that's their perception, but perception is reality, and we do need the investors here to make these initiatives go.

Then there's also the aspect of timeliness, uncertainty and ministerial powers. When it comes to nuclear, we already have a very successful regulatory framework. It's specialized and

La difficulté de trouver des investisseurs pour des projets d'infrastructure, comme les petits réacteurs modulaires, et l'incertitude liée au respect des délais réglementaires dans la collaboration intergouvernementale pourraient faire en sorte que les investisseurs veuillent construire leurs projets ailleurs.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant le comité dans le cadre de l'étude sur l'avenir des secteurs pétrolier et gazier, minier et nucléaire.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous allons commencer la période de questions. Je vous prie de ne pas faire de préambule, si possible; veuillez poser des questions directes. La parole est à M. Mockler.

Le sénateur Mockler : Félicitations à tous les témoins. Vous nous avez certainement donné de la matière à réflexion. Ma question s'adresse à vous tous, et je vais commencer par le représentant d'Énergie Nouveau-Brunswick.

Madame la présidente, ceci n'est pas un préambule; ce ne sont que des faits. Énergie Nouveau-Brunswick est reconnue pour être une chef de file dans les réseaux intelligents. Elle est également réputée à l'échelle nationale et internationale au chapitre des petits réacteurs modulaires. Elle est également une chef de file dans les énergies propres et la réduction de gaz à effet de serre.

Voilà ma question : quelle incidence aura le projet de loi C-69 sur vos propres initiatives dans l'avenir?

M. Plummer : Ces initiatives sont très importantes pour Énergie Nouveau-Brunswick. Elles sont cruciales pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick et ses citoyens. Nous essayons vraiment de décarboniser nos activités, ce qui nous aide tous.

Énergie Nouveau-Brunswick travaille sur plusieurs initiatives. Certaines sont liées aux petits réacteurs modulaires. D'autres concernent une possible génération d'hydrogène. Il y a l'énergie et les réseaux intelligents, qui sont vraiment une façon plus efficace d'utiliser notre production d'électricité et qui nous permettent d'intégrer les énergies renouvelables et de distribuer l'électricité produite localement de manière plus efficace.

Toutes ces initiatives nécessitent des investisseurs, lesquels ont besoin de certitude. Comme nous l'avons mentionné, nous appuyons ce projet de loi, avec quelques amendements, pour régler certains problèmes relatifs aux pouvoirs ministériels et aux possibles retards qu'un ministre peut causer dans le cadre d'un projet. Cela inquiète les investisseurs. On peut dire que c'est leur perception, mais la perception, c'est la réalité, et nous avons besoin d'investisseurs pour réaliser ces initiatives.

Il y a également l'aspect des délais, de l'incertitude et des pouvoirs ministériels. Pour l'énergie nucléaire, nous avons déjà un cadre réglementaire qui fonctionne très bien. Il est spécialisé

unique. That regulator has a lot of expertise, and they're the only ones in the Canadian government that have that expertise. They have a tremendous reputation worldwide. They are recognized globally as a very good regulator, to the point where there are 11 small modular reactor vendors coming to Canada to go through the vendor design review process, phase 1 and phase 2, to get their small modular reactors approved in Canada.

So it's an opportunity. It's an opportunity for climate change, and it's an economic opportunity for Canada and the Province of New Brunswick.

The Chair: Mr. Matthews.

Jeff Matthews, Chief Financial Officer, Irving: At Irving Oil, we spend a great deal of time thinking about how we enhance the prosperity and the livelihoods of the people of the Province of New Brunswick. We spend a great deal of time looking at how we create economic development and how we work within our communities.

Bill C-69, has the potential, as Mr. Plummer mentioned, to create confusion and unpredictability around how projects might be developed going forward.

The lack of clarity around how we create opportunities, attract investors and execute projects, will lead to lost opportunities. For us as an organization that looks at these opportunities every day, to increase the value to the Province of New Brunswick, this has the potential to impact that.

The Chair: Ms. Dunn.

Ms. Dunn: As I said earlier, I represent 500,000 working men and women, skilled tradespeople, throughout Canada, every single province in Canada. This bill, to us, is of particular relevance as it relates to a number of things, but number one is making sure we have responsible development.

Number two, obviously, jobs. Jobs that are good jobs, good-paying jobs, and apprenticeships for our individuals, for Indigenous communities, for underrepresented groups like women in trades. These are things that matter to us. These are the things that are going to grow our country. We have to make sure that we recognize that. We have to make sure that is a priority, as a nation and as a nation builder.

From our perspective, in terms of the actual bill, I think we need to tighten it up. We understand that there is a duty to consult. That's extremely important. We want meaningful consultation. We want to be at the table when the consultation occurs, because this is what we do for a living. We build these projects. We engage with Indigenous communities. We engage

et unique. L'organisme de réglementation possède beaucoup d'expertise et il est le seul au gouvernement du Canada qui la détient. Il jouit d'une excellente réputation partout dans le monde. Il est reconnu à l'échelle mondiale comme un excellent organisme de réglementation, de sorte que 11 fournisseurs de petits réacteurs modulaires viennent au Canada pour suivre le processus d'examen de la conception du fournisseur, pendant les phases 1 et 2, en vue de faire approuver leurs petits réacteurs modulaires au Canada.

C'est donc une occasion de s'occuper des changements climatiques, et cela représente un débouché économique pour le Canada et la province du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Monsieur Matthews, vous avez la parole.

Jeff Matthews, directeur financier, Irving : Chez Irving Oil, nous consacrons beaucoup de temps à songer à la façon dont nous pouvons améliorer la prospérité et le gagne-pain des gens du Nouveau-Brunswick. Nous réfléchissons à la manière de favoriser le développement économique et de travailler au sein de nos collectivités.

Le projet de loi C-69 peut, comme l'a mentionné M. Plummer, engendrer la confusion et l'incertitude relativement à l'élaboration des projets dans l'avenir.

Le manque de clarté en ce qui concerne la façon dont nous créons des possibilités, attirons des investisseurs et réalisons des projets entraînera une perte d'occasions. Comme nous sommes une organisation qui examine ces possibilités tous les jours, la situation actuelle peut avoir des incidences sur notre capacité d'augmenter la valeur pour le Nouveau-Brunswick.

La présidente : Madame Dunn, c'est à vous.

Mme Dunn : Comme je l'ai dit plus tôt, je représente 500 000 travailleurs et travailleuses, des gens de métier qualifiés, partout au Canada, dans toutes les provinces. Pour nous, ce projet de loi est particulièrement pertinent, car il concerne un certain nombre de choses, mais, tout d'abord, nous devons nous assurer de favoriser le développement responsable.

Ensuite, il y a évidemment les emplois. Ce sont de bons emplois bien rémunérés et de l'apprentissage pour nos gens, les communautés autochtones et les groupes sous-représentés dans les métiers, comme les femmes. Ce sont des éléments qui comptent pour nous. Voilà ce qui va faire croître notre pays. Nous devons nous assurer de reconnaître cela. Il faut veiller à ce que ce soit une priorité, en tant que nation et bâtisseur de pays.

De notre point de vue, en ce qui a trait au projet de loi en soi, je pense que nous devrions le renforcer. Nous croyons comprendre qu'il contient une obligation de consulter. C'est extrêmement important. Nous voulons des consultations concrètes. Nous désirons participer aux consultations qui se tiennent parce que c'est notre travail. Nous construisons ces

with those communities that will be affected by this bill, and that's why it's so important to us.

The Chair: Ms. Pohl.

Ms. Pohl: The first phrase is not much of a difference, if the bill stays exactly the way it is, or if it isn't amended after passing it, because climate change really needs to be at the top. Without prioritizing climate change, we're totally missing the boat for all future generations.

In our national brief, which I'm leaving a copy of, there is a line that says, "The climate is the issue of our time and should be seen as such." Without prioritizing it, it's not going to make a big difference, because we won't have jobs, we won't have a planet, we won't have any of the things that we all expect as norms.

This is what the UN climate scientists have said, including many who say that Canada is the second-worst contributor on the globe to this crisis that we're in, the eco-apocalypse that is looking down on us.

So I just want to ask you guys, just for a minute, how many of you have grandchildren? I have grandchildren. How many of you have grandchildren, or grand-nieces, or grand-nephews, and when you close your eyes, what do you see in the future for them, knowing that this is a reality, the situation that we're in?

They're not going to have the jobs that we might be training them for. Like Greta says, what's the point in going to school if I'm not going to have a future? What else matters, really?

I understand that the economic situation in Canada is a priority, and in principle I have no problem with it being in the list of factors, but the main issue — and I notice that two of the three other presenters here didn't even mention climate — it is the issue of our time, and it should be the highest priority for environmental assessment.

The Chair: Thank you very much.

We have to move on. Senator Carignan.

[*Translation*]

Please don't direct your questions at everyone, otherwise we lose track of time.

Senator Carignan: Are you talking about me?

The Chair: No, this is for everyone.

projets. Nous communiquons avec les communautés autochtones et celles qui seront touchées par le projet de loi, et c'est pourquoi c'est très important pour nous.

La présidente : Madame Pohl, allez-y.

Mme Pohl : La première phrase n'est pas très pertinente, si le projet de loi reste exactement tel quel ou s'il n'est pas modifié après son adoption, parce que les changements climatiques doivent vraiment figurer au début. Si nous n'accordons pas la priorité aux changements climatiques, nous ratons complètement le coche pour toutes les générations futures.

Voici une phrase de notre mémoire national, dont je vous ai donné un exemplaire : « Le climat est l'enjeu de notre époque et devrait être envisagé en tant que tel. » Si on ne fait pas de cet enjeu une priorité, les choses n'évolueront pas parce que nous n'aurons pas d'emplois ni de planète, et nous n'aurons pas toutes les choses que nous tenons pour acquises.

C'est ce qu'ont dit les climatologues des Nations Unies, et beaucoup affirment que le Canada est le deuxième contributeur en importance à la crise que nous traversons, qui est l'apocalypse écologique qui nous guette.

J'aimerais seulement prendre un moment pour vous demander combien de petits-enfants vous avez? J'ai des petits-enfants. Combien d'entre vous ont des petits-enfants ou des petites-nièces et des petits-neveux? Lorsque vous fermez les yeux, quel avenir voyez-vous pour eux, en sachant que les changements climatiques sont une réalité et en voyant la situation actuelle?

Ils n'auront peut-être pas les emplois pour lesquels nous pourrions les former. Comme l'a dit Greta, à quoi bon aller à l'école si on n'a pas d'avenir? Qu'est-ce qui importe alors?

Je comprends que la situation économique au Canada est une priorité et, en principe, je ne m'oppose pas à ce qu'elle fasse partie de la liste des facteurs, mais le principal problème — et je remarque que deux des trois autres témoins ici n'ont même pas mentionné le climat —, c'est l'enjeu de notre époque, et il devrait être la plus grande priorité de l'évaluation environnementale.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous devons poursuivre. Sénateur Carignan, allez-y.

[*Français*]

S'il vous plaît, ne posez pas vos questions à tout le monde, sinon on perd la notion du temps.

Le sénateur Carignan : Vous parlez de moi?

La présidente : Non, à tout le monde.

Senator Carignan: My question is for Ms. Melanson. You talked about people's health, safety, and so on. Clearly, Lac-Mégantic comes to mind immediately when we talk about health, the 47 fatalities and the lives destroyed as a result of this tragedy. The accident occurred while transporting oil by rail.

As I was saying earlier—perhaps you weren't here — I grew up next to a pipeline. I bought my first house 20 feet from a pipeline. I taught my children how to ride their bicycles on a pipeline, on a pipeline right-of-way.

I understand the ultimate objective, which is to ensure public health and safety and reduce greenhouse gases. However, I believe that 45 per cent of the world's energy is produced by coal, the most polluting fuel. Transitional forms of energy must be used to quickly achieve global targets.

In your opinion, should a transitional approach be encouraged? Instead of blocking everything, we could approve certain transmission lines, such as pipelines or gas production, that would reduce greenhouse gases and avoid health and safety problems in order to achieve a long-term target and completely reduce greenhouse gases?

Do you think that by adopting an approach where you basically say “no” to everything, you are shooting yourselves in the foot in the medium term?

Ms. Melanson: I don't say no to everything. We know we can't stop this tomorrow. You mentioned Lac-Mégantic and you mentioned that the only solution would be to increase oil production to expand the industry. When that accident happened, I wondered why the rail line has not been changed.

[English]

Why don't they just change? You know, you don't have to run trains through cities.

[Translation]

In my opinion, the problem is not just whether or not to build pipelines. You are considering increasing production at a time when it must be reduced.

The other concern I wanted to raise — perhaps you missed it — is the location of the work. Projects are being undertaken on indigenous reserves without understanding their impact on the health of those populations. More and more “fracking” and that sort of thing is being done in communities without really having a clear answer. How far away should such facilities be located

Le sénateur Carignan : Ma question s'adresse à Mme Melanson. Vous avez parlé de la santé, de la sécurité des gens, et cetera. Évidemment, les événements de Lac-Mégantic me viennent tout de suite à l'esprit quand on parle de la santé, du décès de 47 personnes et des vies anéanties en raison de ce drame. L'accident s'est produit lors du transport de pétrole par train.

Comme je le disais tout à l'heure — peut-être que vous n'étiez pas là —, j'ai grandi à côté d'un pipeline. J'ai acheté ma première maison à 20 pieds d'un pipeline. J'ai montré à mes enfants à faire du vélo sur un pipeline, sur l'assiette d'un pipeline.

Je comprends l'objectif final, qui est d'assurer la santé et la sécurité du public et de réduire les gaz à effet de serre. Cependant, je crois que 45 p. 100 de l'énergie mondiale est produite par du charbon, le combustible le plus polluant. On doit avoir recours à des énergies de transition pour atteindre rapidement des objectifs à l'échelle mondiale.

À votre avis, devrait-on favoriser une approche de transition? Au lieu de bloquer tout, on pourrait approuver certaines lignes de transport, comme des pipelines ou certaines productions gazières, qui permettraient de réduire les gaz à effet de serre et éviteraient des problèmes de santé et de sécurité afin d'atteindre un objectif à long terme et réduire complètement les gaz à effet de serre?

Croyez-vous qu'en adoptant une approche où on dit « non » à tout, au fond, on se tire dans le pied à moyen terme?

Mme Melanson : Je ne dis pas non à tout. On sait qu'on ne peut pas arrêter ça demain. Vous avez parlé de Lac-Mégantic et vous avez mentionné que la seule solution serait d'augmenter la production du pétrole pour agrandir l'industrie. Quand cet accident est survenu, je me suis demandé pourquoi on n'a pas changé les chemins de fer.

[Traduction]

Pourquoi ne change-t-on pas les chemins de fer? Vous savez, on n'est pas obligé de faire passer des trains dans les villes.

[Français]

Selon moi, le problème, ce n'est pas seulement la question de construire ou non des pipelines. On envisage d'augmenter la production à un moment où on doit la réduire.

L'autre préoccupation que je voulais soulever — cela vous a peut-être échappé —, c'est à quel endroit on devrait effectuer ces travaux-là? On met en chantier des projets sur des réserves autochtones sans comprendre leur impact sur la santé de ces populations-là. On fait de plus en plus du « fracking » et ce genre de choses-là dans les communautés sans vraiment avoir

without impacting people's health? It's never been established scientifically.

I wanted to say that, when such projects are launched without prior consideration of the impacts on the health of populations and the well-being of communities, disasters ensue. People were very upset by this incident and we are continuing on this path because we are not examining the real impacts of such projects.

Did you know that family doctors in the province have asked Irving and other companies not to engage in hydraulic fracturing because its impacts on health will not be known for 10 years?

Basically, projects are being carried out without knowing what their impact will be on people's health. You may think my comments are far-fetched, but it's the truth. It is absolutely true that human beings are not being taken into account. We know where the little frogs at risk are and where they reproduce, but we are unable to say what the impact of such projects will be on human beings because we are not at that stage. That is the point I wanted to make.

[English]

The Chair: Senator Simons, could you please identify who you are directing your question to?

Senator Simons: My question is going to be for Mr. Plummer, but I wanted to thank Ms. Dunn first for speaking about community benefit agreements. We have separate legislation before the Senate on community benefit agreements. I don't think we can add them to the text of the act, but I'd like to make an observation or a suggestion for regulations, because I think they are immensely helpful in getting projects and community buy-in.

Mr. Plummer, you mentioned hydrogen power. I wondered how close are you to making that a viable technology, and what would you need in terms of interprovincial timelines and an integrated Canadian or even North American electricity market? Would you need to have that kind of customer base in order to make hydrogen power a viable source?

Mr. Plummer: Presently we're really in the research and development phase of making sure that we can get more energy out of the process than goes into the process, but it looks very promising.

In parallel, we are also looking at manufacturing efficiency, and what the potential applications are that we can use this in.

One of the issues we're having is, we believe in renewables; we need renewables. But the issue is storage with renewables. When the wind doesn't blow and the sun doesn't shine, how do

de réponse claire. À quelle distance devrait-on aménager de telles installations sans qu'il y ait d'impacts sur la santé des gens? Cela n'a jamais été établi scientifiquement.

Je tenais à dire que lorsqu'on lance de tels projets sans avoir réfléchi préalablement aux impacts sur la santé des populations et sur le bien-être des communautés, cela provoque des catastrophes. Des gens ont été très bouleversés par cet incident et on continue sur cette lancée parce qu'on n'examine pas les vrais impacts de tels projets.

Saviez-vous que les médecins de famille de la province ont demandé à Irving et à d'autres compagnies de ne pas se lancer dans la fracturation hydraulique parce qu'on ne connaîtra pas ses impacts sur la santé avant 10 ans?

Au fond, on réalise des projets sans savoir quel sera leur impact sur la santé des gens. Vous croyez peut-être que mes propos sont farfelus, mais c'est la pure vérité. C'est tout à fait vrai qu'on ne tient pas compte de l'être humain. On sait où se trouve la petite grenouille en danger et où elle se reproduit, mais on est incapable de dire quel sera l'impact de tels projets sur les êtres humains, parce qu'on n'est pas là. C'est le point que je tenais à soulever.

[Traduction]

La présidente : Sénatrice Simons, pourriez-vous dire à qui s'adresse votre question?

La sénatrice Simons : Ma question s'adresse à M. Plummer, mais j'aimerais d'abord remercier Mme Dunn d'avoir parlé des ententes sur les retombées locales. Nous avons un projet de loi distinct devant le Sénat là-dessus. Je ne crois pas que nous pouvons les ajouter au libellé de la loi, mais j'aimerais faire une observation ou une proposition relativement à la réglementation parce que je crois qu'elle est extrêmement utile pour obtenir des projets et l'appui des collectivités.

Monsieur Plummer, vous avez mentionné l'hydrogène. Dans quelle mesure êtes-vous près d'avoir une technologie viable, et que vous faudrait-il comme échéanciers interprovinciaux et marché intégré de l'électricité canadien ou même nord-américain? Auriez-vous besoin de ce type de clientèle pour que l'hydrogène devienne une source d'énergie viable?

M. Plummer : Nous en sommes actuellement à la phase de recherche et de développement afin de nous assurer que le processus comporte plus d'avantages que d'inconvénients, mais cela semble très prometteur.

Parallèlement, nous examinons également l'efficacité de la fabrication et les applications potentielles.

Un des problèmes que nous avons, ce sont les énergies renouvelables; nous en avons besoin. L'obstacle, c'est leur stockage. Lorsque le vent ne souffle pas et que le soleil ne brille

you store that energy? Well, hydrogen may be one of those mechanisms by which we store that energy.

We're a ways away from getting into selecting applications. We're looking at the manufacturing, to actually solidify the manufacturing. To that point, even when we talk about climate change and bridging strategies and transitions, they all take time. We're looking at potentially small modular reactors in 2030, 2032, 2035, if they're started right now.

That's why we're looking at that timeliness, that certainty, that investment and to make sure we're prepared for the future, whether it's hydrogen or small modular reactors or smart grid.

Senator Simons: We've heard testimony across Canada about the need for electrification. Also, about the lack of a coordinated national electricity strategy to deal with the provincial territoriality. Is that the word I'm looking for? Yes.

I mean, you're a small market. It's a small province, not a big population. In order to get the economies of scale necessary to make nuclear or hydrogen workable, do you need to have more of an interprovincial or a North American grid?

Mr. Plummer: Yes, we do. In some of the markets, they're not all the same. Within the province of New Brunswick, we're pursuing hydrogen. Smart grid, we're partnering with Siemens here to develop that technology.

When it comes to nuclear, we are looking at a pan-Canadian approach. We were involved with Natural Resources Canada on the small modular reactor, SMR, road map that was ongoing. We continue to have meetings with all the provinces to try to get some integrated plan around nuclear and how we're going to roll it out, to Canada and even globally.

Senator Massicotte: Mr. Carson, I'll address my question to you.

You obviously heard the presentation of the two ladies to the right, and their opinion is very, very clear, and therefore I sense that they would view further growth by your company negatively, which has been very successful. I think you've done it responsibly.

Could you help me respond to the two ladies and their argument of how you should approach future development, and their concern about climate change and the mortality of many species, including human beings possibly?

pas, comment peut-on stocker l'énergie? Eh bien, l'hydrogène peut nous permettre de le faire.

Nous sommes encore loin d'entamer le processus de sélection. Nous envisageons de renforcer la fabrication. À cet égard, les stratégies de transition en matière de changements climatiques prennent du temps. Nous envisageons la possible mise en place de petits réacteurs modulaires en 2030, en 2032 ou en 2035 si nous commençons immédiatement.

C'est pourquoi nous examinons le respect des échéanciers, la certitude et les investissements afin de nous assurer d'être prêts pour l'avenir, qu'il s'agisse de l'hydrogène, de petits réacteurs modulaires ou de réseaux intelligents.

La sénatrice Simons : Nous avons entendu des témoignages partout au Canada concernant la nécessité de l'électrification. On nous a parlé également de l'absence d'une stratégie nationale coordonnée en matière d'électricité pour s'occuper de la territorialité des provinces. Est-ce le bon mot? Oui.

Vous êtes un petit marché. Il s'agit d'une petite province qui a une petite population. Afin de réaliser les économies d'échelle nécessaires pour rendre l'énergie nucléaire ou l'hydrogène réalisable, avez-vous besoin d'un réseau interprovincial ou nord-américain?

M. Plummer : Oui, c'est ce dont nous avons besoin. Tous les marchés sont différents. Au Nouveau-Brunswick, nous considérons l'hydrogène. Quant aux réseaux intelligents, nous collaborons avec Siemens pour concevoir cette technologie.

Au chapitre de l'énergie nucléaire, nous voulons une approche pancanadienne. Nous avons collaboré avec Ressources naturelles Canada relativement à la feuille de route sur les petits réacteurs modulaires. Nous poursuivons nos rencontres avec toutes les provinces afin d'établir un plan intégré sur l'énergie nucléaire et de déterminer la façon dont nous allons l'utiliser partout au Canada et même ailleurs dans le monde.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Carson, ma question s'adresse à vous.

Vous avez évidemment entendu l'exposé des deux dames à droite, et leur opinion est très claire; par conséquent, je sens qu'elles ne verraient pas d'un bon œil une croissance accrue de votre société, qui a connu beaucoup de réussite. Je crois que vous avez agi de manière responsable.

Pourriez-vous m'aider à répondre à ces deux dames et à leur argument sur la façon dont vous devriez envisager le développement dans l'avenir, ainsi qu'à leur préoccupation concernant les changements climatiques et le taux de mortalité de nombreuses espèces, y compris possiblement les êtres humains?

Mr. Carson: Thank you for the question, and I'll try to address it perhaps in a couple of ways. And if my colleague would like to supplement that's okay.

I'll talk about climate change first, and then maybe talk a little bit about the changing nature of demand for energy, because we see that as a potential opportunity for our business, as well.

On the very significant and important issue of climate change, I think it's a very fair point that we didn't raise it in our opening remarks. I take that as constructive feedback. Thank you for that.

As a company, we've taken an approach that might, in some instances, be surprising when it comes to the broader question of climate change and the more specific issue of carbon pricing. Of course, that is not part of Bill C-69, but I commented on it very briefly.

As we've worked with members of the federal government, your colleagues in Ottawa, folks within departments, our position in terms of talking about the issue has always been that there is a role for us to play. There should be a price that we pay in connection with the carbon that we emit as part of our production. Our position has never been that we disagree with this, fundamentally. It's been a constructive and productive relationship, as we worked through the process of and consultations with ECCC, other stakeholders in Ottawa and other provinces.

I recognize it's absolutely a significant issue. As the government thinks about ways to address those issues, we're trying to be a productive stakeholder in those discussions, because we see it as an important issue.

When it comes to energy more generally, I think a common theme has emerged in the responses so this session's Q's and A's: that a transition is taking place. I think there can be healthy debates and discussions about the pace of a transition.

From the perspective of our business, we've done some things. They might be small so far, but we are reacting to demand. At many Irving Oil sites you will now find electric vehicle chargers. Many people would find that surprising, but it's part of how we think about serving not just the customers that we traditionally serve, but how we position ourselves to serve the customers of the future at some of our retail sites.

We recognize that. Hopefully that's responsive to your question, senator.

M. Carson : Je vous remercie de la question et je vais essayer d'y répondre de deux ou trois façons. Mon collègue pourrait également ajouter quelque chose par la suite.

Je vais d'abord parler de changements climatiques et ensuite un peu de la nature changeante de la demande d'énergie parce qu'il y a également une possibilité pour notre entreprise à cet égard.

Au sujet de la question d'importance capitale des changements climatiques, je crois qu'il était tout à fait justifié que l'on nous rappelle que nous ne l'avons pas soulevée dans notre déclaration liminaire. Je considère cela comme une rétroaction constructive. Je vous en remercie.

En tant qu'entreprise, nous avons adopté une approche qui peut, dans certains cas, être surprenante lorsqu'il s'agit de la question générale des changements climatiques et celle plus précise de la tarification du carbone. Bien sûr, elle ne fait pas partie du projet de loi C-69, mais j'en ai parlé très brièvement.

Dans le cadre des discussions que nous avons tenues avec des membres du gouvernement fédéral, vos collègues à Ottawa et les gens des ministères, nous avons toujours dit que nous avons un rôle à jouer relativement à la question des changements climatiques. Nous devrions payer un prix sur le carbone qu'émet notre production. Fondamentalement, nous n'avons jamais été en désaccord avec cela. Nous entretenons une relation constructive et productive avec Environnement et Changement climatique Canada, ECCC, et d'autres intervenants à Ottawa et dans d'autres provinces lorsque nous suivons le processus et participons aux consultations.

Je reconnais qu'il s'agit d'un enjeu d'une extrême importance. Pendant que le gouvernement pense à des façons de régler ces problèmes, nous tentons d'être un intervenant productif dans ces discussions parce que nous considérons qu'il s'agit d'un enjeu important.

En ce qui concerne l'énergie de façon générale, je pense qu'un thème commun est apparu dans les réponses de cette période de questions : une transition est en cours. Je crois qu'il y a moyen d'avoir des discussions et des débats sains par rapport à la vitesse de cette transition.

Du point de vue de notre entreprise, nous avons fait certaines choses. Elles sont peut-être petites jusqu'à présent, mais elles répondent à la demande. Dans bon nombre de stations-service de Irving Oil, vous trouverez maintenant des bornes de recharge pour véhicules électriques. De nombreuses personnes pourraient trouver cela surprenant, mais cela s'inscrit dans notre approche : nous voulons servir non seulement la clientèle que nous servons habituellement, mais également la future clientèle dans certains de nos points de vente.

Nous en sommes conscients. J'espère que cela répond à votre question, sénateur.

Senator Massicotte: Ms. Melanson, Ms. Pohl, do you agree with that answer? Are you happy with the answer?

Ms. Melanson: Yes and no.

Ms. Pohl: You said a lot of fine words, Mr. Carson. You said you've always been constructive. But I recall that there was a lot of opposition to carbon pricing, and not only that, but the system for carbon pricing that we have right now isn't going to hit the mark anywhere close. So can you tell us exactly what your position was, Irving's position was, on carbon pricing?

The Chair: That was your question you wanted to ask?

Senator Massicotte: Yes, that's my question.

The Chair: Senator Massicotte has taken her question.

Senator Massicotte: Ms. Pohl, in other words, regarding carbon pricing, she says it's inadequate as it is. Let's presume it's increased significantly, if that's your argument, to a level that it could influence behaviour. Would you agree with that?

Mr. Carson: I think an important context in talking about carbon pricing is the competitiveness of industry, of business, of regional, provincial and national economy. An important point that we continue to make in our consultation efforts with regulators has been to ensure that whatever price is put in place allows business — companies like ours, selfishly, but other organizations as well — to continue to compete effectively, not just in the national market, but also in the very important export markets that we serve.

It has been an important point.

Mr. Matthews: If I can supplement, climate change is a global issue that needs to be addressed. Canada has taken a very good approach to working with new technologies, new processes, to deal with climate change. We're a world leader in that.

When we think about how we interact with that global picture, we need to think about how we do that. We wouldn't want to find ourselves in a position where we've taxed our industry out of business, which would then open up the opportunity for other countries to supply the products that we would normally supply from our own industries that have made efforts to increase their role in reducing climate change.

Le sénateur Massicotte : Madame Melanson, madame Pohl, êtes-vous d'accord avec cette réponse? Vous convient-elle?

Mme Melanson : Oui et non.

Mme Pohl : Vous avez utilisé bon nombre de belles paroles, monsieur Carson. Vous affirmez avoir toujours été constructif. Pourtant, j'ai souvenir d'une forte opposition à la tarification du carbone, sans compter que le système de tarification du carbone en place actuellement n'atteindra certainement pas son objectif. Pourriez-vous nous dire exactement quelle était votre position, c'est-à-dire la position d'Irving, quant à la tarification du carbone?

La présidente : Était-ce la question que vous souhaitiez poser?

Le sénateur Massicotte : Oui, c'est ma question.

La présidente : Le sénateur Massicotte a pris sa question.

Le sénateur Massicotte : Mme Pohl, en d'autres mots, a affirmé que la tarification du carbone est présentement inadéquate. Admettons qu'elle subit une augmentation de façon importante, si c'est votre argument, de façon à influencer sur le comportement. Seriez-vous d'accord avec cela?

M. Carson : Je crois qu'il est important, concernant la tarification du carbone, de tenir compte du contexte de la compétitivité de l'industrie, des entreprises et de l'économie régionale, provinciale et nationale. Un point important que nous continuons de faire valoir dans nos efforts de consultation auprès des organismes de réglementation est qu'il faut que le prix mis en place, quel qu'il soit, permette aux entreprises — aux sociétés comme la nôtre, de façon égoïste, mais également à d'autres organisations — de continuer de soutenir efficacement la concurrence, non seulement sur le marché intérieur, mais également sur les importants marchés d'exportation que nous desservons.

Il s'agit d'un point important.

M. Matthews : Si je peux compléter, les changements climatiques sont un problème mondial sur lequel il faut se pencher. Le Canada a adopté une excellente approche en travaillant avec les nouvelles technologies et les nouveaux processus afin de faire face aux changements climatiques. Nous sommes un chef de file mondial à cet égard.

Lorsque nous pensons à la façon dont nous interagissons avec la situation dans son ensemble, nous devons réfléchir à notre façon de précéder. Nous ne voudrions pas nous retrouver dans une position où nous avons tellement imposé les entreprises qu'elles ont dû fermer, ce qui permettrait alors à d'autres pays de fournir les produits que nos entreprises, qui ont déployé des efforts afin de renforcer leur rôle dans la réduction des changements climatiques, fourniraient normalement.

I think it has to be taken in context.

Senator Massicotte: Can I just respond to that?

The Chair: No, I think we have to pass, because we don't have —

Senator Massicotte: But I'm a little bit worried about those comments, because it's elements of fear.

The Chair: Senator Massicotte, we have to pass to Senator Neufeld.

Senator Neufeld: Sorry about that, Paul. I'm going to be fairly quick.

The sponsor of this bill is Senator Mitchell from Alberta. When we're in Ottawa, at least, he tells us that this bill will speed up approval for projects. I'd like to know whether you agree with that or not and, if you don't, if you have some amendments that you would like to see, I don't know if you've given them in already or not, but if you would give them to the clerk, please.

My second question is to Mr. Plummer. The Canadian Nuclear Safety Commission, along with the NEB, are worldwide and well-known and well respected. Are you a little bit concerned that they won't have the same input, the same ability to regulate, to approve nuclear projects under this new act the way the panels are set up?

Mr. Plummer: As far as the timeliness, Bill C-69 has the capability of having an efficient review process, but we can't be certain. That's the issue. It goes back to the comment I made earlier around ministerial discretion and the potential for the suspension of timelines. Very transparent to put it on the Internet, but they still have the power to suspend this process along the way, many times.

It's one individual. That individual has a lot of power. That needs to be addressed, to get that certainty.

Regarding the CNSC, our concern is the dilution of the regulatory authority and the expertise around the monitoring of nuclear power plants, by creating another panel. There are two issues here. One is the potential to get all the right expertise on the panel with the capability of understanding the unique and special aspect of nuclear. That does not say that we do not want to have meaningful engagement with Indigenous peoples and the public people, because we already do through the CNSC, the regulator.

The other part is efficiency. We already have a regulator. They are efficient. We already have a process. I'm not sure why we're layering on more panels to go through additional processes. As I

Je crois que cela doit être analysé dans son contexte.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que je peux répondre à cela?

La présidente : Non, je crois que nous allons devoir passer à quelqu'un d'autre, parce que nous n'avons pas...

Le sénateur Massicotte : C'est que je suis quelque peu préoccupé par ces commentaires, qui soulèvent des craintes.

La présidente : Sénateur Massicotte, nous devons passer au sénateur Neufeld.

Le sénateur Neufeld : Désolé, sénateur Massicotte. Je vais être assez rapide.

Le parrain de ce projet de loi est le sénateur Mitchell, de l'Alberta. Lorsque nous sommes à Ottawa, du moins, il nous dit que ce projet de loi accélérera les autorisations pour des projets. J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec cela et, si ce n'est pas le cas, s'il y a des amendements que vous aimeriez proposer. Je ne sais pas si vous les avez déjà soumis, mais sinon, pourriez-vous les donner au greffier, s'il vous plaît.

Ma deuxième question s'adresse à M. Plummer. La Commission canadienne de sûreté nucléaire ainsi que l'ONE sont bien connus et très respectés partout dans le monde. Êtes-vous quelque peu préoccupé qu'ils n'aient pas la même participation, la même capacité de réglementer, d'approuver des projets nucléaires en vertu de cette nouvelle loi en raison de la mise en place des commissions?

M. Plummer : En ce qui concerne les délais, le projet de loi C-69 a la capacité d'avoir un processus d'examen efficace, mais nous ne pouvons pas être certains. Voilà le problème. Cela revient au commentaire que j'ai fait plus tôt sur le pouvoir discrétionnaire du ministre et de la possibilité de suspension des délais. C'est très transparent d'afficher cela sur Internet, mais ils ont tout de même le pouvoir de suspendre le processus en cours de route, à maintes reprises.

Il s'agit d'une personne, qui a beaucoup de pouvoir. Il faut corriger ce problème afin de mettre en place une certitude.

En ce qui concerne la CCSN, nous sommes préoccupés par la dilution de l'organisme de réglementation et de l'expertise concernant la surveillance des centrales nucléaires avec la création d'une autre commission. Il y a deux enjeux ici. Le premier, c'est la possibilité d'obtenir au sein de la commission toute l'expertise voulue de comprendre l'aspect unique et particulier de l'énergie nucléaire. Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas la participation significative des peuples autochtones et des gens du public, parce que cela se fait déjà par l'entremise de la CCSN, l'organisme de réglementation.

L'autre enjeu, c'est l'efficacité. Nous avons déjà un organisme de réglementation qui est efficace. Nous avons déjà un processus. Je ne comprends pas pourquoi on ajoute d'autres

explained earlier, in order to get some of these new innovative technologies out by 2030-35 for climate change, we need to continue to run through these reviews for different projects. Therefore, we want to be as efficient as we possibly can.

Senator Neufeld: Thank you.

Mr. Carson: On the question of timelines, I largely echo Mr. Plummer's comments. There is potential within Bill C-69 for timelines to be relatively efficient. I echo the observation that there are significant opportunities imbedded in the legislation as it's currently drafted for timelines to extend quite quickly. There is ministerial discretion, Governor-in-Council discretion, and the set of regulations that spell out how the pause button can be pushed during the review process, have yet to be defined.

So the sum of those three considerations would suggest that there is a potential for significant timeline uncertainty.

The Chair: We have two last questions, Senator MacDonald and Senator Cormier.

Senator MacDonald: Thank you, chair. I'll direct my questions to Mr. Plummer.

Senator Neufeld touched upon one question I was going to ask you, but I'd like you to elaborate a little further on it. The impact assessment act forbids CNSC-appointed members from making up a majority of the review panel.

I'm just curious, what would be the benefit, if any, of stipulating that the CNSC, the most knowledgeable nuclear regulators in government, are not able to form a majority on the review panel? I'd like to know your views on that.

I'd also like you to explain more the benefits of successful small modular reactors in terms of industry and replacing fuels that are more problematic, such as diesel.

Mr. Plummer: The concern is that it is a very special, unique science with nuclear-generated power. They do have the expertise, and they're the only ones in the government who have that expertise.

The concern is that, if we don't have good representation across the panel, we may lose some of that expertise, some of the trust and reputation that we have globally, as a nuclear regulator.

As far as SMRs, the benefit of SMRs, we have managed to attract two small modular reactor vendors to the Province of New Brunswick, which is Moltex and ARC Nuclear. They are

commissions pour passer par d'autres processus. Comme je l'ai expliqué plus tôt, afin d'avoir certaines des technologies novatrices liées aux changements climatiques d'ici 2030-2035, nous devons continuer à étudier ces examens pour différents projets. Par conséquent, nous voulons être aussi efficaces que possible.

Le sénateur Neufeld : Merci.

M. Carson : Au sujet des délais, je souscris aux commentaires de M. Plummer. Il est possible que les délais dans le projet de loi C-69 soient relativement efficaces. Je suis d'accord avec l'observation selon laquelle le projet de loi, sous sa forme actuelle, rend possible la prolongation rapide des échéanciers. Il y a le pouvoir discrétionnaire du ministre ainsi que celui du gouverneur en conseil, et la réglementation qui précise de quelle façon il est possible de suspendre le processus d'évaluation doit encore être définie.

Ensemble, ces trois considérations suggèrent qu'il peut y avoir une grande incertitude quant à l'échéancier.

La présidente : Nous avons deux dernières questions, du sénateur MacDonald et du sénateur Cormier.

Le sénateur MacDonald : Merci, madame la présidente. Mes questions s'adressent à M. Plummer.

Le sénateur Neufeld a abordé une question que je souhaitais vous poser. Cependant, j'aimerais que vous élaboriez un peu à ce sujet. La Loi sur l'évaluation d'impact interdit que des membres nommés par la CCSN forment la majorité de la commission.

Par curiosité, quel serait l'avantage, s'il y en a un, de dire que la CCSN, l'organisme de réglementation en matière d'énergie nucléaire qui s'y connaît le plus au gouvernement, ne peut pas former la majorité de la commission? J'aimerais entendre votre point de vue à cet égard.

J'aimerais également que vous nous expliquiez plus en détail les avantages des petits réacteurs modulaires qui ont du succès pour l'industrie et pour le remplacement de carburants qui sont plus problématiques, comme le diesel.

M. Plummer : Le problème, c'est que l'énergie nucléaire est une science particulière et unique. La CCSN a effectivement l'expertise, et c'est le seul organisme à l'avoir au gouvernement.

Ce qui me préoccupe, c'est que si nous n'avons pas une bonne représentation au sein de la commission, nous pourrions perdre de cette expertise, en plus de perdre la confiance que l'on a envers nous à l'échelle mondiale ainsi que notre réputation en tant qu'organisme de réglementation nucléaire.

Pour ce qui est de l'avantage des petits réacteurs modulaires, c'est que nous avons réussi à attirer deux fournisseurs de petits réacteurs modulaires au Nouveau-Brunswick : Moltex et ARC

both advanced fast reactors. They both have the capability of recycling their own fuel. Also, one of them has the capability of using used fuel from the nuclear reactor that we have presently have in New Brunswick.

They also have very good inherent safety features. Some of the concerns in the past with meltdowns have been engineered away. So there are a lot of benefits with the new small modular reactors.

What I'll mention is multiple markets. There are multiple-size reactors, there are multiple technologies, but the benefit is that they are non-emitting, they are clean. Studies have been done as far as health to the environment and people, and they are one of the best ways of generating no-carbon/low-carbon electricity in the world.

The Chair: Senator Cormier.

Senator Cormier: I will ask my question in French, and it is for Mr. Plummer and Mr. Carson.

[*Translation*]

Welcome to the committee. I am a New Brunswicker like you. I live on the Acadian Peninsula and I travel around the province and, like many New Brunswickers, I hear people's serious concerns about consultation, about the lack of planning to transition to renewable energy. In light of what you have told us so far, why do so many New Brunswickers still feel today that the oil industry or NB Power has not developed a real transition plan?

As part of the consultation process, would Bill C-69 reassure New Brunswickers and Canadians about the various points I have just listed? In your opinion, what are the three main irritants that you want to amend in Bill C-69 to reflect the needs of your industry?

[*English*]

Mr. Plummer: I appreciate the question. NB Power has a transition plan; it's an integrated plan, and it is available to the public. I understand what you're saying as far as people being educated and understanding where we're going in the future. There is more and more urgency around that, and there are two aspects to it.

One is the general education of the public; we're trying to do a much better job of educating the public. When it comes to small modular reactors, we generated a booklet, we're making speeches and we've engaged First Nations. We are also having

Nuclear. Il s'agit de deux réacteurs à neutrons rapides à la fine pointe de la technologie. Ils ont tous deux la capacité de recycler leur propre combustible. De plus, l'un des deux a la capacité d'utiliser le combustible usé du réacteur nucléaire que nous avons présentement au Nouveau-Brunswick.

Ils ont également de très bonnes caractéristiques de sécurité inhérentes. Certaines des préoccupations qui existaient par le passé par rapport aux fusions du cœur du réacteur ont été réglées. Les nouveaux petits réacteurs modulaires présentent donc bon nombre d'avantages.

Je vais mentionner les multiples marchés. Il y a des réacteurs de différentes tailles et de différentes technologies, mais leur avantage, c'est qu'ils sont non émetteurs; ils sont propres. Des études ont été menées quant à la santé de l'environnement et des personnes, et ces réacteurs constituent l'une des meilleures façons au monde de produire de l'électricité sans carbone ou à faibles émissions de carbone.

La présidente : Sénateur Cormier, vous avez la parole.

Le sénateur Cormier : Ma question s'adresse à M. Plummer et à M. Carson.

[*Français*]

Bienvenue au comité. Je suis un Néo-Brunswickois comme vous. J'habite la péninsule acadienne et je me promène à travers la province et, comme beaucoup de Néo-Brunswickois, j'entends les grandes préoccupations qui touchent la question de la consultation, de l'absence de plans de transition pour aller vers des énergies renouvelables. À la lumière de ce que vous nous avez dit jusqu'à présent, pourquoi, encore aujourd'hui, tant de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises ont l'impression que l'industrie pétrolière ou Énergie Nouveau-Brunswick n'a pas élaboré de réel plan de transition?

Dans le cadre de son processus de consultation, le projet de loi C-69 permettrait-il de rassurer les Néo-Brunswickois et les Canadiens sur les différents points que je viens d'énumérer? Selon vous, quels sont les trois principaux irritants que vous souhaitez modifier à l'intérieur du projet de loi C-69 pour tenir compte des besoins de votre industrie?

[*Traduction*]

M. Plummer : Je vous remercie de cette question. Énergie NB a un plan de transition; il s'agit d'un plan intégré, et il est accessible au public. Je comprends ce que vous dites sur l'éducation des gens et sur le fait de comprendre où nous allons à l'avenir. C'est de plus en plus urgent, et il y a deux aspects à cela.

L'un d'eux est l'éducation générale du public; nous tentons d'effectuer un meilleur travail à cet égard. Pour les petits réacteurs modulaires, nous avons produit un livret, nous faisons des exposés et nous avons fait participer les Premières Nations.

discussions just strictly from an educational standpoint, trying to get people up to speed on what is climate change, and what the potential options and initiatives associated with the generation of electricity are.

As far as C-69, the goal is to engage Indigenous communities and the public. I do believe that will increase the awareness and involvement around specific projects on a microscopic level.

There is benefit to getting people involved right up front with the project, versus having a project and then trying to reconcile it after the fact. There is promise there, but I would advocate that it is more important to educate the broad public about various issues including: what is energy and the possibilities going forward in the future, and what is climate change and how we can come together to resolve this issue.

The Chair: Mr. Carson?

Mr. Carson: Thank you for the question, and it's great to know you're from New Brunswick. Just a personal anecdote, my wife is from Bathurst, so I've spent a lot of time in the Acadian Peninsula and the north shore.

To address consultation and then the list of three that you requested. From a broad perspective, we believe that consultation is important in the context of a regulatory review. We think it's equally, if not more important, for it to occur prior to regulatory review starting in earnest, and even after.

Going back to some of our comments, we think that consultation is not necessarily something that should be just linked to a regulatory review process. I think just being a good neighbour and being a productive and effective part of the community requires companies and organizations to make sure that consultation is always there.

We try to achieve that through things like community liaison committees that meet on a monthly or quarterly basis to ensure that representations are made from the community to our business, and vice versa. That's just one mechanism we would use to ensure that consultation is not something that is confined just to the regulatory review process. When a permit is issued, we don't want our relationships to stop, in effect.

On the question of three items, that's a really good question. I think we've probably touched on a number of them already. I think in my previous response I spoke to timelines, so timelines are important. Echoing, again, Mr. Plummer's comments, the question of timelines and the signals that timelines send, or the lack of certainty around timelines and the signal that can send to

Nous tenons également des discussions strictement éducatives pour informer les gens sur les changements climatiques et sur les options et les initiatives potentielles associées à la production de l'électricité.

En ce qui concerne le projet de loi C-69, le but est de faire participer les collectivités autochtones et le public. J'estime que cette mesure va accroître la sensibilisation et l'engagement envers des projets particuliers à l'échelle microsociale.

Il y a un avantage à faire participer les gens dès le début du projet, plutôt que de tenter de concilier les intérêts après coup. C'est prometteur, mais je crois qu'il est plus important d'éduquer le grand public sur diverses questions : quelles sont l'énergie et les possibilités de l'avenir? Qu'est-ce que les changements climatiques? Comment pouvons-nous régler ce problème tous ensemble?

La présidente : Monsieur Carson, avez-vous quelque chose à dire?

M. Carson : Je vous remercie de la question, et je suis heureux d'apprendre que vous êtes du Nouveau-Brunswick. À titre d'anecdote personnelle, mon épouse est originaire de Bathurst, j'ai donc passé beaucoup de temps dans la péninsule acadienne et sur la côte nord.

Au sujet de la consultation et des trois éléments que vous avez demandés, d'un point de vue général, nous croyons que la consultation est importante dans le cadre d'un examen réglementaire. Nous estimons que c'est tout aussi important, sinon plus, que cela ait lieu avant que commence sérieusement l'examen réglementaire, et même après.

Pour revenir sur quelques-uns de nos commentaires, nous estimons que la consultation n'est pas nécessairement quelque chose qui devrait seulement être lié à un processus d'examen réglementaire. Je crois que, pour être de bonnes voisines et être productives et efficaces dans la collectivité, les entreprises et les organisations doivent s'assurer qu'il y a toujours une consultation.

Pour y parvenir, nous mettons en place, par exemple, des comités de liaison communautaire qui se réunissent de façon mensuelle ou trimestrielle pour s'assurer que la collectivité est représentée auprès de notre entreprise, et vice versa. C'est des mécanismes que nous utilisons pour nous assurer que la consultation ne se limite pas au processus d'examen réglementaire. Lorsqu'un permis est délivré, nous ne voulons pas mettre fin à la relation.

En ce qui concerne les trois éléments, il s'agit d'une très bonne question. Nous avons probablement déjà parlé d'un certain nombre d'entre eux. Je crois qu'à ma réponse précédente, j'ai parlé des délais, lesquels sont importants. Je me réitère, encore une fois, les commentaires de M. Plummer : les délais et les signaux que ceux-ci envoient, ou le manque de certitude par

the investment community is a concern, and something that should be considered.

A more probably technical question is the operation of the proposed planning phase. Which isn't to say that it's something that we would be opposed to in principle, but it is a regulatory innovation that hasn't been used as part of federally reviewed processes before. From a proponent community standpoint, there would be a lot of questions about how is this going to work? What is the fundamental difference between what is required in documents submitted during the planning phase versus the review phase? Are they the same thing? In which case, why have two phases?

I think there is uncertainty about how this would work from a regulatory perspective.

Finally, speaking to clause 22 of the act, emphasizing the importance of competitiveness and economic growth, I think, are valid concerns in the list of all of the items that are proposed as factors for consideration in that part of the bill.

The Chair: Last question, Senator Richards.

Senator Richards: Thank you for being here.

To Mr. Matthews and Mr. Carson, where does most of the unprocessed oil coming to your refinery, come from?

The second part of the question is, opponents of the Energy East pipeline have told me that the pipeline coming into New Brunswick wouldn't have made much difference to New Brunswickers. I'm sorry that my voice is gone, but could you answer those questions for me, please?

Mr. Carson: We access and purchase crude oil from all over the world. In the past, and certainly going forward, the role of Canadian-sourced crude oil is something that is very important to us.

When there are dialogues about Canadian crude oil, it's very unfortunate that Newfoundland is often forgotten about. We have a long history of being one of offshore Newfoundland's largest customers, which has been a really productive relationship for us and for the offshore producers in Newfoundland and Labrador. This relationship is something that we hope can continue to grow as production in offshore Newfoundland also continues to grow.

We were part of the Energy East project in a small but hopefully meaningful way. We had hoped Energy West would bring, on a daily basis, large volumes of crude oil almost directly to our refinery gate for processing. This would have had the

rapport aux délais et le message que cela peut envoyer aux investisseurs sont une préoccupation; il faudrait se pencher là-dessus.

L'étape de planification proposée est probablement une question plus technique. Je ne dis pas que nous devrions nous y opposer en principe, mais il s'agit d'une innovation en matière de réglementation qui n'a pas été utilisée dans le cadre des processus examinés par le gouvernement fédéral auparavant. Les promoteurs se poseraient nombre de questions sur la façon dont les choses vont se dérouler. Quelle est la différence fondamentale entre ce qui est exigé pour les documents soumis pendant la phase de planification par opposition à ceux qui sont soumis pendant la phase d'examen? S'agit-il de la même chose? Si c'est le cas, pourquoi y a-t-il deux phases?

Je crois qu'il y a de l'incertitude sur la façon dont cela va fonctionner du point de vue de la réglementation.

Pour conclure, par rapport à l'article 22 de la loi, la compétitivité et la croissance économique sont, selon moi, des préoccupations valables dont il faut souligner l'importance dans la liste dans cette partie du projet de loi.

La présidente : Sénateur Richards, vous avez la dernière question.

Le sénateur Richards : Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Matthews et monsieur Carson, d'où provient la majorité du pétrole brut qui arrive à votre raffinerie?

Il y a une deuxième partie à ma question. Des opposants au projet d'oléoduc Énergie Est m'ont dit que l'oléoduc se rendant au Nouveau-Brunswick n'aurait fait qu'une différence minime auprès des Néo-Brunswickois. Je m'excuse, je perds la voix. Toutefois, pourriez-vous répondre à ces questions pour moi, s'il vous plaît?

M. Carson : Nous avons accès à du pétrole brut partout dans le monde et nous en achetons. Le pétrole brut d'origine canadienne a joué un rôle très important pour nous par le passé, et continuera certainement de le faire.

Lorsqu'il y a des discussions qui portent sur le pétrole brut canadien, il est vraiment dommage que l'on ne pense pas à Terre-Neuve. Nous sommes depuis longtemps l'un des plus gros clients extracôtiers de Terre-Neuve; il s'agit d'une relation qui a été très productive pour nous et pour les producteurs extracôtiers de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous espérons que cette relation pourra continuer de croître au même rythme que la production au large de Terre-Neuve.

Nous avons pris part au projet Énergie Est dans une petite mesure, mais, nous l'espérons, y avons joué un rôle important. Nous espérons qu'Énergie Est apporterait quotidiennement d'importantes quantités de pétrole brut de façon presque directe

effect of reducing the number of imports that we would be bringing in from other parts of the world. That would have increased the Canadian content, if you will, of the crude processed at our refinery.

Energy East, we believe, would have been a generational investment in the Province of New Brunswick. The pipeline investment itself would have been significant. We had a belief that a project like Energy East — whether it meant opportunities for Irving Oil or other organizations and companies — would have created a lot of knock-on opportunities in the future that could have had a very significant positive economic impact on the lives of New Brunswickers.

Senator Richards: Thank you very much.

The Chair: I'm being asked for a final question by Senator Mercer.

Senator Mercer: Well, more a comment than a question. I'm a customer of Irving.

Mr. Carson: Thank you.

Senator Mercer: You're welcome. But I feel better about it because of something you just said, and I'm surprised that Irving has missed this opportunity to tell Canadians that a lot of the gas that you're processing is coming from Newfoundland and Labrador. That's an important message, and that would do Irving more good than most of the other advertising they do. Just to comment as a customer.

The Chair: That concludes our meeting.

(The committee adjourned.)

à notre raffinerie aux fins de traitement. Cela aurait réduit le nombre d'importations en provenance d'ailleurs dans le monde. Cela aurait augmenté, si vous préférez, la quantité de pétrole brut canadien traité à notre raffinerie.

Selon nous, Énergie Est, aurait représenté un investissement de longue durée pour le Nouveau-Brunswick. L'investissement dans ce pipeline lui-même aurait été très important. Nous pensions qu'un projet comme Énergie Est — qu'il s'agisse de possibilités pour Irving Oil ou d'autres organisations et entreprises — aurait créé bon nombre de retombées positives à l'avenir, lesquelles auraient eu une incidence économique importante sur la vie des Néo-Brunswickois.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup.

La présidente : Le sénateur Mercer me demande de poser une dernière question.

Le sénateur Mercer : En fait, il s'agit davantage d'un commentaire que d'une question. Je suis un client d'Irving.

M. Carson : Merci.

Le sénateur Mercer : Je vous en prie. Je suis rassuré, en raison de quelque chose que vous avez dit, et je suis surpris qu'Irving ait raté la possibilité de dire aux Canadiens qu'une grande partie du carburant qu'elle transforme provient de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit d'un message important, et cela serait plus profitable pour la société que la plupart de ses autres publicités. Il s'agit d'un commentaire en tant que client.

La présidente : Voilà qui met fin à notre séance.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

SAINT JOHN, Thursday, April 25, 2019

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, met this day at 1:06 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez. I'm a senator from Quebec, and I'm the chair of this committee.

I will ask the senators around the table to introduce themselves, starting on my right.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Mockler: Percy Mockler, New Brunswick.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

I notice many are missing, but you've got the best here.

Senator Simons: Paula Simons from Alberta.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Treaty 10, Manitoba region.

The Chair: Colleagues, today we are continuing our study of Bill C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts.

For this afternoon's panel, we welcome, from the Atlantic Chamber of Commerce, Sheri Somerville; from the Saint John Region Chamber of Commerce, David Duplisa, Chief Executive Officer; from the Association of Consulting Engineering Companies, John Gamble, President and Chief Executive Officer, Canada, and Christy Cunningham, Executive Director, New Brunswick; and from Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Thomas Raffy, Chief Executive Officer.

Each one of you has approximately five minutes for your opening statement, after which we will proceed with a question and answer period. You can follow the order in which you were introduced.

TÉMOIGNAGES

SAINT JOHN, le jeudi 25 avril 2019

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 13 h 6, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis une sénatrice du Québec et je suis présidente du comité.

Je demanderais aux sénateurs qui sont autour de la table de se présenter, en commençant par ma droite.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, Colombie-Britannique.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, Québec.

Je remarque qu'il y a plusieurs absents, mais les meilleurs sont ici.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, région du traité n° 10, Manitoba.

La présidente : Chers collègues, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et d'autres lois en conséquence.

Nous accueillons cet après-midi Sheri Somerville, de la Chambre de commerce de l'Atlantique, David Duplisa, chef de la direction de la Chambre de commerce de la région de Saint John, John Gamble, président et chef de la direction de l'Association des firmes génie-conseil, section Canada, et Christy Cunningham, directrice générale de l'Association des firmes génie-conseil, section Nouveau-Brunswick, et Thomas Raffy, président-directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick Inc.

Chacun d'entre vous disposera d'environ cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire, après quoi nous passerons à une période de questions. Je vous invite à suivre l'ordre dans lequel vous avez été présentés.

Sheri Somerville, Chief Executive Officer, Atlantic Chamber of Commerce: On behalf of our network of 93 chambers and boards and 25 corporate partners, the Atlantic Chamber of Commerce wishes to thank the members of the Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources for the opportunity to submit our observations and recommendations to assess legislators to fully assess whether Bill C-69 will accomplish what is intended.

Here with me today is my colleague David Duplisea, President of the Saint John Region Chamber of Commerce, representing its more than 600 member businesses in the region.

I will be presenting remarks on behalf of the chamber network, but we will both be available for questions.

ACC and the Saint John Chamber of Commerce are among the oldest and largest accredited business organizations in Atlantic Canada. Our network strives to influence the regional and local community environments to create economic growth and prosperity for citizens and the more than 16,000-member businesses we represent. Our mission, experiences, and extended network make Atlantic Chamber of Commerce and our member chambers uniquely qualified to provide commentary on Bill C-69.

To this end, we submit that Atlantic Canada cannot afford to lose any future potential resource development opportunities by imposing higher levels of uncertainty in terms of clarity, predictability, and transparency. It is imperative that Bill C-69 be amended, and that these amendments work for all Canadians in every province; that they sustain our world-class environmental protection record, positively contribute to the Canadian economy and investment infrastructure, and that they continue to provide much-needed jobs for Canadians.

The oil and gas industry is a critical driver of our nation's economy, directly employing more than 425,000 individuals and millions more indirectly. Further, the fact that project proposals are currently subjected to extended and uncertain assessment processes in Canada has contributed to a 42 per cent drop in the TSX Oil and Gas Index since January 2017.

An issue in these hearings is whether or not the changes proposed in Bill C-69, as it is currently drafted, will alleviate the barriers and lack of reliability associated with project approvals under the Canadian Environmental Assessment Act of 2012.

Sheri Somerville, chef de la direction, Chambre de commerce de l'Atlantique : Au nom des 93 chambres de commerce et conseils et des 25 entreprises partenaires qui constituent son réseau, la Chambre de commerce de l'Atlantique tient à remercier les membres du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de l'occasion qui lui a été donnée de soumettre ses observations et recommandations à leur examen, dans le but de déterminer si le projet de loi C-69 atteindra les objectifs visés.

Je suis accompagnée aujourd'hui de mon collègue, David Duplisea, chef de la direction de la Chambre de commerce de la région de Saint John, qui représente plus de 600 entreprises dans cette région.

Je parlerai au nom du réseau de la chambre, mais nous serons tous deux disponibles pour répondre à vos questions.

La Chambre de commerce de l'Atlantique et celle de Saint John sont parmi les plus anciennes et les plus grandes associations d'entreprises accréditées du Canada atlantique. Notre réseau cherche à exercer une influence sur les milieux communautaires régionaux et locaux afin de favoriser la croissance économique et la prospérité des citoyens et des plus de 16 000 entreprises membres que nous représentons. Notre mission, notre expérience et notre réseau élargi font de la Chambre de commerce de l'Atlantique et des autres chambres qui y sont affiliées des intervenants particulièrement qualifiés pour commenter le projet de loi C-69.

C'est à ce titre que nous affirmons que le Canada atlantique ne peut se permettre de perdre des perspectives futures d'exploitation des ressources en exacerbant l'incertitude qui règne quant à la clarté, à la prévisibilité et à la transparence du processus d'évaluation environnementale. Il est impératif que le projet de loi C-69 soit modifié, et que ces modifications profitent à tous les Canadiens dans chacune des provinces, qu'elles nous permettent de conserver notre bilan des plus enviables en matière de protection de l'environnement, qu'elles contribuent positivement à l'économie canadienne et au cadre de l'investissement et qu'elles demeurent une source d'emplois dont les Canadiens ont grand besoin.

L'industrie pétrolière et gazière est un moteur essentiel de l'économie de notre pays, représentant plus de 425 000 emplois directs et des millions d'emplois indirects. De plus, le fait que les projets proposés sont actuellement soumis à des processus d'évaluation prolongés et incertains au Canada a contribué à faire chuter l'indice TSX pour le secteur pétrolier et gazier de 42 p. 100 depuis janvier 2017.

La question à trancher au cours de vos audiences consistera à déterminer si les changements apportés par le projet de loi C-69, dans sa version actuelle, permettront d'abaisser les obstacles et d'atténuer le manque de fiabilité qui nuisent à l'approbation des projets sous le régime de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012.

It is our position that Bill C-69 does not provide an appropriate balance between environmental and economic concerns, and in fact only serves to add complexity where efficiency and reliability are critically needed.

We submit that Bill C-69 is a flawed piece of legislation that, in its current form threatens national prosperity by building barriers to resource experts, and that will curtail investment and cost jobs across the country. It must be amended to address the lack of reliable timelines, an expanded scope of assessment, and an availability of discretionary delays that create uncertainty and open new avenues for court challenges.

These potential barriers will increase Canada's reputation as a country that not only can't get to "yes," but the perception of a country that is closed for business.

It is worth noting that, in the 2018 World Economic Forum rankings, Canada ranked twelfth out of 140 countries in terms of competitiveness, but a dismal fifty-third in terms of regulatory burden. And such burdens can significantly impede potential investment.

Of primary concern is the inclusion of discretionary powers for the Minister of Environment to stay, extend, or deny projects without the need for justification. Project proponents will interpret these powers as reducing the predictability and reliability of the assessment process. At the very least, the legislation should require that government intervention be a joint public recommendation of the ministers of Environment, Natural Resources, and Industry to ensure balanced consideration, approach, and transparency.

Building on this point, it is essential that Bill C-69 provide a higher level of certainty for timelines. At present, there are numerous opportunities for potential delays. This includes the unclear parameters around the planning phase, the lack of definition of standing in relation to defensible public consultations, and the availability of ministerial discretion.

As businesses perceive greater uncertainty, they will become less willing to risk the millions of dollars involved in the assessment agency process. A very disconcerting aspect of Bill C-69 is the failure to provide an adequate understanding of the criteria for determining a designated project. It is essential

Nous sommes d'avis que le projet de loi C-69 ne crée pas un juste équilibre entre les préoccupations environnementales et les préoccupations économiques et qu'il ne fait qu'ajouter à la complexité dans un domaine où l'efficacité et la fiabilité sont essentielles.

Nous sommes d'avis que le projet de loi C-69 est un texte législatif défectueux qui, dans sa forme actuelle, menace la prospérité nationale en érigeant des obstacles auxquels se heurteront les spécialistes des ressources naturelles, ce qui réduira les investissements et coûtera des emplois partout au pays. Il faut le modifier pour remédier à l'absence de délais fiables, à l'élargissement de la portée de l'évaluation et à la possibilité de retards discrectionnaires, tous des facteurs qui créent de l'incertitude et qui occasionnent des contestations judiciaires.

Ces obstacles éventuels renforceront non seulement la réputation du Canada comme pays où il est difficile d'obtenir le « feu vert », mais aussi la perception qu'il est un pays fermé aux affaires.

Il importe de faire remarquer que, dans le classement du Forum économique mondial de 2018, le Canada s'est classé au 12^e rang parmi 140 pays sur le plan de la compétitivité, mais au 53^e rang pour ce qui est du fardeau de la réglementation. Un tel fardeau risque de décourager sérieusement les investissements éventuels.

La grande préoccupation, ce sont les pouvoirs discrectionnaires du ministre de l'Environnement qui lui permettent de suspendre, de prolonger ou de refuser des projets sans avoir à justifier sa décision. Les promoteurs de projets ne manqueront pas d'y voir un facteur qui diminue la prévisibilité et la fiabilité du processus d'évaluation. À tout le moins, la loi devrait exiger que l'intervention du gouvernement prenne la forme d'une recommandation publique conjointe des ministres de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Industrie, pour faire en sorte que les exigences d'examen, d'approche et de transparence soient mises en équilibre.

À cet égard, il est essentiel que le projet de loi C-69 offre un niveau de certitude plus élevé en matière de délais. À l'heure actuelle, il existe de nombreuses possibilités de retard. Elles résident notamment dans l'imprécision des paramètres entourant la phase de planification, dans l'absence de définition du statut d'intervenant dans les consultations publiques et dans l'éventualité d'un recours aux pouvoirs discrectionnaires du ministre.

À mesure que les entreprises ressentent une incertitude plus grande, elles seront moins disposées à risquer les millions de dollars que nécessite le processus d'évaluation. Le fait que le projet de loi C-69 ne permet pas de bien comprendre les critères de désignation d'un projet est l'un des aspects des plus

that the review agency be provided with, in legislation, clearly defined guidelines for exempting routine projects from review.

Through omission, we cannot allow the additional red tape implied by the expanded list of assessment issues to be imposed on projects that are routine extensions of previously completed assessments, or equivalent to a similar project assessment conducted in another jurisdiction.

For example, Norway and the U.K. provide rational approaches that greatly reduce regulatory processes for projects with well-established mitigation and routine process standards.

In our opinion, a glaring oversight among the increased numbers of impact factors being used to assess the project proposals is the lack of the specific evaluation of economic impacts. Among the many social and public policy issues reviewed, the evaluation of the impact on workers, on communities, on economies, and on Aboriginal communities will not likely be adequately considered.

The benefits of major resources projects are extensive, and all should be given meaningful and dedicated consideration. An example of that close to home is the cancellation of the Energy East pipeline. If this pipeline had been built, New Brunswick would have benefited from hundreds of construction and permanent jobs, millions in economic growth and associated provincial tax revenues, cost competitive supply substitution, avoidance of massive foreign payments, and a reduction in GHG emissions from the reduction in rail transportation.

Our region and our country cannot afford to forego such opportunities and rely on energy resources from less environmentally stringent countries.

With the creation of a new review agency, it is not clear whether the extensive expertise of the life cycle analysis of the National Energy Board will be relied upon. Equally important is the recognition of provincial jurisdiction. If it is deemed necessary to add an additional level of bureaucracy with a broad and varied scope of review, we strongly recommend that it include appropriate representation from non-partisan and experienced panel members of the NEB and incorporate that knowledge and expertise of provincial regulators.

Our presentation to you today has focused on the need for creating balance in our regulatory process and attracting investment in safe, sustainable resource projects. Our key concerns for the business community are that businesses considering investment in Canada will trust in our legislation and

déconcertants du texte. Il est essentiel que la loi donne à l'organisme d'examen des lignes directrices clairement définies pour exempter de l'examen les projets de nature courante.

Nous ne pouvons pas, par omission, permettre que les formalités administratives supplémentaires découlant de l'extension de la liste des points soumis à l'évaluation soient imposées aux projets qui sont des prolongations de routine d'évaluations déjà terminées ou équivalentes aux évaluations de projets semblables menées par une autre autorité publique.

À titre d'exemple, la Norvège et le Royaume-Uni offrent des approches rationnelles qui réduisent considérablement les processus de réglementation dans le cas de projets qui appliquent des normes bien établies pour les mesures d'atténuation et les processus courants.

À notre avis, l'absence d'évaluation précise des répercussions économiques est une omission flagrante parmi le nombre accru des facteurs d'impact servant à évaluer les propositions de projet. Parmi les nombreuses questions de politique sociale et publique examinées, l'évaluation des répercussions sur les travailleurs, les collectivités, les économies et les collectivités autochtones ne sera probablement pas suffisante.

Les avantages des grands projets d'exploitation des ressources sont considérables, et tous devraient faire l'objet d'un examen sérieux et ciblé. L'annulation de l'oléoduc Énergie Est en est un exemple près de chez nous. Si cet oléoduc avait été construit, le Nouveau-Brunswick aurait bénéficié de centaines d'emplois permanents dans le secteur de la construction, de millions de dollars en croissance économique et en recettes fiscales provinciales, d'un approvisionnement de remplacement à coût concurrentiel, de l'évitement de paiements massifs à l'étranger et d'une réduction des émissions de GES découlant de la diminution du transport ferroviaire.

Notre région et notre pays ne peuvent se permettre de renoncer à de telles possibilités et de dépendre des ressources énergétiques de pays moins respectueux de l'environnement.

Avec la création d'un nouvel organisme d'examen, il n'est pas clair qu'on fera fond sur la vaste expérience de l'analyse du cycle de vie de l'Office national de l'énergie. La reconnaissance des compétences provinciales est tout aussi importante. S'il est jugé nécessaire d'ajouter un niveau supplémentaire de bureaucratie, avec un champ d'examen large et diversifié, nous recommandons fortement qu'il comprenne une représentation appropriée de membres non partisans et expérimentés provenant des commissions de l'ONE et qu'il intègre les connaissances et les compétences des organismes de réglementation provinciaux.

Notre exposé d'aujourd'hui porte sur la nécessité de créer un équilibre dans notre processus de réglementation et d'attirer des investissements dans des projets sûrs et durables d'exploitation des ressources. Le milieu des affaires se préoccupe principalement de ce que les entreprises qui envisagent d'investir

our regulations to provide a consistent, reliable, and fair process that warrants the investment of millions of dollars and commitment of their resources.

It is critical to remember that, in a global market, the windows of opportunity are finite. Potential investors do not have infinite bank accounts or limitless patience to pursue approval processes which include the potential for political discretion, lack of reliable timelines, or to create new opportunities for legal challenges.

In closing, I will reiterate one primary takeaway from the business community today. It is imperative that Bill C-69 be amended, and that these amendments work for all Canadians in every province, that they sustain our world-class environmental protection record, positively contribute to our Canadian economy and provincial economies and investment infrastructures, and that they continue to provide much-needed jobs for Canadians. Thank you.

The Chair: Thank you.

Mr. Duplisea.

David Duplisea, Chief Executive Officer, Saint John Region Chamber of Commerce: I am part of the joint presentation with the Atlantic Chamber of Commerce. Thank you.

Christy Cunningham, Executive Director, New Brunswick, Association of Consulting Engineering Companies: I am going to start, but I'll just mention that John and I are splitting the five minutes.

Thank you, Madam Chair and members of the committee, for allowing us to offer our perspective and input on Bill C-69. My name is Christy Cunningham, and I am Executive Director of the Association of Consulting Engineering Companies, here in New Brunswick. I am also an environmental geoscientist with many years of experience completing environmental impact assessments. With me is John Gamble, who is the President and CEO of the Association of Consulting Engineering Companies of Canada.

Our associations represent the voice of consulting engineering here in New Brunswick and across Canada. Nationally, we represent over 400 companies that provide engineering and other professional services across the country and internationally. Our members offer independent, unbiased advice to both private and public sector clients. They frequently work with proponents to help them make informed decisions on projects, from conceptualization all the way through to delivery.

au Canada puissent être rassurées que nos lois et nos règlements leur offrent un processus uniforme, fiable et équitable qui justifie l'investissement de millions de dollars et l'engagement de leurs ressources.

Il est essentiel de se rappeler que, dans un marché mondial, les occasions opportunes sont limitées. Les investisseurs éventuels n'ont pas des comptes bancaires illimités ni la patience voulue pour s'assujettir à des processus d'approbation comportant l'exercice possible d'un pouvoir politique discrétionnaire, l'absence de délais fiables ou la possibilité de nouvelles contestations judiciaires.

En terminant, je tiens à répéter la préoccupation première du monde des affaires aujourd'hui. Il est impératif que le projet de loi C-69 soit modifié, et que ces modifications profitent à tous les Canadiens dans chacune des provinces, qu'elles nous permettent de conserver notre bilan des plus enviables en matière de protection de l'environnement, qu'elles contribuent positivement à l'économie canadienne et au cadre de l'investissement et qu'elles demeurent une source d'emplois dont les Canadiens ont grand besoin. Merci de votre attention.

La présidente : Merci.

Monsieur Duplisea, c'est à vous.

David Duplisea, chef de la direction, Chambre de commerce de la région de Saint John : Je fais partie de la délégation conjointe de la Chambre de commerce de l'Atlantique. Merci.

Christy Cunningham, directrice générale, Nouveau-Brunswick, Association des firmes de génie-conseil : Avant de commencer, je veux simplement mentionner que M. Gamble et moi allons partager notre temps de parole.

Je vous remercie, madame la présidente, ainsi que les membres du comité, de nous permettre d'exprimer notre point de vue et nos observations sur le projet de loi C-69. Je m'appelle Christy Cunningham et je suis directrice générale de l'Association des firmes génie-conseil du Nouveau-Brunswick. Je suis également géoscientifique de l'environnement et j'ai de nombreuses années d'expérience dans la réalisation d'évaluations des répercussions environnementales. Je suis accompagnée de John Gamble, président et chef de la direction de l'Association des firmes génie-conseil du Canada.

Nos associations sont la voix des ingénieurs-conseils ici au Nouveau-Brunswick et partout au Canada. À l'échelle nationale, nous représentons plus de 400 entreprises qui offrent des services d'ingénierie et d'autres services professionnels partout au pays et à l'étranger. Nos membres offrent des conseils indépendants et impartiaux aux clients des secteurs privé et public. Ils travaillent souvent avec les promoteurs pour les aider à prendre des décisions éclairées sur leurs projets, depuis la conceptualisation jusqu'à l'achèvement.

We applaud the government's review of the regulatory system because we agree status quo is not a solution for the government, proponents, or stakeholders. Improved transparency and clarity in the environmental impact assessment process is needed. However, we also need to express our industry's concerns regarding the lack of clarity with Bill C-69 in its current iteration and its potential contribution to the cumulative impact of regulation on investment in projects in Canada.

As you know, large resource projects, and even some public ones, require significant capital investment. Proponents need to make informed decisions when projects have lifespans of years and decades.

While a firm "no" is preferable to an indefinite "maybe," the best outcome is when environmental assessments allow projects with economic, social, and environmental merit to proceed in a timely but responsible and sustainable manner.

To help improve clarity for proponents and stakeholders alike, we believe the environmental assessment of projects needs a more rigid scoping process; clearly defined criteria for subject projects; limited opportunities for discretionary suspension of timelines; and clarification on the meaning and intent of impact factors.

In particular, legislation that would compel the review panel to lead and commit to a single, consolidated scoping procedure early in the process and one that is agreed to by all jurisdictions and authorities would be a significant improvement to the current situation.

Now I'll pass it over to John.

John Gamble, President and Chief Executive Officer, Canada, Association of Consulting Engineering Companies: Thank you, Christy.

Bill C-69 should be implemented in a way that ensures that impact assessments are used to determine compliance with public policy rather than be used as a platform in which to debate a specific public policy or the absence of public policy. While the assessment process should consider and align with the government's broader policy objectives, such as climate change and Indigenous reconciliation, project assessment should not become a forum where those policies are debated.

To this point, the nature and scope of public participation in the assessment process also need to be clearly defined. Notwithstanding the efforts to be open and transparent,

Nous félicitons le gouvernement d'avoir entrepris l'examen du système de réglementation parce que nous sommes d'avis que le statu quo n'est pas une solution pour le gouvernement, les promoteurs ou les parties prenantes. Il faut améliorer la transparence et la clarté du processus d'étude des impacts environnementaux. Toutefois, nous devons également exprimer les préoccupations de notre secteur concernant le manque de clarté du projet de loi C-69 dans sa version actuelle et sa contribution éventuelle aux effets cumulatifs de la réglementation sur l'investissement dans des projets au Canada.

Comme vous le savez, les grands projets d'exploitation des ressources, et même certains projets publics, exigent d'importants investissements de capitaux. Les promoteurs doivent pouvoir prendre des décisions éclairées dans le cas de projets qui durent des années ou des décennies.

Bien qu'un « non » ferme soit préférable à un « peut-être » indéfini, la meilleure situation est celle où les évaluations environnementales permettent à des projets qui ont une valeur économique, sociale et environnementale d'aller de l'avant d'une manière opportune, responsable et durable.

Pour aider à préciser les choses, tant pour les promoteurs que pour les parties prenantes, nous croyons que l'évaluation environnementale des projets a besoin d'un processus plus strict en déterminant la portée, de critères clairement définis pour les projets visés, de possibilités restreintes de suspension discrétionnaire des délais et d'une précision de la signification et de la visée des facteurs d'impact.

En particulier, une mesure législative qui obligerait l'organisme d'examen à diriger et à s'engager à suivre une seule procédure consolidée de détermination de la portée dès le début du processus, procédure qui serait acceptée par toutes les administrations et autorités publiques, constituerait une amélioration importante par rapport à la situation actuelle.

Je cède maintenant la parole à M. Gamble.

John Gamble, président et chef de la direction, Canada, Association des firmes génie-conseil : Je vous remercie, madame Cunningham.

Le projet de loi C-69 devrait être mis en œuvre de manière à garantir que les évaluations d'impact servent à déterminer la conformité aux politiques publiques plutôt qu'à servir de tribune pour débattre d'une politique publique particulière ou pour en déplorer l'absence. Bien que le processus d'évaluation doive tenir compte des objectifs stratégiques plus généraux du gouvernement, comme les changements climatiques et la réconciliation avec les Autochtones, l'évaluation des projets ne devrait pas devenir une tribune où ces politiques sont débattues.

Sur ce point, la nature et la portée de la participation du public au processus d'évaluation doivent également être clairement définies. Nonobstant les efforts d'ouverture et de transparence

participation should be prioritized to parties directly impacted and those with specific and relevant expertise. This will help proponents that are fully compliant with the regulatory regime better understand the consultation process.

We do, however, wish to commend the government's focus on First Nations participation in this process. When proponents respect First Nations' culture and knowledge and make them true partners, everyone benefits. For instance, there are organizations such as the First Nations Major Projects Coalition that could play a central role in consultation and planning on major projects and, in fact, provide value to the proponents.

Now, while we expect that some of the concerns we raise today are expected to be addressed in regulation, we recommend instead they be directly addressed in the act to create more clarity. Most projects that will be subject to Bill C-69 will require long-term investments and commitment of resources. Therefore, the more that is enshrined in legislation, the more certainty there is for making informed business decisions in regard to these projects.

We wish to reiterate that we share the government's intention to modernize and improve our regulatory system in a way to make way for a robust, efficient, effective, and transparent process.

We want to see the right projects proceed and we want them to be done right. We want to see both the economic and societal benefits that arise from these major projects done in an environmentally responsible and sustainable way.

Nevertheless, we believe that in, its current form and in the absence of the intended or envisioned regulations, Bill C-69 leaves many more questions than answers and has the potential to adversely impact investments, Canada's economic growth, and the timely completion of projects.

We do want to acknowledge that some of the work done on this bill by the House of Commons standing committee and others has been moving in the right direction, and we want to acknowledge that. We also wish to commend the Senate for leaning in on this and recognizing the importance of getting this bill right.

We look forward to a version of Bill C-69 that will rise to, meet, and reward the aspirations of its own preamble.

qui sont déployés, la participation devrait être accordée en priorité aux parties directement touchées et à celles qui ont des compétences particulières et pertinentes. Cela aiderait les promoteurs qui se conforment pleinement au régime de réglementation à mieux comprendre le processus de consultation.

Nous tenons toutefois à féliciter le gouvernement d'avoir mis l'accent sur la participation des Premières Nations à ce processus. Lorsque les promoteurs respectent la culture et les connaissances des Premières Nations et en font de véritables partenaires, tout le monde en profite. Par exemple, il y a des organismes comme la Coalition de Premières Nations pour les grands projets qui pourraient jouer un rôle central dans la consultation et la planification de grands projets et, en fait, apporter une contribution valable aux promoteurs.

Même si nous nous attendons à ce que certaines des préoccupations que nous soulevons aujourd'hui soient prises en compte dans la réglementation, nous recommandons plutôt qu'elles soient directement visées dans la loi, afin que les choses soient plus claires. La plupart des projets qui seront assujettis au projet de loi C-69 nécessiteront des investissements et des ressources sur une longue durée. Par conséquent, plus la loi sera précise, plus grand sera le degré de certitude des prises de décisions d'affaires concernant ces projets.

Nous tenons à répéter que nous partageons l'intention du gouvernement de moderniser et d'améliorer le système de réglementation afin de rendre le processus robuste, efficace et transparent.

Nous voulons voir les bons projets aller de l'avant et nous voulons qu'ils soient bien réalisés. Nous voulons que les avantages économiques et sociétaux qui découlent de ces grands projets soient réalisés d'une manière respectueuse de l'environnement et durable.

Néanmoins, nous croyons que, dans sa forme actuelle et en l'absence des règlements prévus ou envisagés, le projet de loi C-69 suscite beaucoup plus de questions que de réponses et qu'il risque de nuire aux investissements, à la croissance économique du Canada et à l'achèvement des projets en temps voulu.

Nous désirons souligner qu'une partie du travail d'élaboration de ce projet de loi par le comité permanent de la Chambre des communes et d'autres intervenants va dans la bonne direction, et nous tenons à le reconnaître. Nous tenons également à féliciter le Sénat de s'être penché sur cette question et d'avoir reconnu l'importance de bien faire les choses dans ce projet de loi.

Nous attendons avec impatience une version du projet de loi C-69 qui sera à la hauteur des aspirations exprimées dans son préambule.

Thank you for the opportunity to participate, and we look forward to your questions.

The Chair: Thank you.

Mr. Raffy.

[*Translation*]

Thomas Raffy, President and CEO, Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.: Madam Chair, distinguished members of the committee, good afternoon. My name is Thomas Raffy. I am the President and Chief Executive Officer of the Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. The advantage or disadvantage of speaking last is that most of the points have already been raised. Consequently, you may well have already heard some of the points we are going to make. I can confirm that some of the points that we will put forward today apply throughout Canada.

The Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. is a network of New Brunswick francophone entrepreneurs. This year we are celebrating our fortieth anniversary as the organization that speaks for enterprises, which, as we say, are the creators of wealth. They create wealth in their communities, in our provinces, and in our country. At various levels they create wealth in the provinces.

I am appearing before you today as the spokesperson for those New Brunswick francophone enterprises. We know that the bill being discussed today has caused some concern among SMEs and you are surely wondering why. In general, big natural resource projects are major, large-scope projects, and SMEs are not necessarily the ones that bid, but they are nevertheless concerned because they are the suppliers to the large businesses. They are involved in the process, directly or indirectly.

So when it comes to bills like this one, we automatically think of large businesses, but we are all concerned at some level, and you really must be aware of the repercussions and the snowball effect.

The cohesion of our country should be the priority in our discussions today. We are facing several challenges, be it the fluctuations in oil prices, the difficulty getting natural or energetic resources to world markets, or the growing feeling of alienation Canadians who live on and depend on the resource sectors are experiencing.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de participer à cette discussion. Nous sommes tout disposés à répondre à vos questions.

La présidente : Merci.

Monsieur Raffy, la parole est à vous.

[*Français*]

Thomas Raffy, président-directeur général, Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. : Madame la présidente, distingués membres du comité, bonjour. Je m'appelle Thomas Raffy. Je suis le président-directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. L'avantage ou le désavantage de passer en dernier, c'est que la plupart des points ont déjà été soulevés. Donc, vous aurez peut-être déjà entendu certains points que nous soulèverons. Je peux vous confirmer que certains points qui seront avancés aujourd'hui sont les mêmes partout au Canada.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. est un réseau d'entrepreneurs francophones du Nouveau-Brunswick. Cette année, nous célébrons notre 40^e anniversaire comme porte-parole des entreprises qui, comme nous le disons si bien, sont des créatrices de richesses. Elles sont des créatrices de richesses dans leurs communautés, dans notre province et dans notre pays. À différents niveaux, elles créent de la richesse dans la province.

Je comparais devant vous aujourd'hui comme porte-parole de ces entreprises francophones du Nouveau-Brunswick. Nous savons que le projet de loi dont il est question aujourd'hui soulève des inquiétudes auprès des PME et vous vous demandez sûrement pourquoi. En général, les grands projets de ressources naturelles sont de grands projets d'envergure et ce ne sont pas nécessairement les PME qui soumissionnent, mais elles sont quand même concernées parce qu'elles sont des fournisseurs des grandes entreprises. Elles sont impliquées dans le processus de façon directe ou indirecte.

Donc, lorsqu'il s'agit de projets de loi comme celui-ci, on pense automatiquement à de grandes entreprises, mais ça nous concerne tous et toutes à un certain niveau, et il faut vraiment être conscients de la répercussion ou, du moins, de l'effet boule de neige par rapport à ça.

La cohésion de notre pays doit être la priorité de nos discussions aujourd'hui. Nous faisons face à plusieurs défis, que ce soit la fluctuation des prix du pétrole, les difficultés d'amener des ressources naturelles ou des ressources énergétiques sur les marchés mondiaux ou le sentiment croissant d'aliénation des Canadiens qui vivent et qui dépendent des secteurs des ressources.

Our natural resources should be our pride as a nation, and we must support this sector which contributes abundantly to the development of our communities and the prosperity of our nation.

A large number of Canadians live in areas that depend on natural resources and we must avoid having bills like this one create divisions among our citizens.

The government's intention is to re-establish public trust with regard to the decision-making processes with respect to the assessment of energy projects. However, it is also very important to inform that same public that our small, medium or large enterprises create wealth in our country and our communities, and need legislation that regulates their activities and allows them to make decisions and contribute to the development of our country. Our enterprises need to trust a government that listens to them, understands their reality and acts accordingly.

The bill gives an important, and perhaps too important, role to the Minister of Environment and Climate Change. The social, cultural and environmental considerations of the bill are commendable and could guide the department in its decisions. However, they are incomplete.

Other factors need to be considered when the time comes to assess the public interest, including the economic potential of the projects. Natural resource projects generate important economic benefits such as job creation, investments in communities, and training. That economic potential has to be taken into consideration.

We recommend that the bill be amended in order to add other departments to it such as Natural Resources, Finance or Trade Diversification, so that they may share the decision-making authority and ensure that economic spinoffs and benefits are taken into consideration when projects are presented.

We have another recommendation, which is to amend the bill so as to add economic impact to the mandate of the Minister of Environment when the time comes to assess the public interest of projects. This would include the costs and benefits of the projects, but also the job creation potential or the number of jobs that would really be created, and the economic activity generated by the projects.

In the absence of clarity on the economic advantages, the interpretation of this bill would only rest on environmental or social factors.

Nos ressources naturelles devraient être notre fierté comme nation, et nous devons appuyer ce secteur qui contribue grandement au développement de nos communautés et à la prospérité de notre nation.

Un grand nombre de Canadiens vivent dans des régions dépendantes des ressources naturelles, et nous devons éviter que des projets de loi comme celui dont il est question aujourd'hui créent des divisions entre nos citoyens.

L'intention du gouvernement est de rétablir la confiance du public à l'égard du processus décisionnel en ce qui concerne l'évaluation des projets énergétiques. Cependant, il est aussi très important d'informer ce même public que nos entreprises, petites, moyennes ou grandes, enrichissent notre pays, nos communautés, et ont un besoin de lois qui régissent leurs activités et leur permettent de prendre des décisions et de contribuer au développement de notre pays. Nos entreprises ont besoin de faire confiance à un gouvernement qui les écoute, qui comprend leur réalité et qui agit en conséquence.

Le projet de loi accorde un rôle important, voire trop important, au ministre de l'Environnement et Changement climatique. Les considérations sociales, culturelles et environnementales visées par ce projet de loi sont louables et pourraient guider le ministère à prendre des décisions. Toutefois, elles sont incomplètes.

D'autres facteurs devraient être pris en considération lorsque vient le temps d'évaluer l'intérêt public, y compris les potentialités économiques des projets. Les projets de ressources naturelles génèrent d'importantes retombées économiques, notamment des créations d'emplois, des investissements dans les communautés et la formation des gens. Ce potentiel économique doit être pris en considération.

Nous recommandons de modifier le projet de loi afin d'ajouter d'autres ministères, celui des Ressources naturelles ou celui des Finances ou de la Diversification du commerce, afin de partager l'autorité décisionnelle et assurer que les retombés et avantages économiques sont pris en considération lorsque des projets sont présentés.

Nous soutenons une autre recommandation, soit de modifier le projet de loi afin d'ajouter l'impact économique au mandat du ministre de l'Environnement lorsque vient le temps d'évaluer l'intérêt public des projets. Cela comprendrait les coûts et les avantages des projets, mais aussi le potentiel de création d'emplois ou les emplois réellement créés, et l'activité économique générée par les projets.

En l'absence de clarté sur les avantages économiques, l'interprétation de ce projet de loi serait pondérée uniquement en fonction des facteurs environnementaux ou sociaux.

There are new impact factors in the bill that will be used to assess or exempt projects, and there are more than 20 criteria for assessment. Although these are social and cultural factors, it's important to clarify them in order to provide proper information to those who will bid on projects. These factors should not be administrative obstacles that will prevent projects from moving forward.

All of this uncertainty could discourage investors, and certain major, large-scope projects might never see the light of day because of administrative red tape, the lack of clarity and various other factors. Predictability and transparency are also critical to develop or amend the process. Enterprises must be informed about the factors and steps involving their projects, and at this stage, the factors presented are not clear and the bill should not be passed as it stands. Any uncertainty will undermine investment, economic growth and job creation.

This bill is proposing the application of a one-size-fits-all legislative solution to a range of diverse projects, and that is bound to fail. To reach its objective, the bill must include enough flexibility to take into account the particular circumstances of all projects, whether they involve ports, mines, or oil and gas exploration.

This modernization of the law by the government is very commendable, but the Conseil économique advocates that the bill be revised to take into account the economic potential and the spinoffs in the project approval process.

Today we are in Saint John, New Brunswick. I would, however, like to remind you of some of the realities of the province of New Brunswick and the Atlantic region. We are facing a lot of challenges, such as the aging population, the demographic decline, the labour shortage, and other factors that are outside of the control of our businesses, such as operational costs that increase on a yearly basis.

Our businesses are already dealing with several challenges. The word that always comes up in discussions is "competitiveness", and it is very important for our businesses, provincially and at the regional Atlantic level, as well as nationally and internationally.

We have to make sure that no bill undermines the competitiveness of our businesses. To the contrary, any bill should encourage their growth. It is possible to find a proper balance between the reasonable development of our natural resources and energy, and the increased protection of our environment.

I want to thank you on behalf of the members of the Conseil économique for having invited us to speak to you and share our thoughts. I also want to thank you for taking the time to meet

Le projet de loi prévoit de nouveaux facteurs d'impact qui seront utilisés pour évaluer ou exempter des projets, et actuellement on peut trouver plus d'une vingtaine de critères d'évaluation. Bien que ces facteurs soient d'ordre social et culturel, il est important de les clarifier afin de bien informer les soumissionnaires de projets. Ces facteurs ne doivent pas représenter des obstacles administratifs qui empêcheraient l'avancement des projets.

Toute cette incertitude pourrait décourager les investisseurs et certains projets d'envergure pourraient ne jamais voir le jour en raison de la paperasse administrative, du manque de clarté et divers autres facteurs. La prévisibilité et la transparence sont également critiques lorsqu'il s'agit d'élaborer ou de modifier le processus. Les entreprises doivent être informées des facteurs et des étapes concernant leurs projets et, à ce stade-ci, les facteurs présentés ne sont pas clairs pour permettre l'adoption du projet de loi. Toute incertitude minera l'investissement, la croissance économique et la création d'emplois.

Ce projet de loi propose d'appliquer une solution législative passe-partout, un éventail de projets diversifiés, ce qui est voué à l'échec. Pour atteindre son objectif, le projet de loi doit prévoir suffisamment de souplesse pour prendre en compte les circonstances particulières de tous les projets, qu'il s'agisse des ports, des mines, des exploitations pétrolière et gazière.

Cette modernisation de la loi par le gouvernement est très louable, mais le Conseil économique préconise une révision du projet de loi pour tenir compte du potentiel économique et des retombés dans le processus d'approbation des projets.

On est aujourd'hui à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. J'aimerais tout de même vous rappeler la réalité de la province du Nouveau-Brunswick et de la région de l'Atlantique. Nous faisons face à plusieurs défis, que ce soit le vieillissement de la population, la décroissance démographique, la pénurie de main-d'œuvre et d'autres facteurs qui sont en dehors du contrôle de nos entreprises, comme les coûts d'exploitation qui augmentent au fil des années.

Nos entreprises sont déjà aux prises avec plusieurs défis. Le mot qui revient tout le temps dans les débats est la « compétitivité », qui est très importante pour nos entreprises à l'échelle provinciale, à l'échelle régionale atlantique et à l'échelle nationale et internationale.

Il faut donc s'assurer que tout projet de loi ne mine pas la compétitivité de nos entreprises. Au contraire, tout projet de loi doit encourager leur croissance. Il est possible d'atteindre un juste équilibre entre l'exploitation raisonnable des ressources naturelles et de l'énergie, et une protection accrue de notre environnement.

Je tiens à vous remercier, au nom des membres du Conseil économique, de nous avoir invités à prendre la parole et à vous faire part de nos commentaires. Je tiens aussi à vous remercier de

with various entities in the context of your study of Bill C-69. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much.

We will now have our question period. May I remind you, dear colleagues, to please keep your preambles as short as possible, and to address your questions to one or two people specifically.

Senator Mockler: I have a question for Mr. Raffy of the Conseil économique du Nouveau-Brunswick. First, I want to congratulate you, as well as the chair, for your leadership around Bill C-69. The Council of Atlantic Premiers sent a letter to the Prime Minister of Canada in which it expresses its great concerns about Bill C-69. This is the first time the four Atlantic provinces have taken such an initiative. I'd like to hear your comments about that.

According to the Council of Atlantic Premiers, Bill C-69 will give the minister a right of veto. We know what that means. I am going to read this in English:

[English]

Our assessment of Bill C-69 as it is currently drafted is that the significant changes being proposed to the scope and scale of federal environmental assessments in Canada will not meet the dual objectives of environmental protection and economic growth.

[Translation]

Could you share your comments?

Mr. Raffy: Thank you very much for the question, Senator Mockler. Indeed as we pointed out in our opening remarks, we feel that the powers being placed in the hands of the Department of the Environment and the minister are, in our opinion, far too great and too important. Subclause 17(1) and clauses 36, 63 and 68 refer to the many powers being granted.

Why is that important? Why are we sounding the alarm about that?

First, as the name indicates, the Department of Environment and Climate Change involves natural resources and energy.

In New Brunswick, we often hear that our enterprises want to see the different departments work together. We frequently get the impression that the departments very often work in silos, in

prendre le temps de rencontrer divers organismes dans le cadre de votre étude du projet de loi C-69. Merci beaucoup.

La présidente : Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la période de questions. Je vous rappelle, chers collègues, de garder vos préambules le plus courts possible et d'adresser vos questions à une ou deux personnes spécifiquement.

Le sénateur Mockler : J'ai une question pour M. Raffy, du Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Je tiens premièrement à vous féliciter ainsi que la présidente pour votre leadership en ce qui concerne le projet de loi C-69. Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a envoyé une lettre au premier ministre du Canada dans laquelle il exprime ses grandes préoccupations en ce qui a trait au projet de loi C-69. C'est la première fois que les quatre provinces de l'Atlantique prennent une telle initiative. J'aimerais entendre vos commentaires à cet égard.

Selon le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, le projet de loi C-69 remettra le droit de veto dans les mains du ministre. On sait ce que cela veut dire. Ici, je vais maintenant lire en anglais :

[Traduction]

Selon notre examen du projet de loi C-69, dans sa forme actuelle, les modifications importantes proposées à la portée et à l'échelle des évaluations environnementales fédérales au Canada ne permettront pas d'atteindre le double objectif de la protection de l'environnement et de la croissance économique.

[Français]

Pouvez-vous nous faire part de vos commentaires?

M. Raffy : Merci beaucoup de la question, sénateur Mockler. Effectivement, comme nous l'avons souligné dans nos commentaires d'introduction, les pouvoirs qui sont remis dans les mains du ministère de l'Environnement et du ministre sont, à notre avis, bien trop grands et trop importants. Le paragraphe 17(1), les articles 36, 63 et 68, font référence aux nombreux pouvoirs accordés.

Pourquoi est-ce important? Pourquoi sonne-t-on l'alarme par rapport à cela?

Premièrement, comme son nom l'indique, le ministère Environnement et Changement climatique fait référence aux ressources naturelles et à l'énergie.

On entend très souvent ici au Nouveau-Brunswick que nos entreprises souhaitent voir les différents ministères travailler ensemble. On a souvent l'impression que les ministères

isolation. They each do their work in their own corner, but they do not speak to each other.

In a file such as this one, the Department of the Environment, which plays its role of protector of the environment, does not necessarily have the required expertise in the area of economic development. Those powers would present too great a risk to economic development, natural resources and energy projects. I even emphasized the importance of trade diversification for the Atlantic region and for Canada. There has to be cooperation between these departments when it comes to assessing those projects, or the related bids.

Giving all of these rights or all of these responsibilities to one single department, one single person, is very risky with respect to economic development.

[*English*]

The Chair: Ms. Somerville?

Ms. Somerville: If I may add to that, if companies come and sit down on the ground and invest millions of dollars and expect to move through the process, only to have it turned around at the end of the game and have it denied by one unilateral body, that becomes problematic, and it again sets the country up for putting a sign of “closed for business” on us.

The Chair: Thank you.

Senator Carignan.

[*Translation*]

Senator Carignan: I’m going to continue in that vein because I find that you are providing very good explanations regarding the bill’s issues. It’s as though we were to ask the Minister of Finance to make decisions alone on environmental impacts. We are asking the Minister of Environment to make economic decisions. No matter how much I search through the bill, I find no economic elements. Even if there were some, they are — as you said earlier — considered from the perspective of the Minister of Environment.

I’m looking at the definition of public interest in clause 63. It includes no mention of economic aspects. A report is submitted to cabinet, and the Governor-in-Council will make decisions on a project; whole cases of papers bearing on the environment and all of that will be submitted, but there is nothing about the economic aspect, to enable balanced decisions.

travaillent très souvent en silo. Ils accomplissent leur travail chacun dans leur coin, mais ne se parlent pas.

Dans un dossier comme celui-ci, le ministère de l’Environnement, qui joue son rôle de protection de l’environnement, n’a pas nécessairement l’expertise nécessaire en matière de développement économique. Ces pouvoirs comporteraient un trop grand risque pour ce qui est des projets de développement économique, de ressources naturelles et d’énergie. J’ai même souligné l’importance de la diversification du commerce pour la région de l’Atlantique et pour le Canada. La collaboration doit intervenir à l’intérieur des ministères lorsqu’il s’agit d’évaluer ces projets ou les soumissions qui en découlent.

Confier tous ces droits ou toutes ces responsabilités à un seul ministère, une seule personne, serait très risqué sur le plan du développement économique.

[*Traduction*]

La présidente : Allez-y, madame Somerville.

Mme Somerville : Si je puis me permettre d’ajouter un mot, c’est que, lorsque des entreprises qui viennent s’implanter sur le terrain, qui investissent des millions de dollars et qui prévoient suivre tout le processus, finissent par découvrir que tout est perdu en bout de ligne du fait du rejet unilatéral d’une seule autorité, cela devient problématique et, encore une fois, c’est en quelque sorte une annonce que le pays est « fermé aux affaires ».

La présidente : Merci.

Sénateur Carignan, c’est à vous.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Je vais poursuivre sur cette lancée, parce que je trouve que vous expliquez très bien la problématique du projet de loi. C’est comme si on demandait au ministre des Finances de décider des impacts environnementaux seulement. On demande à un ministre de l’Environnement de prendre des décisions d’un point de vue économique. J’ai beau fouiller dans le projet de loi, mais je ne trouve pas d’éléments économiques. Même s’il y en avait, ils sont — comme vous l’avez dit plus tôt — étudiés sous la lentille du ministre de l’Environnement.

Je regarde la définition d’intérêt public dans l’article 63. Il n’y a pas non plus de notion d’économie. Donc, on fait rapport au Conseil des ministres, le gouverneur en conseil décidera d’un projet, il y a des caisses de papiers qui touchent l’environnement et tout, mais il n’y a rien sur le plan économique pour prendre une décision équilibrée.

Do you think we should amend the bill to include the economic aspect in the notion of public interest, and find a mechanism that will allow cabinet, the Governor-in-Council, to take the economic aspect into account when decisions are made?

We can add criteria, but there has to be economic evidence to allow the cabinet to reconcile economic interests with environmental interests.

So, do you think we should add a mechanism, in addition to economic criteria to allow other departments to prepare reports on the economic impact of a project, so that cabinet may make an enlightened decision?

Mr. Raffy: The short answer is yes. I think you are right. Other departments really need to be involved. However, with regard to procedures, you must ensure that those departments are not involved near the end of the process where it's just a matter of ticking boxes to ensure that a message is transmitted and the project is given the green light.

I think the involvement of those departments in economic development aspects should happen early, so as to foster cooperation among the various departments, as well as a dialogue to move projects forward.

I think that is important also.

Senator Carignan: It has to be transparent as well. Because if we say that it comes from the department, there will be a big lobby behind closed doors in the economic mandate departments that will turn things in the other direction. We will then wait for a year or a year and a half, there will be hearings and all kinds of reports on the environment. We will hear virtually nothing about the economy, and the population will not understand the decision because it will have the impression that we have only heard environmental concerns and nothing about the economy.

So all of this has to be done in the open. It has to be transparent. Do you have some ideas about the mechanisms we could put in place to strengthen the participation of the economic departments, and on amendments we could introduce to make that participation transparent?

Mr. Raffy: That is a very good question. I don't have any concrete ideas to suggest to you at this time, aside from the fact that you should hold consultations and encourage dialogue.

I'd like to go back to a point you raised. On the one side, a private sector lobby would examine economic matters; on the other side, others would examine the environmental aspect.

In fact, I think there is an underlying issue here. Some people oppose economic development, or environmental development, whereas both should work together.

Croyez-vous qu'on devrait amender le projet de loi pour faire en sorte que la notion d'intérêt public comporte un aspect économique et pour qu'on trouve un mécanisme qui permettra au Conseil des ministres, au gouverneur en conseil, de prendre en compte l'aspect économique lors de la prise de décisions?

On a beau ajouter des critères, mais une preuve économique doit être faite pour que le Conseil des ministres puisse concilier l'intérêt économique avec l'intérêt environnemental.

Donc, croyez-vous qu'on devrait ajouter un dispositif, en plus des critères économiques où d'autres ministères prépareront des rapports sur l'impact économique d'un projet, pour que le Conseil des ministres puisse prendre une décision éclairée?

M. Raffy : La réponse courte est oui. Je pense que vous avez raison. Il faut vraiment impliquer les autres ministères. Toutefois, pour ce qui est des procédures, il faut s'assurer que ces ministères-là ne sont pas impliqués vers la fin du processus, où c'est juste une question de boîtes qu'on coche pour s'assurer qu'on a transmis un message et qu'on a eu le feu vert.

Je pense que l'implication de ces ministères-là du point de vue du développement économique doit se faire très tôt afin de susciter la collaboration et un dialogue entre les différents ministères pour faire avancer les projets.

Je pense que c'est ça qui est très important aussi.

Le sénateur Carignan : Il faut que ça soit transparent aussi. Parce que si on dit que ça vient du ministère, il y aura un gros lobby à portes closes dans les ministères à vocation économique qui feront renverser la vapeur. On devra alors attendre pendant un an, un an et demi, des audiences et toutes sortes de rapports sur l'environnement. On n'entendra quasiment rien sur l'économie et la population ne comprendra pas la décision parce qu'elle aura l'impression qu'on aura juste entendu des préoccupations environnementales et rien qui concerne l'économie.

Donc, il faut que ça se fasse à portes ouvertes. Il faut que ce soit transparent. Avez-vous des idées de dispositifs qu'on pourrait mettre en place pour renforcer véhicules de participation des ministères économiques qu'on pourrait placer comme amendements pour que cette participation-là soit transparente?

M. Raffy : C'est une très bonne question. Je n'ai pas d'idée concrète à vous proposer en ce moment, mis à part le fait de tenir des consultations et d'encourager le dialogue.

J'aimerais revenir sur un point que vous avez soulevé. D'un côté, un lobby du secteur privé se pencherait sur les questions économiques et, de l'autre côté, des gens examineraient l'aspect environnemental.

En fait, je crois qu'il y a un problème sous-jacent ici. On oppose le développement économique ou le développement de l'environnement alors que les deux devraient travailler ensemble.

I think that is the key element here: One should not be the enemy of the other. Both have to get together. It's a matter of information, education and communication, in order to inform the public, generally. We have to ensure that there is no lobby trying to pull strings. It's a matter of cooperation.

Aside from the concrete ideas I cannot propose yet, I think one of the keys would be communication and leadership. You have to show that both can go together if you really want to modernize the bill under consideration today.

[English]

The Chair: On the same point, we have had this question before, and the people from the government have said that when you use the word "sustainable," the environment, the economy are there already. So when you talk about being sustainable, it is understood that it is there.

But the people who do the environmental assessments are here with us, and I have been in many places with respect to environmental assessments. I have, myself, done environmental assessments. I have been requested to be critical of environmental assessments. I have defended environmental assessments for proponents.

Correct me if I'm wrong, but the proponent has the opportunity, when he does his environmental impact assessment, to talk about all the benefits of economy, and not only in terms of numbers of jobs. Because the question is, you know, what does "economy" mean? It just means the job, or does it mean all the leverage that is there for industries to grow?

Can you please elaborate on that?

Mr. Gamble: Well, and I think this ties in very nicely with the previous exchange, yes, it is implied in "sustainability" to a large degree. However, this bill goes to great effort to be very explicit about other considerations, and to simply look at the bill at face value, which is the only choice we have right now in the absence of jurisprudence, it yells at proponents that your economic concerns are secondary to all these other concerns.

I think conserving one without the other is problematic. I think a big step forward would simply be some clear direction to the review panels, that it's not just about the 20 impact factors you looked at. I think the review panels can be empowered to a certain degree, and assigned with the expertise appropriately to consider these economic interests, as well.

I think the issue about the other government ministries, industry review is already part of most environmental assessments. I think we have to give a more clear opportunity

Je pense donc que c'est ça la clé ici : l'un ne doit pas être contre l'autre. Les deux doivent se réunir. C'est une question d'information, d'éducation et de communication afin d'informer le public, en général. Il faut s'assurer qu'il n'y a pas de lobby qui essaie de tirer des ficelles. C'est une question de collaboration ici.

À part les idées concrètes que je ne peux encore vous proposer, je pense qu'une des clés serait la communication et le leadership. Il faut montrer que les deux peuvent aller ensemble si on souhaite vraiment moderniser la loi à l'étude aujourd'hui.

[Traduction]

La présidente : Sur ce même point, nous avons déjà discuté de cette question ici. Les gens du gouvernement nous ont dit que lorsqu'on utilise le mot « durable », l'environnement et l'économie sont implicites. Ainsi, lorsque vous parlez de durabilité, c'est sous-entendu.

Les gens qui font les évaluations environnementales sont ici avec nous, et j'ai visité de nombreux endroits pour des évaluations environnementales. J'ai moi-même fait des évaluations environnementales. On m'a demandé de critiquer les évaluations environnementales. J'ai défendu les évaluations environnementales pour les promoteurs.

Corrigez-moi si je me trompe, mais le promoteur a la possibilité, lorsqu'il fait son évaluation environnementale, de faire valoir tous les avantages pour l'économie, pas seulement du nombre d'emplois. Parce que la question de fond, vous savez, c'est ce que signifie « économie »? Est-ce que cela signifie simplement l'emploi, ou plutôt tout son effet de levier sur la croissance des industries?

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Gamble : Eh bien, et je pense que votre remarque s'inscrit tout à fait dans la suite de l'échange précédent. Oui, dans une large mesure, c'est implicite dans la « durabilité ». Toutefois, le projet de loi est très explicite quant à d'autres facteurs à prendre en considération et, à la lecture du texte, qui est la seule chose que nous pouvons faire pour le moment en l'absence de jurisprudence, il fait savoir sans ambages aux promoteurs que leurs préoccupations économiques sont secondaires par rapport à toutes les autres.

Je crois que conserver l'un sans l'autre est problématique. Je pense qu'un grand pas en avant consisterait simplement à donner une directive claire aux organismes d'examen, en précisant qu'il ne s'agit pas seulement des 20 facteurs d'impact à examiner. Je pense qu'ils peuvent être habilités dans une certaine mesure à tenir compte de ces intérêts économiques.

Pour ce qui est de demander le concours d'autres ministères, je crois que l'examen de l'industrie fait déjà partie de la plupart des évaluations environnementales. Je pense que nous devons donner

for, shall we say, more economically focused agencies to weigh in on these projects, and validate, I guess, the business case put forward by the proponents.

If I would add one other broader concept, one of the challenges in dealing with government and the silos that were alluded to is that we have very conscientious civil servants who look at labour legislation, who look at environmental legislation, who look at a whole host of things, and they are looking at it through their lens, but they will tell you that the economic mandate is not what we're supposed to look at. And you can't look at one without the other.

And this is a symptomatic issue across government; no fault of any particular government or any level of government. But I think there is opportunity to really make this a balancing act.

Senator Mercer: Thank you for being here. I want to get back to Ms. Somerville's comments and those about Energy East in particular.

Senator Mockler and I have had long discussions about this in the past, is that we've missed a tremendous opportunity. We missed a tremendous opportunity for nation-building as opposed to just building a pipeline. Also I think the chamber has missed an opportunity to talk about not just the development in New Brunswick, but the opportunities for development in Nova Scotia.

Because, as we know, there is already a pipeline that goes through New Brunswick from Goldboro, Nova Scotia, down to Massachusetts delivering natural gas from the Sable, which is going to run out fairly soon.

However, there's a pipeline. All of those approvals that were needed for a pipeline have already been done in New Brunswick and most of Nova Scotia, and just a little further up the road from Goldboro is the Strait of Canso, where there was a Gulf refinery many years ago, but there is still maintained from the Gulf refinery those large storage tanks. And they're used, because they're used for petroleum or products that we bring in from other countries.

We need to start thinking in a global way, too, because I think, as we went through the Energy East debate, the people of New Brunswick were on side, and it was wonderful. But we didn't engage the people of Nova Scotia well enough, and I think there was a political opportunity, there was an economic opportunity, to engage Nova Scotians and say, "Here's an opportunity."

Yes, we all wanted it to come to Saint John because of the refinery being here, but there's no reason for it to stop here, especially when you already have pipeline approval through

aux organismes qui ont une vocation économique plus marquée la possibilité de se prononcer sur ces projets et, je suppose, de valider l'analyse de rentabilité présentée par les promoteurs.

Si vous me permettez d'ajouter un autre concept plus large, le fait de traiter avec le gouvernement et de faire face aux cloisonnements auxquels on a fait allusion constitue un défi, car nos fonctionnaires sont très consciencieux et examinent la législation du travail, la législation environnementale, ils étudient une foule de choses et traitent la question selon leur optique, mais ils vous diront que le mandat économique n'est pas leur sujet. Or on ne peut pas regarder l'un sans l'autre.

Il s'agit d'un problème symptomatique à l'échelle du gouvernement. Ce n'est pas la faute d'un gouvernement ou d'un ordre de gouvernement en particulier, mais je pense que cette loi est peut-être l'occasion d'équilibrer les choses.

Le sénateur Mercer : Merci d'être ici. J'aimerais revenir aux commentaires de Mme Somerville et à ceux concernant l'oléoduc Énergie Est en particulier.

Le sénateur Mockler et moi avons eu de longues discussions à ce sujet par le passé et nous avons raté une occasion formidable. Nous avons raté une occasion extraordinaire d'édifier la nation plutôt que de simplement construire un pipeline. Je crois aussi que la Chambre a raté une occasion de parler non seulement du développement au Nouveau-Brunswick, mais aussi des possibilités de développement en Nouvelle-Écosse.

En effet, comme nous le savons, il y a déjà un pipeline venant de Goldboro, en Nouvelle-Écosse qui passe par le Nouveau-Brunswick pour aller au Massachusetts. Il sert à livrer du gaz naturel à partir du gisement de l'île de Sable, qui va bientôt s'épuiser.

Quoi qu'il en soit, il y a un pipeline. Toutes les approbations nécessaires pour la construction d'un pipeline ont déjà été obtenues au Nouveau-Brunswick et dans la majeure partie de la Nouvelle-Écosse. Un peu au-delà de Goldboro se trouve le détroit de Canso, où se trouvait, voici de nombreuses années, une raffinerie Gulf. Les gros réservoirs de stockage de la raffinerie sont toujours entretenus et ils sont utilisés. Ils servent pour le pétrole ou les produits que nous importons d'autres pays.

Nous devons aussi commencer à penser globalement, car, pendant le débat sur l'oléoduc Énergie Est, les gens du Nouveau-Brunswick étaient d'accord, je crois, et c'était merveilleux. Nous n'avons toutefois pas suffisamment mobilisé la population de la Nouvelle-Écosse et je pense qu'il y avait une occasion politique, une occasion économique, de faire participer les Néo-Écossais et de leur dire : « Voici une occasion. »

Oui, nous voulions tous qu'il vienne à Saint John en raison de la présence de la raffinerie, mais il n'y a aucune raison pour qu'il s'arrête ici. Surtout que nous avons déjà l'approbation pour

New Brunswick and through most of Nova Scotia to put a parallel pipeline along the same way.

So I really think that government needs to think globally, but I also think the chamber needs to think globally. Because, as we know as Atlantic Canadians, we are much stronger together. When we speak as the Council of Atlantic Premiers, that's a lot better than Premier Scott talking on his own to Nova Scotia. When all four premiers are together talking that way, it gives us some muscle.

So I would encourage you to think about that a little more, because I really think that an opportunity in New Brunswick could have really been enhanced with another opportunity in Nova Scotia to get the jobs for Nova Scotians, New Brunswickers, et cetera. I think that opportunity has been missed.

The Chair: Do you want to comment?

Ms. Somerville: Absolutely, and thank you. If it was an oversight on my part by name-dropping New Brunswick in my speech, I do apologize. As the Atlantic Chamber of Commerce, we recognize greatly how cooperation can come together for Atlantic Canada and serve us well, and try to do the best that we can to promote the economic growth opportunities that can affect us all and remove, you know, red tape and barriers for doing business interprovincially and coming together and collaborating.

So thank you very much.

Mr. Duplisea: I would like to respond, as well, from the chamber's perspective. And thank you, Mr. Mercer, for your comments. We most certainly agree with you that we need to think a little more globally, as well as a little bit more pan-Atlantic.

I think the fact that Sheri and I are both here today shows that we are moving in that direction. We are taking not only a Saint John-centric position here with respect to natural gas development and natural resource development, but working with the Atlantic provinces we are broadening that perspective only.

So I agree that we're not there yet, and we most certainly respect your comments and thank you for them, but we're moving in that direction to try to bring chambers together with the Atlantic Chamber of Commerce to spearhead and help us to galvanize those, so we're not so siloed.

construire un pipeline parallèle à celui qui existe déjà et qui traverse le Nouveau-Brunswick et la majeure partie de la Nouvelle-Écosse.

Je pense donc vraiment que le gouvernement doit penser globalement, ainsi que la Chambre. Parce que comme nous, Canadiens de l'Atlantique, le savons, nous sommes beaucoup plus forts ensemble. Lorsque nous parlons en tant que Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, c'est beaucoup mieux que lorsque le premier ministre Scott parlait seul à la Nouvelle-Écosse. Lorsque les quatre premiers ministres s'expriment ainsi, cela nous donne un certain poids.

Je vous incite donc à y réfléchir un peu plus. En effet je pense que l'occasion qui s'offrait au Nouveau-Brunswick aurait pu être nettement améliorée si elle s'était accompagnée d'une perspective pour la Nouvelle-Écosse. Cela aurait permis d'offrir des emplois aux Néo-Écossais, aux Néo-Brunswickois et ainsi de suite. Je pense que cette occasion a été ratée.

La présidente : Avez-vous un commentaire à formuler?

Mme Somerville : Absolument, merci. Si j'ai oublié de nommer le Nouveau-Brunswick dans mon discours, je m'en excuse. En qualité de membres de la Chambre de commerce de l'Atlantique, nous sommes très conscients des possibilités de coopération au Canada atlantique et de l'intérêt qu'elles représentent. Nous essayons donc de faire de notre mieux pour promouvoir les possibilités de croissance économique qui peuvent nous concerner tous et éliminer, vous savez, les tracasseries administratives et les obstacles qui empêchent de faire des affaires interprovinciales. Nous faisons aussi en sorte de nous réunir et de collaborer.

Merci beaucoup.

M. Duplisea : J'aimerais aussi répondre en exprimant le point de vue de la Chambre. Merci, sénateur Mercer, pour vos remarques. Nous sommes tout à fait d'accord avec vous pour dire que nous devons penser un peu plus globalement et davantage à l'échelle du Canada atlantique.

Je pense que le fait que Sheri et moi soyons tous les deux ici aujourd'hui montre que nous y tendons. S'agissant de l'exploitation du gaz naturel et des ressources naturelles, nous ne sommes pas uniquement centrés sur Saint John, nous élargissons notre point de vue en travaillant avec les provinces de l'Atlantique.

Je suis donc d'accord pour dire que nous n'en sommes pas encore là. Nous avons beaucoup de respect pour vos commentaires et nous vous en remercions, mais nous tendons vers cette direction et essayons de réunir les chambres et la Chambre de commerce de l'Atlantique pour qu'elles soient le fer de lance et qu'elles nous aident à les galvaniser. Nous ne sommes pas si cloisonnés.

I would like to also comment on some of the remarks of everyone so far. What we're really pushing for is the need for a balance. As we've heard, it's not one against the other. It's not the environment versus the economy, or the economy versus the environment. Nobody wants to destroy our climate and to destroy our environment in moving forward with this, but we've seen what happens when the government moves the goalposts, particularly with respect to Energy East. And when all is said and done, at the end of the day, the narrative and the rhetoric, they moved the goalposts. And one has to look at intent, as well.

So this legislation, as we're able to view it sort of from a broad brushstroke approach, I do wonder, A, does it really strike the right balance between those two? It's not one or the other. And the second one is the intent behind this legislation. Is the intent to clarify, to make Canada more open for business, to clarify our environmental impact assessments, or is it in fact designed to muddy the water again, quite like was done with the NEB in moving the goalposts?

So we really caution that it really needs to be a balance, and it's not one or the other. We need to add in those environmental impact assessments wherever they fit, whether it's in the section — what section it's in is irrelevant, but it needs to be equal standing at the table. It's not one or the other. We need to find the balance. Thank you.

Senator Richards: Thank you for being here and for your delivery.

I'm pretty sad about this bill. Senator Carignan mentioned most of what I was going to mention, about the idea of clarity, because there is none. It is so murky, and I don't know how we gain clarity by a few amendments.

If you could tell me how we could gain clarity in this bill with a few good amendments, I mean, where do we start with it? Reading the bill, I just don't see where the amendments are going to go that are really going to help, and will they be taken in the other place in the House, if we do them?

I know that's a broad question, but I'll give it to anyone who wants to answer.

Ms. Somerville: Let me start by saying I think what you're seeing here today, and in the last couple of days as you travel throughout Atlantic Canada, is that there are a number of organizations, some of which we don't have technical expertise in reading these bills or reading the technical requirements involved in the environmental impact assessment process, but I think there has been enough commentary put forward and we can rely on technical expertise provided by industry and associations

J'aimerais également commenter certaines des observations formulées jusqu'à maintenant. Ce que nous réclamons vraiment, c'est un équilibre. Comme nous l'avons entendu, ce n'est pas l'un contre l'autre. Ce n'est pas l'environnement contre l'économie, ou l'économie contre l'environnement. Personne ne veut que ces perspectives s'accompagnent d'une destruction de notre climat et de notre environnement, mais nous avons vu ce qui se passe lorsque le gouvernement change les règles du jeu, particulièrement en ce qui concerne l'oléoduc Énergie Est. Au bout du compte quand tout a été dit, lorsque l'on a écouté tous les discours, il a changé les règles du jeu. Il faut aussi tenir compte de l'intention.

Donc, s'agissant de ce projet de loi, d'un point de vue général, je me demande, premièrement, s'il établit vraiment un juste équilibre entre ces deux aspects. Ce n'est pas tout l'un ou tout l'autre. Deuxièmement, quelle est l'intention derrière ce projet de loi? L'intention est-elle de préciser les choses, de rendre le Canada plus ouvert aux affaires, de clarifier nos évaluations des répercussions sur l'environnement? Ou le projet de loi est-il en réalité conçu pour brouiller les cartes une fois de plus, comme on l'a fait avec l'ONE en changeant les règles du jeu?

Nous affirmons qu'il faut absolument établir un équilibre et ce n'est pas tout l'un ou tout l'autre. Nous devons ajouter ces évaluations des répercussions sur l'environnement quel que soit l'endroit où elles s'intègrent, que ce soit dans l'article — l'article dans lequel elles se trouvent n'est pas pertinent, mais cela doit avoir le même poids. Ce n'est pas l'un ou l'autre. Nous devons trouver un équilibre. Merci.

Le sénateur Richards : Je vous remercie de votre présence et de votre prestation.

Je suis assez triste au sujet de ce projet de loi. Le sénateur Carignan a évoqué la majeure partie de ce que j'allais souligner, à savoir la question de la clarté, parce qu'elle est inexistante. Ce projet de loi est tellement obscur que je ne sais pas comment on peut le préciser avec quelques amendements.

Pouvez-vous me dire comment, avec quelques bons amendements, nous pourrions clarifier ce projet de loi? Par où commencer? À la lecture du texte, je ne vois pas où placer d'amendements utiles, outre qu'il n'est pas sûr que l'autre endroit les conservera ensuite.

Je sais que c'est une question générale, mais je la pose à quiconque veut y répondre.

Mme Somerville : Je dirais tout d'abord que vous pouvez constater ici, aujourd'hui, comme vous l'avez constaté au cours de ces derniers jours dans tout le Canada atlantique, qu'un certain nombre d'organisations n'ont pas l'expertise technique nécessaire pour lire ces projets de loi, ni les exigences techniques liées au processus d'évaluation des répercussions sur l'environnement. Cependant, je pense qu'il y a eu suffisamment de commentaires pour que nous puissions nous fier à l'expertise

like the Canadian Association of Petroleum Producers or the Canadian Energy Pipelines Association who have staff on hand to evaluate the technical merit and gaps and opportunities with this.

I always like to say, as a leader, that input equals output. The information that you've got coming in informs the decisions that you make. And if we were to look at this legislation with everybody at the table who needs to be involved and provide an informed opinion, then that might be a good start to making amendments.

I don't believe that we have to throw the whole thing out. I think we have to navigate a way forward from where we stand today. To me, that means getting key stakeholders at the table to review the legislation in its current form to provide commentary and suggestions on how it can be improved.

If you get industry, government, First Nations, environmentalists, businesses, everybody at the table, that's going to produce a much, much better, fuller, more complete set of legislation that will serve everyone well and probably identify the gaps that need to be identified.

Mr. Gamble: If I may add to that, I look at the 20 impact factors. I think I agree with them, but I'm not sure, because they're hard to get my head around. First of all, the proponent is going to have one interpretation. Their consulting engineer who will be preparing their environmental assessment and the other specialists will maybe have another interpretation. The stakeholder community most definitely have all sorts of interpretations. The review panel will have one, and cabinet may have another one yet.

So your point is well taken. If I were to chart a path forward, and if I were advising the minister, what I would be doing, because it's very hard in a forum at this level, without the technical expertise, is that you really almost have to workshop each of these factors one by one and get the right people in the room.

The problems happen when there's a mismatch of expectation. If there's a mismatch of what people — people can actually pursue these things in good faith and find out they're at odds with other stakeholders, or at odds with the review panel.

So I think maybe what might be helpful is to actually workshop each of these, one by one, get the right stakeholders in the room, and build some definition around each of these so that we can actually understand what is meant by these.

technique fournie par l'industrie et par des associations comme l'Association canadienne des producteurs pétroliers ou l'Association canadienne de pipelines d'énergie, qui ont du personnel sur place pour évaluer le mérite technique, les lacunes et les possibilités.

Comme leader j'aime toujours à dire que les données conditionnent les résultats. L'information que vous recevez oriente les décisions que vous prenez. De plus, si nous devons examiner ce projet de loi avec tous ceux dont la participation est requise et qu'ils donnaient une opinion éclairée, ce serait peut-être un bon point de départ pour apporter des amendements.

Je ne crois pas qu'il faille tout rejeter. Je pense que nous devons trouver une façon d'aller de l'avant. À mon avis, cela signifie qu'il faut réunir les principaux intervenants autour de la table pour examiner la loi sous sa forme actuelle et formuler des commentaires et des suggestions sur la façon de l'améliorer.

Si vous réunissez l'industrie, le gouvernement, les Premières Nations, les environnementalistes, les entreprises, tout le monde autour de la table, cela aboutira à un ensemble de lois bien meilleures, beaucoup plus complètes, qui vont contenter tout le monde et probablement permettre de cerner les lacunes.

M. Gamble : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, j'examine les 20 facteurs d'impact. Je pense être d'accord avec eux, mais je n'en suis pas certain, parce qu'ils sont difficiles à comprendre. Tout d'abord, le promoteur aura une interprétation. L'ingénieur-conseil qui lui préparera l'évaluation environnementale et les autres spécialistes auront peut-être une autre interprétation. La communauté d'intervenants aura certainement toutes sortes d'interprétations. La commission d'évaluation en aura une et le Cabinet en aura peut-être une autre.

Je prends donc bonne note de votre observation. Si je devais tracer la voie à suivre et conseiller le ministre, mon approche serait de dire — parce que c'est très difficile dans une tribune à ce niveau, sans l'expertise technique — qu'il faut pratiquement organiser un groupe de travail pour chacun de ces facteurs en réunissant les bonnes personnes dans la salle.

Les problèmes surviennent lorsqu'il y a un écart dans les attentes. S'il y a un décalage entre ce que les gens — les gens peuvent vraiment chercher à obtenir ces choses de bonne foi et découvrir qu'ils sont en désaccord avec d'autres parties intéressées, ou en désaccord avec la commission d'évaluation.

Je pense donc qu'il serait peut-être utile d'organiser des groupes de travail sur chacun de ces sujets, un par un, de réunir les bons intervenants et d'élaborer une définition pour chacun de ces sujets afin que nous puissions vraiment comprendre leur signification.

Because, as I say, on a very high level, how can you argue with these? It's very difficult to argue with them, but we need, and our investors need, and proponents need, and the review panels and the stakeholders need to understand what is the intent of these, and make sure it's not a moving target.

Senator Simons: I want to thank you, Mr. Gamble. That was a really excellent, cogent, practical suggestion, and I think we should add it to our list of recommendations. Because that would get worked out in regulation, but I think that's a really intelligent way of working towards getting good regulations.

Having said that, I think my question is now for Ms. Somerville. I very much agree with what you said about scoping and about the ministerial power to stop the assessment all along the way. Do you think it would make more sense if, instead of giving one elected official the power to micromanage the project all the way through the assessment period, if we instead gave that power to the agency, to the impact assessment agency? So that, if they did need to stop for some reason, it would be not for political reasons, but because of technical reasons, or because of a slowdown in information coming in. So that would take it out of the hands of politics and put it where it might more logically be, in the hands of the people who are actually conducting the assessment.

Ms. Somerville: As I'm reading and understand the agency setup under this current bill, the short answer would be no. No, we shouldn't have it under one minister. Of course, we need to depoliticize it.

However, I think a big thing is determining what standing is. Who gets to consult? Who is involved? For me, a big thing is managing expectations. So if we all understand coming into the game whose role is what throughout this process, and it's a very clearly defined process with clear timelines, clear benchmarks, every step along the way, we all understand when we step onto the field how we're going to play by the rules, then, yes, a department that is set up such that we have the appropriate checks and balances in place for multi-departmental, environmental, or economic impacts or a business impact assessment, whatever that may be, then yes, maybe one agency could possibly do it, if the system was set up to manage that correctly.

Again, it really does go back to managing expectations so that we all understand where we're coming from.

Senator Simons: Yes, I agree. I think that was Mr. Gamble's other really good point, because if you have people talking past each other, they're going to do their best and end up in two different places, and then everybody is disappointed.

Parce que, comme je l'ai dit et j'insiste, comment pouvez-vous contester ces mesures? Il est très difficile de les contester, mais nous, nos investisseurs et les promoteurs avons besoin de comprendre, tout comme les commissions d'évaluation et les intervenants doivent comprendre l'intention de ces mesures et s'assurer qu'elles n'évoluent pas constamment.

La sénatrice Simons : Je tiens à vous remercier, monsieur Gamble. C'était une excellente suggestion, convaincante et concrète et je pense que nous devrions l'ajouter à notre liste de recommandations. Cela serait traité dans la réglementation, mais je pense que c'est une façon vraiment intelligente de travailler pour aboutir à de bons règlements.

Ma question s'adresse maintenant à Mme Somerville. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit au sujet du champ d'application et du pouvoir ministériel de mettre fin à l'évaluation tout au long du processus. Croyez-vous qu'il serait plus logique, au lieu de confier à un élu la microgestion d'un projet tout au long de la période d'évaluation, de donner plutôt ce pouvoir à l'organisme, à l'Agence d'évaluation d'impact? Donc, si le processus devait être interrompu pour une raison quelconque, ce ne serait pas pour des raisons politiques, mais pour des raisons techniques, ou à cause d'un ralentissement de l'afflux d'information. Ainsi, ce ne seraient plus les politiciens qui s'en occuperaient, mais plutôt les gens qui font l'évaluation, ce qui semble plus logique.

Mme Somerville : D'après ce que je comprends au sujet de l'organisme créé en vertu du projet de loi actuel, la réponse courte serait non. Non, cela ne devrait pas relever de la responsabilité d'un seul ministre. Bien sûr, nous devons dépolitiser le processus.

Toutefois, je pense qu'il est important de déterminer quelle sera la qualité pour agir. Qui peut consulter? Qui participe? Pour moi, la gestion des attentes est importante. Donc, si nous comprenons tous dès le départ le rôle de chacun tout au long du processus et que celui-ci est très clairement défini avec des échéanciers lisibles, des repères précis, à chaque étape, si nous comprenons tous, en entrant sur le terrain, quelles vont être les règles du jeu, alors, oui. Avec un ministère organisé de sorte que nous ayons les freins et contrepoids appropriés pour gérer les répercussions interministérielles, environnementales ou économiques, ou une évaluation des répercussions sur les activités, peu importe, alors oui, peut-être qu'un organisme pourrait le faire, si le système était mis en place pour gérer cela correctement.

Encore une fois, il s'agit vraiment de gérer les attentes pour que nous comprenions tous ce que nous voulons faire.

La sénatrice Simons : Oui, je suis d'accord. Je pense que c'est l'autre point très intéressant soulevé par M. Gamble. En effet si les gens ne parlent pas de la même chose, ils vont faire de leur mieux pour finalement ne pas du tout se comprendre et tout le monde sera déçu.

Ms. Somerville: And, I'll be honest, my background before I came to the chamber was working for industry, so I am coming from a little bit of a place of knowledge, and I've seen projects stopped dead in their tracks because of misaligned expectations.

When people don't understand what is expected of them, or what a definition of a concept that helps them get or not get compliance, then you run into problems and projects stop, and you lose economic growth and prosperity in businesses.

Senator Simons: Thank you.

The Chair: Senator Massicotte.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Thank you. Ever since we arrived in New Brunswick, everyone has been talking to us about Energy East. Of course, that is a very important project for you. I can assure you that Senator Mockler talks to us about it on a daily basis. He sent us emails about it to remind us. So, I don't think we need a reminder.

[*English*]

Let me ask a question of Mr. Gamble. Everybody talks about certainty, and in a normal business transaction, one would say, "Here's what I propose to do," which is what the act basically says, and the other person responds, "Here's what I need you to prove to me before I give you approval."

That's what the act says. But everybody raises the issue, and you did also, that you need certainty, which would suggest that, if you meet exactly what they wanted, the minister or the agency would have no right to add another question or add another criteria, because in normal business, that's not fair. When you say, "Here's what I need to you to do," and I do it, I should get it automatically.

But the problem is, in today's world, including science, it evolves. Every week, you read something about what you should not be eating, and it contradicts what you heard the month before. So I'm not sure politically that it would ever be acceptable to the Canadian population that the minister or the agency is so tied up that, if you met exactly the criteria they outline, you get automatic approval, but on him or her having some right to say, "Things have changed. I now need information on this and this, because this is very important to the Canadian population."

How do you deal with that? In other words, pure certainty, I'm not sure we can ever get there. But reasonable certainty? Yes.

Mme Somerville : Pour être honnête, avant de travailler à la Chambre, je travaillais pour l'industrie, alors je parle en connaissance de cause et j'ai vu des projets bloqués parce que les attentes étaient mal alignées.

Lorsque les gens ne comprennent pas ce qu'on attend d'eux, ou ne comprennent pas la définition d'un concept qui leur permet de se conformer à la loi, alors vous vous heurtez à des problèmes, puis les projets s'arrêtent et vous perdez la croissance économique et la prospérité des entreprises.

La sénatrice Simons : Merci.

La présidente : Monsieur le sénateur Massicotte, je vous en prie.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Merci. Depuis qu'on est arrivé au Nouveau-Brunswick, tout le monde nous parle d'Énergie Est. Évidemment, c'est un projet très important pour vous. Je peux vous assurer que le sénateur Mockler nous en parle chaque jour. Il nous a envoyé des courriels à ce sujet pour nous le rappeler. Donc, je ne crois pas qu'on a besoin d'un rappel.

[*Traduction*]

Permettez-moi de poser une question à M. Gamble. Tout le monde parle de certitude et dans une transaction commerciale normale, on dirait : « Voici ce que je propose de faire », ce qui est essentiellement ce que dit la loi et l'autre personne répond : « Voici les preuves dont j'ai besoin avant de vous donner mon approbation. »

C'est ce que dit la loi. Toutefois, tout le monde souligne, et vous l'avez fait aussi, que vous avez besoin de certitude. Cela laisse entendre que, si vous répondez exactement à ses attentes, le ministre ou l'organisme n'aurait pas le droit d'ajouter une autre question ou d'ajouter un autre critère, parce que dans le cours normal des affaires, cela ne serait pas juste. Quand vous dites : « Voici ce que j'ai besoin que vous fassiez » et que je le fais, je devrais obtenir automatiquement votre approbation.

Le problème est que, dans le monde d'aujourd'hui, y compris en ce qui concerne la science, les choses évoluent. Chaque semaine, vous lisez quelque chose sur ce que vous ne devriez pas manger et cela contredit ce que vous avez entendu le mois précédent. Je ne suis donc pas sûr qu'il soit acceptable pour la population canadienne que le ministre ou l'organisme soit pieds et poings liés au point que, si vous répondez exactement aux critères qu'ils énoncent, vous obteniez automatiquement l'approbation. Ils doivent pouvoir dire : « Les choses ont changé. Nous avons maintenant besoin d'informations sur tel et tel point parce que c'est très important pour la population canadienne. »

Comment composez-vous avec cela? Autrement dit, je ne suis pas sûr que nous puissions atteindre la certitude absolue. Mais un degré de certitude raisonnable? Oui.

Mr. Gamble: Well, and I think I caught it all in my spoken remarks, we actually very carefully watched our words. Certainly, risk-free investment is an oxymoron, but there has to be, first of all, clarity that creates that high level of relative certainty.

I think, in fairness, if someone follows the process, unless something truly remarkable happens, unless there is something truly extraordinary, there should be a high reliance. It's true that some things don't work out, but it should really be the exception rather than the rule.

And that has to ring loud and clear, because, again, almost like the implication of business interest and sustainability, a lot of people who are going to be investing in projects have to take those decisions based on what is and is not in this act. So it's really about the clarity to make informed business decisions to allow proponents to manage their risk to do the right things. And that's the key point.

The other thing, the other word — now we're getting into semantics — but the word “consensus” that gets bandied around. No matter the best efforts of everyone, you're never going to have everyone in agreement. Wherever you draw a line — this is true of any legislative initiative — wherever you draw a line, there is always going to be somebody on the wrong side of it.

So, again, it's about creating clarity that we know where that line is. We know what the steps were, we know what is meant by each of the impact factors, and then business is going to do its risk assessment. And we're going to expect the government and the review panel and cabinet to act in good faith.

Senator Massicotte: I totally agree what you said. But, as you said, in English it's easy to say “largely satisfactory.” But you can appreciate in law, where words are important, it's very difficult to get that wording right, because you can't request total certainty, but you can make it relatively certain. It's a tough one.

Mr. Gamble: I agree. Apologies in advance to the lawyers in the room, but there's an old saying, “If you want three opinions, ask two lawyers.” I think you'll never escape ministerial discretion of some degree, but it has to be very carefully scoped. And we actually need to know under what circumstances it may or may not be invoked.

The closer you can narrow that gap, the more investor confidence you're going to have.

Senator Massicotte: I agree. Thank you.

Senator Neufeld: Thank all of you for being here.

M. Gamble : Eh bien je pense avoir traité tous ces aspects dans mes observations et nous avons fait attention à ce que nous disions. Il est certain que l'investissement sans risque est un oxymoron, mais il faut d'abord qu'il y ait assez de clarté pour créer ce niveau élevé de certitude relative.

Je pense, qu'en toute justice, si quelqu'un suit le processus, à moins qu'il ne se passe quelque chose de vraiment remarquable, de vraiment extraordinaire, il devrait y avoir une grande confiance. Il est vrai que parfois les choses n'aboutissent pas, mais cela devrait vraiment être l'exception plutôt que la règle.

Cela doit être très clair, parce que, encore une fois, presque comme pour les répercussions de l'intérêt commercial et de la durabilité, beaucoup d'investisseurs doivent prendre leurs décisions en fonction de ce qui figure ou non dans cette loi. C'est donc vraiment une question de clarté permettant de prendre des décisions d'affaires éclairées afin que les promoteurs puissent gérer leurs risques et faire les bons choix. C'est le point clé.

Par ailleurs, nous entrons maintenant dans la sémantique, mais le mot « consensus » circule. Quels que soient les efforts de chacun, il n'y aura jamais de consensus. À chaque fois que vous tracez une ligne et c'est vrai pour toute initiative législative, il y aura toujours quelqu'un de l'autre côté.

Donc, encore une fois, il s'agit de clarté, nous devons savoir où se trouve cette ligne. Nous connaissons les étapes, nous savons ce que désignent chacun des facteurs d'impact. Ensuite les entreprises vont faire leur évaluation des risques. Nous allons nous attendre à ce que le gouvernement, la commission d'évaluation et le Cabinet agissent de bonne foi.

Le sénateur Massicotte : Je suis tout à fait d'accord avec vos propos. Toutefois, comme vous l'avez dit, en anglais, il est facile de dire « largely satisfactory ». Vous pouvez comprendre qu'en droit, où les mots sont importants, il est très difficile de trouver le bon libellé, parce qu'on ne peut pas demander une certitude absolue, mais on peut la rendre relativement certaine. C'est une question difficile.

M. Gamble : Je suis d'accord. Je m'excuse à l'avance auprès des avocats dans la salle, mais il y a un vieux dicton : « Si vous voulez trois opinions, demandez à deux avocats. » Je pense que vous n'échapperez jamais à une certaine proportion de pouvoir discrétionnaire du ministre, mais il faut que la portée en soit très précisément définie. Nous devons, en fait, savoir dans quelles circonstances il peut ou non être invoqué.

Plus on pourra réduire cette incertitude, plus la confiance des investisseurs sera grande.

Le sénateur Massicotte : Je suis d'accord. Merci.

Le sénateur Neufeld : Merci à tous d'être ici.

The sponsor of the bill, Senator Mitchell from Alberta, tells us that the timelines are shorter and everything will be done quicker. After listening to you folks and many others, I can say that's not quite the fact. At least, that's not what people feel with what they've read so far in the bill.

There is one other thing that we've been asking for, and most people have been asking for, which is a project list. What is reviewable and what is not. Similar to CEEA 2012. At least people knew, if they were going to fit that one box, they were going to have to go through that process.

What happens is that the minister has the authority to intrude on provincial responsibilities and say, "I think that has to go through an approval process." So maybe you can just comment a bit on, if we had a project list — government says trust them, they'll give us a project list at some point in time — would it have reduced a lot of the concern, maybe, that people had? Not everything, but a whole lot of it?

I'd like you to speak to that. And thank you for the things you've said. We've heard that pretty consistently, what you folks are saying about how this is problematic, but that we need a good bill to actually move forward with.

I leave that with you.

Ms. Cunningham: Yes. Again, this comes back to clarity. A clearly defined project list would be helpful for proponents. It's very difficult, you know, as an engineer, as an engineering firm, with a client, you know, they have a project and you can't tell them either way what path you have to go down.

So, again, clarity on the bill, and a project list would be, yes, beneficial.

Ms. Somerville: I think I would add to that. When it comes to the federal and provincial jurisdictions, we have to do what we can to improve efficacy around that. Whose roles are where? They have to be clearly defined and set out in advance.

The provinces do have to have some latitude to manage projects in their backyard, as well. But whatever we do, it's finding an efficacious way to move forward so that things can, and that they don't get stalled, whether it's within the different levels.

Senator Neufeld: Did you folks submit, any one of you, a list of amendments that you thought should take place to actually give some clarity to something where they're saying, "Just trust me"? Or maybe you've already sent it in and I just haven't seen it; I'm not sure.

Le parrain du projet de loi, le sénateur Mitchell, de l'Alberta, nous dit que les délais sont plus courts et que tout se fera plus rapidement. Après vous avoir écoutés, vous et bien d'autres, je peux dire que ce n'est pas tout à fait le cas. Du moins, ce n'est pas l'impression que les gens ont avec ce qu'ils ont pu lire jusqu'à maintenant dans le projet de loi.

Il y a une autre chose que nous demandons, et que la plupart des gens demandent, c'est une liste des projets : ce qui se prête à l'examen et ce qui ne s'y prête pas. C'est comme dans le cas de la LCEE de 2012. Au moins, les gens savaient que s'ils devaient entrer dans cette case précise, ils allaient devoir se soumettre au processus.

Le fait est que le ministre a le pouvoir d'empiéter sur les compétences provinciales et de dire : « Je pense que cela doit passer par un processus d'approbation. » Alors, si nous avons une liste des projets — le gouvernement dit de lui faire confiance, qu'il nous en donnera une à un moment donné —, est-ce que cela aurait pu calmer une bonne part des appréhensions, peut-être, que les gens avaient? Pas toutes, mais une grande part?

J'aimerais que vous nous en parliez. Je vous remercie pour les choses que vous avez dites. C'est revenu constamment dans les témoignages, que cet aspect-là pose problème, mais que nous avons besoin d'un bon projet de loi avec lequel aller de l'avant.

Je m'arrête là.

Mme Cunningham : Oui. Encore une fois, on en revient à la clarté. Une liste de projets clairement définis serait utile aux promoteurs. C'est très difficile, vous savez, pour un ingénieur, pour une firme d'ingénierie, d'indiquer à un client qui a un projet quelle voie il doit emprunter.

Donc, oui, ce serait bien d'apporter de la clarté au projet de loi et d'avoir une liste des projets.

Mme Somerville : Je voudrais ajouter quelque chose, à propos des compétences fédérales et provinciales. Nous devons faire notre possible pour les partager efficacement. Qui est responsable de quoi? Les rôles doivent être clairement définis et établis à l'avance.

Les provinces doivent aussi avoir leur mot à dire dans la gestion des projets qui se déroulent chez elles. Toutefois, quoi que nous fassions, il s'agit de trouver une façon efficace d'aller de l'avant, que les choses ne tombent pas au point mort, à quelque palier que ce soit.

Le sénateur Neufeld : Est-ce que l'un de vous a soumis une liste d'amendements qui, d'après vous, devraient être apportés pour clarifier une disposition où on dit, en sous-entendu : « Faites-moi confiance »? Peut-être l'avez-vous déjà envoyée et je ne l'ai tout simplement pas vue; je n'en suis pas sûr.

Ms. Somerville: We are providing a written submission, but we are also citing within that the documents from the Canadian Association of Petroleum Producers, who have done a very detailed and thorough analysis, line by line, of the bill.

Senator Neufeld: Yes, thank you. I'm aware of that.

Ms. Somerville: We do support that, yes.

Senator Neufeld: You do support that? Okay, thank you.

Senator Cormier: I'm going to ask my question in French. My question is more for Mr. Raffy, but if you want, you can answer as well.

[*Translation*]

You got my attention when you talked about small and medium businesses. When we look at Bill C-69, we often think about its impact on large oil companies like Irving. I will quote someone who was somewhat critical with regard to that company:

This refinery based in Saint John, this family business, provides fuel to its immense fleet of trucks, delivers food harvested on its farms, the newspapers it prints, parcels processed by its delivery service, when its goods are not distributed by its railway network or its fleet of ships.

That means that the Irving company has a vast presence on the territory, but I would rather understand the impact of Bill C-69 on small and medium businesses, particularly those I know better, the francophone enterprises, and also the others in New Brunswick. What is the impact of this bill on small and medium businesses, and how, in the context of the consultations, the development or amendment of this bill, should we take those enterprises into account?

Is there something that should be clarified in the bill?

Mr. Raffy: Thank you very much for your questions.

The first concerns the impact of projects on SMEs. I am tempted to go back to the Energy East example, which is very important to Senator Mockler, to show how important that project was for our province, especially for our SMEs.

The objective of that project, at least for us at the conseil économique, was to involve our SMEs as suppliers of services or products.

Mme Somerville : Nous présentons un mémoire écrit, dans lequel nous citons également les documents de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, qui a analysé le projet de loi de fond en comble, ligne par ligne.

Le sénateur Neufeld : Oui, merci. Je suis au courant.

Mme Somerville : Nous sommes en faveur de cela, oui.

Le sénateur Neufeld : Vous êtes en faveur de cela? D'accord, merci.

Le sénateur Cormier : Je vais poser ma question en français. Elle s'adresse plutôt à M. Raffy, mais vous pouvez y répondre aussi si vous voulez.

[*Français*]

Vous avez suscité mon intérêt en parlant des petites et moyennes entreprises. Quand on regarde le projet de loi C-69, on pense souvent à son impact sur les grandes compagnies pétrolières, notamment Irving. Je vais me permettre de citer quelqu'un qui se disait un peu critique à l'égard de cette compagnie :

Cette raffinerie à partir de Saint-Jean, cette entreprise familiale fournit de l'essence à son immense flotte de camions, des aliments récoltés dans ses fermes, des journaux imprimés par ses soins, des colis traités par son service de livraison, quand ces biens ne sont pas distribués par son réseau ferroviaire ou sa flotte de bateaux.

Cela veut dire que la compagnie Irving a une grande présence sur le territoire, mais j'aimerais mieux comprendre quel est l'impact du projet de loi C-69 sur les petites et moyennes entreprises, notamment celles que je connais un peu plus, les entreprises francophones, et aussi les autres au Nouveau-Brunswick. Quel est l'impact de ce projet de loi sur les petites et moyennes entreprises et comment, dans le cadre des consultations, de l'élaboration ou de l'amendement de ce projet de loi, devons-nous tenir compte de ces dernières?

Y a-t-il quelque chose qu'il faudrait préciser à l'intérieur du projet de loi?

M. Raffy : Merci beaucoup de vos questions.

La première concerne l'impact des projets sur les PME. J'ai envie de reprendre l'exemple d'Énergie Est, qui a une grande importance pour le sénateur Mockler, pour montrer comment ce projet était important pour notre province, surtout pour nos PME.

L'objectif de ce projet-là, du moins pour nous au conseil économique, était d'impliquer nos PME en tant que fournisseurs de services ou de produits, et cetera.

I will also give the floor to my colleagues who represent some of those businesses. Whether in Saint John or the Atlantic region, these large projects provide our SMEs with opportunities to develop business.

Such projects allow SMEs to develop their expertise, keep their employees, find new employees, build a reputation in their province, their region of the Atlantic, and at the national level. They do not all necessarily bid on projects, but they will be involved in transportation, for instance, and in construction or in providing equipment.

A lot of businesses in the north of the province were very anxious to see Energy East become reality so that they could be involved. So the impact is quite important, but they are not the first concerned in that project in one way or another. The impact is really about the survival of businesses, economic activity, and retaining workers.

As for the consultation process, I think SME representatives must be at the table. All SMEs do not, of course, have a communications or public relations team to take part in consultations like this one. However, those consultations allow them to participate and share their concerns and comments with you.

As an organization, we also play the role of parents, if you will. We anticipate dangers. Some of my members are not aware of the bill we are discussing today, others are, through the media and newspapers. So they have a certain perspective, but they are so busy. We're taking about small and medium businesses that do not necessarily have the time to examine a bill like this one.

This consultation we are having today is very important. To speak to and agree with the comment made earlier on discussion meetings, I am going to yield the floor to my colleague.

[English]

Mr. Duplisea: Further to Thomas's remarks, we are about 85 to 90 per cent small-to-medium-sized businesses, so we are here representing small business primarily, although we do have larger businesses, as well. And the family to which you are referring in your comments is large, so I think that a lot of the opponents go after that family.

But what they don't realize is that the supply chain of all of those projects has significantly impacted, of my over 650 companies that I represent, 600 of them really are severely affected by any changes that you make to these, because that's their supply chain.

Je laisserai également la parole à mes collègues, qui représentent des PME. Que ce soit à Saint-Jean ou dans la région de l'Atlantique, ces grands projets-là offrent à nos PME des occasions de développer des affaires.

C'est avec de tels projets que les PME peuvent développer leur expertise, garder leurs employés, trouver de nouveaux employés, et se bâtir une réputation dans la province, dans la région de l'Atlantique, et à l'échelle nationale. Elles ne vont pas nécessairement soumissionner sur des projets, mais elles vont s'impliquer au niveau des transports, de la construction ou des équipements, par exemple.

Beaucoup d'entreprises dans le nord de la province, par exemple, avaient vraiment hâte que le projet d'Énergie Est se concrétise pour pouvoir s'impliquer. Donc l'impact est quand même assez important, mais elles ne sont pas les premières concernées dans ce projet-là, d'une façon ou d'une autre. L'impact est vraiment au niveau de la survie des entreprises, de l'activité économique et de la rétention de la main-d'œuvre.

Pour ce qui est du processus de consultation, je pense que les représentants des PME doivent être à la table. C'est sûr que les PME n'ont pas tous et toutes une équipe chargée des communications ou des relations publiques pour participer à des consultations comme celle-ci. Toutefois, ces consultations leur permettent de participer et de vous faire part de leurs préoccupations et de leurs commentaires.

En tant qu'organisme, on joue un peu le rôle de parent, aussi. On anticipe les dangers. Certains de mes membres ne sont pas au courant du projet de loi dont nous discutons aujourd'hui alors que d'autres le sont par l'entremise des médias, des journaux. Donc ils ont une certaine perspective, mais ils sont tellement occupés. On parle de petites et de moyennes entreprises qui n'ont pas nécessairement le temps d'examiner un projet de loi comme celui-ci.

Cette consultation que nous tenons aujourd'hui est très importante. Pour faire écho au commentaire qui avait été formulé plus tôt sur les séances de discussions, je vais laisser la parole à ma collègue.

[Traduction]

M. Duplisea : Pour faire suite aux propos de M. Raffy, nos membres sont à 85 ou 90 p. 100 des petites ou moyennes entreprises, alors nous représentons surtout les petites entreprises, même si nous en avons de grandes aussi. De plus, la famille à laquelle vous faites allusion est étendue, alors je pense que c'est à elle que s'en prennent beaucoup d'opposants.

Ce qu'ils ne savent pas, c'est que la chaîne d'approvisionnement de tous ces projets a eu des retombées importantes pour 600 des 650 entreprises que je représente. Alors, elles se ressentent durement de tout changement que vous apportez à ces projets, parce qu'elles font partie de cette chaîne.

When these major projects are affected, or these major employers are affected, then that affects the whole environment that these businesses operate in. If there is less certainty, then there are fewer jobs, there is less disposable income, people aren't buying trucks, so it's not just a matter of the large companies and having the opponents come after and attacking these family — the one family that we know everyone is talking about here.

But let's not lose sight of the fact that representatives like Sheri, Thomas, and myself, and my other colleagues here, we all represent small- and medium-sized enterprises as well. We can't ever lose sight of that. Thank you.

Mr. Gamble: Yes, and thank you for reminding all of us that small firms can do big projects, and big projects can have small impacts, and small projects can have big impacts.

I think it really comes down to how you manage it, and this is the issue we're all wrestling with. What are the solutions? I think the opportunity here is the upfront scoping, and understanding the scale and magnitude of the project and what is realistic.

For example, a small project may have relatively benign environmental impacts, but nevertheless it interfaces with an interprovincial boundary or a navigable water or a First Nation, so the idea is you need to scope the projects and the expectation of the proponent scalable to the actual project. I think that's where the opportunity to address this is.

I think every business, small, large, medium, should be cognizant of these impacts. Everybody should be doing their best to mitigate and get to the best outcome, but there has to be some opportunity for making the solution scalable to the size of the problem, and I think the opportunity to do that would be in the upfront scoping and getting everybody to agree on what is on and off the table.

Because, of the 20, maybe seven are particularly relevant, and that would take the burden off a small-or medium-sized enterprise to proceed with their project.

The Chair: Thank you very much. We are running out of time. We have one last question. Senator McCallum.

Senator McCallum: Thank you for your presentations.

I wanted to speak about the nation-building that Senator Mercer had brought up, because this is a chance to nation-build. I know I continue to speak for First Nations — that's why I'm at the Senate — and we have been left behind for many, many years. So I will continue to voice what is critical for our advancement, so we can become — we are already valuable citizens, but Canada doesn't realize it yet.

Lorsque de grands projets ou de grands employeurs sont touchés, c'est tout le milieu dans lequel ces entreprises évoluent qui s'en ressent. Moins il y a de certitude, moins il y a d'emplois, moins il y a de revenu disponible, les gens achètent moins de camions, alors il ne s'agit pas seulement de grandes entreprises et d'opposants qui s'en prennent à cette famille — celle dont nous savons que tout le monde parle ici.

Ne perdons pas de vue le fait que des représentants comme Mme Somerville, M. Raffy, mes autres collègues ici présents et moi comptons tous aussi parmi nos membres des petites et moyennes entreprises. Ne perdons jamais cela de vue. Merci.

M. Gamble : Oui, et merci de nous rappeler à tous qu'une petite entreprise peut réaliser de grands projets, qu'un grand projet peut avoir un petit impact et qu'un petit projet peut avoir un gros impact.

C'est vraiment une question de gestion, et c'est le problème avec lequel nous sommes tous aux prises. Quelles sont les solutions? Je pense que l'occasion que nous avons ici, c'est de délimiter la portée dès le départ, de comprendre l'ordre de grandeur du projet et de voir ce qui est réaliste.

Par exemple, un petit projet peut avoir des incidences environnementales relativement bénignes, néanmoins il touche une frontière interprovinciale, un plan d'eau navigable ou une des Premières Nations, alors l'idée est d'en déterminer la portée, et les attentes du promoteur en fonction du projet réel. Je pense que nous avons là l'occasion de régler ce problème.

Toute entreprise, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, devrait être au courant de ces incidences. Tout le monde devrait faire de son mieux pour les atténuer et obtenir le meilleur résultat, mais encore faut-il pouvoir adapter la solution en fonction de la taille du problème. Je pense que c'est possible si nous délimitons la portée dès le départ et que tout le monde s'entend sur ce qui est sur la table et ce qui ne l'est pas.

Parce que, sur les 20 critères, il y en a peut-être 7 qui sont vraiment pertinents, et cela allégerait le fardeau de la petite ou moyenne entreprise qui a un projet à faire avancer.

La présidente : Merci beaucoup. Le temps file. Nous avons une dernière question. Sénatrice McCallum, c'est à vous.

La sénatrice McCallum : Merci de vos exposés.

Je voulais revenir à l'idée qu'a amenée le sénateur Mercer, celle d'édifier la nation, parce que c'est une occasion de le faire. Je sais que je parle toujours au nom des Premières Nations — c'est ma raison d'être au Sénat — et que nous sommes laissés pour compte depuis de très, très nombreuses années. Je vais donc continuer d'articuler ce qui est essentiel à notre avancement, pour que nous puissions devenir des citoyens de valeur, ce que

Before we think globally, we need to change local relationships amongst each other. Many people have been left out.

When you speak about this bill and the value to proponents, I think the more important question is this: Are proponents valuable to Indigenous and other marginalized peoples. When you talk about balance, I haven't seen it, but I hope to.

How does one guarantee that toxic waste and disease won't continue to be left in our backyards? And I agree with you when you say that we all have different interpretations. I speak Cree, so when you say something, I take it in a different way because of the holistic way that I was brought up.

And how can we have certainty? Because not only the proponents need certainty. It's the people of Canada, as well. How can we have certainty if we all have our own interpretation?

So when you look at all this, resource extraction has been like a runaway train that we have been unable to stop, and it has done a lot of damage. I'm not proposing that we stop resource extraction. It just needs to be done respectfully, and it needs to involve that more people share in the resources, and not just the negative aspects.

Can you comment on that?

Mr. Gamble: Yes. I referred in my opening comments to the First Nations Major Projects Coalition. Right now, they have started in Western Canada and are trying to build their 55 First Nations.

I first came across them in a discussion around the National Corridor — which, by the way, Senate, is a great idea, and we're behind you — and we actually had someone from the First Nations Major Projects Coalition come and participate on a panel to socialize it to our membership. It was a real eye-opener for not just myself but also for our board of directors and our association.

The lack of previous engagement with First Nations is an enormous missed opportunity, and I think we're going to be ruing it for the next century.

Having said that, I agree, it's all about clarity. It's two sides of a mirror. That's why we need to get the stakeholders in the room, and thinking that you can do this kind of legislation without the input from the First Nations, to me, is a non-starter.

nous sommes déjà, sauf que le Canada ne s'en rend pas compte encore.

Avant de penser globalement, nous devons changer les relations locales entre nous. Beaucoup de gens ont été laissés pour compte.

Lorsque vous parlez de ce projet de loi et de son utilité pour les promoteurs, je pense que la question la plus importante est la suivante : les promoteurs sont-ils utiles aux Autochtones et aux autres populations marginalisées? Vous parlez d'équilibre, je n'en ai pas vu, mais j'espère en voir.

Qu'est-ce qui nous garantit qu'on ne nous laissera pas encore un héritage de déchets toxiques et de maladies? Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que nous avons tous des interprétations différentes. Je parle cri, alors quand vous dites quelque chose, je le comprends à ma manière en raison de l'éducation holistique que j'ai reçue.

Comment pouvons-nous avoir de la certitude? Les promoteurs ne sont pas les seuls à en avoir besoin. La population du Canada aussi. Comment pouvons-nous avoir de la certitude si chacun a sa propre interprétation?

Quand on regarde tout cela, l'extraction des ressources a été comme un cheval fou que nous n'avons pas réussi à arrêter et qui a causé bien des dommages. Je ne propose pas de mettre fin à l'extraction des ressources. Il faut juste la faire avec respect, il faut que plus de gens profitent de ses bienfaits au lieu d'en subir seulement les dommages.

Qu'en pensez-vous?

M. Gamble : Oui. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé de la Coalition de Premières Nations pour les grands projets. Elle s'est formée dans l'Ouest canadien et, à l'heure actuelle, elle essaie de fédérer ses 55 Premières Nations.

J'ai rencontré ses représentants pour la première fois lors d'une discussion sur le corridor national — une excellente idée, soit dit en passant, à laquelle nous adhérons entièrement — et nous en avons invité un d'ailleurs dans un groupe d'experts pour faire de la socialisation auprès de nos membres. Cela a été une révélation non seulement pour moi, mais aussi pour notre conseil d'administration et notre association.

Nous avons raté une superbe occasion en ne faisant pas participer les Premières Nations auparavant, et je pense que nous allons le regretter pendant le prochain siècle.

Cela dit, je suis d'accord, c'est une question de clarté, les deux faces d'un miroir. C'est la raison pour laquelle nous devons réunir les parties concernées; on se condamne à l'échec si on s'imagine pouvoir faire ce genre de projet de loi sans l'apport des Premières Nations.

But my message to proponents, though, is what an invaluable resource to you. You have people who know the land. You have people who understand the balance. You have people who are looking for economic opportunity.

And it's not just about clearing the brush. It's about having meaningful, long-term jobs created. It's about having, in some cases, and ownership stake in some of these things.

I think that is one thing that has been absent in previous iterations of the environmental assessment regime across Canada, and I would certainly echo that not only is it good for the First Nations, but engaging the First Nations is good for business, and it's only going to strengthen us in terms of our international opportunities.

Ms. Somerville: I would second that. You know, as we move along in Atlantic Canada and see, we've had pockets of engagement and working together collaboratively. For example, in Nova Scotia, projects move forward and First Nations, we've worked with them, and they provide valuable insight. And when you see that happen, you know it can only add value moving forward.

As I mentioned earlier, to make sure that we have everybody at the table involved in coming up with a solution and providing input, the decisions you make are only as good as the information you've got coming into the process.

Senator McCallum: Thank you.

[*Translation*]

The Chair: And so, colleagues, distinguished guests, this concludes today's meeting.

[*English*]

Thank you very much for coming.

Senator MacDonald: After the witnesses have gone, I'd like to speak to something in regard to the committee's work going forward.

The Chair: Do you want to ask a question?

Senator MacDonald: No, I'm asking you to keep the meeting in order so that we can discuss the matter going forward, before we meet tomorrow.

The Chair: With the witnesses?

Senator MacDonald: No, but since we have some time.

The Chair: In camera?

Senator MacDonald: Well, it doesn't have to be in camera.

Mon message aux promoteurs est le suivant : « Voici des gens qui connaissent le territoire. Voici des gens qui comprennent ce qu'est l'équilibre. Voici des gens qui cherchent des débouchés économiques. Quel précieux atout vous avez dans votre jeu! »

On ne parle pas seulement de faire du ménage. On parle de créer des emplois intéressants à long terme. On parle, dans certains cas, de participer à la propriété de certaines choses.

C'est quelque chose qu'on ne voyait pas dans les versions précédentes du régime d'évaluation environnementale au Canada, et je dirais certainement que non seulement c'est bon pour les Premières Nations, mais que leur participation est bonne pour les affaires, et qu'elle ne peut que contribuer à notre compétitivité dans l'arène internationale.

Mme Somerville : Je suis d'accord. Vous savez, au fil de nos déplacements dans le Canada atlantique, nous avons vu ici et là des noyaux d'engagement et de collaboration. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, il y a des projets en marche et nous trouvons d'une grande utilité les observations des Premières Nations avec qui nous avons travaillé. Quand on est témoin de cela, on sait que cela ne peut qu'ajouter de la valeur à l'avenir.

Comme je disais tantôt, il faut que tous les intéressés aient leur mot à dire et puissent contribuer à la recherche d'une solution; les décisions qu'on prend sont à la mesure de la qualité de l'information qui entre dans le processus.

La sénatrice McCallum : Merci.

[*Français*]

La présidente : Alors, chers collègues, distingués invités, cela conclut notre séance d'aujourd'hui.

[*Traduction*]

Merci beaucoup d'être venus.

Le sénateur MacDonald : Après le départ des témoins, j'aimerais parler de quelque chose au sujet de nos travaux à venir.

La présidente : Voulez-vous poser une question?

Le sénateur MacDonald : Non, je vous demande de faire un rappel à l'ordre pour que nous puissions discuter de la suite des choses, avant de nous réunir demain.

La présidente : Avec les témoins?

Le sénateur MacDonald : Non, mais puisque nous avons du temps.

La présidente : À huis clos?

Le sénateur MacDonald : Eh bien, il n'est pas nécessaire que ce soit à huis clos.

You will recall, senators, that we agreed in committee to set a date of May 9 to report the bill back to the Senate. Now, the Clerk of the Senate has informed us that we've contacted them to being clause-by-clause on May 6. Correct?

Maxime Fortin, Clerk of the Committee: That was the agreement.

Senator MacDonald: Yes. When we discussed this, we wanted to make sure there was nothing that was hanging around that we had to clear off the table, and we have a couple of issues.

One is that we don't have the transcripts back yet from Winnipeg. We're not going to have the transcripts from the eastern tour until next week, until the end of next week, at the earliest. We have two new provincial premiers to hear from, also Premier Higgs, who wasn't available this week, and 12 additional witnesses.

Premier-elect Kenney has made it very clear he wants to speak to the committee about Bill C-69. I don't think we can be seen denying him or the new Premier of Prince Edward Island the opportunity to speak to it.

As well, one thing we have on the table now that we never had on the table then is travel with Bill C-48. I'm going out West next week; Senator Simons, are you going out West? And so is Senator Neufeld.

Finally, there's a well-established principle that no minister, no bill. We haven't confirmed yet that the minister is going to be there next week. Well, it hasn't been officially confirmed with us.

When we discussed this at the time, we thought it was tight. The time is really tight. I'm going to make a motion, and it's only a week, but we can handle all of this if we just extend it by a week. So I want to move that the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources report back to the chamber on its deliberations regarding C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, no later than May 16, 2019. That way, we can travel next week. That way, we get the reports back in from Nova Scotia and Newfoundland and New Brunswick and Quebec. And that way, we have all of the information in front of us before we go to clause-by-clause consideration.

I think it's essential that we do that. I don't think we can go back there and basically ignore all the evidence we've heard on the East Coast.

Vous vous rappellerez, chers collègues, que nous nous sommes entendus sur la date du 9 mai pour faire rapport du projet de loi au Sénat. Maintenant, le greffier du Sénat nous a informés que nous avions communiqué avec lui pour fixer l'étude article par article au 6 mai, n'est-ce pas?

Maxime Fortin, greffière du comité : C'était l'entente qui avait été conclue.

Le sénateur MacDonald : Oui. Lorsque nous en avons discuté, nous voulions être certains qu'il ne resterait plus rien à régler; or, nous avons quelques problèmes.

Premièrement, nous n'avons pas encore les transcriptions de Winnipeg. Nous n'aurons pas celles de la tournée de l'Est avant la semaine prochaine, au plus tôt à la fin de la semaine prochaine. Nous avons deux nouveaux premiers ministres provinciaux à entendre, ainsi que le premier ministre Higgs, qui n'était pas disponible cette semaine, et 12 autres témoins.

Le premier ministre élu Kenney a fait savoir expressément qu'il voulait s'adresser au comité au sujet du projet de loi C-69. Je ne pense pas que nous puissions lui refuser cela, pas plus qu'au nouveau premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard.

De plus, il y a quelque chose au programme maintenant que nous n'avons pas alors, et c'est le voyage pour le projet de loi C-48. Je m'en vais dans l'Ouest la semaine prochaine; sénatrice Simons, vous y allez aussi? Il en va de même pour le sénateur Neufeld.

Enfin, il y a un principe bien établi qui dit : pas de ministre, pas de projet de loi. Nous ne savons pas encore si la ministre sera bien là la semaine prochaine. Cela ne nous a pas été confirmé officiellement.

Lorsque nous en avons discuté à l'époque, nous trouvions que c'était vraiment serré comme échéance. Je vais présenter une motion : il ne s'agit que d'une semaine, mais nous pouvons régler tout cela si nous prolongeons d'une semaine. Je propose donc que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles fasse rapport au Sénat de ses délibérations concernant le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, au plus tard le 16 mai 2019. Ainsi, nous pourrions voyager la semaine prochaine. Ainsi, nous aurons reçu les transcriptions de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Ainsi, nous aurons toute l'information en main avant de nous attaquer à l'étude article par article.

Je pense que nous n'avons pas le choix. Je ne pense pas que nous puissions faire rapport au Sénat sans prendre en compte tous les témoignages que nous avons entendus sur la côte Est.

The Chair: I understand the point. I understand that we need to have all this information in front of us. However, I think that the agreement was signed by all the leaders. We received a paper with the signature of all the three leaders, so I don't know if we can take a decision against what was decided with the leaders.

Senator MacDonald: Of course, we can. We're the committee.

The Chair: Just a second. One by one. Senator Patterson, Senator Mercer, Senator Carignan, Senator Simons.

Senator Patterson: Thank you, Madam Chair.

Yes, when we made the hasty motion to report, you will recall it was done in a hurry, and I said at the time that it would be subject to the circumstances.

The circumstances now are, in addition to what Senator MacDonald was saying about not having the full record of witnesses from the Atlantic or even yet from the West, we all know that there are extensive amendments that have been recommended. I think the committee needs some time to actually work on those amendments.

If we all present different versions of amendments, we're going to end up with a bill without any amendments, because we will run out of time. I really do believe that, perhaps led by the steering committee or otherwise, we need to take some time to work on amendments, for the reputation of the Senate and for the good of the country.

The Chair: We have very few minutes.

Senator Patterson: That's my argument for taking a modest increase in the time to report.

The Chair: Yes, thank you.

Senator Mercer.

Senator Mercer: I'm not going to disagree with what Senator MacDonald wants to do, although I would suggest that, here we are, it's Thursday afternoon. Leadership meets on Tuesday. Could we not send the message to leadership via usual routes that the committee is very concerned because of what Senator MacDonald has outlined, and the number of amendments that may be proposed, that this committee will not be able to meet the agreed-upon deadline? And we would like them to give us consideration to alter that deadline.

Let's have leadership then come back to the committee, perhaps by Tuesday afternoon.

The Chair: Yes, that's good.

Senator Carignan and Senator Simons.

La présidente : Je comprends votre argument. Je comprends qu'il nous faut avoir toute l'information en main. Cependant, je pense que l'entente a été signée par tous les leaders. Nous avons reçu un document signé par les trois leaders, alors je ne sais pas si nous pouvons aller à l'encontre de ce qui a été décidé avec eux.

Le sénateur MacDonald : Bien sûr que oui. Nous sommes le comité.

La présidente : Un instant. Un à la fois : sénateur Patterson, sénateur Mercer, sénateur Carignan et sénatrice Simons.

Le sénateur Patterson : Merci, madame la présidente.

Oui, lorsque nous avons adopté la motion pour faire rapport, vous vous souviendrez que cela s'est fait à la hâte, et j'ai dit à ce moment-là que cela dépendrait des circonstances.

Dans les circonstances actuelles, outre l'absence d'un compte rendu complet des témoignages de l'Atlantique ou même de l'Ouest, comme le signalait à l'instant le sénateur MacDonald, nous savons tous que des amendements importants ont été recommandés. Je pense que nous avons besoin de temps pour les examiner.

Si nous arrivons tous avec des versions différentes d'amendements, nous allons nous retrouver avec un projet de loi qui n'en aura aucun, parce que nous allons manquer de temps. Je crois vraiment que, peut-être sous la gouverne du comité de direction ou autrement, nous devons prendre le temps de travailler aux amendements, pour la réputation du Sénat et pour le bien du pays.

La présidente : Il nous reste à peine quelques minutes.

Le sénateur Patterson : C'est mon argument en faveur d'une modeste prolongation avant de faire rapport.

La présidente : Oui, merci.

Sénateur Mercer, c'est à vous.

Le sénateur Mercer : Je ne vais pas m'opposer à ce que le sénateur MacDonald veut faire, mais nous sommes jeudi après-midi. Les leaders se réunissent mardi. Ne pourrions-nous pas leur faire savoir, par les voies habituelles, que le comité est très préoccupé par ce que le sénateur MacDonald vient de décrire, et par le nombre d'amendements qui pourraient être proposés, et qu'en conséquence le comité ne pourra pas respecter l'échéance convenue? De plus, nous aimerions qu'ils envisagent de modifier cette échéance.

Que les leaders reviennent ensuite devant le comité, peut-être d'ici mardi après-midi.

La présidente : Oui, c'est bien.

Sénateur Carignan et sénatrice Simons.

[*Translation*]

Senator Carignan: I'd like to add that whatever means are used, if we must add an extra week to hear provincial premiers, I don't think that this will delay the adoption of the report or of the bill.

You have to understand that the leaders or the whips have begun a negotiation. Personally, I was not consulted. I don't know if others here were consulted. We would have liked to know that an extra week would allow us to hear the provincial premiers on this bill.

The Chair: For your information, we will hear the ministers on May 2.

Senator Carignan: Which one?

The Chair: The three ministers.

Senator Carignan: The premiers?

The Chair: The three Ministers of the Environment, Natural Resources and Transport.

Senator Carignan: I was talking about the premiers.

The Chair: We sent them a letter and they are at liberty to reply and let us know whether they will appear or not, or whether they will send one of their representatives. Most have answered. Some of them will not be coming, and others will send representatives.

We just learned today that Mr. Kenney intends to come. We will communicate with him and we will find out when he will appear.

[*English*]

Senator Simons: You will recall that the date was originally the one that I moved in the Senate, which at the time was a compromise between people, frankly, who wanted it earlier and people who wanted it much later. And I made it up out of my head while I was sitting in the Senate seconds before I made that speech. And it was a surprise to the ISG, too, when I picked that date, because it was mine.

I am not thus wedded to it, and I am very cognizant of Senator MacDonald's points. We had a couple of very critical witnesses — I mean critical in the sense of important witnesses — in Winnipeg whose testimony I want to see back. I don't know if we need a whole week, or if we need a few days' extension, but I think Senator Mercer has the wise counsel here, that, if we're all generally in agreement that we need a little more time, it makes more sense to not upend the apple cart on our own.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : J'aimerais ajouter que peu importe le moyen qui est utilisé, si on doit disposer d'une semaine de plus pour entendre les premiers ministres des provinces, je ne crois pas que cela nuira à l'adoption du rapport ou du projet de loi en ce qui a trait aux délais.

Il faut comprendre que les leaders ou les whips ont engagé une négociation. Moi, personnellement, je n'ai pas été consulté. Je ne sais pas s'il y en a d'autres ici qui ont été consultés. Si on avait su qu'une semaine de plus nous permettrait d'entendre des premiers ministres des provinces sur ce projet de loi.

La présidente : À titre d'information, on entendra les ministres le 2 mai prochain.

Le sénateur Carignan : Lequel?

La présidente : Les trois ministres.

Le sénateur Carignan : Les premiers ministres?

La présidente : Les trois ministres de l'Environnement, Ressources Naturelles et Transports.

Le sénateur Carignan : Je parle des premiers ministres.

La présidente : Alors, nous leur avons envoyé une lettre et on leur laisse la liberté de répondre pour nous dire s'ils viendront ou non, ou s'ils enverront un de leurs représentants. La plupart des gens ont répondu. Donc certains ne viendront pas et d'autres enverront des représentants.

On vient d'apprendre aujourd'hui que M. Kenney a l'intention de venir. On communiquer avec lui, puis on verra à quel moment il viendra.

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Rappelez-vous que la date était d'abord celle que j'avais proposée au Sénat, dans ce qui était alors un compromis entre des gens qui la voulaient plus tôt et d'autres qui la voulaient beaucoup plus tard. Je l'ai lancée comme cela tout bonnement pendant que je siégeais au Sénat, quelques secondes avant de prononcer mon discours. C'était une surprise même pour le GSI que j'aie choisi cette date, parce que cela venait de moi.

Je n'y tiens donc pas mordicus, et je suis bien consciente des arguments du sénateur MacDonald. Nous avons entendu quelques témoignages d'une importance cruciale à Winnipeg, que j'aimerais bien revoir. Je ne sais pas si nous avons besoin d'une semaine complète ou de quelques jours de prolongation, mais je pense que le sénateur Mercer est de bon conseil ici, à savoir que, si nous sommes tous généralement d'accord qu'il nous faut un peu plus de temps, nous ferions mieux de ne pas tout chambarder par nous-mêmes.

The Chair: Do you want to modify your motion?

Senator MacDonald: No. I just want to add something, because I think it's an important point. It's back to something we discussed about coordinating our efforts to put together a subcommittee, and we're open to that. But one of the big challenges is we're groping in the dark, here.

Senator Mitchell is the sponsor of the bill. He is the conduit to the government on the bill. We have to get some feedback from Senator Mitchell on whether amendments will be acceptable, on what sorts of amendments might be acceptable, to give us a little guidepost there.

I think we need to consider that, too. It's just another week. I want to leave that motion on. I don't mind Senator Mercer's suggestion, as well, unless somebody thinks we should modify my motion, but it's one more week. And it's before the break, and, again, as somebody from the East Coast, I think it's important that our transcripts are in before we make the final decision on this or go to clause-by-clause consideration.

The Chair: Two things. We did agree in committee and we voted that we were going to put it in May, and I know that there was — if we needed more time. But we have this agreement of the leaders.

It's true, yes, that we have been discussing at the steering that we would like to form a subcommittee to deal with the amendments from all caucuses and groups. Personally I consider that that is extremely efficient way of dealing with it, because it's a mass of amendments. I think that the last thing that we want is to appear in the Senate with contradicting amendments.

Senator Patterson: That was my point.

The Chair: I see that there is a concern, so can we wait until Tuesday and see if we can unanimously agree, if we wait until Tuesday to make this decision?

Senator Massicotte: I'd like to comment, if I could. My first reaction is negative. Because personally I accepted those deadlines to travel, because I was convinced we could meet those deadlines. So I'm not very keen on amending it, but I can appreciate, if you can't do it, you can't do it.

But I think you have to look at a critical path. For me to be more comfortable, the critical path is not the premiers coming up, not the transcripts. The critical path is getting to the amendments, and for us to agree on the amendments if we can, and then getting that process inside the Senate.

And that is the critical path. That is the thing that's going to take the longest. The other three or four things, they'll fall because they'll get done before we get to the amendments.

La présidente : Voulez-vous modifier votre motion?

Le sénateur MacDonald : Non. Je veux simplement ajouter quelque chose, parce que je pense que c'est important. Cela remonte à cette discussion que nous avons eue à propos de coordonner nos efforts pour constituer un sous-comité, et nous sommes ouverts à cela. Cependant, un des grands problèmes, c'est que nous avançons à tâtons, ici.

Le sénateur Mitchell est le parrain du projet de loi. C'est lui, l'intermédiaire avec le gouvernement à ce sujet. Nous devons le consulter pour savoir si des amendements seront acceptables, quel genre d'amendements seraient acceptables, afin d'avoir quelques balises pour nous guider.

Il y a cela à considérer aussi. Ce n'est qu'une semaine de plus. Je garde ma motion telle quelle. La suggestion du sénateur Mercer ne me dérange pas non plus, à moins que quelqu'un veuille modifier ma motion, mais ce n'est qu'une semaine de plus. De plus, c'est avant le congé, et, comme je viens de la côte Est, je trouve important que nous ayons les transcriptions en main avant de prendre la décision finale ou de passer à l'étude article par article.

La présidente : Deux choses : nous avons convenu en comité et nous avons décidé par un vote que ce serait en mai, et je sais qu'il y avait... Si nous avons besoin de plus de temps. Nous avons cette entente des leaders au Sénat.

Il est vrai que, oui, il a été question au comité de direction de former un sous-comité pour étudier les amendements des différents caucuses et groupes. Personnellement, je considère que c'est une très bonne façon de procéder, parce qu'il y a une tonne d'amendements. La dernière chose qu'on veut, c'est de se présenter au Sénat avec des amendements contradictoires.

Le sénateur Patterson : Voilà ce que je voulais dire.

La présidente : Je vois qu'il y a un problème, alors pouvons-nous reporter cette décision à mardi et voir alors si nous pourrions nous entendre à l'unanimité?

Le sénateur Massicotte : J'aurais une observation, si vous permettez. Ma première réaction est de dire non. Parce que, personnellement, j'ai accepté ces échéances pour voyager, parce que j'étais convaincu que nous pouvions les respecter. Je ne suis donc pas chaud à l'idée de les modifier, mais je peux comprendre : si on ne peut pas, on ne peut pas.

Je pense qu'il faut envisager un chemin critique. Pour moi, les priorités, ce ne sont pas les premiers ministres qui viendront témoigner ni les transcriptions. C'est d'en venir aux amendements et de nous entendre sur eux si nous le pouvons, puis de procéder ensuite dans l'enceinte du Sénat.

Voilà le chemin critique. C'est cela qui prendra le plus de temps. Les trois ou quatre autres points, ils vont tomber parce qu'ils seront réglés avant que nous en venions aux amendements.

So I wouldn't mind. I know we can punt and punt and punt, but time is running out. I'm anxious for us to agree on how we proceed forward from here on, not us, not you, together. And we're a large number. We can do it by committee if you want. We can do it by subcommittee. But I think it's time to decide and get a process in place, get dates done.

We've been here for a week. We could have chosen an hour to get some of this done. So I urge you, let's deal with that issue.

The Chair: That's a good point.

Senator Simons.

Senator Simons: Actually, let Senator Neufeld go first. I was just going to make a friendly, at least collegial, amendment.

Senator Neufeld: Well, I would actually recommend that we set it off a week. And I mean that, because I think we need some sense from Senator Mitchell what is going to be accepted and what is not. And there are also some repercussions that would happen if we just go ahead with what we think our amendments are, and that are going to work. They'll go to the house, they'll get punted, and it comes back.

Let's not make that process so difficult. But if we have some idea from Senator Mitchell, and I've told Senator Mitchell in a meeting, it's his job as the sponsor to get some clarification from government whether they'll accept them,

If they accept them and it goes over to the house, it's a smooth move. If they don't, it comes back to us, and then we have to send it back again.

I don't think there's anything wrong with getting some clarity and taking another week to get that clarity. Hopefully we can, and then it will happen, hopefully relatively smoothly.

Or we can just keep punting it back and forth, and I don't think that gets us anywhere.

The Chair: I think that everybody's consensus is that we need some input from Grant Mitchell. I don't think anybody will say anything against that.

Senator Simons.

Senator Simons: I was going to move a friendly amendment, so friendly, to Senator MacDonald's motion — I don't have the exact wording of your motion in front of me — that we say that

Donc, cela ne me dérangerait pas. Je sais que nous pouvons ergoter encore et encore, mais le temps file. J'ai hâte que nous nous entendions sur une marche à suivre à partir d'ici, pas nous, pas vous, mais ensemble. De plus, nous sommes nombreux. Nous pouvons procéder en comité, si vous voulez, ou en sous-comité. Il est temps de prendre une décision et d'établir une marche à suivre, il est temps de fixer des dates.

Nous sommes ici depuis une semaine. Nous aurions pu choisir une heure pour faire une partie du travail. Alors, je vous prie, réglons cette question.

La présidente : C'est un bon point.

Sénatrice Simons, c'est à vous.

La sénatrice Simons : Tout compte fait, laissez le sénateur Neufeld parler en premier. J'allais simplement proposer un amendement favorable, à tout le moins collégial.

Le sénateur Neufeld : Eh bien, je recommanderais que nous décalions d'une semaine. J'insiste là-dessus, parce que nous aurons besoin à mon avis de sonder le sénateur Mitchell pour savoir ce qui passera et ce qui ne passera pas. Il y a aussi des conséquences à prévoir si nous allons de l'avant avec nos amendements comme nous les voyons, en espérant qu'ils vont fonctionner. Ils s'en iront à la Chambre, ils seront débattus en long et en large, puis ils reviendront.

Ne compliquons pas tant les choses. Si le sénateur Mitchell pouvait nous guider... Je lui ai dit lors d'une réunion, c'est son travail, en tant que parrain, d'obtenir des précisions du gouvernement pour savoir s'il les acceptera.

S'il les accepte et qu'ils sont renvoyés à la Chambre, tout va bien. S'il ne les accepte pas, ils nous reviennent, puis nous devons les renvoyer à nouveau.

Je ne vois pas de mal à vouloir préciser les choses et à prendre une semaine de plus pour y arriver. Nous pouvons y arriver, espérons-le, et alors tout devrait se dérouler relativement sans heurts.

Ou bien nous pouvons continuer à nous renvoyer la balle, et je ne pense pas que cela ne nous mène nulle part.

La présidente : Je pense que tout le monde s'entend pour dire que nous avons besoin de l'apport de Grant Mitchell. Je ne pense pas que quiconque s'y opposera.

Sénatrice Simons, c'est à vous cette fois.

La sénatrice Simons : J'allais proposer un amendement favorable, tellement favorable, à la motion du sénateur MacDonald — je n'ai pas le libellé exact sous les yeux —

we would like to send a message to leadership, to their meeting on Tuesday, requesting that they approve an extension of the deadline. In whatever way Maxime feels is the correct way to say all those things.

Senator MacDonald: I'm okay with that.

The Chair: Perfect.

And what about the subcommittee? I sense that everybody is also for the subcommittee, to get progress?

Senator MacDonald: As long as we get some feedback from Senator Mitchell.

The Chair: Yes.

Senator Mockler.

Senator Mockler: Thank you very much for what you have provided here in Atlantic Canada. I just wanted to bring to your attention I was made aware, and I mentioned it to the clerk, and she was aware also, that there is a possibility that Premier Higgs will be in Ottawa next Tuesday, so he would certainly be welcome to the committee. Is that fair to say?

And on the second, if not, he will do it by videoconference.

The Chair: Two last comments, Senator Patterson and Senator Massicotte.

Senator Patterson: The good thing about a charter is that we can't be late for our own charter.

The Chair: Well, yes and no.

Senator Patterson: I have a very brief comment. Since we're going to write a letter to the leadership, and I'm happy to support that, I think it's important that it be mentioned that the transcripts for our hearings this week will not be available until May 1, I understand. I'm not criticizing any —

Senator MacDonald: No, later than that.

Senator Patterson: Well, that point needs to be made, that we need the transcripts to do the amendments, and I'd like to see that put in the letter.

The Chair: Okay.

Senator Massicotte.

Senator Massicotte: The only frustration I have is on this issue of waiting for Senator Mitchell. I wrote him an email two hours ago, and he tried to get hold of me, and I made

disant que nous aimerions envoyer un message aux leaders, à leur réunion de mardi, pour leur demander d'approuver un report d'échéance, dans les termes que notre greffière jugera bon d'employer pour dire tout cela.

Le sénateur MacDonald : Cela me convient.

La présidente : Parfait.

Qu'en est-il du sous-comité? J'ai l'impression que tout le monde est en faveur du sous-comité, pour nous faire avancer.

Le sénateur MacDonald : Pourvu que le sénateur Mitchell veuille bien nous éclairer.

La présidente : Oui.

Sénateur Mockler, vous avez la parole.

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup de votre apport ici, dans le Canada atlantique. Je voulais simplement porter à votre attention qu'on m'a informé — je l'ai mentionné à la greffière, et elle le savait aussi — qu'il se peut que le premier ministre Higgs soit à Ottawa mardi prochain, alors il serait certainement le bienvenu au comité. Est-ce que je me trompe?

Sinon, le 2 mai, il pourrait comparaître par vidéoconférence.

La présidente : Deux derniers commentaires, sénateur Patterson et sénateur Massicotte.

Le sénateur Patterson : Ce qu'il y a de beau avec un vol nolisé, c'est qu'on ne peut pas être en retard.

La présidente : Eh bien, oui et non.

Le sénateur Patterson : J'ai un très bref commentaire à faire. Étant donné que nous allons écrire une lettre aux leaders, une idée que j'appuie entièrement, je pense qu'il est important d'y mentionner que les transcriptions de nos audiences de cette semaine ne seront pas disponibles avant le 1^{er} mai, si je comprends bien. Je ne critique personne...

Le sénateur MacDonald : Non, c'est plus tard que cela.

Le sénateur Patterson : Bon, le fait est que nous avons besoin des transcriptions pour étudier les amendements, et j'aimerais que cela figure dans la lettre.

La présidente : D'accord.

Sénateur Massicotte.

Le sénateur Massicotte : La seule chose qui me frustre, c'est de devoir attendre après le sénateur Mitchell. Je lui ai envoyé un courriel il y a deux heures, et il a essayé de me joindre, et j'ai été

it very clear. We've been promised the project list forever. We wanted to deal with the regs to deal with all the words about general quality. Once you do that, it becomes very clear, and so on.

I don't know. He had better perform, and I think we should be very harsh with him. It's time to give us those things he promised us. If not, let's develop a plan B and do without them, because we can't be held hostage by him.

Senator MacDonald: Can we put in the letter —

The Chair: Just a second. Before the letter, I think you have to withdraw your motion, because Senator Simons has a completely different motion.

Senator MacDonald: She just amended my motion.

The Chair: Well, you said — can you read it? Do you have it in front of you?

Senator Simons: That the Senate standing committee request of Senate leadership their —

The Chair: Just to make it clear, what was the —

Senator MacDonald: My motion was to move that the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources report back to the chamber on its deliberations regarding C-69, An Act to enact the Impact Assessment Act and the Canadian Energy Regulator Act, to amend the Navigation Protection Act and to make consequential amendments to other Acts, no later than May 16, 2019.

The Chair: Can you add to that an amendment?

Senator Simons: Yes. That the Senate standing committee request of Senate leadership their blessing — I don't know — their consideration that we —

The Chair: We are voting on the amendment of Senator Simons. Agreed? Unanimous? Okay, unanimous.

Now we are voting on the motion, as amended. Do we approve the motion as amended? Yes, unanimous. Thank you.

Senator MacDonald: I would ask one thing. If we're going to write to the leadership, can we ask the leadership to ensure that we send invitations to Premier Kenney and Premier King?

The Chair: We can say that verbally.

Senator Simons: My understanding is he is being sworn in on Tuesday.

très clair : on n'en finit plus de nous promettre la liste des projets. Nous voulions traiter avec le Règlement pour discuter de tous les termes qui concernent la qualité générale. Une fois que c'est fait, les choses deviennent très claires.

Je ne sais pas. Il ferait mieux de s'exécuter, et je pense que nous devrions être très sévères avec lui. Il est temps de nous donner ce qu'il nous a promis. Sinon, faisons un plan B et passons-nous de lui, parce que nous ne pouvons pas être tenus en otages comme cela.

Le sénateur MacDonald : Pouvons-nous mettre dans la lettre...?

La présidente : Un instant. Avant la lettre, je pense que vous devez retirer votre motion, parce que la sénatrice Simons en a une complètement différente.

Le sénateur MacDonald : Elle vient de modifier la mienne.

La présidente : Eh bien, vous avez dit... Pouvés-vous la lire? L'avez-vous sous les yeux?

La sénatrice Simons : Que le comité sénatorial permanent demande aux leaders du Sénat...

La présidente : Pour que ce soit bien clair, quel était le...

Le sénateur MacDonald : Ma motion proposait que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles fasse rapport au Sénat de ses délibérations concernant le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, au plus tard le 16 mai 2019.

La présidente : Pouvés-vous y apporter un amendement?

La sénatrice Simons : Oui. Que le comité sénatorial permanent demande aux leaders du Sénat qu'ils approuvent — je ne sais trop — ou qu'ils envisagent que nous...

La présidente : Nous mettons aux voix l'amendement de la sénatrice Simons. D'accord? À l'unanimité? C'est bon, à l'unanimité.

Nous mettons aux voix maintenant la motion modifiée. Approuvons-nous la motion modifiée? Oui, à l'unanimité. Merci.

Le sénateur MacDonald : Si nous devons écrire aux leaders, pouvons-nous leur demander de s'assurer que des invitations seront envoyées au premier ministre Kenney et au premier ministre King?

La présidente : Nous pouvons leur dire verbalement.

La sénatrice Simons : Je crois savoir qu'il sera assermenté mardi.

Senator MacDonald: April 30, yes.

With that, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur MacDonald : Oui, le 30 avril.

Sur ce, nous levons la séance.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, April 25, 2019 (morning)

Red Head Anthony's Cove Preservation Association:

Lynaya Astephen, Spokesperson.

Conservation Council of New Brunswick:

Scott Kidd, Member.

Atlantica Centre for Energy:

Colleen Mitchell, President.

Mi'gma'we'l Tplu'taqnn Inc.:

Marcy Cloud, Offshore and Mining Coordinator;

Roy T.J. Stewart, Legal Counsel.

Saint John Citizens' Coalition for Clean Air:

Gordon W. Dalzell, Chairperson.

Wolastoq Grand Council:

Alma Brooks, Elder.

The Council of Canadians:

Ann Pohl, Member, Kent County New Brunswick Chapter;

Denise Melanson, Secretary, Kent County New Brunswick Chapter.

Canada's Building Trades Unions:

Arlene Dunn, Director.

New Brunswick Power:

Brett Plummer, Vice President Nuclear and Chief Nuclear Officer.

Irving:

Andy Carson, Director, Growth and Strategy;

Jeff Matthews, Chief Financial Officer.

Thursday, April 25, 2019 (afternoon)

Atlantic Chamber of Commerce:

Sheri Somerville, Chief Executive Officer.

Saint John Region Chamber of Commerce:

David Duplisea, Chief Executive Officer.

Association of Consulting Engineering Companies:

John Gamble, President and Chief Executive Officer, Canada;

Christy Cunningham, Executive Director, New Brunswick.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.:

Thomas Raffy, Chief Executive Officer.

TÉMOINS

Le jeudi 25 avril 2019 (matin)

Red Head Anthony's Cove Preservation Association :

Lynaya Astephen, porte-parole.

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick :

Scott Kidd, membre.

Atlantica Centre for Energy :

Colleen Mitchell, présidente.

Mi'gma'we'l Tplu'taqnn Inc. :

Marcy Cloud, coordonnatrice des activités extracôtières et minières;

Roy T.J. Stewart, conseiller juridique.

Coalition des citoyens pour l'air pur à Saint-Jean :

Gordon W. Dalzell, président.

Grand conseil de Wolastoq :

Alma Brooks, aînée.

Le Conseil des Canadiens :

Ann Pohl, membre, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick;

Denise Melanson, secrétaire, Chapitre du comté de Kent au Nouveau-Brunswick.

Syndicats des métiers de la construction du Canada :

Arlene Dunn, directrice.

Énergie Nouveau-Brunswick :

Brett Plummer, vice-président du nucléaire et dirigeant principal de l'exploitation nucléaire.

Irving :

Andy Carson, directeur, Croissance et stratégie;

Jeff Matthews, directeur financier.

Le jeudi 25 avril 2019 (après-midi)

Chambre de commerce de l'Atlantique :

Sheri Somerville, chef de la direction.

Chambre de commerce de la région de Saint John :

David Duplisea, chef de la direction.

Association des firmes de génie-conseil

John Gamble, président et chef de la direction, Canada;

Christy Cunningham, directrice générale, Nouveau-Brunswick.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. :

Thomas Raffy, président-directeur général.